HENRI REGNAULT

TU REVIVRAS

PRÉFACE DE ÉDOUARD SCHURÉ

Les Éditions Georges Anquetil

TU REVIVRAS

DU MEME AUTEUR :

Chez Henri Durville, imprimeur-éditeur :

Seul le spiritisme peut rénover le monde..... 1 75
La Réalité spirite, 6e édition..... 1 50
Les vivants et les morts (avec illustrations).... 10 »

Chez Guiblin, à Paris :

France d'abord. . . . . net 0 35
Envoi franco contre 0 fr. 40 en timbres poste adressés à René Madaury, 4, rue Jasmin, Paris (16e). Compte de chèques postaux : 167-64.

A la Revue des Indépendants :

Le Bonheur existe (en collaboration avec L. Baffert) (épuisé).

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

Le Chantage sentimental, roman.

EN PREPARATION :

RÉFUTATION DES TROIS DERNIERS SERMONS DU R. P. MAINAGE :

Les moyens d'accepter l'épreuve.
Comment on peut, sans danger, communiquer avec les morts.
La base du bonheur.
Rêves et Réalités.
La Défaite amoureuse, roman.
Le Bonheur parfait, roman.
Au pays des filets bleus, roman.

HENRI REGNAULT

TU REVIVRAS

Préface de EDOUARD SCHURÉ

orné de 2 planches

LES ÉDITIONS GEORGES-ANQUETIL
39, BOULEVARD BERTHIER, 39
PARIS (XVIIe)

1926

Copyright by Georges-Anquetil

A mes Chères Belles-Filles

RENÉE et NICO LE MALINSKI

Avec l'espoir qu'elles continueront, dans l'avenir, l'œuvre de rénovation sociale que j'ai entreprise.

PRÉFACE

Quand on remonte aux sources premières de la sagesse on trouve l'idée des existences successives de l'âme humaine et la loi de la réincarnation à l'origine de toutes les religions. Elle fut en réalité l'axe fondamental et la cheville ouvrière de cette doctrine sacrée qui s'enseignait jadis sous le sceau du secret dans les temples de l'Inde et de la Chaldée, de l'Egypte et de la Grèce. La venue du Christ, sa vie, sa mort et sa résurrection, ne fut pas une négation de cette doctrine, mais au contraire sa confirmation éclatante, par un exemple merveilleux d'une force unique. C'est ainsi que les initiés des trois premiers siècles de notre ère considéraient la personne du Christ et le christianisme. L'idée de la réincarnation et des existences successives de l'âme humaine faisaient partie de leur enseignement. On en découvre les traces dans Clément d'Alexandrie, dans Origène et dans plusieurs autres Pères de l'Eglise. Mais il advint qu'à partir du IV^e^ *siècle et de saint Augustin, l'initiation ayant été supprimée, la conception des vies successives, qui seule donne une idée rationnelle de l'immortalité de l'âme, fut déclarée hérétique. L'origine et la survie de l'âme devait être accep-*

tée désormais comme une grâce du ciel, comme une chose incompréhensible, inaccessible à la raison humaine, dont l'Eglise seule possède le secret, comme elle possède les clefs de l'Enfer et du Ciel. Pourtant l'Eglise ne put étouffer entièrement la doctrine condamnée.

Au cours du moyen-âge, elle se réfugia comme doctrine occulte chez les successeurs des Manichéens, les Kathares, les Templiers et les Rosecroix. Mais la rupture entre la Raison et la Faim était consommée. La foi naïve et non expliquée, soutenue par la tradition, par la puissance magique du culte, continuait à régner sous les auspices de l'Eglise. Mais elle commença à être ébranlée, au XVI^e^ *siècle, par le développement des sciences naturelles qui est allé croissant jusqu'à nos jours. Le* XVIII^e^ *siècle, celui de Voltaire et des Encyclopédistes fut, d'une part, un siècle d'affranchissement pour la raison, mais, de l'autre, un obscurcissement de la foi en la spiritualité de l'âme. La science purement matérialiste commença à saper les bases de la croyance en l'immortalité. Le* XIX^e^ *siècle acheva l'œuvre de destruction du* XVIII^e^ *siècle. Il est d'une vérité terrible, le vers d'Alfred de Musset :*

D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte.

Ceux qui ont vécu dans la seconde moitié du XIX^e^ *siècle, se souviennent de l'atmosphère oppressante et desséchante qu'y créait le matéria-*

lisme triomphant et qui, du monde intellectuel, se répandait dans les masses. Beaucoup de prétendus philosophes voyaient dans la négation du principe divin et dans l'abolition radicale de l'Au-delà le salut de l'humanité. Malgré des découvertes merveilleuses, au milieu de ses machines stupéfiantes, l'humanité s'enveloppait de nouvelles ténèbres. Le suicide de l'âme enfantait l'anarchie sociale.

Mais la loi de réaction se manifeste invariablement aux époques de crise et de décadence morale. De même que l'instinct de conservation, inné à l'homme, cherche parfois à le guérir d'une maladie du corps par une autre maladie (fièvre chaude, convulsions nerveuses, éruptions cutanées) de même il semble que la Providence cherche à guérir l'humanité de certaines aberrations par des phénomènes inattendus, qui sont en quelque manière des aberrations en sens inverse. Tel fut le spiritisme, qui, parti d'Amérique, se répandit en Europe comme un feu de file au milieu du siècle dernier. Les phénomènes des tables tournantes et parlantes, des esprits frappeurs, des maisons hantées et des médiums de tout genre se présentèrent d'abord au monde sous l'apparence d'une mystification gigantesque, semblable à une prodigieuse suggestion collective. Mais les esprits sérieux s'aperçurent à la longue que, si la part d'erreur et d'illusion était considérable dans ces expériences et si l'on en

tirait presque toujours des conclusions fausses ou prématurées, il y avait néanmoins derrière ces phénomènes tout un ordre de faits incontestables, révélant l'existence d'un monde de forces inconnues et d'entités invisibles, d'ordre métaphysique, cachées derrière le monde invisible. C'était la constatation de l'existence du merveilleux, *autrement dit de* l'autre monde *nié par la science officielle. Après plusieurs années d'expériences minutieuses, le grand physicien anglais William Crookes, l'inventeur de la matière radiante, affirma l'authenticité de ces phénomènes jusqu'à celui du dédoublement de la personnalité humaine par la sortie du corps astral accompagné du corps éthérique. Beaucoup d'autres savants le suivirent dans cette voie et le colonel de Rochas renouvela chez nous la démonstration du double humain par ses expériences sur l'*Extériorisation de la sensibilité. *Des sociétés se fondèrent pour l'étude de la science psychique comme celle de Londres et de Paris et comme l'intéressante* Société métapsychique *instituée par le regretté docteur Geley et le célèbre physiologiste Charles Richet. De vives polémiques et toute une littérature naquirent de ces nouveautés. Le retentissement mondial du Congrès spirite de* 1925 *à Paris a prouvé l'extraordinaire diffusion de ce mouvement.*

Comme toutes les innovations, celle-ci a ses avantages et ses inconvénients. Le côté fâcheux

est que l'expérimentation difficile et dangereuse des forces inconnues de la nature et du monde invisible, jadis réservée à des groupes sérieusement sélectés d'initiés, soit désormais livrée à la foule des profanes. Les abus deviennent inévitables. Nombreuses sont les victimes du charlatanisme et de l'autosuggestion. Mais les avantages dépassent de beaucoup les inconvénients. Ils se résument en trois mots : 1° le merveilleux, *c'est-à-dire l'existence d'un monde invisible est devenu un fait scientifique ;* 2° l'Ame *a retrouvé son droit de cité dans le monde intellectuel et dans l'opinion publique ;* 3° l'idée de Dieu et le concept du Divin, *expulsée de la science officielle depuis un siècle, sont en train de rentrer victorieusement dans la conscience universelle. Ce sont là des faits moraux d'une importance capitale et de conséquences incalculables. Le monde était devenu si matérialiste qu'il lui fallait des faits matériels pour le convaincre de la spiritualité de l'âme. Le spiritisme les lui a fournis en lui prouvant l'action d'entités invisibles sur la conscience humaine et sur la matière elle-même.*

***

Parmi les idées que la psychologie expérimentale a remises en valeur, celle de la réincarnation et des vies progressives, est de premier ordre. Car cette idée est le ressort profond de notre vie intérieure et l'axe fondamental de l'immortalité de

l'âme. C'est ce qu'a compris M. Henri Regnault, spiritualiste militant, esprit généreux d'un rare courage et d'une foi robuste, armée d'un solide bon sens. Son livre, écrit avec une conviction profonde et une parfaite clarté a deux buts : 1° fournir quelques preuves irréfutables de la réalité des vies successives ; 2° démontrer les bienfaits moraux et sociaux de cette doctrine. En parlant des preuves théoriques de l'antériorité de la survie de l'âme, M. Henri Regnault aurait pu insister sur la preuve purement psychologique de son indépendance absolue et de sa réalité souveraine, base de toutes nos certitudes. Par cela seul que le moi existe et qu'il s'affirme, rien ne saurait le détruire, car il ne dépend que de lui-même. « Moi je suis moi, donc, je suis immortel » n'est pas plus un raisonnement que : « Je pense, donc je suis ». Mais, comme le principe cartésien, c'est un fait psychique, un axiome indéracinable de la conscience profonde, une preuve de son antériorité et de sa continuité, indépendante de son apparence physique et sensuelle. Si simple, si absolue qu'elle soit, cette preuve transcendantale, qui règne au-dessous de l'esprit et du temps, ne suffit pas à l'immense majorité des humains. Il leur faut des preuves plus actuelles et plus tangibles. M. Henri Regnault a donc raison de s'en tenir aux nombreux et saisissants réflexes de ce fait primordial. Ressouvenirs plus ou moins précis de paysages, de villes, de lieux n'ayant aucun rap-

port avec notre vie présente et qui cependant nous donnent l'impression du déjà vu ; émotions violentes que nous éprouvons à première vue de certaines personnes, avec le sentiment net de les avoir déjà rencontrées en un temps immémorial. Mais ce ne sont là que des vraisemblances et des hypothèses. Les preuves les plus intéressantes rappelées ou fournies par M. Henri Regnault sont les preuves expérimentales. *Au premier rang de celles-ci, il faut citer la régression graduelle de la mémoire jusqu'à une ou plusieurs existences antérieures, obtenue par le colonel de Rochas avec des sujets hypnotiques. Voir son livre d'une haute importance en cette matière :* Les Vies Successives. *Par ailleurs, M. Henri Regnault cite le cas très frappant de Mme Raynaud fourni par M. Charles Lancelin. Cette dame affirmait avoir vécu cent ans auparavant dans un palais aux très hautes colonnes qu'elle décrivit dans les moindres détails. Elle ajoutait qu'elle y était morte d'une maladie de poitrine et avait été enterrée dans l'église voisine. Passant par Gênes, elle y reconnut avec une vive émotion le palais dont elle se souvenait. On fit des recherches dans les registres de la paroisse de San Granisco d'Albano de Gênes et l'on y trouva qu'en* 1809 *(cent ans auparavant) une dame Jeanne S. venue de B. toujours maladive était morte dans le dit palais et avait été ensevelie dans l'église de Notre-Dame-du-Mont.*

L'histoire des Enfants Birmans, rapportée dans le livre anglais de M. Fielding Hall the soul of a people *(l'âme d'un peuple) n'est pas moins suggestive. Deux frères jumeaux de Birmanie affirment qu'ils ont été autrefois homme et femme dans une ville birmane. On les y conduit. Ils s'y reconnaissent et se souviennent tout à coup que jadis ils ont oublié de rendre une roupie à une certaine femme dont le nom est toujours présent à leur mémoire. Très vieille, elle vit encore. On va la trouver et le fait se confirme.*

L'histoire des deux Blanche *rapportée par le capitaine Florindo Baptista est plus surprenante et plus saisissante encore. Elle nous présente le cas extrêmement curieux d'une réincarnation prédite et effectuée. La femme du dit capitaine, enceinte de trois mois, voit en rêve sa fille défunte, morte peu avant, à l'âge de sept ans. Dans ce rêve, la petite dit gaiement à sa mère : « Maman, je reviens ! » Six mois après, Mme Baptista accouche d'une petite fille. Les parents décident de l'appeler Blanche comme la première. Or, parvenue à l'âge de sept ans, un beau matin, la seconde Blanche, s'éveillant dans son lit, se met à chanter spontanément une berceuse française en dialecte normand que la première Blanche avait apprise de sa nourrice renvoyée tout de suite après la mort de la petite.*

Dans ce cas très remarquable, il est difficile de ne pas croire à l'identité de conscience entre la

personnalité des deux enfants, et de ne pas admettre que la seconde Blanche est une réincarnation de la première.

A ces histoires inquiétantes, mais révélatrices d'une logique mystérieuse qui échappe à notre plan de conscience actuel, M. Henri Regnault en ajoute une de son observation personnelle. Elle est fort piquante. C'est celle de la danseuse Djiska. Il s'agit d'une Française pur sang, de bonne famille, femme d'un riche négociant et qui porte un tout autre nom, que bien entendu notre auteur se garde de nommer. Cette jeune femme, vivant à Paris, qui aime la musique et la danse, mais qui ne sait aucune langue étrangère et n'a jamais eu rien à faire avec l'Inde et les Indous, prétend cependant mordicus *qu'elle a été jadis une danseuse indoue élevée dans un temple sous le nom de Djiska. Livrée de force à un radjah de l'Inde, elle se suicida. Ces affirmations irrévérencieuses et romanesques désolèrent la famille, qui déclara cette jeune femme devenue folle. Le scandale fut au comble, lorsqu'un beau jour la malheureuse se mit à baragouiner, par bribes incompréhensibles en indoustani avec une femme indoue qu'on lui présenta. Au temps de Louis XIII et des religieuses de Loudun, qui sous l'influence d'Urbain Grangier déliraient en latin, un tel fait eut mis la vie de la pauvre Djiska réincarnée en danger. Elle risquait d'être brûlée comme possédée et comme sorcière. De nos jours,*

son châtiment est plus doux. Il se réduit, au dire de M. Henri Regnault, à être autant que possible éloignée sévèrement de toutes les personnes qui ont quelque odeur lointaine de mysticisme ou de théosophie. Il est certain que cette histoire est de nature à ouvrir un champ illimité à un romancier imaginatif. Mais, si tous les détails sont exacts, il n'en est pas moins vrai qu'elle est d'un haut intérêt pour la science spiritualiste.

Quant aux conclusions morales que M. Henri Regnault tire de ses études, elles sont aussi graves que rassurantes. Il y a des gens auxquels l'idée de la réincarnation inspire une véritable horreur. Ce sont les personnes pressées de jouir d'une béatitude éternelle et d'un repos parfait après la dure épreuve terrestre et qui voudraient passer d'un bond de la terre à Sirius et de Sirius à Aldébaran. A ces affamés de paradis faciles, il faut rappeler que les occultistes de marque comme les grands philosophes, qui ont affirmé les vies progressives, ont cru aussi que l'âme parvenue à sa perfection cesse de se réincarner pour vivre d'une vie cosmique transcendante. Mais il y faut le temps ; le nombre des étapes dépend de nous. En attendant, les vies successives sont l'école nécessaire pour l'extension de la sensibilité, le développement de l'intelligence et l'exercice de la volonté. D'autre part, il saute aux yeux que cette théorie est la seule qui donne une explication plausible de la survie en la reliant à la loi

des métamorphoses et au rythme de l'univers par l'évolution parallèle des êtres et des mondes. Par là elle s'avère comme la plus forte colonne de l'immortalité de l'âme, puisqu'elle en formule la loi organique. Celui qui parviendrait à la renverser ferait réellement tomber le ciel sur la terre. Ses bienfaits sociaux ne sont pas moindres puisqu'elle explique l'inégalité des conditions humaines par la loi du Karma *et règle les circonstances de chaque vie selon le degré d'avancement de l'âme. Inspiration de la résignation comme de l'espérance, elle enseigne à tous l'acceptation de la souffrance pour le progrès. Elle élargit le sentiment de la solidarité à l'en-deça comme à l'au-delà de la vie. Elle appelle les individus à la charité rédemptrice et les nations à une fraternité compréhensive. En plaçant le divin au-dessus de l'humain, elle pose au zénith du kosmos la clef de voûte de tous les problèmes.*

M. Henri Regnault a voué le meilleur de sa vie à la propagande de ces idées dans la classe moyenne, où la foi en l'autre vie se perd de plus en plus. Il ose même prêcher ces pensées de solidarité dans les cercles de la classe ouvrière qui prend ses mots d'ordre dans la troisième internationale et où règne le fanatisme des haines farouches. On ne peut que le féliciter d'un si beau courage. C'est un heureux signe des temps. Il démontre le renouveau grandissant de ces vérités sans lesquelles notre vie terrestre ne serait qu'un

piège affreux, une sombre préface du néant. On le verra de plus en plus, le concept organique de l'Ame, de sa vie antérieure et future, est une question essentielle non seulement pour l'homme, mais encore pour l'avenir social de l'humanité.

EDOUARD SCHURÉ.

AVANT-PROPOS

Lorsque j'ai publié en mai 1920 mon ouvrage *Seul le Spiritisme peut rénover le monde* (1), je savais fort bien ne pas avoir fait la démonstration complète de la thèse soutenue. J'avais désiré simplement montrer à mes lecteurs les bienfaits de notre science, j'avais tenu à ébaucher les conséquences sociales qu'on peut en dégager, j'avais voulu lancer l'idée du spiritisme régénérateur.

Depuis cette époque déjà lointaine, la situation mondiale ne s'est pas éclaircie ; les luttes quotidiennes des humains sont toujours aussi ardentes, aussi âpres, aussi difficiles. Ceux qui ne veulent pas participer à la soif des jouissances de la masse, ceux qui refusent de danser sur le volcan, ceux qui réfléchissent et qui pensent, constatent avec angoisse à quelles difficultés quasi insurmontables se heurtent les gouvernements de l'ancien et du nouveau continent. De nombreux auteurs recherchent la solution, préconisent des remèdes ; seuls, peut-être, les spirites qui s'occupent de sociologie sont parvenus à opposer quelque chose de stable au flot envahissant du matérialisme, cause initiale de tous les maux de l'humanité du xx^{e} siècle.

En regardant les combats d'idées qui se livrent depuis quelques années, on constate à quel point l'égoïsme et la haine forment la base des principes défendus ; les uns voulant le mieux être des déshérités du sort, prêchent pour l'atteindre la lutte des classes ; les autres, en vue de garder à leurs commettants des situations privilégiées, manifestent le désir d'un retour en arrière par la restauration du règne de l'autocratie ; d'autres encore, n'ayant pas compris que tous les hommes sans exception sont

(1) Henri Regnault, *Seul le Spiritisme peut rénover le monde* (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

des frères, ne se contentent pas de prêcher la haine des étrangers, ils veulent encore faire détester par leurs partisans ceux de leurs nationaux qui ne pensent pas comme eux.

A tous ceux-là, à tous ceux qui, comme idéal suprême, rêvent seulement de batailles et de combats, — moraux, sociaux ou même, hélas, militaires, — à tous ceux qui n'ont tiré aucune leçon des horreurs tragiques de la Grande Guerre mondiale, à tous ceux-là, notre science apporte des moyens de pacification et de bonheur.

J'avais esquissé cette œuvre grandiose du spiritisme en écrivant, sans le démontrer complètement, qu'il est capable de rénover le monde. Dans mes autres ouvrages, j'ai tenté d'établir la réalité absolue de notre science. De violentes campagnes de presse sont menées contre nous ; par leur persistance, leur généralité et leur intensité, elles prouvent à quel point notre thèse est exacte. Un Don Quichotte pouvait se battre contre des moulins à vent, mais assisterait-on à cette alliance immorale et occulte entre le matérialisme et certains représentants des religions en vue d'essayer d'annihiler le spiritisme si celui-ci était une chose inexistante ? Evidemment non. Une entente tacite et unanime a été réalisée entre quelques ministres de diverses religions et les écoles matérialistes en vue de livrer assaut au spiritisme ; cela, cependant n'empêche pas notre science de croître d'une façon étonnante. N'est-ce pas une des choses les plus étranges de notre siècle ?

Je dénomme spiritualistes les adeptes des religions, des philosophies et des différentes écoles qui croient fermement à la réalité d'un être supérieur, à l'existence d'un principe pensant emprisonné dans le corps physique et à la survie de ce principe pensant après le trépas. Parmi eux, certains ont compris que le seul moyen de lutter contre le matérialisme est d'arriver à une entente de tous les spiritualistes du monde. De très sérieux efforts ont déjà été réalisés sur différents points du

globe et si cette idée d'alliance spiritualiste universelle paraît à certains être une utopie ou semble à d'autres être prématurée, il n'en est pas moins vrai que ce rêve est dans l'air et que dans un temps plus ou moins éloigné, l'on parviendra à le réaliser complètement.

En ce qui me concerne, tout en étant un spirite militant, ayant éprouvé moi-même les bienfaits merveilleux de notre science, je suis un ardent défenseur de la nécessité de grouper tous les spiritualistes en une force invincible. Les nombreux efforts que j'ai accomplis pour essayer d'atteindre ce but, les multiples démarches faites m'ont prouvé la possibilité de cette alliance, mais ils m'ont également démontré que, à notre époque, la réussite d'une telle croisade est fort difficile. Ceux qui accepteront de militer en faveur de cette noble idée seront des novateurs semant pour l'avenir des fruits que leurs petits-enfants recueilleront à moins qu'ils ne puissent les récolter eux-mêmes au cours de leurs existences à venir.

Ceux qui réfléchissent, ceux qui veulent étudier eux-mêmes les faits et les documents, sans se fier aux fausses déclarations d'auteurs intéressés ou de journalistes incompétents, ceux-là viennent grossir les rangs toujours plus serrés des bataillons de paix, de solidarité sociale et de salut public formés par nos adeptes.

Au point de vue sociologique, la loi de réincarnation est l'une des plus importantes. Comme l'a écrit si justement Allan Kardec, nous devons naître, renaître pour progresser sans cesse. La connaissance de cette obligation permettra aux hommes d'anéantir en eux l'égoïsme, la haine, l'envie et l'orgueil ; elle aidera ceux qui souffrent à comprendre les raisons des inégalités d'ici-bas ; elle leur donnera, en même temps que la résignation ACTIVE (1), le moyen de lutter et de triompher de toutes les épreuves.

(1) Pour détails sur la résignation ACTIVE, voir p. 175 et suivantes.

Ainsi se vérifiera cette parole de mon maître Gabriel Delanne : « Le spiritisme est la révolution la plus profonde, la plus génératrice dont l'humanité ait été le théâtre ».

Cette révolution-là sera pacifique, ce sera l'évolution normale de toutes les choses de la nature. Pour la comprendre, pour avancer son règne — qui sera celui du bonheur maximum connu sur terre par tous les hommes — j'ai cru nécessaire d'étudier brièvement la théorie des vies successives. Ainsi, mes lecteurs sauront ce qu'est exactement la loi des renaissances ; ils connaîtront quelles réponses il convient de faire aux objections qui lui sont opposées.

Je me suis attaché surtout à démontrer les conséquences morales et sociales de la réincarnation. J'espère avoir fait comprendre comment, parmi toutes les sciences, parmi toutes les philosophies, parmi toutes les doctrines, le spiritisme est seul capable de régénérer le monde.

Afin de permettre aux chercheurs de se livrer aux expériences de régression de mémoire et de précognition, il m'a semblé utile de consacrer un chapitre spécial aux méthodes employées par ceux qui ont abordé l'étude expérimentale de cette importante partie du domaine psychique.

Après m'avoir lu attentivement, tous mes lecteurs auront la possibilité de trouver ici-bas le bonheur. Je me déclare parfaitement heureux, depuis que j'ai compris les buts réels de notre passage sur la terre et que je mets tout en œuvre pour propager chez mes frères en humanité les idées d'une solidarité réelle et bien comprise. Cette méthode ne m'a pas seulement réussi à moi-même ; elle a déjà été suivie avec succès par de nombreuses personnes. Puisse le nombre des heureux s'accroître encore sur notre planète ; c'est mon vœu le plus sincère et le plus cher.

CHAPITRE PREMIER

Le principe des vies successives

L'Etre suprême a créé des êtres en leur donnant un libre arbitre qui, pour être relatif, existe néanmoins. Tous, sans aucune exception, atteindront le but final de leur création, mais, suivant leurs actions, ils mettront plus ou moins de temps à parvenir à cette fin. Cela nécessite une évolution ; parmi les moyens mis par Dieu à leur disposition pour permettre à toutes ses créatures d'accomplir cette évolution, figurent justement les incarnations, ou, si l'on préfère un autre terme, les existences.

L'homme — le spiritisme l'enseigne et le prouve — est composé de trois éléments qui sont le corps (ou corps physique), le périsprit (ou corps psychique) et l'esprit (ou âme). Le corps physique est périssable; il se décompose, lorsque, par la mort, il est séparé de ses deux autres éléments.

Le corps physique est composé de plusieurs parties (cellules, organes actifs, organes passifs); il en est de même du corps psychique, comme l'ont démontré les études expérimentales de psycho-physiologie (1) entreprises par le colonel de Rochas, M. Hector Durville et reprises depuis par de nombreux chercheurs, au nombre desquels je dois citer M. Charles Lancelin.

(1) Consulter à ce sujet le remarquable ouvrage de M. Charles Lancelin : *Comment on meurt, comment on naît*. Henri Durville, imprimeur-éditeur, 23, rue Saint-Merri.

Le corps psychique et l'esprit ont sans doute déjà subi de nombreuses existences avant d'en arriver à l'état humain ; ils sont *probablement* passés par le règne minéral, par le règne végétal, par le règne animal. L'enseignement donné par certains esprits supérieurs à ce sujet paraît absolument logique. En effet, le microscope décèle que tout être vivant est constitué par un amas plus ou moins compliqué de cellules; or, bien que cela semble paradoxal, toutes ces cellules vivent pour leur propre compte, croissent, se multiplient et meurent, semblables en cela à l'être qu'elles constituent par leur mouvement. La cellule est formée par le protoplasme « substance mobile, contractile, irritable, qui entraîne dans ses mouvements une autre masse albuminoïde très complexe : le noyau. Le tout est enveloppé d'un petit sac, la membrane. » Chez les animaux (y compris l'homme), cette membrane est flexible et mince, elle est, au contraire, rigide et épaisse chez les végétaux; cela permet de comprendre que, tout en ayant la vie, les végétaux soient privés de la faculté de se mouvoir ; l'épaisseur et la rigidité de la membrane empêchent, en effet, les mouvements du protoplasme de se faire sentir à l'extérieur.

En ce qui concerne l'emprisonnement successif du périsprit et de l'esprit dans les minéraux, les végétaux, les animaux, il n'y a, à ma connaissance, aucune certitude scientifique, mais il est cependant logique d'admettre que cette incarcération a existé antérieurement aux vies humaines.

M. Westermann, secrétaire adjoint de la *Société*

d'études psychiques de Nancy, a longuement étudié la question de la vie de la matière.

« Réservant pour le moment, a-t-il écrit (1), le règne minéral, ne voyons-nous pas déjà, dans le monde des plantes, poindre des indices de forces intelligences extérieures à l'individu? N'avez-vous jamais été surpris de la richesse d'imagination que déploient les plantes pour assurer la diffusion de leurs graines? C'est la plante qui semble inventer l'aéroplane et l'hélicoptère, pour confier au vent sa semence. La balsamine invente la balistique, et le charbon les transports en commun et gratuits, confiant aux bêtes et aux gens l'espoir de sa progéniture. Et le joli roman du chevalier Nénuphar, qui dépasse de loin tous les grands amoureux de l'Histoire? La belle princesse, la fleur féminine, flotte sur l'étang dans toute la grâce de sa beauté épanouie, attendant les noces qui ne peuvent se faire que dans l'air. L'amoureux, au fond de l'étang, allonge éperdument sa tige, trop courte hélas! l'eau est trop haute, et il ne peut atteindre la bien-aimée qui l'attend. Alors, par un véritable suicide, pour ce baiser qui sera unique, il brise sa tige et s'envole vers la surface, vers l'amour et vers la mort !

« Et le témoignage de l'insecte, le spectacle étonnant du peuple des fourmis qui bâtissent, qui ont du bétail, font la guerre, des armistices et des traités de paix, les fourmis qui, seules de tous les animaux, enterrent leurs morts, comme les hommes!

« Et l'exemple encore plus étonnant du sitaris, étudié par Fabre, cité par M. Bergson.

(1) Bulletin de la S. E. P. de Nancy, mai-juin 1925, p. 66.

« Le sitaris dépose ses œufs à l'entrée des galeries souterraines que creuse une espèce d'abeille, l'antophore. La larve du sitaris, après une longue attente, guette l'antophore mâle au sortir de la galerie, se cramponne à elle, y reste attachée jusqu'au vol nuptial; là, elle saisit l'occasion de passer du mâle à la femelle et attend tranquillement que celle-ci ponde ses œufs. Elle saute alors sur l'œuf, qui va lui servir de support dans le miel, dévore l'œuf en quelques jours, et, installée sur la coquille, subit sa première métamorphose.

« Organisée maintenant pour flotter sur le miel, elle devient nymphe, puis insecte parfait. Tout se passe comme si la larve du sitaris, dès son éclosion, savait que l'antophore mâle sortira de la galerie d'abord, que le vol nuptial lui fournira le moyen de se transporter sur la femelle, que celle-ci la conduira dans un magasin de miel capable de l'alimenter quand elle sera transformée, que jusqu'à cette transformation elle aura dévoré peu à peu l'œuf de l'antophore, de manière à se nourrir, à se soutenir à la surface du miel, et aussi à supprimer le rival que serait sorti de l'œuf. Et tout se passe également comme si le sitaris lui-même savait que sa larve saura toutes ces choses.

« Où peut être, dans tout cela, le rôle de l'atavisme et des réactions physico-chimiques seules? Ne voyons-nous pas poindre déjà, au contraire, l'influence d'un plan directeur, d'une force intelligente supérieure, d'un « dynamo-psychisme organisateur » présidant à l'évolution des formes? »

Si la certitude scientifique manque en ce qui concerne l'emprisonnement du périsprit et de l'es-

prit dans les minéraux, les végétaux, les animaux, antérieurement aux vies humaines, il n'en est pas de même pour les incarnations successives dans les corps humains; cela est aujourd'hui prouvé, une seule existence terrestre n'est pas suffisante à l'esprit (accompagné du corps psychique) pour accomplir l'évolution lui permettant d'arriver au but suprême de sa création. J'énoncerai donc ainsi le *principe* de la réincarnation :

Pour accomplir la tâche qui lui est assignée par Dieu, l'esprit doit subir plusieurs existences; leur nombre sera toujours en raison inverse de ses progrès dans le bien et la perfection.

Donc, plus un être évoluera lentement, plus il lui faudra d'existences pour atteindre le but définitif. Mais, en tous cas, si considérable que soit le nombre d'existences rendues obligatoires par la conduite de certains êtres, la fin suprême est la même pour tous et elle sera forcément atteinte.

Telle est la loi de stricte justice prouvant la réelle et infinie bonté de Dieu, ses créatures étant seules responsables de leurs actions.

L'évolution continue sans cesse à travers les existences successives, alternativement vécues sur différentes planètes et dans l'au-delà. Donc, pour prendre comme exemple le genre humain terrestre, lorsque par la mort, l'esprit d'un homme sera désincarné et rendu à l'état spirituel, il devra pour évoluer davantage et progresser encore, subir à nouveau l'emprisonnement de la matière. Ainsi sera amenée la lutte que nous connaissons tous ici-bas entre les plaisirs matériels et les désirs élevés propres à l'esprit.

Bien que cela soit un peu en dehors du sujet, une remarque s'impose. Contrairement à de nombreuses religions, le spiritisme n'exige jamais que ses adeptes vivent en faisant, pour ainsi dire, abstraction presque totale de leur corps ; agir ainsi serait une faute. Comme l'a très justement écrit M. Félix Rémo, dans le *Pèlerinage des Existences* (1), « Dieu n'aurait pas créé toutes ces admirables choses qui sont sur la terre s'il n'avait pas permis que nous en profitions. Ne nous a-t-il pas donné les arts qui sont un avant-goût des cieux, la poésie, ce langage divin et ces deux griseries : la suavité des parfums exquis et la musique, cette insaisissable enchanteresse.

« Beaucoup d'attirances sont des pièges, des instruments de séduction pour nous tenter, mais d'autres, au contraire, ne sont qu'un pâle reflet des beautés d'outre-tombe et Dieu les a semées sur la terre pour nous élever l'âme. Cela ne veut pas dire que nous ne devions pas sacrifier aux exigences de la chair et refuser à nos organes l'accomplissement des fonctions pour lesquelles ils ont été créés, mais c'est précisément la juste balance entre la nécessité et l'abus qu'il ne faut pas faire dévier des besoins que la nature nous a imposés, en en abusant ou en nous y soustrayant. Nous avons des devoirs d'homme à remplir, nous sommes venus pour cela sur la terre et nous ne devons vivre ni comme une brute, ni comme un anachorète. »

L'on n'a cependant pas le droit de céder à ses passions et il n'est pas permis d'abuser des plaisirs

(1) Félix Remo, *Le Pèlerinage des Existences*, chez Leymarie P., éditeur, p. 28.

d'ici-bas. La voix de la conscience se fait entendre chez tous et ceux qui l'étouffent afin de donner la préférence à leurs vices devront par la suite — et d'une façon souvent très rigoureuse — expier le plaisir pris à goûter les joies matérielles.

On nous a dit quelquefois :

— Il est plus commode d'être spirite que d'avoir une religion. Ainsi vous n'avez pas à observer le vendredi, vous n'allez pas à la messe, vous pouvez travailler le dimanche ; de plus, vous niez l'enfer. Vous êtes des gens très pratiques, car tout cela vous permet en somme de faire ce que vous voulez. »

Ceux qui parlent ainsi sont très mal renseignés.

Suivre l'enseignement spirite lorsqu'on le comprend dans son sens sublime et vrai, c'est bien moins facile que d'avoir une religion. Certes, le spiritisme exclut les pratiques mesquines qui pouvaient autrefois être nécessaires pour frapper l'imagination des masses, mais qui n'ont plus actuellement les mêmes raisons d'exister.

La conscience est un juge sévère; ils savent parfaitement devoir payer plus tard la plus minime mauvaise action; ils savent aussi que la plus infime bonne action sera comptée.

Les spirites ne possèdent pas pour les absoudre le pratique sacrement de confession ; ils dépendent uniquement d'eux-mêmes : ils connaissent l'existence de la stricte justice et ils savent que, de l'autre côté, la dette morale sera intégralement payée.

J'estime, pour ma part, qu'un pareil enseignement est bien plus qu'une religion, car plus rigoureux et plus strict, il ne saurait s'accommoder d'aucun atermoiement ni d'aucune concession.

Somme toute, le plus ou moins d'élévation de chaque être vient uniquement de son propre mérite; elle a été acquise par les divers genres d'existences qu'il a eues ; il y a donc, malgré les apparences, une application de la loi de justice dans les différences qui séparent les hommes dès leur naissance.

Evidemment, tout à fait à l'origine de leurs vies, les êtres, en conservant en puissance leur libre arbitre relatif, sont dirigés et ils ont d'abord quelques existences inconscientes, qui semblent nécessaires à leur évolution matérielle. Mais, peu à peu, la conscience s'éveille et le degré de responsabilité prend de l'importance jusqu'à devenir total lorsque l'évolution s'accentue. Ainsi, petit à petit, au fur et à mesure qu'il accumule les existences, l'esprit se crée une individualité qui est permanente ; il la garde constamment en la perfectionnant, quels que soient les corps différents qu'il anime momentanément pour les abandonner ensuite.

Ces corps peuvent être tantôt celui d'un homme, tantôt celui d'une femme, car les changements de sexe existent au cours des différentes incarnations terrestres. Cela, au premier abord, peut sembler étonnant, mais ne constate-t-on pas, en aviculture, la transformation du sexe chez les volailles? Le docteur Crew, de l'Université d'Edimbourg, a publié sur ce sujet une très intéressante étude que je reproduis d'après l'U. N. M. R., organe officiel de l'*Union Nationale des Mutilés et Réformés* (1) :

« Il n'est pas rare de voir les vieilles femelles des oiseaux sauvages ou domestiques, acquérir plus ou moins complètement les « caractères sexuels secondaires » des mâles ; mais, jusqu'ici, aucune étude approfondie d'un grand nombre de ces cas n'a pu être encore faite.

(1) L'U. N. M. R., 11, rue Molière, septembre 1925, p. 2.

« Toutefois, grâce à l'intérêt et à l'aide apportés par les éleveurs ruraux, plus de cinquante volailles présentant des anomalies dans leurs caractères sexuels ont pu être réunies. On a pu grouper aisément ces oiseaux en certaines classes définies d'après la nature et le degré d'intensité des caractères anormaux qu'ils présentaient.

« La classe de beaucoup la plus importante comprenait les poules âgées de deux ou trois années, appartenant à des familles de bonnes pondeuses, qui avaient cessé de pondre et dont la crête et les barbillons s'étaient développés et étaient devenus égaux à ceux des coqs de la même race. Leur plumage restait absolument semblable à celui des autres poules, mais chez certaines, des ergots de petites dimensions avaient poussé. Leur attitude sexuelle était complètement indifférente. Ces volailles furent soumises à une observation attentive pendant plus de deux ans.

« A mesure que le temps s'écoulait, on remarquait que plusieurs de ces oiseaux, subissant une mue irrégulière, ressemblaient de plus en plus à des coqs par leur plumage et leur maintien.

« Par exemple, un de ces volatiles, de pure race *Orpington Fauve* âgée à cette époque de trois ans et demi, cessa de pondre après l'été, et commença avec quelque effort à chanter comme un coq. Son plumage était entièrement celui d'une poule, mais sa crête était devenue semblable à celle d'un jeune coq. Les poules ne l'attiraient pas et elle ne se bat-

tait pas avec les coqs; elle semblait plutôt rechercher la solitude.

« Plus tard on remarqua que la crête et les barbillons augmentaient sensiblement de taille, les yeux s'enfonçaient au milieu de la chair congestionnée d'un rouge ardent ; les éperons s'allongeaient de 2 millimètres par mois. Cet oiseau traversa une mue irrégulière et prolongée pendant laquelle son plumage devint de plus en plus semblable à celui du coq pendant que ses pattes présentaient la teinte rougeâtre qui caractérise le mâle de cette race.

« Son chant était changé, il était devenu éclatant, provocant. Il cherchait querelle à tous les coqs, et, attiré, par les poules qui s'accroupissaient à son approche, il essayait d'accomplir l'acte sexuel. En réalité, bien qu'il l'accomplit mal, c'était un coq, mais un coq malade, car il souffrait d'une grave diarrhée chronique et, en palpant la paroi abdominale, on pouvait sentir les nodules d'une tumeur naissante.

« On le soigna attentivement tout l'hiver, car à cette époque, on reconnut clairement son importance. Au printemps, l'oiseau fut placé avec une poule vierge de la même race que lui, qui avait été gardée à part pendant plusieurs mois et dont les œufs stériles avaient été régulièrement couvés. Il accomplit fréquemment l'acte sexuel, mais pendant plus de trois mois tous les œufs pondus restèrent stériles.

« A la fin apparurent des signes de fertilité et deux poussins naquirent. Mais en dépit de tous les soins, le « père » de ces poulets mourut.

« L'autopsie du cadavre révéla une tuberculose abdominale étendue affectant tous les organes. Le foie était criblé de trous énormes. A la place de l'ovaire se trouvait une masse solide de tumeur incorporée dans la partie antérieure du dos présentant l'apparence d'un testicule, environ moitié moins grand que celui d'un coq fonctionnant activement. A la place de la « gonade » droite, il y en avait un autre. A gauche était un oviducte de proportions exiguës pendant que des deux côtés on pouvait clairement distinguer un vaisseau sanguin. Histologiquement, les organes semblables à des testicules étaient composés de tissu spermatique et la masse de tumeur se trouvant à la place de l'ovaire semblait bien être les restes d'un ovaire maintenant presque complètement disparu.

« L'oiseau ci-dessus décrit, avait été jusqu'à l'âge de trois ans et demi une poule ne présentant aucune particularité, elle avait pondu une assez grande quantité d'œufs et élevé plusieurs de ses poulets. Elle commença, ensuite, à montrer des symptômes de tuberculose abdominale. Son ovaire subit une atrophie progressive et elle fut enfin atteinte d'ovariotomie pathologique qui diffère de l'ovariotomie chirurgicale en ce qu'étant un processus graduel, elle permet l'invasion continue de nouveaux canaux sexuels ainsi que la différenciation de ceux-ci en tissu germinal actif.

« Mais dans les nouvelles conditions alors existantes et qui résultaient de l'atrophie du tissu actif de l'ovaire, cette différenciation se développa sous la forme de tissu spermatique et non du tissu de l'ovaire, et ainsi, l'individu se trouva finalement

muni de l'organisation sexuelle du mâle. C'est par cette hypothèse qu'on expliqua le cas qui semble avec raison être l'exemple le plus caractéristique de transformation sexuelle observé jusqu'ici chez les vertébrés.

« Résumé. — On a étudié huit cas qui forment une série illustrant le processus par lequel la femelle des oiseaux domestiques subit une transformation de sexe et arrive à posséder l'organisation sexuelle du mâle.

« Une volaille de cette série qui avait accompli pendant trois ans ses fonctions de femelle est devenue ultérieurement le père de jeunes poulets. Il semble que c'est la présence des cocytes en voie de croissance qui empêche la femelle d'acquérir les caractères du mâle et que, si cette influence physiologique disparaît par suite de la maladie, le milieu interne peut devenir tel qu'il favorise la différenciation en tissu spermatique des canaux sexuels qui envahissent périodiquement la glande sexuelle.

« On peut dire qu'on trouvera du tissu spermatique sous une forme quelconque chez toutes les poules dont les cocytes ont cessé de croître. » (1)

(1) J'ai pu correspondre avec le Docteur Crew qui m'a envoyé des documents prouvant à quel point ses observations sont exactes.

CHAPITRE II

Exposé historique

Par un bref historique je vais montrer que très nombreux sont ceux qui, avant moi, ont cru à la théorie de la réincarnation. Les hommes du vingtième siècle ne doivent donc pas hésiter à ajouter foi, eux aussi, à une thèse, qui, d'ailleurs, est fort séduisante. Certes, au premier abord, elle paraît bien étrange ; moi-même, il y a quelques années, je la jugeais inadmissible et je refusais même d'en discuter la possibilité.

Pour cet exposé historique, j'ai, en grande partie, emprunté librement au volume *les Vies successives* dans la première partie duquel le colonel de Rochas a consigné sa documentation sur ce point (1).

Déjà, dans les Védas, livres sacrés des Hindous, on trouve la croyance aux renaissances successives, qui forme la base du brahmanisme, du boudhisme, du druidisme, du christianisme.

Les Chaldéens, les Hébreux, les philosophes grecs, les Gaulois, Jésus-Christ, admettent que seule la réincarnation est le principe de l'évolution nécessaire.

Malgré leur isolement, les uns des autres, l'Inde, le Thibet, le Mongol, la Chine, le Japon, l'Egypte, acceptaient comme une vérité, la nécessité de vivre

(1) Colonel de Rochas : *Les Vies successives*, édition Chacornac, 11, quai Saint-Michel, pp. 7 à 33.

plusieurs fois afin d'atteindre par les existences continues le but suprême de la création.

De nombreux auteurs ont fait, dans leurs divers ouvrages, allusion à la théorie des vies successives. D'après M. Irving S. Cooper, dans tout l'Orient six cent cinquante millions de personnes environ croient à la réincarnation.

Les citations suivantes viennent appuyer mes affirmations.

« Apprendre, c'est se ressouvenir » disait Platon, qui par ailleurs, a écrit :

« Il faut croire les législateurs et les traditions antiques, et particulièrement sur l'âme, lorsqu'ils nous disent qu'elle est totalement distincte du corps et que c'est elle qui est le moi ; que notre corps n'est qu'une espèce de fantôme qui nous suit ; que le *Moi* de l'homme est véritablement immortel ; que c'est ce que nous appelons âme et qu'elle rendra compte aux Dieux, comme l'enseigne la loi du pays ; ce qui est également consolant pour le juste et terrible pour le méchant.

« Nous ne croirons donc pas que cette masse de chair que nous enterrons soit l'homme, puisque nous savons que ce fils, que ce frère, etc... est réellement parti pour un autre pays, après avoir terminé ce qu'il avait à faire dans celui-ci. Cela est certain quoique la preuve exige de longs discours ; et il faut croire ces choses sur la foi des législateurs et des traditions antiques à moins qu'on ait perdu l'esprit ».

« Personne ne meurt, a écrit Apollonius de Thyane, si ce n'est en apparence, de même que

personne ne naît si ce n'est en apparence. En effet, le passage de l'essence à la substance, voilà ce qu'on appelle naître, et ce qu'on appelle mourir, c'est au contraire le passage de la substance à l'essence ».

Hiéroclès a écrit :

« L'homme doit connaître la source des malheurs qu'il éprouve nécessairement, et loin d'en accuser la Providence qui dispense les biens et les maux selon son mérite et ses actions antérieures, ne s'en prendre qu'à lui-même s'il souffre par une suite inévitable de ses fausses passées. Car Pythagore admettait plusieurs existences successives et soutenait que le présent qui nous frappe et l'avenir qui nous menace ne sont que l'expression du passé, qui a été notre ouvrage dans des temps antérieurs ».

Dans son *Traité des Mystères égyptiens*, Jamblique s'exprime ainsi :

« La justice de Dieu n'est point la justice des hommes. L'homme définit la justice sur des rapports tirés de sa vie actuelle et de son état présent. Dieu la définit relativement à nos vies successives et à l'universalité de nos vies. Ainsi les peines qui nous affligent sont souvent les châtiments d'un péché dont l'âme s'était rendue coupable dans une vie antérieure. »

En ce qui concerne les Pères de l'Eglise, M. Léon Denis a écrit, dans le *Psychisme de l'Etre et de la Destinée* : « Les premiers Pères de l'Eglise, et entre tous, Origène et saint Clément d'Alexandrie, se prononcent en faveur de la transmigration des

âmes. Saint Jérôme et Ruffinius (Lettre à Anatase) affirment qu'elle était enseignée comme une vérité traditionnelle à un certain nombre d'initiés. Dans son œuvre capitale : *Des principes* (livre premier) Origène passe en revue les nombreux arguments qui montrent dans la préexistence et la survivance des âmes en d'autres corps, le correctif nécessaire à l'inégalité des conditions humaines. Il se demande quel est le total des étapes parcourues par son âme dans ses pérégrinations à travers l'infini, quels sont les progrès accomplis à chacune de ses stations, les circonstances de cet immense voyage et la nature particulière de ses résidences. Saint Grégoire de Nysse dit « qu'il y a nécessité de nature pour l'âme immortelle d'être guérie et purifiée et que, si elle ne l'a pas été par sa vie terrestre, la guérison s'opère par les vies futures et subséquentes. »

« Toutefois cette haute doctrine ne pouvait se concilier avec certains dogmes et articles de foi, armes puissantes pour l'Eglise, tels que la prédestination, les peines éternelles et le jugement dernier. Avec elle, le catholicisme eût dû faire une plus large place à la liberté de l'esprit humain, appelé dans ses vies successives à s'élever par ses propres efforts et non pas seulement par une grâce d'en haut.

Aussi ce fut un acte gros de conséquences funestes que la condamnation des vues d'Origène et des théories gnostiques par le Concile de Constantinople de 553. Elle entraîna le discrédit et le rejet du principe des réincarnations. On vit s'édifier alors à la place d'une conception simple et claire de la destinée compréhensible aux plus humbles intelligences, conciliant la justice divine avec l'inégalité

des conditions et des souffrances humaines, tout un ensemble de dogmes qui firent l'obscurité sur le problème de la vie, révoltèrent la raison et finalement éloignèrent l'homme de Dieu ».

« Nous mourrons plus d'une fois, a dit Cyrano de Bergerac, et comme nous ne sommes que des parties de cet univers, nous changeons de forme pour reprendre vie ailleurs, ce qui n'est point un mal, puisque c'est un chemin pour perfectionner son être et ariver ainsi à un nombre infini de connaissances ».

« La mort, a écrit Leibnitz, n'est comme la naissance, qu'une transformation. La vie de chaque créature n'est qu'une suite d'états, tous liés entre eux comme une chaîne dans laquelle l'existence présente est un anneau, mais néanmoins lié à toute la chaîne ».

Benjamin Franklin avait composé pour sa tombe l'épitaphe suivante : « Ici repose, livré aux vers, le corps de l'imprimeur Benjamin Franklin, comme la couverture d'un vieux livre dont les feuillets sont arrachés, et le titre et la dorure effacés; mais, à part cela, l'ouvrage ne sera pas perdu, car il reparaîtra dans une nouvelle et meilleure édition, revue et corrigée par l'auteur ».

« En y songeant, dit Proudhon, je me demande si je ne traîne pas la chaîne de quelque grand coupable condamné dans une existence antérieure ».

Saint Simon, dans le *Nouveau Christianisme*, se

pose cette question : « Pourquoi ne reviendrais-je pas sur la terre toutes les fois que je suis en position d'acquérir de nouvelles connaissances ? »

Le philosophe Jean Reynaud a écrit :

« Quand on songe aux magnifiques clartés que la connaissance de nos existences antérieures répandrait à la fois sur l'ordre du ciel, quel frappant symptôme notre défaut de mémoire ne nous donne-t-il pas de l'imperfection de notre constitution psychologique d'aujourd'hui. Nous ne voyons pas d'où nous sommes partis, de même que nous ne voyons pas où nous sommes conduits ; seulement nous savons que nous venons d'en bas et que nous allons en haut, et il n'en faut pas davantage pour nous intéresser à nous-mêmes et nous apprendre quelle substance nous sommes.

« Mais qui oserait assurer que notre être ne renferme pas dans ses profondeurs de quoi illuminer un jour tous les espaces successivement traversés par nous depuis notre première heure ? Ne savons-nous point, par l'expérience même de cette vie, que des souvenirs qui nous semblaient absolument éteints se ravivent parfois et nous rendent tout à coup un passé que nous avions cru à jamais dans les abîmes de l'oubli ? »

« Il ne nous est pas donné, a écrit Rauch, de connaître que notre passage sur cette terre n'est qu'un chapitre d'une histoire dont nous ignorons les événements antérieurs, et qui se perpétuera dans des conditions qui nous sont également cachées mais qu'il dépend de nous de rendre toujours meilleu-

res. Ainsi se trouve posé le principe de la préexistence. La préexistence et la survie sont les deux termes dont se compose notre immortalité; placées, l'une en avant, l'autre à la suite de notre très courte existence terrestre, elles sont exactement le prolongement l'une de l'autre et toutes les hypothèses qu'on peut faire logiquement sur les événements de la survie trouvent logiquement leur place dans la préexistence.

Alexandre Dumas père connaissait lui aussi la théorie des vies successives. Dans ses mémoires, il a écrit : « Je ne sais ce que j'ai fait de bon, soit dans ce monde, soit dans les autres mondes où j'ai vécu avant de venir dans celui-ci, mais Dieu a pour moi des faveurs spéciales ».

George Sand s'est inspiré elle aussi des idées spirites. Dans son *Histoire de ma Vie*, elle parle plus particulièrement de la thèse réincarnationiste.

« Si nous ne devons pas aspirer, a-t-elle écrit, à la béatitude des purs esprits du pays des chimères, si nous devons entrevoir toujours au-delà de cette vie un travail, un devoir, des épreuves et une organisation limitée dans ses facultés vis-à-vis de l'infini, du moins il nous est permis par la raison et commandé par le cœur, de compter sur une suite d'existences progressives en raison de nos bons désirs... Nous pouvons regarder cette terre comme un lieu de passage et compter sur un réveil plus doux dans le berceau qui nous attend ailleurs. De mondes en mondes, nous pouvons, en nous dégageant de l'animalité qui combat ici-bas notre spiritualité

nous rendre propres à revêtir un corps plus pur, plus approprié aux besoins de l'âme, moins combattu et moins entravé par les infirmités de la vie humaine, telles que nous les subissons ici-bas ».

Parmi les romanciers qui se sont inspirés de la séduisante théorie de la réincarnation, il convient de citer Erckmann et Chatrian. En relisant *Madame Thérèse*, *Hugues le Loup*, *La Maison Forestière*, on se rend compte que la fabulation repose principalement sur des données spirites. Il est assez curieux de constater que ces auteurs célèbres n'ont pas hésité à indiquer que ceux qui se sont rendus coupables les uns vis-à-vis des autres, sont parfois amenés à expier leurs méfaits en se rencontrant à nouveau dans d'autres existences.

Shakespeare a écrit que « la vie est un conte de fées qu'on lit pour la seconde fois ».

Le célèbre Frédéric Nietzsche semble parfois admettre notre théorie. Cela surprendra sans doute beaucoup ceux qui, l'ayant étudié superficiellement, le considèrent au contraire comme un matérialiste. Il suffit pourtant de lire avec attention *Ainsi parlait Zarathoustra*, pour comprendre que l'auteur allemand ne réprouvait probablement pas la thèse réincarnationniste. Afin de n'être pas accusé de dénaturer sa pensée, je vais faire plusieurs citations :

« Vois, nous savons ce que tu enseignes : que toutes les choses reviennent éternellement et que nous revenons nous-mêmes avec elles, que nous

avons déjà été là une infinité de fois et que toutes choses ont été avec nous » (1)

« Vouliez- vous jamais qu'une même fois revienne deux fois? Avez-vous jamais dit : « Tu me plais bonheur ! moment ! clin d'œil ! » C'est *ainsi* que vous voudriez que *tout* revienne !

« Tout de nouveau, tout éternellement, tout enchaîné, amoureux, ô c'est ainsi que vous avez *aimé* le monde.

« Vous qui êtes éternels, vous l'aimez éternellement et toujours : et vous dites aussi à la douleur passe, mais reviens, *car toute joie veut l'éternité!* (2) *nité !* (2)

On le sait, dans l'édition du Mercure de France du célèbre ouvrage *Ainsi Parlait Zarathoustra*, l'éditeur a jugé nécessaire de publier des fragments empruntés aux œuvres posthumes de Frédéric Nietzsche. Ces fragments sont pris parmi diverses notes retrouvées dans les carnets du philosophe allemand, et ils sont très intéressants parce qu'ils montrent sa pensée réelle qu'il n'a peut-être pas eu le temps d'indiquer totalement dans ses ouvrages.

Les citations que je vais faire maintenant sont extraites de ces fragments :

« Le moment où j'ai conçu l'éternel Retour est immortel. Et, à cause de ce moment, je *supporte* l'éternel Retour (3). »

« Nous avons reçu le pouvoir d'interpréter la souffrance comme une bénédiction, le poison

(1) Frédéric Nietzsche, *Ainsi Parlait Zarathoutra*, édition du Mercure de France, 48e édition, 1924, page 321.
(2) Frédéric Nietzsche, ouvrage cité page 469.
(3) Frédéric Nietzsche, ouvrage cité page 492.

comme une nourriture. Nous ne devons pas vouloir une condition unique, mais nous devons vouloir, *devenir des êtres périodiques* pareils à l'existence (1). »

En écrivant : « Nous devons cesser d'être des hommes qui prient, pour devenir des hommes qui bénissent » (2), Frédéric Nietzsche ne prévoyait-il pas, sans le dire, l'époque où notre théorie sera universellement admise. Car pour devenir les hommes qui bénissent, c'est-à-dire ceux qui ont la possibilité d'être heureux sur la terre, il faut attendre que les idées de réincarnation soient suffisamment connues et que l'enseignement qui s'en dégage soit totalement accepté par les hommes.

Jean-Baptiste-André Godin, le célèbre fondateur du Familistère de Guise, était réincarnationniste. Dans son livre, *Solutions Sociales*, il rappelle comment, âgé de huit ans, fils d'un modeste serrurier de village, il réfléchissait déjà sur l'insuffisance et l'imperfection des méthodes d'enseignement appliquées en France. Dans le même ouvrage, il a écrit : « Les êtres ont chacun des mérites déjà acquis avant leur entrée dans la vie ».

Henri Amiel, moraliste suisse, est, sous le rapport de la réincarnation, absolument net.

« Quand je pense aux intuitions de toutes sortes que j'ai eues depuis mon adolescence, écrivait-il, il me semble que j'ai vécu bien des douzaines et presque des centaines de vies. Toute individualité caractérise ce monde idéalement en moi ou plutôt me

(1) Frédéric Nietzsche, ouvrage cité, page 494.
(2) Frédéric Nietzsche, ouvrage cité, page 499.

forme momentanément à son image. C'est ainsi que j'ai été mathématicien, musicien, moine, enfant, mère, etc... Dans ces états de sympathie universelle, j'ai même été animal et plante. »

« Ayons compassion des châtiés, a dit Auguste Vacquerie, le fondateur du *Rappel*.

« Hélas, que sommes-nous nous-mêmes? Qui suis-je, moi qui vous parle? Qui êtes-vous, vous qui m'écoutez? D'où venons-nous?

« Et est-il bien sûr que nous n'ayons rien fait avant d'être nés?

« La terre n'est point sans ressemblance avec une geôle. Qui sait si l'homme n'est pas un repris de justice divine? »

François Coppée croyait lui aussi aux existences antérieures ; les vers suivants en témoignent :

« S'il est vrai que ce monde est pour l'homme un exil
« Où, ployant sous le faix d'un labeur dur et vil,
« Il expie en pleurant sa vie antérieure ;
« S'il est vrai que, dans une existence meilleure,
« Parmi les astres d'or qui roulent dans l'azur,
« Il a vécu, formé d'un élément plus pur,
« Et qu'il garde un regret de sa splendeur première... »

« Il y a un demi-siècle, dit Victor Hugo, que j'écris ma pensée en prose et en vers ; histoire, philosophie, drame, roman, légende, satire, ode, chanson, etc.; j'ai tout tenté ; mais je sens que je n'ai pas dit la millième partie de ce qui est en moi. Quand je me coucherai dans la tombe, je ne dirai pas comme tant d'autres : j'ai fini ma journée. Non,

car ma journée recommencera le lendemain matin. La tombe n'est pas une impasse, c'est une avenue ; elle se ferme sur le crépuscule, elle se rouvre sur l'aurore. »

« La terre est un monde malheureux, a écrit Pezzani, avocat à la Cour Impériale de Lyon ; la matière y tient l'esprit enfermé dans une étroite prison et oppose un obstacle insurmontable au souvenir. Ce n'est que quand nos organes se seront épurés que nous pourrons avoir la mémoire de nos diverses transformations. Par le dogme de la préexistence tout se lie dans l'univers, tout se comprend ; sans lui, vous êtes réduit à dire que Dieu est injuste ou impuissant ; injuste s'il nous soumet à des peines pour une faute étrangère ; impuissant s'il ne peut pas réprimer le mal. Entre ces alternatives, peut-on hésiter? Le doute n'est-il pas déraisonnable? De ce que nous ignorons la raison qui nous fait être privés du souvenir, est-ce un motif suffisant pour rejeter une explication qui rend si bien compte de nos destinées, qui impose silence aux murmures, qui éclaire d'un jour si nouveau les mystères de la création et le plan général de l'univers?

Comme, en 1908, Tolstoï était interviewé, il répondit :

« De même que les rêves de notre vie terrestre constituent un état pendant lequel nous vivons d'impressions, de sentiments, de pensées appartenant à notre vie antérieure et faisons provision de forces pour le réveil, pour les jours à venir, toute

notre vie actuelle constitue un état pendant lequel nous vivons au moyen du Karma de la vie précédente, et faisons provision de force pour la vie future.

« De même que nous vivons de milliers de rêves pendant notre vie terrestre, celle-ci est l'une des milliers de vies dans lesquelles nous entrons en sortant de l'autre vie, plus réelle, plus authentique et à laquelle nous revenons après notre mort ».

Dans son cycle, les romans de la Rose, Gabriel d'Annunzio a lui aussi montré que la théorie de la réincarnation est assez séduisante pour retenir l'attention d'un littérateur tel que lui ; c'est ainsi que le journal intime de Marie Ferres, l'une des héroïnes de l'*Enfant de Volupté*, contient un passage où très nettement celle-ci a l'impression d'avoir déjà vécu : « J'avais dans les yeux, écrit-elle, une sorte d'éblouissement ; il me semblait que j'étais sous l'influence d'une fascination confuse ; il me semblait que ce paysage, cette lumière, cet incident, tout ce concours de circonstances étaient pour moi, non pas des choses nouvelles, mais des choses qui déjà *me seraient arrivées jadis, dans une autre existence*, et qui, maintenant, m'arriveraient pour la seconde fois... Cette impression ne peut se traduire. Il me semblait donc que cette heure, que ces instants déjà vécus n'étaient point indépendants de moi, mais qu'ils appartenaient à mon être et qu'ils avaient avec ma personne un lien si naturel, et si indissoluble que je n'aurais pas pu m'empêcher de les revivre précisément de cette façon et que c'était pour moi une nécessité de les revivre ainsi. Cette nécessité, j'en avais la sensation très claire. L'inertie de mon vouloir était absolue. C'était comme lorsqu'un fait de la vie reparaît

en songe avec des détails qui s'ajoutent à la vérité et qui diffèrent de la vérité. Je ne réussis pas à décrire même une faible partie de ce phénomène étrange.

« Entre mon âme et le paysage, il y avait une secrète correspondance, une affinité mystérieuse. Il me semblait que l'image du bois dans l'eau des étangs fût vraiment l'IMAGE RÊVÉE DE LA SCÈNE RÉELLE. »

Chez les insectes à métamorphose, a écrit Armand Sabatier, dans le passage d'une forme à l'autre, le corps primitif disparaît et un nouveau corps est produit, plus parfait, plus complet, d'une organisation plus perfectionnée et plus adapté à l'existence nouvelle et supérieure. J'ai dit qu'un nouveau corps succédait au corps primitif... Ce nouveau corps est un édifice qui n'est pas une simple modification du premier ; ce n'est pas un nouvel aménagement ; ce n'est pas le premier réparé et restauré. Le nouveau corps n'est pas même reconstruit avec les pierres du premier, car ces pierres, qui sont les cellules, sont elles-mêmes désorganisées et décomposées. La comparaison sera juste si nous disons que les pierres du premier édifice ont été non seulement broyées et réduites en poussière, mais qu'elles ont été décomposées chimiquement, et qu'avec les éléments de cette décomposition, ont été reconstituées des pierres nouvelles qui ont servi à la construction du nouvel édifice. N'y a-t-il pas lieu de penser qu'abandonnant le milieu terrestre et l'enveloppe corporelle qui ont été la condition et le siège de son premier développement, au moment de la mort, l'homme fait son entrée dans un milieu et dans une enveloppe plus favorables pour une phase supérieure de son évolution? Je ne vois pas de raison sérieuse pour croire le contraire ; et la mort de l'homme n'est plus alors ce mal physique infligé au péché comme le plus terrible des châtiments, mais l'acte le plus bienfaisant et le plus désirable pour ceux qui ont des raisons suffisantes de croire à une vie d'outre-tombe... Cette enveloppe d'une autre sorte et ce nouveau milieu destinés à donner à la personnalité humaine un nouvel épanouissement, peuvent, à leur tour, céder la place à de meilleurs. »

Qui ne connaît les deux vers où Lamartine crie sa foi en notre théorie?

« La vie est un degré de l'échelle des mondes
« Que nous devons franchir pour arriver ailleurs. »

En étudiant l'œuvre de Richard Wagner, M. Edouard Schuré montre que le célèbre musicien acceptait lui aussi la thèse des vies successives. Parmi tant d'autres preuves, je citerai seulement l'évocation faite par le magicien Klongsor au commencement du deuxième acte de *Parsifal*.

« Sors du gouffre, s'écrie-t-il, arrive ! A moi ! Ton maître t'appelle, toi l'innommable ; diablesse originaire, Rose de l'enfer. *Jadis Hérodiade, aujourd'hui Kundry*. »

Dans le *prince Zilah*, Jules Claretie a écrit :

« Dans la terre de Hongrie, à deux pas de la plage où les aïeux de la tribu étaient tombés fusillés

sous les balles, elle enterrait le Tzigane dont elle se sentait si éperdûment la fille qu'en respirant l'air de la *puszta* elle retrouvait, dans ce cher pays, dont il lui semblait que le sang coulait seul en ses veines, quelque chose de déjà-vu, comme le souvenir vivant d'une existence antérieure ».

***

Ces notions de vies passées se retrouvent dans les romanciers modernes.

Dans *Gilberte*, de M. Paul Lacour, l'un des personnages pose la question suivante :

— Votre mari a donc trouvé le temps de tout apprendre? et Gilberte répond :

— Je croirais putôt que beaucoup de choses sont innées en lui ».

Dans le *Roman d'une Jeune Fille*, de M. Maurice rice Leblanc (1), Gilberte, jeune fille très riche, qui ignore le nom de ses parents, s'est retirée dans les environs de Saumur. Souvent, elle se promène dans la campagne.

« Un jour, comme elle revenait par un détour, elle passa devant la maison où jadis habitaient ces Despriol qui avaient causé la ruine de M. et Mme de la Vaudraye. Les barreaux rouillés de la grille paraissaient sur le point de s'émietter. Un fouillis de ronces et de mauvaises herbes s'épanouissait dans le jardin. La façade se lézardait, les ardoises du toit verdissaient, des nids d'hirondelles

(1) *La Robe d'Ecailles roses*, éditions Laffitte, 13e mille, p. 23.

ornaient les fenêtres. Tout indiquait l'abandon. Cependant Gilberte se sentit attirée.

« La grille résistant à ses efforts, elle contourna les murs extérieurs avec la certitude de trouver une porte auprès de tel angle dont elle avisait la saillie. De fait elle l'y trouva et cette porte était ouverte, de même que celle du perron.

« Dès l'entrée, l'impression que la vieille demeure lui avait causée, se précisa jusqu'à devenir consciente. C'était cette impression singulière que nous éprouvons parfois devant des spectacles que nous sommes sûrs de n'avoir jamais contemplés et qu'il nous semble cependant avoir toujours connus. Il est impossible que nous ayons visité telle ville et néanmoins, cette rue que nous parcourons nous est familière, nous avons vu ce magasin, cette enseigne, ce pignon, ce carrefour. Où et quand?

« Dans quelle vie antérieure? Ou bien n'est-ce qu'une illusion éveillée dans notre cerveau par une série d'images analogues? »

« Avec Oliver Lodge, avec Crookes et mille autres — masculins et féminins — écrit Mme Hélène Brion (1) je crois à notre survie au delà du phénomène appelé mort et j'admets fort bien, par suite, que dans la conduite même de nos affaires d'ici-bas, d'autres volontés que les nôtres, des volontés extra-terrestres — celles que nous étions il y a cin-

(1) Mme Hélène Brion, dans un journal communiste, a eu le courage de créer le *Coin de l'Au-delà*. La citation que je fais est extraite de la *Lutte féministe*, 1, rue Candale, Pantin, numéro du mercredi 20 octobre 1921.

quante ans et que nous serons de nouveau dans cinquante ans d'ici — interviennent et se manifestent. Mais je crois aussi fermement que notre volonté à nous est seule souveraine et responsable ici-bas sur la terre, quitte à répondre naturellement des excès qu'elle peut commettre et des gênes qu'elle peut causer à autrui. »

Ayeska, l'héroïne du célèbre roman anglais *She* (1), de Rider Haggard, reçoit dans son palais pour la première fois le vieux Holly.

— O homme, dit-elle, d'une voix lente et assurée, il est des secrets que, paraît-il, tu ignores encore. Ainsi, selon toi, tout ce qui fut créé doit forcément mourir. Rien ne meurt, je te l'affirme. La mort n'est qu'une transformation. Regarde : « Et elle désignait du doigt les bas-reliefs sur la muraille.

— Trois fois deux mille ans se sont écoulés depuis que le dernier survivant de la race puissante de ceux qui sculptèrent ces images tomba sur l'haleine mortelle du fléau qui les emporta tous ; et pourtant, ils ne sont pas morts, ils vivent toujours : peut-être leurs esprits sont-ils attirés vers nous, en ce moment même...

— Oui, mais (dit Holly), ils n'appartiennent plus à ce monde?

— Pour quelque temps, en effet, ils n'y appartiennent plus, mais, sur la terre, ils naissent et renaissent sans arrêt ».

(1) On s'en souvient sans doute, certaines critiques français ont accusé M. Pierre Benoît d'avoir plagié ce roman en écrivant l'*Atlantide*.
Elle (traduit par M. Jacquier Heillemacher, Crès, éditeur).

Les auteurs contemporains ont été tentés par le problème si intéressant des vies successives. Certains, nettement partisans du spiritisme, ont choisi la forme du roman pour faire connaître nos théories au plus grand nombre possible de lecteurs. Tels sont, par exemple, MM. Paul Bodier (*La Villa du Silence*), Gabriel Gobron (*Yan fils de Maroussia*), Lucien Graux (*Réincarné*). D'autres, sans s'être déclarés spirites, ont cependant longuement parlé dans leurs œuvres, de la réincarnation et de ses possibilités ; je citerai comme exemples : *Saint Magloire*, de M. Dorgelès ; *Une de mes Vies*, de M. François-Marius Doreau ; *La Seconde Vie du Chevalier*, de M. René Le Gentil.

Un auteur moderne, M. David Cigalier, s'est attaché à montrer les qualités réelles de notre race. Il a publié *Une Française*, roman dans lequel son héroïne, Mathilde, loin d'être une de ces écervelées que certains se plaisent à décrire, possède au contraire les plus grandes qualités du cœur et de l'esprit. Dans le début de sa vie, Mathilde s'est fiancée avec un être d'élite, et parlant des doux moments où l'amour commençait à unir ces deux êtres, M. David Cigalier a écrit :

« Leurs caractères énergiques se révélaient en ce qu'ils n'échangeaient point de fadeurs, de galanteries vieillottes, mais, au contraire, s'unissaient plus étroitement, dans le silence, pour pétrir d'avance le destin. Il semblait qu'ils se fussent étrangement mirés l'un dans l'autre, avec leurs qualités fondamentales, pendant des existences antérieures, et que cette solide et lointaine affection eût cimenté encore

leurs volontés. Elle était sûre de la force de ce garçon ; il pressentait celle de la femme qui l'avait choisi. Ils ne s'en aimaient que davantage infiniment. »

Il est difficile de tirer de ce texte la preuve que M. David Cigalier, que je ne connais pas, partage nos théories, mais cependant il est remarquable que, parlant de deux êtres que tout rapproche, l'auteur ait été amené à se demander si justement leur entente complète ne résulte pas de ce que leurs âmes se sont retrouvées après avoir été déjà bien des fois en présence au cours de leurs vies antérieures.

Dois-je citer le cas du romancier Georges Anquetil? Faisant paraître, sous le titre *Satan conduit le Bal* un pamphlet où il fustige les mœurs modernes, il conclut lui aussi à la nécessité de la réincarnation. En termes saisissants, le mage Hermès, héros du livre, indique à quel point la théorie de la réincarnation est l'expression de la justice réelle et idéale.

Enfermé en prison, attendant la mort, Hermès s'exprime ainsi, après avoir rappelé que tous les hommes sans exception atteindront le but suprême de leur création :

« Oui, tous, même ceux qui, aujourd'hui, expient dans des cellules voisines de la mienne les plus épouvantables forfaits, les crimes les plus crapuleux. Mais dans les délais plus ou moins formidables de milliers et de milliers d'années, après des réincarnations plus ou moins tourmentées par ces fléaux dont la jeunesse de Lamartine ne savait pas com-

prendre l'inéluctable raison d'être. Elle est telle pourtant qu'en dépit des progrès indiscutables de la médecine et de la chirurgie, la souffrance humaine est demeurée, la même, la somme de douleur est dmeurée constante, comme vous en convaincra quelque visite dans un de nos hôpitaux.

« Donc libre à vous d'être égoïstes, jaloux, cruels, débauchés ou même assassins. Peu importe que vous échappiez à la pauvre justice des hommes. Soyez assurés — et vous le comprendrez dès l'heure pour tous effroyable de la mort — que vous n'échapperez pas à l'imanente justice du Karma, que vous ne commettrez pas de faux sur le grand livre des Annales karmiques et que, si vous avez pu tromper vos juges humains, vous ne pourrez abuser les impitoyables comptables de vos actions qui n'écouteront ni vos explications ni vos mensonges, mais n'auront qu'à peser vos actes, en faire la balance et vous dire : « Il reste tant à payer. Retourne donc sur la terre où tu seras aveugle, où tu vivras paralytique, où tu souffriras de la faim, de la soif et de la misère, comme tu en as fait souffrir ton frère.

« Au contraire, avez-vous été juste, bon, généreux, épris d'idéal et de beauté? Alors soyez plus heureux que vous n'osiez l'espérer : il vous sera donné de secourir, dans l'au-delà, cette misère humaine dont vous n'aurez plus à souffrir.

« Que si même commettant quelques fautes, vous avez du moins, été charitable et bienfaisant, vous aurez sans doute à revenir sur terre pour achever de vous épurer, mais vous y jouerez alors le rôle de ces guides, de ces phares ou de ces bienfaiteurs de

l'humanité qui ont nom Hugo ou Pasteur, et ce sera votre ultime réincarnation terrestre.

« Que si, enfin, l'esprit du mal l'emportant, vous n'avez pourtant point vécu en brute intégrale, il vous sera encore tenu compte de vos bons mouvements. Ainsi « les graines qui germent et fleurissent dans la vie céleste sont semées par nos pensées. Ainsi, il n'y a pas d'homme, si dégradé et si abandonné qu'il soit, qui n'ait, à un moment de sa vie, aimé quelque chose en dehors de lui, ne serait-ce que son chien, eh bien! du moment qu'il a aimé, la fleur de l'amour l'accueillera dans l'au-delà. » (1)

« Et cette fleur lui épargnera, dans sa prochaine réincarnation, d'avoir à subir la vie la plus atroce et la mort la plus affreuse, d'être brûlé vif dans un incendie, par exemple, ou noyé en mer, après une lutte de longues heures et une véritable agonie ».

Certes, je suis loin d'approuver toutes les idées défendues par M. Georges Anquetil ; j'ai tenu cependant à donner cette longue citation afin de montrer comment la thèse des vies successives est acceptée par des hommes ayant, par ailleurs, des conceptions très différentes.

M. Jean d'Astorg m'a fait connaître des vers que M. Firmin Negres a écrit sous le titre :

ELÉGIE ROMAINE

Vous qui cherchez l'esprit et le secret des choses
Dans le cycle infini de nos métamorphoses
Et qui croyez renaître aux amours d'autrefois,
Avez-vous jamais su pourquoi je vous adore,
Pour quel motif caché que la raison ignore,
Je tremble au son de votre voix?

(1) Mme Clara M. Codd.

Seul je crois le savoir. Au fond de ma pensée,
Je trouve des lambeaux d'existence passée
Des faits mystérieux de l'âme dévoilés ;
De vagues souvenirs de joie et de tristesse,
Des débris parfumés de lointaine jeunesse,
Pleine de rêves étoilés...

Ne vous souvient-il pas d'avoir été Romaine,
Filleule des Césars, jeune patricienne
D'un empire qui fit tant de peuples jaloux?
Lasse de dignités trop lourdes pour votre âge,
Des plus nobles seigneurs vous dédaigniez l'hommage
Qu'ils déposaient à vos genoux.

Ne vous souvient-il pas des trirèmes latines
Que d'un palais de marbre, au penchant des collines,
Vous suiviez, en rêvant, sur le golfe au ciel bleu?
Des fêtes qu'on donnait la nuit, pour vous distraire,
Aux premières lueurs d'aube crépusculaire,
Des convives disant adieu?

Ne vous souvient-il pas... ma mémoire précise,
De Pestum, de Tibur, de Naples, de Venise,
Lorsque votre gondole au ferze de velours,
Comme un oiseau léger glissait sur la lagune,
Tandis que les rameurs chantaient au clair de lune
L'heure propice des amours?...

Ne vous souvient-il pas, mais comme d'un rêve,
Des vers que sur le sable argenté de la grève,
Un jour un beau poète écrivit en tremblant?
Aux mots audacieux, échappés de sa lyre,
Au lieu de le punir, vous daîgnates sourire,
Emue à son regard troublant...

Cependant nul Romain, sur la Voie Appienne,
N'avait par son regard, sa voix magicienne,

Porté jusqu'à ce jour le trouble en votre sein,
Vôtre être épris soudain d'un amour idolâtre,
Frémit comme la fleur dans un vase d'albâtre
Aux fraîches brises du matin.

Comment put-il ainsi plaire à la femme aimée?
Il n'avait pour cela ni barbe parfumée,
Ni bagues d'or aux doigts, ni fleurs dans les cheveux,
Ni pastilles de myrrhe embaumant son haleine,
Et son front n'était pas couronné de verveine,
Pour vous faire de tels aveux?...

Vous aviez pour esclave une jeune Africaine,
Dont le collier frappait la poitrine d'ébène
Avec un bruit de grêle et je la vois encore
Quand, les deux bras tordus et le corps en délire,
Elle dansait, aux sons des systres, de la lyre
Et du crotale aux anneaux d'or...

Elle devait aussi, de sa main ingénue,
Agrafer la chlamyde à votre épaule nue,
Dans le ténia grec enrouler vos cheveux,
Vous tendre le péplum de laine, et des sandales,
Frappant dans l'atrium leur rythme sur les dalles,
Rattacher les rubans soyeux...

Et dans ces souvenirs, que mon esprit rassemble
Je revois tous les lieux que nous vîmes ensemble,
Où furent échangés nos pensées les plus chères,
Le Tibre hors de Rome, à l'ombre des mélèzes,
L'Océan vomissant sur le roc des falaises,
L'écume de ses flots amers...

Le peuple, au Colisée, impatient, fébrile,
Attendant le signal du combat de l'édile,
Sous les yeux ennuyés de César tout puissant,

Et les gladiateurs à la haute stature
Se faisant un linceul pour toute sépulture,
Avec la pourpre de leur sang...

Les guerriers, les licteurs précédant le cortège,
Fendant de leurs faisceaux la foule qui l'assiège,
Puis les prétoriens, les Gaulois prisonniers,
Le char impérial, traîné par des esclaves,
Les graves sénateurs ornés du laticlave,
Le front chauve ceint de lauriers...

Sermione, où le pâtre au beau lac de Lydie
Mêle au chant du Tyrol la flûte d'Arcadie
En guidant ses troupeaux le long des bois dormants,
Où Catuelle, adoré de sa chère maîtresse,
Aimait à composer, dans des heures d'ivresse,
Ses poèmes les plus charmants...

J'ai dédaigné Bacchus à la face rougie,
Le thyrse en mains, roulant dans la mystique orgie,
Les fêtes de saturne et les chansons d'Eros,
L'évohé des buveurs dans la caverne obscure,
Les vénales amours des antres de Suburre
Et les mystères de Paphos.

C'est sur les monts déserts, près de l'eau transparente
Où croissent le crocus, le cytise et l'acanthe,
Sur la mousse des bois que j'aimais reposer,
Où se cache la nymphe, où Pan au pied de chèvre
L'appelle de la flûte appliquée à sa lèvre
Et l'effarouche d'un baiser...

J'aimais la jeune vigne au vieil orme enlacée
Etendant ses rameaux sur le sable dressé
Au seuil de ma villa, vers l'Occident vermeil,
Quand des derniers rayons de pourpre, il se colore,

Que les amis tendant la coupe sous l'amphore
Pleine de gouttes de soleil...

Comme des goëlands qui désertent les grêves,
Ces souvenirs s'enfuient qui peuplèrent nos rêves,
Et vous ne lisez rien dans mon cœur mis à nu...
Seul, je me ressouviens... Etranges sont les rôles,
Fille du sol romain sur la terre des Gaules,
Vous ne m'avez pas reconnu.

Soit... De nos fronts pensifs chassons les rêveries...
Que l'amant des ruisseaux et des vertes prairies,
Demande au vieux Léthé l'oubli de ses amours...
Cessez d'interroger la mémoire rebelle ;
Vous me reconnaîtrez, à l'aurore éternelle,
Vous aimant comme aux premiers jours.

***

La faveur dont jouit la théorie réincarnationniste, aussi ancienne que le monde, n'est-elle pas déjà une preuve de sa logique? Elle seule répond aux nombreux points d'interrogation que peuvent se poser les hommes qui recherchent les raisons de leur passage sur notre planète.

CHAPITRE III

Ce que la Réincarnation explique

LES INÉGALITÉS DÈS LA NAISSANCE (63). — ANTIPATHIE ET SYMPATHIE (65). — LE DÉJA VU (66). — L'HÉRÉDITÉ S'ATTÉNUE PAR L'ÉVOLUTION (67). — L'HÉRÉDITÉ MORALE EST PLUS RARE QUE L'HÉRÉDITÉ PHYSIQUE (71). — APTITUDES DISSEMBLABLES CHEZ LES FRÈRES ET SŒURS (72). — ENFANTS DIFFÉRENTS DE LEURS PARENTS (73). — CONNAISSANCES NATURELLES, VOCATIONS IRRÉSISTIBLES (74). — LES ENFANTS PRODIGES (74). — VIES PLUS OU MOINS LONGUES (75).

Les inégalités dès la naissance

Qui ne s'est étonné des différences de condition morale qui séparent les êtres humains dès leur venue en ce monde? Dieu est un être infiniment juste ; il doit donc obligatoirement créer tous les hommes en leur donnant l'égalité à l'état initial. Sur cette terre, il n'en est rien. Bien avant qu'ils aient l'âge de raison, il est possible de constater chez certains enfants de nombreuses qualités « instinctives » alors que chez d'autres, sans raisons *apparentes*, les vices et les mauvais instincts dominent. Comment comprendre ces différences morales, si l'on n'admet pas la réalité de notre thèse?

L'inégalité morale n'est du reste pas la seule à différencier les hommes dès leur naissance; il y a également entre eux des inégalités physiques; il existe aussi des inégalités de condition, qui créent ces barrières de classes contre lesquelles, heureusement,

certains réagissent de nos jours autant que cela est possible. La logique interdit d'accepter la création par Dieu, infiniment bon, infiniment parfait, infiniment juste, d'êtres qui venus au monde aussi dissemblables à tous les points de vue, auraient cependant, vis-à-vis de lui, la même responsabilité. Combien ce mystère apparent devient clair si l'on admet pour chacun des enfants qui naissent ici-bas, l'existence préalable de vies antérieures. Dieu, vraiment, serait un tyran plus cruel que Néron et Caligula s'il lançait ainsi dans la lutte, pour une seule fois, des êtres si différemment armés pour le combat.

Chose digne de remarque, les animaux, eux aussi, naissent dans des conditions d'inégalité, au point de vue matériel, au point de vue physique et même au point de vue moral ; c'est aujourd'hui un lieu commun de parler des qualités et des défauts des bêtes. Or, les êtres qui ont fait de la psychologie animale, tous ceux qui se sont donné la peine d'observer avec un peu d'attention les animaux domestiques ont eu certainement l'occasion de constater, comme je l'ai fait souvent, des différences de caractère fort appréciables entre ceux qui naissent d'une même portée. Sans parler de la santé physique et des dissemblances de constitution, il est facile de remarquer que certains sujets semblent plus avancés que d'autres. Les uns possèdent des qualités et des défauts qui les rapprochent très sensiblement de l'homme ; les chiens, capables d'une fidélité et d'un dévouement légendaires, sont parfois gourmands, hypocrites, sournois ; ils sont généralement jaloux. Grand ami de nos frères inférieurs, j'ai eu chez moi des chiens, des chevaux, des tor-

tues, des singes, des lézards, des renards, même des serpents. J'ai remarqué chez tous, surtout chez les animaux que j'élevais moi-même, des sentiments dont la matière est incapable et que l'instinct ne suffit pas à expliquer. Il est impossible de trouver une raison à toutes ces observations si l'on n'admet pas que en plus de leur corps physique, ces animaux ont aussi un corps psychique, donc si l'on rejette la justesse de la théorie des vies successives.

Antipathie et sympathie

Parfois, on se trouve en présence d'un inconnu pour qui l'on ressent, sans raison apparente, une antipathie ou une sympathie invincible. Voilà des observations faciles à faire presque journellement, sans que, naturellement, la question de l'attraction des sexes ait à intervenir. Parfois, aussi, l'on est disposé à rendre service, à être agréable à quelqu'un dont on ignore le nom. Pourquoi cela? Question de fluide, en certains cas, c'est possible, mais ce n'est pas là une explication toujours suffisante. Ces êtres, qui, tout en étant apparemment étrangers, sont cependant irrésistiblement attirés l'un vers l'autre, se sont sans doute connus dans d'autres existences. Avec leurs sens emprisonnés dans le corps physique, il leur est impossible de se reconnaître, mais leurs esprits sont attirés d'une façon impalpable, imperceptible, incompréhensible pour ceux qui ne connaissent pas notre théorie.

Fait digne de remarque, du reste, la sympathie et l'antipathie sont *la plupart du temps* réciproques. Si

l'on n'admet pas les existences antérieures où les esprits ont pu se connaître, il est difficile de comprendre ces sentiments instinctifs à un tel point qu'il est également possible de les constater chez les animaux. Sans vouloir insister sur la haine du chat pour le chien — elle ne peut s'expliquer par un besoin naturel comme cela peut se faire, par exemple, pour le chat et la souris — j'ai constaté souvent que des chiens, généralement très doux, envers leurs congénères, manifestent cependant une grande antipathie envers d'autres chiens ; dès la première rencontre, ils cherchent à les mordre sans qu'il y ait aucune raison apparente à ce geste instinctif.

Le déjà vu

Que dire de l'impression du déjà vu? Elle est éprouvée, par exemple, devant certains paysages que l'on est cependant assuré de contempler pour la première fois. Voilà une autre série de faits que peut, seule, expliquer la théorie des existences successives... De très nombreuses personnes pourraient prononcer les paroles du comte de Résie qui, dans son *Histoire des Sciences occultes* (tome II, p. 292), a écrit :

« Nous pouvons citer notre propre témoignage, ainsi que les nombreuses surprises que nous a fait éprouver bien des fois l'aspect de beaucoup de lieux dans différentes parties du monde, dont la vue nous rappelait aussitôt un ancien souvenir, une chose qui ne nous était pas connue et que nous voyions pourtant pour la première fois ».

L'hérédité s'atténue par l'évolution

Comme je l'ai indiqué, l'esprit, au moment de sa création, est déjà doté du libre arbitre relatif qu'il conservera pendant toutes ses vies, mais, au début de ses existences, il ne choisit pas, il en est incapable, car, même à l'état spirituel, il n'a pas encore conscience de lui-même. Peu à peu, très lentement, — cela demande parfois des siècles et des siècles — il atteint le règne animal, dans lequel, bien entendu, je fais rentrer les incarnations humaines qui en sont l'apogée : au cours de ses vies végétales, il est possible que se forme déjà un commencement d'individualité, car certaines plantes peuvent manifester une apparence de volonté (1) ; logiquement, j'ai le droit de le supposer, car de nombreux faits viennent à l'appui de cette hypo-

(1) On trouve à ce sujet dans les *Vies successives*, du Colonel de Rochas (édition citée, p. 477) une note relative à un ouvrage d'Arnold Boscowitz, l'*Ame de la Plante*, édité à Paris en 1867. Je reproduis *in-extenso* ces intéressantes observations : « On connaît les réactions motrices de l'épine-vinette, de la gobe-mouche, du sainfoin oscillant et de la sensitive sous l'action des ébranlements ou simplement de la lumière et de la chaleur. Un physicien de Boston rapporte que lorsqu'il exécute des harmonies, ses sensitives s'ouvrent et s'étendent, buvant la musique comme elles boivent la clarté du soleil ; mais qu'il donne une note discordante, les plantes tremblent et se referment. Hœkel affirme qu'une foule de jeunes plantes rudimentaires se meuvent au moyen de filaments, de fouets, de cils vibratiles. En nageant, ces plantes montrent autant de vivacité, de constance, de volonté apparente que les formes larvées de beaucoup d'animaux. »

Comparer à ce sujet les indications données pages 26 et suiv. relativement aux études de M. Westermann.

thèse. En tous cas, la psychologie animale quand on l'étudie en détail au point de vue spécial de la question des vies successives permet de croire qu'au cours de ses diverses incarnations animales, l'individualité se développe peu à peu, très faiblement, bien entendu ; cette individualité permettra par la suite à l'être créé de se débarrasser un par un des instincts bas et vils. L'esprit acquiert des aptitudes ; l'évolution aidant, il prend conscience de sa responsabilité morale, il commence à se rendre compte de son devoir. Jusqu'à ce qu'il ait suffisamment évolué — ce qui est le cas d'un très petit nombre d'êtres humains, car la terre semble bien être une planète d'expiation où l'évolution se perfectionne sans se parachever (1) — l'esprit subira en grande partie l'empreinte du moule où il se développe. Ainsi, pour ceux qui veulent bien observer avec scrupule, peut s'expliquer l'influence de l'hérédité physique qui, de façon très nette diminue au fur et à mesure que l'esprit évolue davantage. Cependant, remarquons-le de suite, des esprits assez élevés peuvent, en vue de l'expiation de leurs fautes, ou même pour avancer plus vite vers le but final, choisir l'incarnation dans un corps débile, mieux même dans un corps difforme. Très souvent, du reste, les êtres contrefaits sont doués d'une grande intelligence, généralement supérieure à celle de leur milieu, et ils possèdent parfois une âme d'élite, sur-

(1) Cette opinion va certes à l'encontre de l'orgueil des hommes, qui ont eu l'audace de se croire les rois de la création, et pour cela elle sera difficilement admise par certains ; mais que sont les désirs humains en regard de la réalité des lois naturelles ?

tout lorsqu'ils ont la volonté de réagir contre la rigueur momentanée de leur sort. A ce sujet, mon éminent ami, M. Léon Denis a écrit dans la *Revue Spirite*, de décembre 1920 :

« Pour peu qu'il nous soit donné de soulever le voile qui cache les vies antérieures, soit dans les expériences de rénovation de la mémoire, soit par les révélations de nos guides, nous constatons, dans certaines conditions de la vie terrestre, un rigoureux enchaînement de causes et d'effets, un ordre logique qui nous impressionne et nous émeut.

« Par exemple — et le cas nous a été révélé — si, tel de nos amis est sourd et muet de naissance c'est que jadis il a, par ses propos malveillants, causé des malheurs et amené une catastrophe... J'ai connu une petite naine, vieille et difforme, recueilie par l'hospice de Tours et qui fut toujours un objet de répulsion pour tous ceux qui l'approchaient. Elle s'intéressait au spiritisme et je lui prêtais volontiers les publications qu'elle venait me demander périodiquement. Après sa mort, les Esprits nous dirent que cette existence pénible et maladive avait été un correctif de l'orgueil qui était le fond de son caractère dans ses vies antérieures.

« Ainsi la plupart des misères et des infirmités qui affligent les humains s'expliquent par des causes plus ou moins lointaines lorsqu'elles n'ont pas été choisies librement par l'Esprit comme un moyen efficace d'épuration et d'avancement ».

Quand j'ai parlé du libre arbitre, j'ai pris soin d'ajouter qu'il s'agit d'un libre arbitre relatif. Voici pourquoi :

Lorsque l'être se réincarne, en ayant déjà une

évolution suffisante pour déterminer lui-même son expiation ou un mode d'avancement plus rapide, il choisit à l'avance son genre de vie ainsi que les diverses épreuves qu'il juge capables de permettre le rachat des fautes de ses existences antérieures. Les grandes lignes de l'existence sont donc tracées, mais il est de nombreux sentiers pour conduire à ces grandes voies ; même il est possible de s'écarter complètement de la route choisie, surtout si l'épreuve paraît trop cruelle. Quand on est dans l'au-delà, débarrassé de la matière, on peut avoir une trop grande générosité qui fait présumer des forces que l'on possédera une fois enfermé dans la prison de chair. Cela explique pourquoi l'être incarné peut reculer et manquer de courage devant une épreuve qu'il a pourtant délibérément voulue, alors qu'il était encore dans le monde des esprits (1).

Le libre arbitre relatif existe exactement de la même façon pour ceux qui, insuffisamment évolués, ont été incarnés sans avoir la possibilité de choisir eux-mêmes leurs épreuves.

Pour bien me faire comprendre, je vais donner un exemple. Paul, à la suite de diverses existences, au cours desquelles il a été mauvais riche, est revenu sur la terre pour y subir l'épreuve de la pauvreté et de la misère. Cette expiation a été choisie ou imposée, peu importe. Il pourra accepter son sort avec résignation tout en luttant honnêtement pour changer sa situation, mais il pourra aussi se révolter et améliorer sa vie par le vol ou l'assassinat.

(1) Ainsi peut s'expliquer la faiblesse du Christ quand il s'écria : « Mon Père, éloignez de moi ce calice ».

Toutefois, s'il parvient à ne pas être pris par les gendarmes, s'il peut étouffer les remords, il aura seulement reculé l'échéance et il devra se réincarner autant de fois que besoin sera pour qu'il ait expié le mal accompli.

L'hérédité morale est plus rare que l'hérédité physique

L'hérédité physique est assez fréquemment observée ; c'est là chose normale, car notre corps est fait et formé par nos parents. Mais il n'en est pas de même pour l'atavisme moral qui, lui, est plutôt rare. Certes, l'éducation donnée par les proches, ou par des professeurs marque son empreinte sur le caractère de l'enfant; elle impressionne sa personnalité, mais c'est seulement pour peu de temps. Le plus souvent, l'élève s'évade vite de cette emprise pour montrer son véritable lui, ses penchants, ses défauts, ses qualités ; on constate, alors, avec un grand étonnement que l'enfant est presque totalement dissemblable de ceux qui l'entourent, et cela s'explique parce qu'instinctivement il a montré ce qu'il a acquis dans ses existences antérieures. Parfois, il est vrai, l'enfant possède des qualités ou des défauts, déjà remarqués autrefois chez un membre plus ou moins éloigné de la famille, mais cela ne vient pas à l'encontre de la théorie réincarnationniste. Ne l'oublions pas, en effet, les familles sont composées souvent d'êtres qui, se retrouvant, d'existences en existences, sont successivement parents à des degrés différents. Cette raison, à elle seule, suffit à expliquer l'hérédité morale, quand celle-ci se rencontre ; la famille spirituelle qui, parfois, se

recompose ici-bas, est formée surtout par l'attirance des fluides, bons ou mauvais.

Cette hérédité morale est tellement rare que, parfois, sous ce rapport, des frères et des sœurs sont totalement dissemblables.

Aptitudes dissemblables chez les frères et sœurs

Les inégalités, dès la naissance, n'existent pas seulement entre les étrangers ; de grandes différences peuvent être remarquées entre des enfants nés du même père et de la même mère, non seulement en ce qui concerne la santé, les capacités physiquse, mais encore en ce qui a trait au caractère aux aptitudes intellectuelles et morales. Ces différences, déjà visibles avant que les enfants n'aient atteint l'âge de raison, s'accentuent avec le temps. Tel être, doué supérieurement pour les mathématiques, aura un frère incapable de comprendre les notions les plus élémentaires de l'arithmétique, de l'algèbre et de la géométrie. Pour prendre un exemplus dans la vie courante, je citerai un cas qui m'a été rapporté par un professeur. Celui-ci, parmi ses élèves, avait deux frères jumeaux, Pierre et Jean. Alors que Pierre, très intelligent, était un excellent élève, Jean était toujours classé parmi les derniers ; il n'avait aucune aptitude pour le travail intellectuel, comprenait très difficilement, mais, par contre, il avait des dispositions pour le dessin, art dans lequel Pierre, malgré ses efforts, était absolument nul.

Tout le monde, en observant un peu, a pu constater de semblables différences. Certaines sont célèbres ; ainsi, par exemple, alors que Napoléon Ier

était avide de conquêtes et de guerres, son frère aîné, Joseph Bonaparte était un brave bourgeois à l'âme pacifique ; il garda ce caractère quand il fut roi de Naples.

Enfants différant de leurs parents

Il est facile de faire des observations analogues relativement aux différences qui peuvent être constatées entre les parents et leurs enfants.

De grands artistes, des savants, des hommes de génie sont nés de parents obscurs qui étaient nettement incapables, eux ou leurs ascendants, de donner à leurs enfants les dons supérieurs qu'ils ont manifestés. On peut trouver aisément des exemples parmi les boursiers des grandes écoles. Si les aptitudes qui se révèlent chez eux n'ont pas été acquises antérieurement, au cours d'autres incarnations, comment expliquer cette anomalie?

L'instinct populaire ne sent-il pas confusément la vérité, puisque, habituellement, on dit d'un enfant supérieurement doué : « *Il possède des dons naturels* », phrase bien juste, si l'on comprend par là que ces dons sont devenus naturels grâce à l'acquit antérieur.

Chacun pourra observer facilement, en regardant autour de lui, quelles dissemblances morales ou physiques différencient les enfants et leurs parents. Parmi les très nombreux exemples fameux, je citerai seulement celui du duc d'Albe et de sa fille.

Au xvie siècle, ce général espagnol, nommé gouverneur des Pays-Bas, se rendit tristement célèbre par ses cruautés ; il organisa le sanglant « Tri-

bunal des Troubles ». Cet homme sans pitié eut une fille qui était un ange de douceur.

Connaissances naturelles, vocations irrésistibles

Si la réincarnation qui éclaire d'un jour lumineux toutes les discussions sur les idées innées n'est pas un fait réel, comment expliquer les vocations irrésistibles? Comment comprendre les dispositions naturelles que certains manifestent pour l'une ou l'autre branche des arts ou de la science? Comment expliquer aussi que quelques êtres sachent des choses qu'ils n'ont jamais apprises? J'ai déjà rencontré des hommes qui, sans même savoir lire la musique, preuve qu'ils ne l'avaient jamais apprise, sans connaître non plus le nom des notes qu'ils jouaient, exécutaient naturellement au piano des airs de valse ou de polka, et ceci assez bien pour faire danser leurs amis.

Par contre — chose inexplicable si ceux qui croient aux vies successives sont dans l'erreur — des jeunes gens, remplis de bonne volonté, faisant de patients efforts, seront toujours incapables d'interpréter convenablement au piano une mélodie facile, malgré les leçons qu'ils reçoivent de maîtres réputés?

Certains enfants sont d'instinct des dessinateurs et des caricaturistes, alors que d'autres, malgré leur vif désir et malgré les efforts de leurs professeurs, ne pourront jamais reproduire la moindre image.

Les Enfants prodiges

Sans la pluralité des existences, les enfants prodiges appartiennent au domaine du mystère. Au

contraire, quand on connaît la nécessité des vies successives, cette chose, en apparence surprenante, s'explique facilement.

Devant revenir, dans le chapitre IV, sur cette importante question, je choisirai seulement, parmi tant d'autres, un seul cas, celui de l'érudit italien, Pic de la Mirandole ; né en 1463 et mort en 1494, il fut célèbre pour la précocité de sa science ; à l'âge de sept ans, il parlait déjà sept langues étrangères. Se faisant fort de tenir tête à tout venant en ce qui concerne toutes les connaissances humaines, il avait pris pour devise le fameux *De omni re scibili* (de toutes les choses qu'on peut savoir).

Vies plus ou moins longues

A chaque minute, la mort fauche dans les rangs humains, au hasard, semble-t-il, et sans tenir compte d'aucune considération. La seule égalité existant sur la terre semble bien être celle qui fait mourir tous les êtres sans distinction, mais c'est une égalité bien différente de l'équité. Pour tous, c'est vrai, la désincarnation se fera, mais pourquoi, puisque Dieu est juste et bon, ne donne-t-il pas à toutes les créatures humaines — les seules auxquelles certains reconnaissent une âme — exactement le même temps et les mêmes possibilités pour accomplir le bien et le mal et pour progresser? Pourquoi des enfants de quelques jours sont-ils enlevés à l'affection des leurs? Pourquoi, comme j'en ai eu, en 1921, à Lancieux, l'exemple sous les yeux, une femme de quatre-vingt-douze ans est-elle obligée de subir la douleur d'enterrer sa fille,

morte à soixante et un ans, après avoir subi pendant quinze années un martyre de souffrances atroces qui lui laissaient cependant toute sa liberté intellectuelle?

Pourquoi ces différences dans la longueur de l'existence, si tous les êtres qui se meuvent doivent être uniquement jugés selon les œuvres accomplies pendant une seule vie terrestre?

Si l'homme vivait une seule fois, la réponse à toutes ces questions serait un blâme sévère à la tyrannie de l'Etre Suprême. Aussi, dans sa sagesse infinie, Dieu a-t-il donné à toutes ses créatures la possibilité d'atteindre le but final, à l'aide des existences successives ; ce résultat suprême sera obtenu, à leur guise, plus ou moins vite, suivant leur conduite, mais tous, sûrement, y parviendront.

Et cela est conforme à la loi de stricte justice et de parfaite équité.

CHAPITRE IV

Les Preuves

Grâce aux preuves que je vais signaler brièvement, la loi de la réincarnation, étrange au premier abord, va devenir évidente. Comment n'en serait-il pas ainsi puisque, à la réflexion, elle est conforme à la stricte justice et à la logique la plus rigoureuse?

Du reste, en regardant la nature, on peut constater l'existence de cette loi ; les arbres, par exemple, qui semblent morts pendant l'hiver, ne renaissent-ils pas au printemps? Le papillon coquet, qui vole de fleur en fleur, se souvient-il d'avoir été chenille, puis chrysalide, avant de posséder des ailes aux coloris multiples et chatoyants?

Je divise les preuves de la pluralité des existences en preuves doctrinales et en preuves expérimentales.

A. — LES PREUVES DOCTRINALES

Le souvenir spontané des vies passées (78). — Le souvenir spontané chez les enfants (105). — Une ressemblance curieuse (122). — L'instinct de justice (123). — Les enfants prodiges (124). — L'existence du génie (134). — L'instinct maternel (135). — Peurs et émotions instructives (135). — La réincarnation est conforme a la logique (136).

Le Souvenir spontané des vies passées

Parmi les preuves de la réalité des existences successives, peut-il y en avoir de plus nette que le souvenir conservé par certains êtres de leurs vies passées? Il ne s'agit pas, certes, de faire état de souvenirs pouvant être dus à l'imagination ; je vais citer quelques cas où les événements semblent démontrer que ceux qui se rappelaient un ou plusieurs épisodes de leurs existences antérieures étaient dans la vérité.

Afin de le prouver, je vais être obligé de faire un peu d'histoire. Pour l'étude de cette question, je me suis, en grande partie, servi des recherches que M. de Rochas a consignées dans le chapitre III de la troisième partie des *Vies successives*.

Dans l'antiquité.

Dans l'antiquité, plusieurs personnages célèbres ont affirmé d'une façon solennelle se souvenir d'existencees antérieures.

Ovide se rappelait avoir assisté au siège de Troie.

Un jour, au cours d'une visite au temple de Delphes, le mathématicien grec Pythagore reconnut nettement un bouclier ayant appartenu à Euphorbe, guerrier qui fut blessé par Ménélas, l'époux de la belle Hélène ; il se souvint alors d'avoir été incarné dans le corps d'Euphorbe ; Pythagore avait également souvenance d'avoir été un pauvre pécheur et d'avoir animé le corps d'Hermotine, devin célèbre de Clazomène (Ionie).

Le médecin Emjédocle vivait en Sicile au v° siècle avant Jésus-Christ ; il avait acquis une grande compétence en philosophie et en physique ; il conservait un souvenir très net d'existences précédentes au cours desquelles il avait été tantôt garçon, tantôt fille.

Les Saints Nossayris

Dans son ouvrage *Trois ans en Asie*, le comte A. de Gobineau rapporte que plusieurs saints personnages Nossayris ont témoigné de la réalité des vies antérieures. Schvkh Hemyr se souvenait très nettement du temps où il était fabricant de nattes de paille.

L'avis d'un Grand-Lama

Le docteur Henri Hendsold ayant été reçu par le Grand-Lama (1), à Lhassa, capitale du Thibet, écrivit le récit de l'audience ; celui-ci fut traduit, dans la *Revue des Revues*, par M. de Lescure. Au cours de sa visite, le docteur Hendsold avait posé une question sur la pluralité des existences ; voici ce qui lui fut répondu :

« Vous penchez à douter de l'éternelle vérité de la réincarnation. Quoi de plus évident, cependant? Vous pensez que l'impuissance où vous êtes de vous rappeler les états antérieurs de votre existence

(1) Le Lama, chez les Mongols et les Thibétains, est le prêtre du Bouddha ; le Grand-Lama est le chef suprême de la religion bouddhique.

est une preuve de leur impossibilité? Mais que vous rappelez-vous des deux premières années de votre vie présente? Et cependant, vous viviez déjà avant cela de la vie embryonnaire. Il y a en vous une connaissance intensive, une conscience de ce fait que vous avez toujours existé, et vous ne pouvez pas imaginer un moment où vous n'existerez plus. Ce que vous appelez la mort est une transition, un passage de notre être d'un état à un autre et ainsi ne survit que la simple conscience que vous existez. Certains hommes sont écrasés par cette pensée parce qu'ils s'attachent avidement à l'illusion de rencontrer, un jour, dans un au-delà meilleur, ceux qui leur étaient chers. Mais cet oubli des vies passées est précisément un bienfait. Que deviendrions-nous, chargés du souvenir de ces existences antérieures, des illusions, de vaines espérances, des folies, des crimes? La panacée la plus précieuse des anciens Grecs n'était-elle pas le fleuve Léthé qui effaçait le souvenir du passé? »

LE RÉV. FORBES

Dans *The Nineveeth Century* (juin 1906), le Rév. Forbes fait le récit suivant :

« Il y a une dizaine d'années, je visitais Rome pour la première fois. A plusieurs reprises, dans la ville, j'ai été saisi par ce flot de reconnaissances.

« Les thermes de Caracalla, la voie Appienne, les Catacombes de Saint Calliste, le Colysée — tout me paraissait familier. La raison en paraît évidente ; je renouvelais ma connaissance avec ce que j'avais vu dans des tableaux et des photographies. Ceci peut expliquer ce qui se rapporte aux édifices,

mais non pas au labyrinthe obscur des souterrains des Catacombes.

« Quelques jours plus tard, je me rendais à Tivoli. Là encore, la localité m'était familière comme aurait pu l'être ma propre paroisse. Par un torrent de paroles qui me montaient spontanément aux lèvres, je décrivais l'endroit tel qu'il était dans les anciens temps. Je n'avais pourtant jamais rien lu au sujet de Tivoli ; je n'avais pas vu des gravures le représentant ; je ne connaissais son existence que depuis quelques jours seulement, et pourtant je me trouvais servir de guide et d'historien à un groupe d'amis qui en conclurent que j'avais fait une étude spéciale de l'endroit et de ses alentours. Ensuite, la vision de mon esprit commença à faiblir. Je m'arrêtai comme un comédien qui a oublié son rôle, et je ne pus dire autre chose. C'était comme une mosaïque qui serait tombée en morceaux.

« Dans une autre occasion, je me trouvais avec un compagnon, aux alentour de Leatherhead, où je n'avais jamais mis les pieds jusqu'à ce jour. Le pays était complètement nouveau, aussi bien à moi qu'à mon ami. Au cours de la conversation, celui-ci observa : « On dit qu'il y a une ancienne route romaine quelque part dans ces alentours, mais j'ignore si elle se trouve de ce côté de Leatherhead ou de l'autre. » Je dis aussitôt : « Je sais où elle est », et je montrai le chemin à mon ami absolument persuadé que je l'aurais trouvé, ce qui eut lieu, en effet ; j'avais la sensation de m'être trouvé autrefois sur cette même route à cheval, couvert d'une armure.

« Ces épisodes m'ont fait parler, de temps en temps, avec des amis, et un grand nombre d'entre eux m'ont dit avoir éprouvé des sensations du même genre.

« A trois milles et demi à l'ouest de l'endroit où je vis, se trouve une forteresse romaine dans un état presque parfait de conservation. Un clergyman qui était venu me voir un jour, me demanda de l'y accompagner, désirant visiter ces ruines. Il me dit avoir un souvenir très net d'avoir vécu en cet endroit et d'avoir été investi d'une charge de caractère sacerdotal aux jours de l'occupation romaine. Ce qui me frappa, c'est qu'il insista pour visiter une tour qui était tombée sans perdre sa forme. Il y avait un trou au sommet de la tour, ajouta-t-il, dans lequel on avait l'habitude de planter un mât ; les archers se faisaient hisser en haut dans une espèce de nacelle protégée par du cuir ; de là ils étaient à même de voir les chefs gorlestoniens au milieu de leurs hommes et de tirer contre eux. Nous trouvâmes, en effet, le trou qui avait été indiqué. »

Méry

Le *Journal Littéraire* du 25 septembre 1864 contenait un article d'après lequel Méry avait la certitude d'avoir déjà vécu plusieurs fois. Certains de ses voyages avaient été l'occasion de réminiscences précises.

« Un jour, dans sa vie présente, il était à Rome et visitait la bibliothèque du Vatican. Il y fut reçu par de jeunes hommes, des novices en longues robes brunes, qui se mirent à lui parler le latin le

plus pur. Méry était bon latiniste, en tout ce qui tient à la théorie et aux choses écrites, mais il n'avait pas encore essayé de causer familièrement dans la langue de Juvénal. En entendant ces Romains d'aujourd'hui, en admirant ce magnifique idiome, si bien harmonisé avec les monuments, avec les mœurs de l'époque où il était en usage, il lui sembla qu'un voile tombait de ses yeux ; il lui sembla que lui-même avait conversé en d'autres temps avec des amis qui se servaient de ce langage divin.

« Des phrases toutes faites et irréprochables tombaient de ses lèvres ; il trouva immédiatement l'élégance et la correction, et parla latin, enfin, comme il parle français. Tout cela ne pouvait se faire sans un apprentissage, et, s'il n'eut pas été un sujet d'Auguste, s'il n'eût pas traversé ce siècle de toutes les splendeurs, il ne se serait pas improvisé une science impossible à acquérir en quelques heures. »

Voilà qui semble bien établir que Méry n'était pas victime de ses rêves lorsqu'il croyait avoir jadis, au temps où il se nommait Mincius, été combattant pendant la guerre des Gaules.

Lamartine

Lamartine, au cours de son voyage en Orient, a éprouvé, lui aussi, ces sensations de souvenirs bien étranges en vérité, si l'on n'admet pas comme exacte la loi des vies successives. M. Gabriel Delanne rapporte ce récit et il fait remarquer que, en ayant ces rappels spontanés de la connaissance d'endroits où il n'avait jamais été — au XIX^e^ siècle

tout au moins — Lamartine ne pouvait pas avoir la réminiscence inconsciente de lectures ; la Bible, en effet, ne décrit pas les paysages où se passent les scènes historiques, elle rapporte purement et simplement les faits.

Ceci étant observé, voici ce qu'écrit Lamartine :

« Je n'avais en Judée ni Bible, ni relation de voyage à la main, personne pour me donner le nom des lieux et le nom antique des vallées et des montagnes; pourtant, je reconnus de suite la vallée de Térébinthe et le champ de bataille de Saül. Quand nous fûmes au couvent, les frères me confirmèrent l'exactitude de mes prévisions ; mes compagnons ne pouvaient le croire. De même à Séphora, j'avais désigné du doigt et nommé par son nom une colline surmontée d'un château ruiné, comme le lieu probable de la naissance de la Vierge. Le lendemain, au pied d'une montagne aride, je reconnus le tombeau des Macchabées, et je disais vrai sans le savoir ; excepté les vallées du Liban, etc., je n'ai presque jamais rencontré en Judée un lieu avec une chose qui ne fût pour moi comme un souvenir. Avons-nous donc vécu deux fois, ou mille fois? Notre mémoire n'est-elle qu'une image ternie que le souffle de Dieu ravive? »

Gérard de Nerval

Gérard de Nerval, pseudonyme de Gérard Labrunie, l'original auteur des *Filles du Feu* et d'un poétique *Voyage en Orient*, commit la grave faute de se donner la mort en 1855 : il semble bien avoir eu le souvenir d'une vie antérieure, à en juger par les vers suivants :

Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber ;
Un air très vieux, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.

Or, chaque fois que je viens à l'entendre,
De deux cents ans mon âme rajeunit :
C'est sous Louis XIII... et je crois voir s'étendre
Un coteau vert que le couchant jaunit.

Puis un château de briques à coins de pierre
Aux vitraux teints de rougeâtres couleurs,
Ceint de grands parcs, avec une rivière
Baignant ses pieds, qui coule entre les fleurs.

Puis une dame à sa haute fenêtre
Blonde aux yeux noirs, en ses habits anciens,
Que dans une autre existence peut-être
J'ai déjà vue, et dont je me souviens.

Le Peintre Hareux

Le peintre Hareux, originaire des plaines de l'Ile de France, était allé, longtemps après sa naissance, s'établir en Dauphiné. L'Académie delphinale lui ouvrit ses portes et, en 1908, il prononça son discours de réception au cours duquel il proclama hautement accepter comme exacte la théorie de la réincarnation :

« Dès mon enfance, dit-il, je dessinais d'instinct les montagnes, ne pensant qu'à voyager, voulant devenir peintre de paysages...

« Comment pourrais-je m'expliquer ce penchant naturel pour le chaos des clapiers, les précipices à pic, les cimes altières couronnées de neiges éternelles, les torrents impétueux, les gouffres fascina-

teurs qui hantaient ma jeune imagination d'enfant alors que mes yeux n'avaient encore vu que les paysages plats, mais doux et gracieux des environs de Paris?

« Qui oserait affirmer qu'il n'y ait pas là, tout au fond de notre être, comme le souvenir inconscient de choses connues dans une vie antérieure?

« J'ai beaucoup réfléchi à toutes ces choses en contemplant ces agrestes solitudes, et je me demande sans cesse quelle pourrait être l'explication de si mystérieuses impressions si ce n'était celle du déjà vu, puisque, dès mes premières courses, non seulement je n'éprouvais aucune surprise aux tournants des vallées, pas plus qu'aux sommets dont les vues panoramiques sont cependant fort diverses, mais qu'il me semblait même pouvoir à l'avance dessiner les grandes lignes des horizons que j'allais voir... Plus j'ai connu la montagne, plus il m'a semblé la retrouver comme un pays natal et plus j'ai aimé à la peindre. »

M. Léon Denis

Dans l'*Au-delà et la Survivance de l'Etre*, M. Léon Denis indique qu'il s'est livré à l'introspection, c'est-à-dire qu'il a fait une étude analytique de son caractère et de sa nature psychique.

« Cet examen, écrit-il, m'a fait retrouver, très accusés en moi, les deux principaux types d'hommes que j'ai réalisés au cours des âges et qui dominent tout mon passé : le moine studieux et le guerrier. Je pourrais y ajouter nombre d'impressions et de sensations qui m'ont permis de reconnaître, en cette vie, des êtres déjà rencontrés antérieure-

ment. » L'éminent écrivain spirite a, du reste, recueilli quelques preuves ; il a reçu des renseignements sur ses existences passées grâce à des médiums qui ne le connaissaient nullement et dans des milieux différents ; tous ces renseignements concordent absolument entre eux.

Mme de B...

Dès sa prime jeunesse, la comtesse de B... voulait d'elle-même savoir lire et écrire et elle apprit, pour ainsi dire, toute seule ; elle parle avec de grandes facilités les langues étrangères et elle a acquis un tel lot de connaissances humaines qu'elle est, à mes yeux, une preuve vivante de l'exactitude de la loi de la pluralité des existences.

Bien qu'elle ne soit pas spirite, et qu'elle refuse même d'étudier notre science, elle se déclare séduite par la théorie de la réincarnation, qu'elle a parfois imaginée comme une possibilité ; elle a, du reste, écrit le poème suivant, qu'elle a récité au cours d'une de mes conférences sur la loi des renaissances :

Le Songe des Roses

(Poème extrait de *Le Front dans la Main*)

J'ai l'impression parfois d'avoir vécu jadis
Dans un lointain passé dont j'ai la conscience.
De même, ayant perdu l'accès du Paradis,
Eve devait garder semblable convenance.

C'était près de Mossoul, ou bien vers Ismahan
Sous un ciel toujours bleu, dans un pays de roses,
Sur mes lèvres en fleur flottait un voile blanc
Un zéphir frais et doux caressait toute chose.

Dans des jardins exquis, à l'ombre de palmiers
Se creusaient des bassins aux cœurs des marbres roses,
Et j'y laissais parfois traîner mes petits pieds
Que je séchais ensuite aux pétales de roses.

J'aimais à contempler, au Minaret voisin
Le dôme d'émail bleu d'où planait, grandioses,
Dans le soir scintillant, les chants du Muezzin,
Comme un oiseau de nuit se posant sur mes roses.
Au pays des pavots onduleux sous le vent,

J'étais princesse alors, au royaume des fées,
Mais je n'en ai gardé que mon spleen dévorant
La haine du ciel gris et mes mains effilées.

La brume emplit les cœurs... qu'est devenu le mien?
Ici tout est éteint sous votre ciel morose,
Les dieux sont inconnus, l'amour est moins que rien
Et tristes sont vos fleurs qu'une main triste arrose.

Hélas, où êtes-vous, couleurs du minaret?
Bleu sombre de l'émail et rose de mes roses
Marbres de nos jardins, soleil qui flamboyait
Amour de l'ancien temps. Ciel bleu et lauriers roses.

Mes yeux ne verront plus ces choses que j'aimais
Mais je puis les revoir sous mes paupières closes,
Mon cœur, comme un miroir, reflète pour jamais
Le soleil et l'amour, les palmiers et les roses.

Mme E. Raynaud

Dans son livre, *La Réincarnation*, M. Ch. Lancelin cite le cas de Mme E. Raynaud, magnétiseuse très connue ; elle parlait souvent au docteur Gaston Durville « de sa vie précédente, qu'elle disait lui avoir été révélée, décrivant la demeure qu'elle

avait habitée dans un pays chaud et affirmant qu'elle y était morte jeune, d'une longue maladie de poitrine, environ un siècle avant, et avait été inhumée dans une église. Le docteur n'apportait que peu d'attention à ses dires qu'il prenait pour des rêveries de mystique. En 1910, le docteur G. Durville, appelé à Gênes par une cliente, mais retenu à Paris, se fit remplacer par Mme Raynaud, qui était alors son aide au point de vue de la thérapeutique magnétique. Mme Raynaud partit donc pour Gênes, où elle n'était jamais allée jusqu'alors. Là, elle éprouva la sensation du déjà vu et comprit que c'était là qu'elle avait passé son existence antérieure. Elle raconta son histoire à la cliente du docteur, qui la mit aussitôt en relations avec une personne connaissant bien la ville et qui, sur la description que Mme Raynaud lui fit de son ancienne demeure, eut vite fait de la retrouver aux environs immédiats de Gênes : c'était un palais appartenant à la famille S... Des recherches discrètes établirent qu'en effet, le 23 octobre 1809, était décédée à cet endroit même, la dame Jeanne S..., veuve de B..., toujours maladive, suivant l'acte de décès, morte d'un refroidissement et ensevelie dans l'église de Notre-Dame-du-Mont (Extrait des registres de la paroisse de San Francisco d'Albano, à Gênes). J'ai à peine besoin de le dire, le docteur Gaston Durville, avant de donner du fait une relation détaillée qui a paru dans le *Psychic Magazine* (1er janvier 1914 et s.), en a fait vérifier tous les détails sur place ; de plus, et par une voie différente, il a obtenu des confirmations de la vie antérieure de Mme Raynaud. »

Relatant la rareté chez les adultes de la perception très nette d'une vie antérieure, M. Léon Denis ajoute, dans le *Problème de l'Etre et de la Destinée*, qu'un sujet du docteur Gaston Durville, mis en état de somnambulisme lucide, révéla de curieux détails sur la sépulture de M^me^ Raynaud numéro un.

Mlle Djiska

J'ai déjà eu l'occasion de parler de Mlle Djiska (1). Elle a, elle aussi, des souvenirs spontanés de l'existence qu'elle a vécue jadis dans un palais, où elle était esclave. Cela me permet de faire remarquer, en passant, qu'en dépit de ce que pensent certains critiques mal renseignés (2), ceux qui se rappellent leurs vies passées ne la placent pas toujours dans les classes élevées de la société ; être esclave n'est pas, je crois, une position sociale très enviable.

Mlle Djiska passe ici-bas comme une ombre solitaire ; la plupart du temps, elle ne semble rien voir de ce qui l'entoure, elle vit un rêve lointain. Ce rêve n'est autre qu'une existence passée dont elle a gardé le souvenir, ce qui lui laisse de vifs regrets et la nostalgie des contrées de l'Inde, si pittoresques, si féériquement ensoleillées. Dans son

(1) Voir mon ouvrage, *Les Vivants et les Morts*, Henri Durville, imprimeur-éditeur, p. 33.

(2) Témoin, par exemple, les lignes suivantes, extraites d'un article de M. Henri de Forge, publié dans l'*Est Républicain* du 4 avril 1921. « Notez que ces incarnations pour le passé ne sont jamais sous la défroque de gens du commun. Il n'y a pas un spirite qui n'ait été une étoile de première grandeur. »

entourage, personne ne la comprend ; aussi, se replie-t-elle sur elle-même, concentrant ses pensées et les livrant seulement à quelques rares privilégiés. Je suis de ceux-là ; à mon foyer, elle se sent en sécurité psychique ; là, la jolie fleur sauvage qu'est Mlle Djiska s'épanouit librement. Comme elle passait un après-midi à la maison, elle me fit le récit suivant, qu'elle accompagna du croquis de l'ancien palais où elle vivait (1).

« J'habitais jadis, me semble-t-il, dans l'Inde, un pays limitrophe de la Russie d'Asie. Lorsque j'étais enfant, je vivais dans la montagne ; un jour, on m'emmena sur un marché d'esclaves, j'étais très jeune. Je vois encore un Seigneur à peau bistrée, grand, portant une longue barbe, qui passait devant nous toutes, semblant nous estimer du regard ; nous étions nombreuses, car c'était le marché le plus réputé de la région. Il me désigna du doigt. Il me faisait peur et je n'osais pas avancer. Aussi m'arracha-t-on du rang. Après m'avoir fait attacher sur un cheval, l'homme me fit emmener, sans s'occuper de mes pleurs.

« Après plusieurs jours de route à travers les montagnes, — ils sont pour moi une souvenance de cauchemar — nous arrivâmes au palais du Seigneur. Mais je n'étais pas encore digne de paraître devant lui. On me remit donc à des matrones qui

(1) Au cours de mes expériences avec Mlle Hélène D..., mon médium de recherches de laboratoire, j'ai eu, en 1922, des manifestations du plus vif intérêt qui paraissent bien confirmer l'exactitude des sensations de Mlle Djiska. J'aurai, du reste, l'occasion de revenir, dans d'autres ouvrages, sur le résultat de mes recherches.

m'habillèrent et me conduisirent dans les chambres qui m'étaient réservées ; j'étais, en effet, destinée à jouer le rôle de favorite. Pendant des mois, des professeurs m'initièrent aux arts compliqués du chant et de la danse. Quand je fus jugée digne de paraître en présence du Maître, j'avais quinze ans. Le jour de la présentation fut solennel ; Idjovgo, celui qui m'avait achetée au marché d'esclaves, me fit venir devant lui. J'étais parée de voiles légers. Des femmes noires, d'autres bistrées, dansaient autour d'un vaste bassin, des chœurs entonnaient dans le lointain des chants d'allégresse. A mon tour, je chantai, je dansai devant le Maître, qui semblait émerveillé. Peu à peu, les ballerines, les chanteuses s'en étaient allées ; j'étais seule avec lui. Alors il se précipita sur moi et voulut m'entraîner dans ses appartements privés. Mais il me faisait horreur, et, saisissant le poignard qu'il avait dans la ceinture, je me le suis enfoncé dans le cœur. Par pureté, je m'étais révoltée, je ne voulais pas appartenir à cet homme et j'avais préféré la mort. Ce suicide, cependant, était une faute grave ; on n'a jamais le droit de se tuer. Aussi ai-je été châtiée sévèrement. Pour parachever la punition, on me permet aujourd'hui de me souvenir, malgré ma prison corporelle, de ce temps où si heureuse, je pouvais me livrer au chant et à la danse qui étaient toute ma vie. »

En finissant ce récit, le regard de Mlle Djiska se voila ; des larmes embuèrent ses grands yeux noirs qui, tout en me regardant, semblaient ne pas me voir, alors qu'ils contemplaient son rêve si lointain.

Pendant qu'elle me parlait, sa physionomie

s'était animée, elle vivait réellement le songe raconté et cela la transformait. Ainsi elle éprouve une sorte d'extase que fait naître parfois la musique ou le verbe.

Cette jeune femme n'a pas seulement conservé le souvenir vague de sa vie au palais où l'emmena Idjovgo ; elle s'est rappelé aussi les chants et les danses qui lui furent apprises alors ; voici comment cela s'est passé : un jour elle était à son piano, car elle est musicienne, ou plutôt elle sait jouer du piano comme beaucoup de femmes du monde, sans avoir jamais appris l'harmonie ni les lois de la composition. Elle fut, à un certain moment, poussée par une force invisible qui l'obligea à composer une mélopée au genre bizarre et aux paroles incompréhensibles. Cela se répéta. Comme elle est incapable d'écrire la musique, une de ses nièces, élève du Conservatoire, les prend en dictée musicale. Plusieurs mélopées lui furent ainsi apprises, de même que des airs étranges sur lesquels ses inspirateurs invisibles lui firent danser des pas difficiles, d'une cadence et d'un rythme différents de ceux qu'elle avait appris avec un professeur.

Ses attitudes d'une souplesse étonnante et ses pas compliqués sont nettement hindous. Et c'est là chose tellement spéciale que certaine danseuse très renommée a en vain essayé d'imiter Mlle Djiska. Si notre amie ne peut pas traduire ce qui lui est dicté, ses inspirateurs invisibles lui en expliquent le sens. Elle voit alors comme un cliché sur lequel le mot est inscrit en caractères français ; parfois, il y a également la traduction française du mot. Lorsque Djiska ne

prend pas immédiatement note du cliché, elle est incapable, même deux minutes après, de se souvenir des mots qu'elle a lus ; si elle a seulement pris note du mot étranger en négligeant la traduction, il lui est impossible d'en indiquer la signification.

J'ai écouté les révélations de Mlle Djiska avec beaucoup d'attention, me demandant quelle part revient dans ses récits à son imagination personnelle ; j'ai acquis, en tous cas, la conviction absolue de sa sincérité et de sa bonne foi (1). Très intrigué, j'ai cherché à faire authentifier son langage étrange. Aussi, profitant du passage à Paris du Mushid Inayat Khan, ai-je pris rendez-vous avec lui pour lui faire présenter Mlle Djiska. Inayat Khan a nettement retrouvé le genre hindou dans le style et le rythme des paroles et des chants, mais il n'a pas pu comprendre ; d'après lui, il doit s'agir d'un des nombreux dialectes en usage dans l'Inde.

Sachant que Mlle Djiska avait été très minutieusement observée par le yogi Varma, que je rencontrais souvent aux réunions du comité de l'*Alliance spiritualiste universelle*, j'avais demandé à mon collègue de bien vouloir me résumer son impression. M. Victor Gendre, rédacteur en chef de *La Vraie Vie* (2) publia l'article suivant :

(1) Voir plus haut (p. 91) la note relative à la confirmation que je crois avoir eue, en 1911, au cours de mes expériences avec Mlle Hélène D...

(2) *La Vraie Vie*, revue bi-mensuelle, 3, rue Marbeau, 20 janvier 1925, p. 542.

Le curieux cas de Mlle Djiska, la musulmane des Indes, qui n'a jamais quitté la France

Nos amis spirites et en particulier l'écrivain et conférencier bien connu, Henri Regnault, nous ont, à plusieurs reprises, demandé ce que nous pensions du cas de Mlle Djiska, que tous les adeptes du psychisme et du spiritisme considèrent comme un exemple vivant de réincarnation.

Nos lecteurs savent ce que nous pensons de la réincarnation. Ils savent que nous la considérons comme un sujet brûlant, propice à susciter des polémiques sans fin entre spiritualistes et matérialistes, chrétiens et théosophes. Ils savent que nous détestons tout ce qui est de nature à créer une division entre des gens dont l'union doit se faire sous le seul signe du travail sur le terrain pratique de la vraie vie.

Pourtant nous ne pourrions nous taire plus longtemps sans désobliger nos amis spirites qui nous sont aussi chers que nos amis catholiques ou nos amis matérialistes

On nous demande de porter à la connaissance du public le cas de Mlle Djiska. Nous le faisons donc très impartialement.

Mlle Djiska, danseuse d'un agréable talent, particulièrement connue et appréciée dans les milieux mondains, est une européenne. Née en Europe, de parents européens, français, je crois, elle n'est jamais allée aux Indes et ne s'est que fort peu occupée de questions hindoues.

Or, Mlle Djiska a fait à notre directeur, le professeur Varma, des descriptions merveilleusement précisées de certaines villes des Indes, d'Haiderabad en particulier, descriptions qui ont amené cette déclaration formelle du Yogi : « Il est impossible que cette jeune fille ne soit jamais allée dans les régions qu'elle vient de me décrire.

Ces régions, je les connais, moi, parfaitement. En l'écoutant, j'ai revu avec une précision parfaite, tous ces sites, tous ces paysages, tous ces monuments qui, depuis la jeunesse s'étaient estompés dans ma mémoire. Je le déclare nettement : ou Mlle Djiska nous trompe en affirmant n'avoir jamais effectué un voyage aux Indes, ou elle a habité ces régions dans une vie antérieure.

C'est clair. Ceux qui le connaissent personnellement, savent que le professeur Varma n'est pas homme à se laisser abuser facilement. Certain médium, rendu un peu trop hardi par une publicité à grand fracas, en a eu la preuve matérielle. Le professeur Varma n'a pu être la victime d'une conteuse experte ayant gardé le souvenir précis d'un récit de voyage... « Cette femme a vu ».

Cela seul suffirait, semble-t-il, à établir une présomption singulièrement forte en faveur de ceux qui voient en Mlle Djiska, la preuve vivante de la véracité de la thèse de la réincarnation.

Mais il y a autre chose : Mlle Djiska exécute des danses hindoues avec une virtuosité exceptionnelle. Ecoutons encore le témoignage du professeur Varma : « Il n'y a pas une artiste européenne, américaine ou africaine, capable d'exécuter si parfaitement nos danses nationales. J'ai joué devant-elle quelques airs sur ma vhîna. Aux premières notes d'une danse populaire du Nord de l'Inde tout à fait inconnue, je m'en porte garant, ici, en Europe, elle a pris la pose traditionnelle des danseuses de la région. Cela s'est fait instinctivement, automatiquement. Et puis, elle a esquissé les premiers mouvements et sans une hésitation, sans une faute, elle a suivi le rythme si spécial, exécutant avec une grande aisance et un naturel parfaits, toutes les figures et tous les pas.

J'ai vu bien des artistes chorégraphiques. Je dis bien hautement qu'il n'en est pas une, si merveilleusement développé que soit son sens du rythme et de la mesure,

Photo Isabez, Paris.

MADEMOISELLE DJISKA

qui soit capable d'exécuter cette danse sans une faute, sans l'avoir au préalable très longuement étudiée. Je dis plus : j'affirme que, malgré toutes les études possibles, en dépit des dispositions les plus rares, jamais une européenne ne pourra danser une danse hindoue avec une telle vérité.

Il faut en effet savoir que les véritables danses hindoues (et non les tortillements, parodies de l'art chorégraphique arabe, que l'on nous sert sous ce nom dans certains music-halls), ont un caractère d'originalité extraordinairement marqué. Ces danses ne ressemblent pas aux autres. La musique est spéciale (elle est difficilement comprise par les musiciens d'Europe, même les plus talentueux). Les pas et les figures ne ressemblent à rien de ce que nous connaissons. Il semble donc bien qu'il y ait là un criterium formel.

Mais les réminiscences de paysages lointains et la virtuosité atteinte sans aucune préparation par Mlle Djiska dans la pratique de danses ethniques très difficiles, ne représentent pas tout le bagage des présomptions favorables dont nos amis « réincarnistes » font état.

Un autre fait significatif c'est la conformation de Mlle Djiska. « L'aspect physique, dit le professeur Varma, fait immédiatement songer à une musulmane des Indes, une vhôra. Les yeux sont de là-bas. Jamais des yeux européens n'ont été surmontés par des sourcils plantés de cette façon-là. Tout le buste a (naturellement, cela se voit) le mouvement d'ondulation propre aux femmes d'Haiderabad. Les pieds surtout sont caractéristiques par leur petitesse et surtout par la souplesse et la mobilité parfaite des orteils ».

Ce dernier argument tiré de la structure anatomique n'aurait pas par lui-même grande valeur. On comprend pour quelles raisons. Mais, venant s'ajouter à ceux déjà cités, il complète très utilement le troublant exemple de réincarnation qui occupe à l'heure actuelle tant de spirites.

Nous avons dit tout ce que nous savions du cas Djiska, cas typique, frappant, dans lequel nos lecteurs verront, selon leurs tendances personnelles, une preuve irréfutable... ou une curieuse coïncidence.

Parfois, la musique produit sur Mlle Djiska une impression telle, qu'elle la met dans une extase permettant une extériorisation allant jusqu'au sommeil, sommeil d'autant plus étrange aux yeux de ceux qui l'observent, que les yeux restent ouverts ; personne ne la touche, personne ne l'endort, seul le rythme de la musique suffit à provoquer cet état, réelle béatitude pour la danseuse qui revit les heures idéales de ses vies passées. Alors, elle est vraiment sublime, ses gestes sont pour ainsi dire immatériels, tout en elle est artistique dans le sens divin du mot. Son visage exprime avec intensité toutes les impressions que lui suggère son rêve. Quand elle revient à elle, elle ressent toujours une tristesse navrante, regrettant que son enveloppe matérielle l'oblige à revivre l'existence présente.

Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici, par quelques citations, comment Mlle Djiska a été jugée par la critique.

En avril 1921, M. A. Bernard lui consacrait, dans *Psychic-Magazine*, l'article suivant, intitulé : « *Les Danses inspirées* ».

Au cours des conférences que vient de donner M. Henri Regnault, notre confrère a présenté un spectacle aussi impressionnant par son caractère mystérieux que par sa beauté intrinsèque : les danses de Mlle Djiska.

Mlle Djiska, dont le nom est le pseudonyme d'une femme de la meilleure compagnie, est une danseuse d'un genre tout particulier. Elle a appris le chant, mais

dans le chant tel que nous le connaissons, elle a fait des études assez modestes. Elle a appris la danse avec Mlle Théodore, de l'Opéra, et M. Azéma, mais ses danses ne ressemblent à rien moins qu'à de la danse classique.

Sous l'inspiration de ses souvenirs, elle cesse d'être elle-même et redevient ce qu'elle fut : Djiska, fille de parents géorgiens qui fut enlevée par des marchands d'esclaves et vendu à un Sultan du sud de l'Inde .... Il y a de cela 400 ans environ et, dans ses moments de transe, la terreur que lui inspirait ce despote n'est pas encore dissipée. Elle chante alors et sa voix qui acquiert une étrange pusisance, prend de bizarres résonnances qui n'ont plus rien d'européen. Elle ne comprend pas une seule des paroles qu'elle profère, mais Inayat Khan, le théosophe hindou qui s'est fait entendre à plusieurs reprises dans les chants sacrés de son pays, reconnaît dans le dialecte qu'elle chante un dialecte provincial que l'on parle vers la frontière russo-afghane. Quant à ses danses, c'est un poème d'un indéniable caractère oriental.

Ses attitudes que personne ne pouvait lui enseigner dans le milieu où elle évolue, sont d'une prêtresse de Lakshmi ; elles reproduisent pour l'observateur au courant de la mystique et de la symbolique orientales, des attitudes et des mouvements que l'on ne voit plus que dans les plus anciens sanctuaires. C'est en présence de ces réalisations que les maîtres de danse de Mlle Djiska ont renoncé à la guider de leurs conseils : ce qu'elle fait ne ressemble à rien de ce qu'ils enseignent. D'autres maîtres la dirigent et c'est en leur obéissant que Djiska put acquérir cette ardente langueur, cette volupté mystique qui lui donnent un art si personnel.

Au demeurant, en dehors des moments où elle écoute les mélodies qu'elle n'est pas capable d'écrire et qu'elle dicte à ses nièces qui lui servent généralement d'accompagnatrices, quand sous l'influence de la mélodie, Djiska

chante ou qu'elle danse, il éclate au regard qu'elle est absente d'elle-même. Cette jeune femme douce et timide, nullement préparée à paraître en public, danse et chante sans nulle gêne, mais à mesure que le rythme la gagne, elle tombe dans une extase de plus en plus profonde. A ce moment, tout bruit, même agréable, celui même des applaudissements, serait une douleur pour elle ; elle courrait à les entendre le même danger qu'un somnambule naturel en promenade sur les toits qu'on éveillerait en sursaut. Sa danse finie, elle reste immobile, les yeux grands ouverts, comme hallucinée et il lui faut longtemps pour se remettre d'une possession qui n'est pas sans charmes.

A la ville, quand ses immenses cheveux noirs ont disparu sous les voiles à la mode, quand ses mains et son corps d'une invraisemblable souplesse se sont revoilés sous le vêtement et les gants, elle conte comment lui est venu ce don mystérieux qui en ferait une énigme pour la science, si la certitude des réincarnations ne l'expliquait à elle-même.

Petite fille, elle a vu un petit enfant hindou qui lui a causé une peur affreuse ; plus grande, elle a revu des sites qui ne ressemblaient en rien aux vues de son Paris natal. Mariée, ses vies antérieures lui sont soudain réapparues. Elle se souvient de cette existence d'esclave : elle décrit avec le plus grand luxe de détails le palais du sultan chez qui elle fut captive. C'est la peinture exacte du faste musulman de l'Inde, et chose très particulière, Djiska dont les connaissances en orientalisme sont celles de tout le monde, dépeint les diverses races hindoues, avec leurs coutumes et les attributions de chaque serviteur dans un palais où ils se comptaient par centaines.

Elle remonte encore plus loin. La voici dans l'Inde védique et ses attitudes, dans une adoration du feu sont vraisemblables sinon vraies, en un mot se rapprochent

de ce qui nous reste de documents sur cette époque si lointaine. Djiska ne connaît aucun hindou, ne sait pas un seul mot des langages parlés dans l'Inde ; ses parents sont du Centre de la France. Elle subit ses personnalités hindoues mais ne les a point recherchées.

Pour nous, accoutumés à la doctrine des réincarnations telles que nous la trouvons dans les ouvrages de M. Lancelin et de l'abbé Alta, ce fait est frappant, mais i n'a rien qui nous surprenne : il corrobore les données que nous avons puisées dans le cas de Mme Raynaud, étudié ici même aussi bien que dans le cas Samona et dans mille autres semblables.

Djiska se sent chargée d'une mission, elle dit être envoyée pour prouver les vies successives ; elle y emploie les arguments de l'harmonie et de la grâce.

De pareils dons ne vont pas sans une extrême sensibilité nerveuse ; Djiska le prouve bien en interprétant, sans aucune préparation, toutes les musiques que l'on exécute devant elle. M. Selz, compositeur bien connu, a improvisé tout exprès un morceau qui passe, sans nulle transition de la gaîté à la langueur, de la volupté à la tristesse ; ses pas et ses attitudes non seulement ont suivi les variations de la musique mais semblaient les devancer. Des semaines de répétitions auraient été nécessaires à une autre danseuse pour un pareil tour de force et Djiska ne s'en est même pas aperçue. Les yeux grands ouverts, en proie à son rêve que l'harmonie dirige dans ses sentiers féériques, elle semble une revenante de pays où fleurit le mystère. Et qu'est-elle autre chose ?

Charmant problème posé au savant, elle est pour l'adepte un gage nouveau des consolantes certitudes que la doctrine spirite accorde à ceux qui s'y dévouent.

Scenario, du 1er avril 1921, s'exprimait ainsi, dans une chronique intitulée : « *La Danseuse du Mystère* » :

Une jeune femme très brune, aux grands yeux noirs un peu saillants, une filleule de la Lune aux mains prodigieusement souples, habillée au parfait goût du jour, telle apparaît la danseuse Djiska dans l'atelier de *Scenario*. La mode des turbans n'est pas encore passée, aussi le sien ne surprend-il point. C'est seulement quand on l'interroge sur ses danses qu'elle s'anime et que son regard prend une inquiétante profondeur nostalgique.

Djiska, dans la transparence de ses voiles, danse sur d'étranges musiques d'un prenant charme oriental. Ses attitudes sont celles d'une prêtresse de Lakshmi et plusieurs reproduisent avec une perfection véritablement surprenante les gestes immobiles des statues rituelles qui parent le secret des temples de leur étrange floraison. Elle chante ; sa voix bizarre perd tout caractère français, toute sonorité européenne. D'où vient le dialecte qu'elle anime, que signifient les mots qu'elle dit Personne jusqu'ici ne l'a pu dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que Djiska, née Parisienne et de parents très Français, chante et danse des rythmes venus de l'éternel Orient. Ses bras sont des serpents : ils se croisent en caducée, ils se courbent en cols de cygne, ils prennent l'attitude des tiges et des fleurs. Le voile épais des cheveux noirs déferle sur les gazes claires : c'est une évocation poignante jusqu'au moment où la danseuse palpitante s'arrête lasse, pâle et à demi pâmée.

Revenue à elle, elle explique... Elle éprouve tant de certitude, elle parle avec une foi si entière que l'on se sent ému, troublé.

Qu'y a-t-il d'absolu dans ce qu'elle affirme avec tant d'ardeur. Ce n'est pas à nous de le dire. Ce qui est certain, c'est qu'elle danse et qu'elle chante, et que cette danse et que ce chant rappelle des pays et des sites peut-être déjà vus : qu'ils laissent l'esprit inquiet voguer en d'étranges pensées flottantes comme des lotus sur l'eau nacrée des clairs de lune...

Mlle Djiska, écrit M. P. Demeny, dans *Paris-Danse* du 17 décembre 1920, si on lui joue un air quelconque, transforme immédiatement la musique en gestes ; c'est un si admirable spectacle de la voir interpréter ainsi du Debussy, par exemple, que M. J. J. Renaud a pu dire d'elle : « A l'état de veille, c'est une bonne danseuse, mais quand elle est dans l'extase, alors, elle est sublime. »

L'état dans lequel elle se trouve est assez difficile à définir : elle déclare qu'à l'état normal elle est en contact continuel avec l'au-delà et voit autour de nous des formes fluidiques aussi nettement que les formes vivantes ; dans ses danses, elle semble, toutefois, comme je l'ai dit plus haut, être plongée dans une sorte d'extase : il ne faut pas l'interrompre brutalement par des applaudissements ou des commentaires ; on dirait, quand cesse la musique, qu'elle sort d'un rêve, et l'expression de son regard est nettement différente...

Que conclure de tout cela? J'entends d'ici les rires des incrédules. Je me garderai soigneusement de prendre parti : je ne veux convertir personne, je n'ai nulle envie de railler ou de combattre les croyants ; ce que je pense personnellement? Qu'importe !

Il est évident, d'après les renseignements même que j'ai pu recueillir directement, que les manifestations artistiques de Mlle Djiska sont toutes différentes, suivant qu'elles ont lieu dans un salon devant quelques personnes, ou dans une salle devant deux ou trois cents assistants.

En tous cas, ce qui m'a particulièrement frappé, c'est l'éclat de ses yeux, qui, comme je l'ai dit plus haut, change presque instantanément : et là, je crois que la fraude n'est pas possible et que la critique s'arrêtera, impuissante, devant cette simple observation...

« Il faut s'incliner devant ce qu'on ne comprend pas. »

Mme André de Lor et Mme Osmont

Je dois encore citer un cas où, comme dans celui de Mlle Djiska, il n'y a pas de certitude scientifique, mais où, cependant, étant données la sincérité et la bonne foi des intéressés, il est possible qu'on se trouve réellement en présence du souvenir de vies antérieures.

Mme André de Lor, alors dans le Midi, avait appris que j'avais fait la connaissance d'une personne très aimable et très au courant des questions occultes, Mme Anne Osmont. Mme André de Lor décida de faire un petit vase peint destiné à cette personne. Il convient de le noter ici, Mme André de Lor n'ayant jamais appris l'aquarelle ni le modelage, peint spontanément, *à l'état de veille*, et avec l'aide d'amis invisibles, de fort jolis objets dont elle invente souvent la forme, et sur lesquels elle trace des caractères bizarres, dont elle-même ne comprend pas encore le sens. Elle prétend, sans en pouvoir donner de preuves précises, revivre, au moment où elle peint, une existence antérieure passée en Egypte, sous le nom de Gourska, alors que son art était son gagne-pain. Quoi qu'il en soit, ce qu'elle compose est vraiment original et curieux, et nombreux sont ceux qui ont admiré la très belle garniture de bureau que je possède grâce à elle.

Je reçus le vase annoncé ; il était de forme bizarre, les coloris étaient étranges. Mais je voulus, pour l'offrir, attendre le retour de mon amie. Quand elle fut à Paris, nous partîmes chez Mme Osmont, sans lui avoir annoncé cette visite. Grande fut notre stupéfaction en constatant le trouble qui

s'empara, au moment où elles se serrèrent la main, de ces deux personnes qui ne s'étaient jamais vues; le trouble s'accentua chez Mme Osmont lorsqu'elle eut développé le paquet contenant le vase. Elle pâlit, dut s'asseoir, resta quelques minutes sans pouvoir prononcer une parole. Puis, elle nous dit:

« Cet objet vient d'évoquer en moi des souvenirs fort lointains; il m'a rappelé subitement une époque à laquelle je vivais en Egypte, où je vous ai connue, Madame, ajouta-t-elle en se tournant vers Mme de Lor. Vous étiez alors très jeune, un enfant vous accompagnait ; vous pleuriez sur la plage, car le petit venait de jeter une pierre sur un animal et l'avait tué. Vous ne saviez que devenir, car c'était la mort certaine pour vous deux. J'eus pitié de vos larmes, et comme j'avais une servante négresse pour laquelle cet animal n'était pas sacré, je lui fis prendre la bête et la jeter à la mer. Cela vous sauva la vie. »

Fort troublée, elle aussi, par ce récit, Mme André de Lor dit à son tour :

« Je m'en souviens parfaitement, c'est vous qui nous avez aidés jadis, mon frère Ito et moi, alors que nous marchions abandonnés sur les routes d'Egypte, et je comprends les motifs de la sympathie instinctive que j'ai ressentie pour vous lorsque M. Henri Regnault m'a appris vous avoir rencontrée. »

Le souvenir spontané chez les enfants

Les enfants ont également le souvenir de leurs vies passées. Si invraisemblable que cela paraisse,

c'est cependant un fait d'observation qui serait certes très fréquent si l'on examinait, à ce point de vue, les jeunes êtres humains. Les études de psychologie ont, en effet, montré que, dans le début de l'incarnation, et jusqu'à l'âge de sept ans environ, l'enfant peut assez facilement se rappeler l'existence de l'au-delà. A partir de ce moment, la conscience profonde est « ensevelie en quelque sorte sous le capuchon de chair et cesse de vibrer », pour reprendre la si juste image de M. Léon Denis.

Insister sur ce point m'obligerait à faire une digression trop importante, mais sans doute nombreuses sont les familles où l'on ferait des constatations intéressantes si l'on prenait garde à ce qui est souvent considéré comme des divagations ou des puérilités ; il en est de ces faits comme de ceux qui ont trait aux phénomènes de télépathie, d'apparitions ; on n'ose pas en parler, de crainte de moqueries et de railleries.

Loin d'être inquiets des manifestations qui peuvent se produire chez les petits êtres, loin de considérer certaines déclarations soit comme des divagations, soit comme des choses incompréhensibles et sans importance, les parents devraient, au contraire, provoquer, chez leurs enfants, les réminiscences de l'Au-delà. Comme l'a justement écrit le maître Léon Denis, « si l'enfant, lorsqu'il s'essaie à traduire dans son langage pénible et confus, les vibrations fugitives de son cerveau psychique, était encouragé, interrogé, au lieu d'être rebuté, ridiculisé, on pourrait obtenir sur le passé des éclaircies présentant un certain intérêt, tandis qu'elles sont actuellement perdues dans la plupart des cas. »

Nous sommes désormais à une époque où ces phénomènes sont suffisamment connus pour pouvoir être étudiés (1). Espérons donc, pour les progrès de la science, que beaucoup de parents comprendront où est leur réel devoir vis-à-vis de leurs enfants, d'abord, et des progrès de l'humanité, ensuite.

Mais déjà il y a quantité d'observations ; cela me permettra d'appuyer mon affirmation en donnant quelques exemples.

Simone Vigneron

Nombreux sont les enfants qui se sont exprimés dans une langue différente de celle de leurs parents, et absolument inconnue d'eux. Tel était le cas de la petite Simone Vigneron « dont l'intelligence, écrit M. Félix Rémo, jusqu'à l'âge de cinq ans, restait voilée, parce que, comme on l'apprit par un médium, l'esprit ne s'était pas suffisamment incarné. Peu à peu, son état changea complètement et, quand l'incarnation fut complète, ses facultés se développèrent et l'on fut tout étonné, un jour qu'elle se trouvait en présence d'Espagnols, de l'entendre s'entretenir avec eux dans cette langue qu'elle n'avait pas apprise. Effet de la subcons-

(1) Ceux de mes lecteurs qui auraient pu, à ce sujet, faire les remarques intéressantes pourront me les signaler ; en m'engageant d'avance au secret le plus absolu, quant au nom et aux circonstances particulières, je les étudierai avec grand plaisir, à mes frais, bien entendu. M'écrire : 4, rue Jasmin (16e) (timbre pour réponse).

cience, dû sans doute au peu de temps depuis lequel l'incarnation complète avait eu lieu, ce peu de temps n'ayant pas suffi probablement pour effacer le souvenir de ce qui fut peut-être son dernier langage. »

Les enfants birmans

Dans le feuilleton scientifique du *Journal des Débats* du 11 avril 1912, M. H. de Varigny a consacré sa chronique au très curieux ouvrage publié en 1898 par M. H. Fieldind Hall sous le titre : *The soul of a people* (l'âme d'un peuple).

« Beaucoup d'enfants, disent les Birmans, se souviennent de leurs vies antérieures. A mesure qu'ils grandissent leurs souvenirs s'effacent et ils oublient, mais tant qu'ils sont petits, ils ont la mémoire très nette des choses passées. J'ai vu moi-même beaucoup de ces enfants-là.

« Il y a quelque 50 ans, deux enfants naquirent dans un village appelé Okshigton, un garçon et une fille. Ils vinrent au monde le même jour, dans des maisons voisines, grandirent ensemble, jouèrent ensemble et s'aimèrent. Ils s'épousèrent donc et fondèrent une famille, cultivant pour vivre, les champs arides qui entourent Okshigton. Ils étaient connus par leur profond attachement l'un pour l'autre, et moururent comme ils avaient vécu, ensemble. La même mort les enleva le même jour, on les enterra ensemble, hors du village, puis on les oublia, car les temps étaient durs. C'était l'année après la prise de Mandelay et la Birmanie entière était soulevée. Okshigton était au milieu d'un des districts les plus éprouvés et bon nombre de ses habi-

tants s'enfuirent ; parmi eux un homme nommé Maung-Kan et sa jeune femme. Ils s'établirent à Kabu. La femme de Maung-Kan lui avait donné deux fils jumeaux, nés à Okshigton peu avant la fuite du ménage. L'aîné se nommait Maunggyi c'est-à-dire « frère grand garçon » et le cadet Maung-Ngé ou « frère petit garçon ». Les enfants grandirent à Kabyu et se mirent bientôt à parler. Mais leurs parents remarquèrent avec étonnement qu'ils s'appelaient pendant leurs jeux non pas Maung-Gyi et Maung-Ngé, mais Maung-San Nyein et Ma-Gyroin. Ce dernier nom est un nom de femme. Maung-Kan et sa moitié se souviennent que ces noms étaient ceux du couple mort à Okshigton vers l'époque où les enfants étaient nés.

« Ils pensèrent donc que les âmes de cet homme et de cette femme étaient entrés dans le corps de leurs enfants et les emmenèrent à Okshigton pour les éprouver. Les enfants connaissaient tout à Okshigton : routes, maisons et gens, et reconnurent même les vêtements qu'ils avaient portés dans leur vie antérieure. Il n'y avait aucun doute à avoir. L'un d'eux le plus jeune, se rappela aussi qu'il avait une fois emprunté deux roupies à une certaine Ma-Thet sans que son mari le sût, alors qu'il était Ma-Gyroin, et que cette dette n'avait pas été payée. Ma-Thet vivait encore, on l'interrogea et elle se souvint qu'en effet elle avait prêté cet argent. Je n'ai pas entendu dire que le père des enfants ait rendu les deux roupies.

« Je les vis peu après cette occurrence. Ils ont maintenant six ans accomplis. L'aîné dans lequel l'âme de l'homme entra est un petit bonhomme

gras et dodu, mais le jumeau cadet est moins fort, et il a une curieuse expression rêveuse, plutôt celle d'une fille. Ils me racontèrent beaucoup de choses de leurs vies passées...

« C'était si net autrefois, me dit l'aîné, je pouvais me souvenir de tout ; mais cela devient de plus en plus effacé et maintenant je ne peux pas me rappeler comme avant »... Il y a des masses d'enfants comme ceux-ci, mais il faut les chercher, personne ne vous les amène. Les Birmans, comme bien d'autres, ont horreur de voir leurs croyances et leurs idées ridiculisées. Ils savent par expérience que l'étranger qui s'informe de leurs usages et coutumes leur témoigne habituellement par son mépris qu'il se considère comme bien plus intelligent qu'eux. Ils sont donc très réservés. Mais quand ils ont compris que vous cherchiez réellement à vous instruire, ils vous diront tout ce qu'ils pensent, pourvu que vous les traitiez avec estime et courtoisie... Je constatai qu'ils se rappelaient souvent leurs vies passées, que de tout jeunes enfants pouvaient dire qui ils étaient avant leur existence présente, et se souvenir de détails de leurs vies antérieures. Ces souvenirs s'affaiblissaient à mesure qu'ils grandissaient et finissaient enfin par s'évanouir presque entièrement. Cependant cela demeurait très vivant chez beaucoup d'enfants et nul, dans le peuple entier, ne doute de la chose. »

Nelly Horster

Le cas de la petite Nelly Horster est également typique.

« Il y a douze ans, écrit M. J. J. Horster (1) j'habitais 111, comté d'Effingham. J'y perdis une enfant, Maria, au moment où elle entrait dans la puberté. L'année suivante j'allais me fixer à Dakota, que je n'ai plus quitté depuis. J'eus il y a neuf années, une nouvele fille que nous avons appelée Nellie, et qui a persisté obstinément à se nommer Maria, disant que *c'était son vrai nom duquel nous l'appelions autrefois.*

« Je retournai dernièrement dans le comté d'Effingham, pour y régler quelques affaires, et j'emmenai Nellie avec moi. *Elle reconnut notre ancienne demeure, et bien des personnes qu'elle n'avait jamais vues, mais que ma première fille Maria connaissait fort bien. A un mille se trouve la maison d'école que Maria fréquentait. Nellie qui ne l'avait jamais vue en fit une description et m'exprima le désir de la revoir. Je l'y conduisis et, une fois là, elle se dirigea sans hésitation vers le pupitre que sa sœur occupait, me disant, voilà le mien.* »

Un cas cité par « le matin »

Le Matin du 8 juillet 1903 a cité un cas très curieux du souvenir chez un enfant, de son incarnation précédente. Un petit garçon, né dans le district de Simla (Indes Orientales) se rappelait les plus petits détails de sa vie antérieure, vécue dans le corps de M. Tucker, surintendant de la contrée. Cet enfant voulut aller à divers endroits familiers à M. Tucker, qui avait été assassiné en 1894. Lors-

(1) J. J. Horster, *Milwaukee Sentinel* du 25 septembre 1892.

qu'il arriva sur les lieux du meurtre, il fut pris de tremblements et donna les signes d'une grande frayeur.

⁂

La Revue Scientifique et Morale du Spiritisme de janvier 1921 raporte deux cas où le souvenir est très net ; ils sont extraits de journaux étrangers, traduits par M. G. Bourniquel, l'auteur des *Témoins Posthumes*.

Cas de Gennaro del Valle

Ce cas est rapporté par la Revue *Constancia* (Buénos-Ayres) ; M. Lopez Gomez le cite dans son livre *Filosofia*.

A l'âge de huit ans, Gennaro del Valle assista à un enterrement. En voyant inhumer la bière, il se souvint nettement qu'il avait déjà subi la mort, mais à un âge un peu plus avancé ; il se revit tel qu'il était alors, la tête enveloppée d'un bandage, dans un cercueil blanc comme celui qu'on venait de descendre dans la fosse ; il aperçut une femme dont les traits se précisèrent ; il la vit se lamenter au pied de la fosse et il l'entendit crier : « Fils de mon âme. »

A dix-neuf ans, Gennaro del Valle voyageait en Angleterre. Etant à Liverpool, il se trouvait dans un omnibus rue Great Nowert ; une dame monta et s'assit en face de lui. Ils restèrent comme fascinés en se regardant, mais ils ne se parlèrent pas. A Husquison Dock, ils descendirent tous deux, se regardèrent à nouveau. La dame lui demanda alors son nom et aussitôt qu'il l'eût prononcé, elle l'em-

Photo Isabez, Paris.

Mademoiselle DJISKA

brassa et s'écria : « Oh ! mon fils », puis elle s'évanouit.

La police étant intervenue, la voyageuse fut reconduite chez elle pendant que Gennaro Del Valle arrêté, était emmené au poste ; quand il eut narré les faits, on le relâcha. Le lendemain, il alla rue Great Howert ; au n° 254 la dame était derrière les fenêtres au premier étage. L'ayant vu, elle descendit le chercher, le fit monter dans son appartement où elle le présenta à ses deux filles. Gennaro Del Valle ayant raconté ce qui s'était passé onze ans auparavant, au cimetière de son pays, la dame affirma alors qu'un de ses fils avait été enterré, la tête enveloppée d'un bandage, dans une bière blanche ; elle avait eu au cimetière l'attitude exacte observée par l'enfant de huit ans. De plus, Gennaro Del Valle avait une grande ressemblance physique avec son fils défunt.

Le petit Edouard Espuglas Cabrera

M. Lopez Gomez cite également, dans *Filosofia* un fait rapporté par M. Julio Galvez Otero, dans *Fiat Lux* (port de Ponce, Porto-Rico) : les évènements se sont passés à la Havane en avril 1914.

« Le petit Edouard Espuglas-Cabrera âgé de quatre ans, est très vif, très bavard et d'intelligence claire ; ses parents habitent au numéro 44 de la rue San José où ils ont toujours résidé et où le père conduit un atelier de typo-lithographie. C'est dans cette maison qu'est né Edouard.

« Parlant un jour avec sa mère, celui-ci lui dit, de but en blanc : Maman, j'avais une autre maison que celle-ci, je vivais auparavant dans une maison

peinte en jaune de la rue du Clocher qui portait le n° 69. Je me le rappelle parfaitement. »

« Mme Cabrera n'ajouta tout d'abord aucune importance à cela, mais l'enfant ayant insisté plusieurs fois, on finit par lui prêter attention et, au cours d'une intéressante conversation il fit le récit suivant : « Quand je vivais au 69 de la rue du Clocher dans la maison jaune, mon père s'appelait Pedro-Saco et ma mère Amparo. Je me souviens que j'avais une sœur Mercédès et un frère Juanito avec lesquels je jouais. La dernière fois que je suis sorti de la maison jaune, ce fut le dimanche 28 février de l'année 1903, et ma mère d'abord pleurait beaucoup pendant que je m'en allais. Cette autre maman était très blanche et avait les cheveux noirs, elle travaillait à faire des chapeaux.

« J'avais alors treize ans et j'achetais les remèdes à la pharmacie américaine, parce qu'ils étaient meilleur marché.

« Je remisais ma bicyclette au sous-sol lorsque je rentrais de promenade, et l'on ne m'appelait pas Edouard comme maintenant, mais Pancho ».

« Devant un tel récit, fait avec une fermeté rare chez un enfant de quatre ans, les parents d'Edouard furent d'autant plus étonnés, que l'enfant n'avait jamais été au 69 de la rue du Clocher ; mais ils revinrent bientôt de cette première impression et ils décidèrent de faire des recherches pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans tout cela.

« Quelques jours après, se promenant avec Edouard, ils passèrent, après un long détour, devant le n° 69 de la rue du Clocher, inconnue de l'enfant et des parents eux-mêmes. Edouard se reconnut tout de suite :

« Voilà la maison où je vivais, s'écria-t-il. »

« Alors, entre, lui dit son père, puisque tu la reconnais.

« L'enfant entra, fut directement à l'escalier, monta au premier étage, entra dans tous les appartements comme s'il les connaissait, éprouvant une grande déception à ne pas y trouver ses parents, mais d'autres personnes étrangères. Il ne trouva pas non plus les jouets avec lesquels il s'était tant amusé avec Mercédès et Juanito.

« Les époux Esplugas-Cabrera, voyant le résultat de cette première tentative, firent les démarches nécessaires pour avoir des dates officielles, et ils arrivèrent à ce résultat :

« Le n° 69 de la rue du Clocher avait été occupé jusqu'en février 1903, par Antonio Saco, aujourd'hui absent de la Havane (avril 1914).

« 2° Son épouse s'appelait Amparo, et le ménage avait trois enfants Mercédès, Juanito et Pancho.

« 3° Ce dernier était mort en février, ce qui avait causé le départ de la famille ;

« 4° La pharmacie américaine, citée par Edouard, est située auprès de la maison. »

M. Julio Galvez Otéro donnait l'adresse de M. Espuglas qui, en avril 1914, date où parut son article de *Fiat Lux*, habitait avec sa femme et le petit Edouard au 44 de la rue San José, à la Havane.

J'ai donc, le 28 septembre 1921, envoyé de Lancieux, une lettre recommandée à M. et Mme Espuglas Cabrera, en leur demandant quelques détails sur le cas du souvenir spontané de leur fils ; je désirais savoir :

1° Si, depuis avril 1914, le jeune Edouard avait

dévoilé de nouveaux détails de l'existence qu'il aurait antérieurement vécu dans le corps de Pancho Saco ;

2° Si l'on avait pu retrouver des ressemblances physiques ou morales entre les deux enfants.

Dans les premiers jours de Février, mon épitre m'était retournée avec la mention « destinataire inconnu. »

Aussitôt je prévins M. Bourniquel de cette aventure en lui demandant de m'aider à faire le nécessaire pour identifier ce cas, puisqu'il avait eu entre les mains, les revues étrangères en faisant mention.

Celui-ci me répondit qu'il allait en référer à M. Quentin Lopez, directeur de *Lumen*, revue espagnole d'études psychologiques, publiée à Barcelone.

Le 4 mars 1922, M. Bourniquel m'a fait parvenir la traduction de la réponse faite le 1er mars par M. Lopez. En voici quelques extraits :

Quand j'ai lu les lettres de M. Regnault et la vôtre, j'ai écrit à don Julis Calvez, Otero, (Société Spirite de Cuba-Lealtad 120 alots Habena) lui envoyant les deux lettres et lui demandant des explications. Nul doute qu'il me réponde immédiatement (ce qui demandera un mois et demi à deux mois) et je vous enverrai la lettre que je recevrai... En attendant, voici ce que je puis vous dire : M. Calvez Otero est un ancien et fervent propagandiste du spiritisme qui, auparavant, résidait à Ponce (Porto Rico) et aujourd'hui habite La Havane ; il occupait l'emploi de Président de la Commission de propagande de la Société Spirite de Cuba... Je l'ai toujours tenu pour une personne digne de foi et pour un illustre propagandiste. Pendant le congrès spirite de Cuba, il a occupé des fonctions en vue et fut un ouvrier très actif.

En un mot, les antécédents personnels que j'ai de lui le font digne de toute considération.

L'article copié par moi dans ma *Philosophie* a été publié non seulement par *Fiat Lux* mais encore par tous les confrères cubains et quelques autres non spirites ; sûrement les périodiques de La Havane n'auraient pas fait ce faux pas, eux qui pouvaient constater la véracité des faits.

Que l'on ait retourné la lettre de M. Regnault avec la mention : « destinataire inconnu », cela n'a rien d'étrange : M. Esplugas doit être un homme qui recevait peu de correspondance, et s'il a changé de domicile, cela suffit pour qu'on le donne comme inconnu, cela m'est arrivé à moi-même avec d'autres de plus de relief (1).

Il est clair que je ne puis répondre d'autre chose que de la fidélité avec laquelle j'ai copié le fait, mais je le répète : M. Calvez Otero mérite la confiance nécessaire pour être cru vrai dans son récit. Attendons, cependant, ce qu'il ne manquera pas de nous communiquer.

A son retour d'un congrès spirite tenu à Londres, M. Lopez s'était arrêté quelques jours à Paris ; il avait vu M. Bourniquel qui le 7 septembre 1922 m'écrivait :

J'en ai profité pour lui demander où en était l'enquête. Il n'avait pas encore les réponses qu'il avait réclamé de La Havane, mais il m'a affirmé qu'il y avait, à Barcelone même, des personnes qui ont habité autrefois ce pays, qui ont même connu le père Espuglas et qui lui ont affirmé la réalité des faits.

(1) Une dépêche qui m'était envoyée à mon domicile personnel a bien été renvoyée par ma concierge avec la mention « destinataire parti sans laisser d'adresse » alors que, à ce moment-là, en 1919, j'étais chez moi, à Paris.

Le 18 septembre 1922, nouvelle épitre de M. Bourniquel qui, en me faisant remarquer quelles sont les tribulations de M. Lopez dans les nouvelles recherches que j'ai demandées, me communique des extraits de sa dernière lettre que je me fais un devoir de publier.

Je suis véritablement peiné et confondu de ce qui m'arrive avec Julio Calvez Otero et non seulement avec lui mais aussi avec d'autres spirites cubains. Je vous ai dit en son temps que pendant que je m'adressais audit monsieur à La Havane, celui-ci se transportait à Matauzas et quand je lui écrivis à cette dernière ville, il avait changé de domicile. Au retour de ma lettre, je m'adressais de nouveau à lui, en envoyant ma lettre à la société *Rosendo*, dont il est directeur ; et j'écrivis aussi, dans le même but, au président de la *Société spirite cubaine* et à celui de la *Fédération*.

Peu après, je reçus la revue *Rosendo* et j'appris par elle que Julio Calvez était tombé malade dans un voyage de propagande qu'il faisait. Je recevais en même temps la revue *El dia Espiritista* et celle-ci laissait entrevoir des rivalités intimes parmi elles.

Je ne cessai pas d'espérer et j'écrivis de nouveau ; mais les employés des postes de ces pays se mirent en grève (depuis le 10 août le service n'est pas redevenu normal) et je ne sais si on m'a répondu ou non.

Le 15 octobre 1925, j'écrivis à M. Bourniquel la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Vous vous souvenez certainement de la correspondance que nous avons échangée relativement au cas du petit Espuglas Cabrera ; votre dernière lettre à ce sujet remonte au 18 septembre 1922. Je suis en train de revoir mon manuscrit sur la *Réincarnation* avant de le donner

à mon éditeur, et je vous serais très obligé de bien vouloir me faire savoir si vous avez du nouveau au sujet de ce cas. Je vous remercie à l'avance.

Veuillez être assez aimable pour présenter mes hommages respectueux à Mme Bourniquel, et soyez assuré, cher Monsieur, de mes sentiments fraternels. »

Par retour du courrier, je recevais cette réponse :

Cher monsieur, ainsi que je vous l'ai dit en son temps, je n'ai plus eu d'autres références au sujet d'Esplugas, que celles que je vous ai communiquées. Je souhaite grand succès au livre qui va paraître et je vous prie d'agréer, ainsi que Mme Regnault, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Tels sont, actuellement, les résultats de l'enquête supplémentaire que j'ai cru nécessaire de provoquer sur le cas du petit Edouard Espuglas Cabrera. Cette enquête n'est pas concluante ; je juge cependant nécessaire de mentionner ce cas, parce que :

1° Les faits ont été publiés en Amérique et en Espagne sans jamais être démentis ;

2° M. Julio Galvez Otero est un écrivain digne de foi ;

3° M. Lopez, directeur fondateur de *Lumen*, revue sérieuse actuellement dans sa vingtième année, est depuis 42 ans un ardent propagandiste du spiritisme ; il a écrit 22 livres, dont les principaux sont *l'A. B. C. du spiritime*, *le Catholicisme romain et le spiritisme*. *Doctrine spirite*, *la Médiumnité et ses mystères*, *les phénomènes psychométriques* : il y a donc lieu de penser que cet auteur a pris ses renseignements avant de mention-

ner dans son ouvarge *Filosofia* un cas aussi sensationnel que celui du jeune Espuglas-Cabrera.

Même si la suite de mon enquête supplémentaire prouvait qu'il convient d'infirmer ce cas — je ne manquerais pas, bien entendu, de le faire connaître — la théorie de la réincarnation ne perdrait pas, pour cela, sa valeur démonstrative. J'ai mentionné d'autre faits, ils sont suffisants pour établir la réalité de notre thèse ; y aurait-il seulement le cas des deux Alexandrine (1), que déjà cela serait suffisant.

L'enfant de Meiktilia

Parmi les cas de réincarnation qui peuvent être certifiés par les souvenirs spontanés des enfants, il convient de signaler celui qui est relaté par le *Rangoon Times* comme en fait foi la chronique étrangère de *la Revue spirite* de juin 1925.

Notre confrère Cassioppee s'exprime ainsi :

« *Le Rangoon Times* nous parle d'un petit enfant aux yeux bleus et aux cheveux blonds, vivant à Meiktilia, fils de parents burmeses de condition humble, et en vérité bien étonnant par la fraîcheur de sa peau et son type physique dans cette famille d'indigènes.

« Lorsque l'enfant eut quatre ans, il stupéfia sa mère en lui disant tout à coup qu'il avait été le major D. J. Welsh, du Border Régiment, décédé depuis de longues années et revenu à la vie. Il décrivit minutieusement la maison du dit major et d'autres sites qu'il n'avait certes jamais pu connaître. La mère, très alarmée, appela les voisins, et le gamin recommença ses récits, en ajoutant qu'avec deux autres personnes, dans sa précédente existence, il s'était noyé, dans un lac qu'il désigna, pendant une nuit de mars, en 1904. En réalité le major Welsh, Mrs Reade et le lieutenant Quinlan avaient péri de cette manière. Alors on ne douta plus que l'on se trouvait en présence d'un cas de réincarnation nettement caractérisé. A vrai dire, la doctrine de la réincarnation est un article de foi fondamental parmi les Burmeses. Dans la circonstance, l'abondance et l'authenticité des détails fournis par l'enfant « à visage d'occidental », fit une impression considérable sur les populations de la province ».

Cela est bien évident, je cite ce cas sans le garantir, car je n'ai pas personnellement fait d'enquête, mais c'est là un des faits multiples qui, se produisant dans toutes les parties du monde, viennent appuyer d'une façon tout à fait sérieuse la théorie que je défends après tant d'autres humains ; cette thèse semble, du reste, devoir mener l'humanité à un stage nouveau de son existence lorsque les conséquences qui en découlent seront appliquées d'une façon générale.

***

Nombreux, je le répète, sont les êtres humains qui, spontanément, ont eu souvenance de leurs personnalités antérieures; parfois les réminiscences sont nettes, précises, parfois elles sont vagues ; dans ce dernier cas, au lieu de considérer ce rappel du passé comme un rêve sans importance, il convient au contraire de s'observer avec attention, d'étudier

(1) Je l'étudie à la fin du chapitre ; voir p. 156.

sa nature psychique, et l'on pourra la plupart du temps reconstituer quelques parcelles des existences antérieures, en connaître ls grandes lignes. Comme le fait remarquer M. Michel Bonnamy, juge d'instruction, ancien conseiller général de Tarn-et-Garonne, « sans conserver la mémoire des détails de la vie et encore moins de leurs individualités, certaines personnes ont comme un vague souvenir, une intuition confuse de quelques circonstances de leurs vies antérieures, mais jamais assez précis pour troubler le cours de l'existence présente ; c'est comme la répercussion d'un rêve » (1).

Ceux qui ont de telles réminiscences et qui savent, pour les développer, se garder des jeux de l'imagination, sont réellement favorisés, car ces souvenirs leur permettent d'être mieux armés pour la lutte contre la matérialité ; grâce à eux, ils peuvent se rendre compte des progrès moraux nécessaires afin que l'incarnation actuelle comporte pour leur évolution le maximum de profits possibles (1).

Une Ressemblance curieuse

Lors du Congrès spirite et spiritualiste international, tenu à Paris en 1900, M. Gaston Dupargue a communiqué le fait suivant :

(1) Michel Bonnamy, *La Raison du Spiritisme*, édition de la Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre, Paris, 1868, p. 54.

(1) Je me tiens *gracieusement* à la disposition des personnes qui auraient des réminiscences de leurs vies antérieures pour les aider à étudier leur cas. Je promets à tous mes correspondants la discrétion la plus absolue. M'écrire 4, rue Jasmin, Paris (16e). Timbre pour réponse.

En 1878, mon beau-père, Gérard Devisé, assistait à une séance de spiritisme, au local de l'Union spiritualiste de Liége.

M. Vos, sous l'influence d'un esprit écrivit : « Laissez mon père s'approcher de la table ». A la demande : Quel est votre père? le médium écrivit : Mon père s'appelle de Reul, il est réincarné en Gérard Devisé.

Ce nom (de Reul) était inconnu de tous les assistants, à l'exception de ma belle-mère, qui se souvint d'un sieur de Reul, ayant habité Devant le Pont (Visé) lequel était de nationalité allemande, et passait pour être très expert dans les arts mécaniques.

Or, Gérard Devisé, par la physionomie, dénote le type allemand, à tel point que cette origine lui fut attribuée par plusieurs personnes.

Etait-ce une réminiscence du passé? Il écrivait, et d'une façon inconsciente, la langue allemande.

Jeune, il a montré d'excellentes dispositions pour la mécanique, elles se sont développées et sans avoir suivi aucun des cours spéciaux, il a donné à Liége une conférence sur cet art ; les journaux locaux en firent, en son temps, un compte-rendu élogieux.

L'Instinct de Justice

Sous l'éclat lumineux de la doctrine de la réincarnation, tout ce qui paraît obscur à l'homme s'éclaire et se comprend. Notre existence actuelle est bien le résultat de nos vies antérieures ; par les souffrances, nous expions les fautes que nous avons commises ; il est cependant possible que, pour évoluer plus vite vers l'idéal suprême (1), nous ayons préféré choisir une vie d'épreuves, lorsque,

(1) Quel est cet idéal suprême ? Il est absolument impossible de le concevoir exactement, car cela dépasse la compréhension humaine. Supposons, par exemple, un enfant de

dans l'au-delà, nous avions conscience de tout notre passé.

Qui n'a jamais senti se lever en lui des désirs de révolte en présence de toutes les iniquités constatées à chaque instant sur cette terre? Dans chacun des êtres créés gît un instinct de justice et d'équité. Certains humains, connaissant la loi des renaissances, ont compris tout ce que cette loi explique. Ceux-là s'épargneront ces moments douloureux de colère et de révolte. Cet instinct inné de justice, que tous les psychologues ont constaté et que les démagogues exploitent à leur profit, s'explique très facilement quand on connaît la loi de réincarnation ; si elle n'était pas, Dieu serait bien coupable d'avoir organisé un monde où l'injustice apparente est si fréquente, et de donner à toutes ses créatures l'idée innée de justice.

Cet instinct d'équité est donc une preuve doctri-

7 ans, qui manifeste déjà des dispositions étonnantes pour les sciences mathématiques. Par suite d'un phénomène de voyance, sa mère sait que cet enfant, à l'âge de dix-neuf ans, entrera premier à l'Ecole Polytechnique. Sera-t-il pour cela possible de lui faire résoudre immédiatement des problèmes de mathématiques supérieures ? Certes non, mais au fur et à mesure que cet enfant fera ses études, il parviendra à comprendre les difficultés des mathématiques transcendentales.

Il en est de même pour les êtres humains. Par suite de leurs vies successives, ils évoluent peu à peu et il arrivera un moment où ils seront capables de comprendre le but suprême de leur création. Tant que nous sommes incarnés et emprisonnés dans notre corps physique, il nous est absolument impossible d'avoir une concepton exacte aussi bien du Créateur que du but suprême vers lequel nous nous acheminons lentement mais sûrement.

nale de la pluralité des existences, théorie sublime à un tel point que « si par malheur elle n'avait pas été instituée par Dieu, si elle était exclue de la réalité des choses, l'homme, pour seulement l'avoir rêvée, se serait montré plus grand et meilleur que Dieu » (1)

Les Enfants prodiges

Le fait même qu'il existe des enfants prodiges est une preuve de l'exactitude de notre théorie des existences successives.

J'ai déjà signalé le cas de Pic de la Mirandole ; est-il utile de rappeler l'histoire de Pascal, de Mozart, de Michel-Ange, de Rembrandt, de Paganini, de Liszt, de Beethoven, de Rubinstein, et de tant d'autres?

On pouvait lire dans *Comœdia* du 27 août 1921, l'écho suivant :

MOZART ENFANT

Un de nos collaborateurs a rappelé récemment la précocité de l'auteur de *Don Juan*.

C'est à trois ans qu'il avait commencé à jouer du piano; à quatre ans, il retenait les soli d'un concerto ; on a de lui des petites pièces d'un goût facile et d'un style charmant, qu'il composait à cinq ans.

Au cours d'une tournée, l'empereur d'Autriche, qui l'appelait son « petit sorcier », lui dit :

— C'est bien malin de jouer du piano avec ses dix doigts. On n'a qu'à les laisser courir. Je voudrais te voir jouer avec un seul doigt et sur un clavier couvert.

L'enfant jeta son mouchoir sur les touches et avec un seul doigt donna une audition, toute semblable, du morceau qu'il venait de jouer.

(1) Ch. Lancelin, *La Réincarnation*, p. 62 (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

Sir Hamilton

Sir W. Hamilton, dans sa jeunesse, connaissait à fond treize langues étrangères ; à 18 ans, il fut proclamé par un astronome irlandais le plus grand mathématicien de son époque.

M. Trombetti

M. Trombetti, né de parents pauvres et tout à fait illettrés, apprit tout seul, à l'école primaire, le français et l'allemand. Il acquit, en quelques semaines, la connaissance du persan. Agé de 12 ans, il étudia, sans professeur, le latin, le grec et l'hébreu. Il possède presque toutes les langues vivantes et mortes et il a été nommé par le roi d'Italie, professeur à l'Université de Bologne.

Le jeune joueur d'échecs

Qui ne se souvient du jeune joueur d'échecs qui conquit, il y a peu de temps, une célébrité mondiale?

Samuel Rzeschewski jouait aux échecs à l'âge de cinq ans ; il gagnait déjà à cette époque des parties difficiles. A huit ans, au cours d'une tournée triomphale, il a battu tous les champions de ce jeu, pourtant si compliqué.

Le Jeune savant René R...

Le peintre Frédéric R... et sa femme, Mme Jeanne R.... (1) tous deux écrivains bien connus, m'ont

(1) M. et Mme R... m'ont prié de ne pas les nommer, mais je dirai confidentiellement leur nom aux lecteurs qui viendront me le demander.

raconté l'histoire de leur fils René, sous-lieutenant pilote-aviateur, tué en avion en service commandé, le 6 mai 1919, après avoir échappé aux dangers de la guerre pendant laquelle il avait montré le plus grand héroïsme. C'était réellement un sujet d'élite et il faisait l'admiration de tous ceux qui l'avaient approché. Dès sa première enfance, il manifestait déjà, en mécanique, des connaissances stupéfiantes. Un jour, profitant de l'absence de sa mère, il démonta entièrement la machine à coudre. Lorsque Mme R... rentra, elle fut fort ennuyée du méfait de son garçonnet ; il avait alors cinq ans. Mais celui-ci rassura de suite sa maman, lui affirmant qu'il allait remonter entièrement la machine, ce qu'il fit aussi bien qu'un ouvrier spécialiste. Le docteur Albert Fournier qui a écrit la biographie de René R... emploie les termes suivants pour faire connaître la précocité du jeune savant.

« Il ne pouvait se plier à la discipline scolaire. Son intelligence s'épanouit librement, puisant dans les livres seuls, à un âge tendre, les principes dont il savait dégager la philosophie avec une personnalité surprenante. A cinq ans, il expliquait le mécanisme d'une locomotive. A quatorze ou quinze ans, il faisait du calcul intégral. Tous les domaines scientifiques d'ailleurs l'intéressaient, mais peu à peu, il en vint à s'adonner plus spécialement à la biologie. Il entra bientôt à l'Institut Pasteur, dans le laboratoire de Metchnikof, et ne tarda pas à devenir un maître en bactériologie. A dix-huit ans (novembre 1914), il communiquait aux Sociétés savantes le résultat de ses recherches sur l'étiologie des cancers végétaux (Académie des Sciences et

Société de Pathologie comparée). Il venait de découvrir l'agent causal d'une variété de ces cancers : un microbe. Il se proposait d'étendre ces études aux cancers animaux et humain. Sa maîtrise était telle, en pareille matière, qu'on pouvait fonder les espoirs les plus grands quant aux bénéfices dont il aurait peut-être doté l'humanité en proie au terrible mal.

« La tuberculose aussi avait retenu son attention, et il avait préparé un serum qui était en cours d'examen et dont les premières applications affirmaient déjà la valeur.

« Son habileté manuelle répondait à ses qualités d'invention et les servait utilement dans leur réalisation matérielle. Souvent, les objets les plus imprévus étaient ainsi transformés et adaptés aux besoins des techniques conçues par son activité cérébrale, toujours en éveil. »

***

Souvent l'on entend parler d'enfants et de jeunes gens doués de capacités extraordinaires (1). Comment peut-on expliquer ces dispositions innées si l'on ne veut pas admettre la loi de réincarnation ?

Pepito Arriola

Lors du Congrès international de psychologie, tenu à Paris, en 1900, le professeur Charles Richet, a présenté aux congressistes un jeune Espagnol de

(1) Je serai reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui connaîtraient des cas bien établis de me les signaler. Je promets à mes correspondants la discrétion la plus absolue. M'écrire 4, rue Jasmin, Paris (16e). Timbre pour réponse.

trois ans et demi, le petit Pepito Arriola, né le 14 décembre 1896. Avant de faire entendre l'enfant prodige à ses collègues, il fit la communication suivante :

« Voici ce que raconte sa mère sur la manière dont, pour la première fois, elle s'aperçut des dons musicaux extraordinaires du jeune Pepito, et je transcris exactement ses paroles :

« L'enfant avait à peu près deux ans et demi, lorsque je découvris pour la première fois, et par hasard, ses aptitudes musicales. A cette époque, un musicien de mes amis m'adressa une sienne composition, et je me mis à la jouer au piano assez fréquemment ; il est probable que l'enfant y faisait attention, mais je ne m'en aperçus pas. Or, un matin, j'entends jouer dans une chambre voisine ce même air mais avec tant d'autorité et de justesse, que je voulus savoir qui se permettait de jouer ainsi du piano chez moi. J'entrai dans le salon et je vis mon petit garçon qui était seul et jouait cet air. Il était assis sur un siège élevé, où il s'était mis à rire et me dit : *Coco, mama.* Je crus qu'il y avait là un miracle véritable.

« A partir de ce moment, le petit Pepito se mit à jouer, sans que sa mère lui donnât de leçons, tantôt les airs qu'elle jouait elle-même devant lui au piano, tantôt des airs qu'il inventait.

« Bientôt il fut assez habile — sans cependant qu'on puisse dire qu'il s'agisse de véritables progrès — pour pouvoir, le 4 décembre 1899, c'est-à-dire n'ayant pas encore 3 ans jouer devant un assez nombreux auditoire de critiques et de musiciens ; le 26 décembre, c'est-à-dire âgé de trois ans et douze

jours, il joua au Palais Royal de Madrid devant le roi et la reine-mère. Il a joué alors six compositions musicales de son invention, qui ont été notées.

« Il ne sait pas lire, qu'il s'agisse de musique ou d'alphabet. Il n'a pas de talent spécial pour le dessin, mais il s'amuse parfois à écrire des airs musicaux. Bien entendu, cette écriture n'a aucun sens. Mais il est assez amusant de le voir prendre un petit papier ; faire en tête du papier un griffonnage (qui signifie, paraît-il, la nature du morceau, sonate, ou habanera ou valse, etc.) puis au-dessous figurer des lignes noires qui, assure-t-il, sont des notes. Il regarde ce papier avec satisfaction, le met sur le piano et dit : « Je vais jouer cela », et en effet, ayant devant les yeux ce papier informe, il *improvise d'une manière étonnante.*

« Pour étudier méthodiquement la manière dont il joue du piano, je distinguerai l'exécution et l'invention.

« *Exécution.* — L'exécution est enfantine, on voit qu'il a imaginé de toutes pièces, sans aucune leçon, tout son doigté. Cependant ce doigté est très habile, autant que le permet la petitesse de sa main, qui ne peut faire une octave. Il a imaginé alors — ce qui est très curieux — de remplacer l'octave par des arpèges adroitement exécutés et très rapides.

« Il joue des deux mains. Souvent il croise les deux mains pour certains effets ou certaines harmonies. Parfois aussi, comme les pianistes renommés, il lève la main très haut en l'air avec le plus grand sérieux, pour la faire retomber sur la note juste. *Il n'est pas probable que cela lui ait été appris*, car dans le jeu de sa mère, jeu qui est

très honorable, mais sans rien de plus, il n'y a rien d'analogue. Il peut faire des traits, avec une agilité parfois étonnante et une vigueur surprenante chez un enfant de cet âge. Mais malgré toutes ces qualités, il faut bien avouer que cette exécution est inégale. Il bafouille pendant une demi-minute, puis tout d'un coup *comme s'il était inspiré*, il se met à jouer avec agilité et précision.

« Je l'ai entendu jouer des morceaux assez difficiles, une « Habanera » galicienne et la « Marche turque » de Mozart, avec une extrême agilité dans certains passages... Plus que le doigté, l'harmonie est tout à fait extraordinaire : il trouve toujours l'accord juste, et, s'il hésite, comme cela lui arrive au début d'un morceau, il tâtonne quelques secondes ; puis, se reprenant il trouve l'harmonie vraie. Ce n'est pas une harmonie bien compliquée, et il s'agit presque toujours d'accords assez simples. *Mais quelquefois il en invente de tout à fait surprenantes.* A vrai dire, ce qui est le plus stupéfiant, ce n'est ni le doigté, ni l'harmonie, ni l'agilité, mais l'expression. Il a une richesse d'expression étonnante. Qu'il s'agisse d'un morceau triste ou gai, ou martial, ou énergique, *l'expression est saisissante.* J'ai fait jouer une fois à sa mère le même morceau qu'à lui : elle le jouait assurément beaucoup mieux, sans fausses notes, ni hésitations, ni tâtonnements, ni reprises, mais le petit bébé avait beaucoup plus d'expression que la mère. Souvent même cette expression est si forte, si tragique, dans certains airs mélancoliques ou funèbres, qu'on a la sensation que Pépito ne peut pas, avec son doigté imparfait, exprimer toutes les idées musicales qui

frémissent en lui : *de sorte que j'oserais presque dire qu'il est bien plus grand musicien qu'il ne paraît l'être.*

« Non seulement, il joue les morceaux qu'il vient d'entendre jouer au piano, mais encore il peut, quoique avec plus de difficulté, jouer au piano les airs chantés qu'il a entendus. *C'est merveille de le voir alors trouver, imaginer, reconstituer, les accords de la basse et de l'harmonie comme pourrait le faire un musicien habile.* Dans une expérience faite récemment, un de mes amis lui a chanté une mélodie très compliquée. Après l'avoir entendue cinq ou six fois, il s'est mis au piano, disant qu'il s'agissait d'une habanera, ce qui était vrai, et il l'a répétée, sinon tout entière, au moins dans ses parties essentielles.

Invention. — Il est souvent bien difficile, quand on entend un improvisateur, de dire ce qui est invention et ce qui est reproduction, par la mémoire, d'airs et de morceaux déjà entendus. Toutefois, il est certain que, lorsque Pepito se met à improviser, il n'est presque jamais à court, et il se trouve souvent des mélodies extrêmement intéressantes qui ont paru plus ou moins nouvelles à tous les assistants. Il y a une introduction, un milieu, une fin ; en même temps, une variété et une richesse de sonorités qui peut-être étonneraient, s'il s'agissait d'un musicien de profession, mais qui, chez un enfant de trois ans et demi, deviennent absolument stupéfiantes. »

En avril 1908, le professeur Charles Richet donna, dans les *Annales des Sciences psychiques*, quelques indications sur la carrière artistique du jeune Pepito

Arriola ; devenu excellent violoniste ; il eut un grand succès, notamment à Leipzig et à Pétrograd.

Willy Ferreros

Parlant de Willy Ferreros, le jeune chef d'orchestre de quatre ans et demi, *Comédia* du 18 février 1911 s'exprimait ainsi :

« La baguette en main, il dirige, avec une netteté une sûreté, une précision incomparables, un orchestre de quatre-vingts musiciens, attentif au moindre détail, soucieux des nuances, scrupuleux observateur des rythmes... Au cours de la revue des Folies-Bergère, Willy Ferreros conduisit, avec les *Cadets* de Souza, *Sylvia* de Léo Delibes. Ce fut un succès éblouissant. »

Paul Maigre

Un dernier exemple me sera fourni par M. Paul Maigre qui, à l'âge de sept ans, dirigeait un orchestre. L'*Action Française* du 10 janvier 1921 lui consacra l'article suivant, intitulé : « Un prodige de seize ans » :

« Depuis quelque temps, on signale fréquemment la révélation de jeunes prodiges qui se produisent dans les pays de la vieille Europe ou de la lointaine Amérique et sont étourdissants comme joueurs d'échecs, quand ils ne sont pas stupéfiants comme joueurs de violon. Les journaux leur consacrent de longs articles. Ils montrent moins de complaisance, en général, quand il s'agit de jeunes Français. Aussi tenons-nous à signaler un cas tout aussi extraordinaire que ceux dont il a été souvent question ces derniers temps ; c'est celui de l'étonnant

Paul Maigre, né le 17 mars 1904, et qui donna son premier concert le 1er janvier 1912 avec la Société « le Luth », de Mâcon, où il tenait le piano comme chef d'orchestre ; il n'avait alors que sept ans.

« L'année suivante, il donnait un récital à Lyon, et laissait le public, émerveillé de sa virtuosité et du charme de son jeu. Ses parents ne l'ont pas produit pendant la guerre, mais il reprenait ses concerts, en 1919, à Mâcon, et remportait, depuis lors, une série de succès, à Lyon notamment, où il était l'objet d'acclamations sans fin et comparé à Paderewski.

« Nous sommes d'autant plus heureux de parler de cet enfant d'un talent si rare et si précoce, qu'il est le fils d'un vieux ligueur d'action française lui-même musicien. Notre ami a eu la douleur de perdre, en 1911, une fille alors âgée de vingt-deux ans, artiste dans l'âme, comme son jeune frère, et qui l'a formé en lui donnant des leçons de piano et de solfège. »

J'ai cité ce cas, malgré les leçons de la sœur et bien que le père soit musicien. Le début de l'article est, en effet, intéressant, il rappelle le nombre élevé des enfants prodiges ; certes, le fait de donner, à seize ans, des concerts, peut s'expliquer par l'étude intensive, alliée à des dispositions innées, mais combien y a-t-il d'enfants de sept ans sept mois et quatorze jours capables de conduire un orchestre, même en prenant des leçons de piano et de solfège?

L'existence du génie

En dehors des enfants prodiges, il existe, incontestablement, des hommes de génie dans les différents branches de la science, des arts, de l'industrie. Tous ont apporté en naissant des connaissances innées et des facultés transcendentales qu'ils développent grâce au travail, mais dont l'éclosion merveilleuse demande souvent un effort moindre que celui accompli par leurs concitoyens pour un résultat bien différent.

Prétendra-t-on, avec les matérialistes, que le hasard a présidé à leur naissance, qu'il est la seule cause de leurs capacités, que celles-ci sont dues à l'excellente qualité de leur matière cérébrale? S'il en est ainsi, ils n'ont « pas plus de mérite qu'un légume plus gros et plus savoureux qu'un autre », comme l'a dit Allan Kardec.

Dira-t-on, avec certains spiritualistes, que Dieu a voulu leur donner une âme plus élevée que celle du *vulgum pecus*? C'est prêter au Créateur un esprit d'injustice bien peu rationel.

La loi des vies successives explique ce problème en donnant une solution équitable : l'homme de génie profite de son acquit antérieur ; il est plus évolué que la masse de ses contemporains, à certains points de vue, du moins, car il n'y a pas ici-bas d'êtres parfaits et tous les hommes, si élevés soient-ils, sont la proie des faiblesses dues à leur prison de chair.

L'instinct maternel

Comme l'a écrit M. S. Irving Cooper, « l'instinct maternel est très commun chez les petites filles et on le trouve même parfois chez les garçons. Avons-nous jamais pensé qu'une fillette jouant à la pou-

pée se rappelle vaguement les vies où elle a serré sur son cœur de véritables bébés?

« Tous les instincts s'expliquent logiquement par la réincarnation. Pourquoi un poussin, au sortir de l'œuf, court-il bien vite se cacher quand l'ombre d'un faucon obscurcit le sol? Nous disons: c'est son instinct. Mais il ne suffit pas de nommer une chose pour l'expliquer. Si, dans l'instinct du poussin, nous voyons le résultat d'un souvenir qui résume plusieurs morts causées par des faucons, nous aurons trouvé une explication. »

Peurs et émotions instinctives

Certains êtres éprouvent la frayeur incompréhensible de certains événements, alors que, dans d'autres circonstances, ils sont très braves. Il en est, par exemple, qui appréhendent d'être enterrés vivants ; il en est qui, tout en n'étant pas sujets au vertige, et ne *craignant* pas le vide, ne peuvent passer sur un pont à claire voie sans frémir et sans pâlir. Il en est aussi qui, en lisant le récit des exécutions à mort, ressentent des émotions étranges et peu en rapport avec leur nature.

Ces frayeurs imaginaires ne sauraient toutes être expliquées suffisamment par les influences prénatales que la mère a pu exercer pendant la conception ; elles ne pourraient pas non plus être éclaircies par des peurs ressenties pendant l'enfance et oubliés depuis. N'est-il pas plus logique de voir dans ces impressions fâcheuses et incompréhensibles un rappel momentané, par association d'idées, d'événements graves d'une vie précédente?

La sensibilité due au récit d'une mort par la

guillotine peut, par exemple, remémorer le souvenir de graves journées vécues au moment de la Révolution.

La réincarnation est conforme à la logique

Une autre preuve doctrinale de l'exactitude de la pluralité des existences, c'est la logique saisissante de cette loi. Par elle, tout ce qui semblait incompréhensible devient clair. Sur les diverses parties de notre globe, les êtres humains viennent au monde suivant des conditions très différentes ; cela les rend très dissemblables les uns des autres et, ainsi, ils sont armés d'inégale façon pour la lutte vitale.

M. Irving S. Cooper a résumé cette importante question d'une manière très claire (1).

« Tous les raisonnements logiques sur l'origine de la conscience, écrit-il, sont en faveur de la préexistence qui, à son tour, implique la réincarnation.

« Il y a deux théories principales sur la nature de la conscience humaine :

« 1° La conscience est le produit ou le résultat d'une action de la matière chimique ou autre. Telle est la théorie matérialiste qui signifie que la conscience a besoin du cerveau physique pour exister et qu'elle disparaît au moment de la mort.

« 2° La conscience de l'homme est une chose impérissable qui influence le cerveau et qui est influencée par lui, d'une façon que nous comprenons mal. C'est ce qu'on appelle souvent la théorie de l'âme.

(1) Irving S. Cooper, *la Réincarnation*, traduction Andrée Bruel, pp. 75 et suiv. (Editions Rhéa).

« Les découvertes scientifiques semblaient appuyer la théorie matérialiste lorsque, tout récemment, les recherches de quelques psychologues de la Société Théosophique de la Société des Etudes psychiques et des Spirites ont révélé une grande quantité de faits tendant à prouver que la conscience humaine survit à la mort du corps. Ces faits sont une preuve très forte de la deuxième théorie et retirent toute valeur à la conception matérialiste. Lorsqu'on étudie avec soin l'ensemble des faits, on acquiert la conviction que la conscience humaine ne perd aucune de ses qualités mentales, morales et spirituelles à la mort du corps physique ; donc, ces qualités ne peuvent pas être le produit de l'hérédité physique ou de la structure cellulaire du corps.

« La théorie de l'âme est, par conséquent, la seule qui puisse satisfaire ceux qui ne méprisent pas les preuves scientifiques. Il y a deux façons d'interpréter la théorie de l'âme :

« 1° La personnalité consciente est appelée à l'existence au moment de la naissance. C'est ce qu'on peut nommer la création.

« 2° La personnalité consciente existait avant la naissance. C'est la préexistence.

« La première interprétation, celle de la création, est généralement acceptée dans les milieux chrétiens, pourtant elle mène à des conclusions dont ne semblent pas se rendre compte ceux qui l'adoptent. D'abord le fait que des parents humains, au moyen d'un acte physique, puissent créer une personnalité *immortelle* est chose logiquement impossible. Une conscience qui est née à l'existence par le procédé physique de la reproduction cessera sûrement d'exister par le procédé physique de la mort. Ce qui est un commencement dans le temps ne peut être préservé d'une destruction dans le temps, ou, comme dit Hume dans son langage philosophique : « Ce qui est incorruptible ne peut pas être engendré ». En second lieu, si nous déclarons qu'un pouvoir divin crée l'âme au moment de la naissance, il est assez difficile d'expliquer pourquoi l'exercice de ce pouvoir dépend de la passion sexuelle de l'homme. Ensuite, si chaque âme est créée au moment de la naissance, pourquoi les qualités mentales, morales et spirituelles sont-elles si différentes selon les individus, variant depuis l'ignorance et l'immoralité du sauvage jusqu'à la sagesse et la hauteur morale d'un saint. Puisque ces qualités de l'esprit, du caractère existent, on le sait, après la mort physique, il faut bien qu'elles soient des aspects de la conscience de cette âme dont elles partagent l'immortalité. Enfin, si chaque âme vient au monde pour la première fois, à la naissance, comment peut-on expliquer les différences énormes qu'il y a entre les destinées des êtres?

« Tous les raisonnements logiques prouvent la préexistence de l'âme, de même que l'idée de la réincarnation qui s'y associe ; car ainsi, nous pouvons expliquer que les différences entre les individus sont causées par les différences d'âge de leurs âmes ; nous expliquons que la destinée de chaque âme est le résultat de son passé et que le procédé physique de la reproduction et de la naissance donne à l'âme un corps physique, mais ne détermine aucunement son existence. »

B. — LES PREUVES EXPERIMENTALES

LE SOUVENIR PROVOQUÉ DES VIES PASSÉES (141). — RÉINCARNATIONS PRÉDITES ET EFFECTUÉES (149).

Le souvenir provoqué des vies passées

On a étudié le moyen (1) d'obtenir, de sujets endormis, la révélation de leurs existences antérieures. A l'aide de certains procédés, le magnétiseur qui cherche à réaliser ces très importantes recherches amène son sujet à remonter jusqu'à ses incarnations précédentes en le faisant passer par des états transitoires. Ces investigations sont d'un intérêt immense et elles valent la peine d'être poursuivies inlassablement par des chercheurs consciencieux prenant bien garde de ne pas faire de suggestions, très grave écueil d'expériences de ce genre ; il y a lieu aussi, à mon avis, de ne pas renseigner le sujet sur ce qu'il a dit, jusqu'au moment du moins où les enquêtes faites à la suite de ses déclarations ont abouti à un résultat. Ainsi on évitera l'objection d'une autosuggestion possible.

Le colonel de Rochas a publié, sur la régression de la mémoire, un ouvrage *Les Vies successives*, aujourd'hui classique. Ce savant a passé de nombreuses années à étudier expérimentalement l'important problème de la pluralité des existences. Parfois, les vérifications ont été possibles et on a acquis ainsi la preuve formelle de la réalité des faits.

(1) Pour l'étude des modes opératoires voir le chapitre VI.

Mme Trinchant, ramenée, en 1907, par M. de Rochas, à une époque antérieure à sa naissance, se rappela notamment avoir jadis été une jeune fille arabe, morte vers l'âge de vingt ans, sous les coups de poignard d'un brigand. Quelques mois après cette séance, ce médium écrivait à son magnétiseur (1) :

« Vous vous souvenez des expériences de régression de mémoire que vous avez faites avec moi au moyen du sommeil magnétique. Vos questions m'ont amenée à vous dire que, dans une existence antérieure, j'ai habité l'Afrique et que j'y ai été tuée d'un coup de couteau. J'ai narré à ma mère un peu en riant, cette communication. Quelle n'a pas été ma surprise de l'entendre me répondre que, dans ma première enfance, je me plaignais souvent d'éprouver la sensation brusque d'un coup de couteau, sensation inexacte, évidemment, pour ma vie actuelle, mais qui pourrait avoir un certain rapport avec le meurtre dont j'aurais été victime dans une existence antérieure.

« J'ajouterai, chose intéressante, qu'un spirite ami, ingénieur et homme des plus positifs, à qui j'ai eu l'idée de parler de mon existence antérieure, en même temps que du meurtre dont j'aurais été victime et du pays que j'aurais habité, m'a répondu: « Un esprit de mes amis, Charles Carlier, m'a dit vous connaître très bien et vous avoir jadis connu en Arabie. Le dire a été exprimé de la façon la plus catégorique et la plus prompte. »

M. Léon Denis, au cours d'une tournée de confé-

(1) De Rochas, *Les Vies successives*, Edition citée, p. 267.

rences, recueillit à Aix-en-Provence, le témoignage du docteur Bertrand, maire de cette ville, et de M. Lacorte, ingénieur ; tous deux ont, en 1904, assisté aux expériences faites par M. de Rochas avec Mlle Mayo (1), jeune fille de dix-huit ans qui, endormie magnétiquement, « remonte le cours de ses existences passées et en revit les péripéties avec un réalisme, une vivacité d'impressions et de sensations qui ne peuvent être simulés, car toute imitation nécessiterait des connaissances pathologiques approfondies, que le sujet ne pouvait posséder, de l'avis de tous les témoins (2) ».

Parmi les expériences nombreuses faites par le colonel de Rochas, toutes, et cela est compréhensible, n'ont pas donné de résultats probants ; il y a des cas où il y a autosuggestion assez nette, par exemple, avec Henriette, qui, endormie, revivait des épisodes de l'existence du soi-disant Mgr de Belzunce. Mais cette nécessité d'éliminer les résultats obtenus avec certains sujets n'empêche pas les faits probants de conserver leur valeur. Parmi ceux-ci, il convient de faire une place particulière aux expériences faites en 1904, à Grenoble, avec Joséphine (3), qui dévoila l'une de ses existences précédentes, vécue sous le nom de Jean-Claude Bourdon. Les conditions de temps et de lieu purent être

(1) De Rochas, *Les Vies successives*, édition citée, pp. 107 à 162.

(2) Léon Denis, *Le Monde Invisible et la Guerre*, édition Leymarie, 1919, p. 169.

(3) De Rochas, *Les Vies successives*, édition citées, p. 66 à 89. Voir également mon ouvrage *Les Vivants et les Morts*, pp. 163 et suiv. (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

contrôlées et, *à la suite de patientes recherches*, elles furent reconnues exactes dans une part assez large pour qu'il y ait là une preuve très sérieuse de la réalité de la loi de réincarnation.

C'est ainsi que Joséphine « domestique d'une intelligence très ordinaire », ne pouvait pas connaître que Jean-Claude Bourdon avait fait son service au 7e d'artillerie, à Besançon ; le sujet, pourtant, indiqua ces détails et précisa également qu'à cette époque la grande fête des soldats avait lieu le 1er mai. Or, à l'époque où Bourdon aurait vécu à la caserne, d'après les révélations du sujet, on fêtait bien, en effet, le 1er mai, date de la Saint-Philippe, et non pas le 14 juillet. De plus, le 7e d'artillerie a bien tenu garnison à Besançon, de 1832 à 1837.

Il convient de le remarquer, tous les détails donnés par Joséphine au cours des séances de régression de mémoire, étaient absolument inconnus d'elle. De plus, le sujet remonta le cours de ses vies sans que le colonel de Rochas ait eu besoin de lui faire aucune suggestion.

Il y a encore d'autres témoignages en faveur de notre thèse. Je vais citer l'aventure arrivée au prince Galitzia, d'après une lettre adressée par Mme Ruffina Noeggerath à M. de Rochas. Je donne le texte complet pour montrer à quel point les spirites éclairés sont prudents dans leurs affirmations et dans les conséquences qu'ils tirent des expériences.

« Cher Maître,

« Je vous suis très reconnaissante de la satisfaction que vous m'avez donnée en m'apprenant que

vous continuez vos études sur la régression de la mémoire. Ce phénomène a la plus haute importance et, signé par vous, il sera établi.

« Nous, spirites, nous entretenant avec les extra-terriens, nous avons bien des mécomptes de tous genres et je n'ai enregistré, depuis trente-cinq ans, que trois ou quatre cas de preuves de réincarnation. Les intelligences très élevées qui sont venues nous donner des renseignements dans les meilleures conditions nous ont toutes dit qu'il leur était extrêmement difficile de nous exprimer clairement et *complètement* tout ce qu'elles veulent. Elles tombent souvent dans un courant magnétique ou antipathique qui les fait dévier et dire le contraire de ce qu'elles pensent ; elles nous recommandent le plus sévère contrôle de leurs communications avant d'y ajouter foi. On ne peut guère avoir confiance que si la révélation est spontanée, inattendue, non provoquée. Vous finirez bien par rencontrer de semblables occasions. Il suffit d'une preuve ; je mets tout mon espoir en vous.

« Je vais vous citer brièvement l'un de nos meilleurs phénomènes relaté par le prince Wiesznieuwski

« Il était en voyage avec le prince Galitzin, dans la ville de... (je ne me souviens plus du nom, ni de certains détails). Dans la rue, une fille, couverte de haillons, affamée, vivant de mendicité et de prostitution, s'adressa à ces messieurs. Le prince Galitzin, bon magnétiseur, remarquant une expression étrange dans le regard de la malheureuse, eut l'idée de l'endormir. Il lui offrit à souper et les deux messieurs rentrèrent avec elle à l'hôtel .Aussitôt en-

dormie, elle s'écria qu'elle avait une terrible confession à faire. En Italie, à X..., *dans sa dernière incarnation*, elle était comtesse de Y... et habitait un château. Elle était altière, cruelle, de mauvaise conduite. Son mari mourut d'un *accident* pour tout le monde ; mais elle avait gravi avec lui un rocher, du sommet duquel elle l'avait poussé pour le faire tomber dans l'abîme.

« Le crime de cette grande dame resta impuni. Elle se réincarna dans une existence de misère noire et ne devait sa nourriture qu'aux plus vils expédients. Elle implorait la pitié.

« Comme elle avait donné des détails très précis, les voyageurs allèrent à l'endroit où le drame s'était passé. Personne ne put leur donner aucun renseignement, se souvenir de ce drame.

« Très déçus, au moment d'entrer en voiture pour quitter le pays, ils aperçurent un paysan d'un grand âge ; ils l'interrogèrent. Celui-ci put leur répondre que, quand il était enfant, il avait entendu raconter cette histoire véridique et qu'il pouvait montrer le rocher d'où le comte avait été précipité. Il ajouta que bien des gens soupçonnèrent la comtesse, mais qu'elle ne fut pas condamnée.

« M. Hugo d'Alesi pourrait vous raconter un fait probant lui rappelant une incarnation dont les preuves se sont continuées à des années de distance.

Très simpathiquement,

« Rufina Noeggerath (1) ».

(1) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée p. 328.

Au congrès spirite et spiritualiste, tenu à Paris, en 1900, des expérimentateurs espagnols ont, au cours de la séance du 25 septembre, rapporté leurs recherches (1). M. Fernandez Olavida, entre autres, eut un sujet qui put remonter jusqu'à quatre existences ; chaque fois qu'il changeait d'incarnation, il modifiait complètement ses traits et sa voix.

Mais cela était seulement une présomption de preuve ; M. Colavida exigea davantage. Il demanda donc à un autre magnétiseur d'endormir le même sujet en procédant exactement de la même manière que lui, mais en suggérant au médium que ces vies antérieures étaient irréelles. Malgré cet essai de suggestion, le médium insista sur la vérité de ses affirmations et il décrivit, comme il l'avait fait avec M. Colavida, ses quatre vies précédentes, démontrant ainsi les avoir vécues réellement dans le temps.

M. Colavida obtint les mêmes résultats avec un autre médium.

Toutes ces expériences étaient contrôlées par les membres de la paix, groupe spirite fondé par M. Fernandès Colavida.

M. Esteva Marata, président de l'*Union Spirite de Catalogne* relata, lui aussi, aux congressistes les expériences de régression de mémoire qu'il avait tentées avec succès, en prenant sa femme comme sujet.

Pour contrôler la sincérité de ses sujets, le colonel de Rochas faisait, lui aussi, des suggestions

(1) Pour détails, voir le rapport dans Compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste de 1900, pp. 349 et 350.

contraires. En donnant le compte rendu de ses expériences avec Mme Caro, il a écrit :

« Voulant savoir si ses lectures ou ses conversations n'avaient pas déterminée les personnifications de son sommeil magnétique, je lui donnai la suggestion d'oublier tout ce qu'elle avait lu ou entendu raconter dans la vie actuelle et de se souvenir seulement de ce qu'elle avait réellement ressenti, puis j'approfondis son sommeil. Les phénomènes habituels se produisirent. »

Lorsqu'on étudie en détail l'ouvrage publié par le professeur Flournoy sur les expériences qu'il a faites avec Mlle Hélène Smith, on ne peut s'empêcher de regretter que ce savant n'ait pas conduit ses recherches suivant la méthode employée par le colonel de Rochas. Car, malgré les objections subtiles de M. Flournoy, il y a dans le cas d'Hélène Smith, des faits qui me semblent bien probants.

Dans ce rapide exposé des preuves expérimentales, il m'est impossible d'étudier ce cas en détail, je renvoie ceux de mes lecteurs désireux de l'approfondir aux *Vies successives* de M. de Rochas (édition citée pp. 446 à 457) et à *On ne meurt pas*, de M. L. Chevreuil (pp. 72 à 88). Ce que je vais en dire sera suffisant, il me semble, pour montrer à mes lecteurs que Mlle Smith vécut probablement aux Indes dans une existence antérieure ; du reste, le professeur Flournoy reconnaît (p. 572 de son livre) qu'il n'a pas pu trouver de solution au problème ainsi posé. La loi des renaissances seules peut, à mon avis, expliquer les souvenances exactes du sujet. Mlle Hélène Smith était chef de rayon dans un grand magasin de Genève ; depuis trois

ans, elle s'occupait de spiritisme et développait une midiumnité à la table et de visions lorsqu'elle rencontra le professeur Flournoy. Inutile de l'ajouter, la jeune fille n'avait aucune connaissance spéciale de l'Orient. Or, étant endormie, elle revécut l'existence de la princesse Simandini, femme d'un prince hindou Sivrouka Nayaka, qui bâtit, en 1401, la forteresse de Tchandraguiri ; cette princesse fut brûlée vive sur un bûcher. Les spectateurs de l'expérience ignoraient ces personnages de l'histoire de l'Inde. Des recherches furent faites et on découvrit que le Kanara est situé dans la province de Malabar, sans pourtant trouver trace de la forteresse de Tchandraguiri. Or, par la suite, M. Flournoy eut entre les mains, tout à fait à l'improviste, une histoire de l'Inde faite par M. de Marlès, publiée en 1828 et dans laquelle on lit : « Tchandraguiri, dont le nom signifie montagne de la lune, est une vaste forteresse construite en 1401, par le raja Sivrouka Nayaka ». Cette découverte donne aux révélations de Mlle Smith une très grande valeur ; le livre de M. de Marlès est inconnu, le médium n'avait certainement jamais eu l'occasion de le consulter, elle l'affirma, du reste, solennellement. De plus, M. Flournoy, grâce à l'hypnotisme, put confesser le subconscient de son sujet, mais il n'obtint pas qu'elle déclarât avoir eu connaissance de cet ouvrage. Mais, même en admettant que Mlle Hélène Smith ait lu l'œuvre de Marlès, est-ce dans son histoire écrite en français qu'elle aurait donc appris le sanscrit, parlé par elle à l'état somnambulique? Les textes avaient été recueillis de façon auditive, par des témoins ne connaissant pas cette

langue ; les orientalistes consultés ont cependant reconnu des bribes de sanscrit et des mots très intelligibles.

En terminant ce qui concerne le souvenir provoqué des existences passées, je tiens à rappeler à ceux qui voudraient entreprendre l'étude de cette importante question un sage conseil donné par M. L. Chevreuil. « Les vies antérieures, dit-il, ne vont pas ressusciter d'elles-mêmes pour nous accabler de leur évidence, c'est aux observateurs de s'ingénier à les découvrir par des moyens plus subtils ».

Les réincarnations prédites et effectuées

Parfois, les expérimentateurs spirites ont connu à l'avance des réincarnations et ils ont pu observer la réalité des prédictions qui leur étaient faites. Voilà une preuve indiscutable que la loi des existences successives n'est pas imaginaire. Je donnerai seulement quelques cas.

La petite Capdefosse

MM. Besse, Capdefosse, Mmes Dupeau, Ferchand, Daubin, attestent la réalité du fait suivant :(1)

En 1889, au Tourne, arrondissement de Bordeaux, une dame Capdefosse perdit sa fille âgée de sept mois. Mme Dupan, grand'mère de l'enfant, se désolait de la mort de celle-ci devant Mme Agullana, qui se trouvait là accidentellement. Mme Agullana immédiatement dit à cette dame de ne pas pleurer, que sa petite-fille était là présente et que son esprit se communiquait par l'intermédiaire d'un guéridon. Différentes personnes

(1) Compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste de 1900, p. 478.

se mirent autour d'un guéridon, notamment Mme Forchand, Mme Euphrasie Daubin, Mme Tillette, Mme Trequereau. Pour une cause restée inconnue, l'esprit de la jeune Capdefosse ne put faire aucune communication par l'intermédiaire du guéridon, mais il se mit en rapport avec Mme Agullana qui expliqua aux personnes présentes le sens de la communication qu'elle venait de recevoir. L'enfant affirmait qu'elle reviendrait sur terre vingt jours après, et que neuf mois plus tard sa mère aurait un garçon dans le corps duquel elle serait incarnée, engageant donc ses parents à ne plus déplorer son absence puisqu'elle devait bientôt se trouver auprès d'eux. On nota soigneusement la date de cette prédiction qui se réalisa de tous points. Mme Capdefosse accoucha d'un garçon neuf mois et vingt jours après.

Ce fait de double vue de la part de Mme Agullana a une imminente importance puisqu'au moment où il s'est produit, Mme Agullana ne pouvait voir l'enfant qui n'était pas encore conçu, et qu'il faut admettre l'intervention d'un esprit pour expliquer la réalité de la communication faite.

Le témoignage de M. Bouvier (de Lyon)

M. Bouvier, qui s'est consacré au magnétisme curatif, a acquis par le sérieux de sa méthode, une réputation considérable. Ayant eu le très grand plaisir d'assister à l'une de ses séances et de m'entretenir longuement avec lui, j'ai pu me rendre compte qu'il mène ses recherches avec précision, circonspection et pondération, comme doit le faire un bon expérimentateur.

Son témoignage a donc une très grande valeur. « J'avais, dit-il, (1) un très bon médium, Isidore L. avec lequel je m'occupais surtout des phénomènes

(1) Cité par M. de Rochas.

magnétiques. Un jour après avoir réalisé plusieurs expériences de somnambulisme, celui-ci se trouve entransé par une personnalité qui me dit être toujours vivante mais dans une sorte de sommeil comateux pendant lequel elle quittait le corps pour venir se manifester vers moi et me montrer par là que, même vivante sur la terre, il lui était possible de se manifester du dehors de son corps.

« Pendant un mois, tous les jours sans exception, cette personnalité s'étant donnée comme l'âme d'une jeune fille du nom d'Anastasie N... est venue m'entretenir de ce qui se passait dans son milieu ; elle était dans un couvent qu'elle me désigna, où très malade elle attendait sa délivrance des chaînes qui la tenaient rivée à ce monde ; pendant un mois, dis-je, elle vint me raconter ce que l'on faisait pour elle, prévoyant néanmoins que sa fin était proche. A un moment donné elle me fit savoir qu'un frère du médium par lequel elle se manifestait venait de mourir, tout en me priant de ne rien lui en dire ; ce qui était vrai. A quelques jours de là il en recevait la nouvelle.

« Il va sans dire que je fis prendre des renseignements qui furent exacts. La famille de celle-ci habitait place Lafayette à Rouen.

« Enfin après un mois de communications journalières, Anastasie me dit : « C'est fait ; cette fois, je viens de quitter mon corps et il n'est pas trop tôt car vraiment la charge est trop lourde ici-bas, mais je ne suis pas libre pour longtemps car je vois que bientôt, je me réincarnerai à nouveau, ce qui ne me fait pas plaisir. Mais c'est nécessaire.

« Après de longs entretiens sur les conditions et

le milieu où elle était appelée à renaître, elle finit par me dire qu'elle se réincarnerait ici à Lyon, dans une famille qu'elle désigna, rue Boileau, 204, qu'elle naîtrait du même sexe, puis qu'elle vivrait seulement quelques mois. Après quoi elle quitterait la terre pour ne plus y revenir. Précisant les événements, elle me dit se réincarner dans trois mois environ, que par conséquent, elle renaîtrait, à peu près dans un an, mais que d'ici là les évènements se produiraient de telle sorte que je pourrais me rendre compte de la réalité.

« Effectivement les communications cessèrent au bout d'environ trois mois, et cinq ou six mois plus tard, je constatai dans la famille, chez une jeune mère, tous les symptômes d'une grossesse. Le temps fit son œuvre, c'est-à-dire qu'un an après la réincarnation et neuf mois après les dernières communications, naissait dans la famille, et dans les conditions prévues, une petite fille qui fut mise en nourrice à Montluel où elle vécut jusqu'à l'âge de quatre mois ; depuis ce temps, aucune autre manifestation de la même personnalité.

« A peu près vers la même époque, nous avions des réunions intimes chez des demoiselles amies, 45, rue de la République, où indistinctement nous faisions des évocations par la typtologie ou l'écriture médiunimique lorsqu'un soir un esprit vint se manifester par la table en s'adressant à Mlle Pauline R... la priant d'écrire ; cette demoiselle était un très bon médium écrivain.

« L'esprit se présenta comme ayant été une amie du médium lorsqu'elle était en pension à Salins (Jura) ; il entra dans des détails qui ne laissaient

aucun doute sur son identité, fit connaître qu'il se réincarnerait bientôt dans une famille qu'il désigna, famille connue de ces demoiselles, ce qui tout d'abord les surprit beaucoup, étant donné qu'il n'y avait qu'un fils qui, croyaient-elles, n'était pas encore en voie de mariage, ce qui n'empêcha pas l'esprit d'insister en disant qu'il renaîtrait du même sexe mais qu'il ne serait pas heureux car il aurait beaucoup à souffrir du cœur par suite de circonstances qu'il fit connaître, mais qu'il ne m'est pas permis de donner par rapport à la famille.

« Plusieurs mois après cette communication, le jeune homme de la famille désignée se mariait et environ dix ou onze mois après son mariage naissait en effet une petite fille atteinte d'une coxalgie, raison pour laquelle cette jeune fille, car maintenant c'est une jeune fille, souffre du cœur sans compter d'autres raisons que je suis obligé de passer sous silence.

« Il est probable que comme la plupart des êtres cette jeune fille ne se rappelle pas qu'elle avait prévu avant sa naissance ce qui devait lui arriver plus tard ».

Comme j'avais écrit à M. Bouvier pour lui demander quelques nouveaux détails sur ce dernier cas, il m'a répondu une lettre que je publie afin de bien montrer qu'il s'efforce de mettre ses actes à la hauteur des enseignements spirites.

Lyon, le 30 septembre 1921.

Cher Monsieur. En ce qui touche à la possibilité des communications des morts ou soi-disant tels, il résulte de plus de quarante années d'expériences que, pour moi, il y a là une certitude absolue ; il se passe bien peu de

semaines, et même je dirai de jours, sans que des preuves viennent s'amonceler à mes observations.

Mieux que beaucoup d'autres, je suis placé pour me rendre compte de la valeur des phénomènes spirites, étant donné le nombre de personnes que je cotoie chaque jour. Souvent des malades que l'on traite de fous ou de neurasthéniques ne sont autre chose que des obsédés ou des possédés après avoir passé par la phase intermédiaire entre ces deux états, c'est-à-dire la subjugation.

Si mes instants me permettaient de prendre des notes au jour le jour, je pourrais posséder des documents de haute valeur, malheureusement les malades affluent et désirant avant tout leur donner la santé, je préfère m'occuper d'eux que de documentation.

A propos des expériences sur les vies successives, je n'ai rien pris comme notes depuis celles que j'ai communiquées à M. de Rochas, bien que renouvelant souvent ces mêmes expériences au cours de nos séances expérimentales, je laisse prendre des notes par différentes personnes sans m'occuper des suites qui sont données. Je le répète, le temps me manque, je préfère soulager ou guérir dans la mesure du possible que de perdre un temps précieux à des recherches qui conviennent plutôt au monde savant.

Ma conviction est faite et je la fais partager autant que possible aux personnes qui me suivent et elles sont nombreuses.

Agréez, je vous prie, cher monsieur, mes saluts bien fraternels.

A. Bouvier.

Un Témoignage de la Société Spirite : le Progrès de Courcelles

M. Henri Chevalier, président de la Société spirite *Le Progrès de Courcelles*, a signalé au Congrès spi-

rite de 1900 un cas de réincarnation attesté par les membres du comité de son groupement. (1)

« En 1897, écrit-il, un esprit vint se manifester et nous dit qu'il allait prendre une nouvelle réincarnation, nous indiquant dans quelle famille il reviendrait, annonçant que son sexe serait masculin et qu'il aurait une longue existence. Il nous indique la famille P. N. ainsi que la rue et le numéro.

« Trois semaines après un autre esprit vint aussi se manifester et nous dit qu'il allait se réincarner dans la même famille que l'autre, mais que son sexe serait féminin et qu'il ne ferait qu'une courte et pénible existence ; qu'il quitterait son enveloppe au berceau. Quand la mère est accouchée, il y avait garçon et fille et quatre mois après la fille était morte comme elle l'avait prédit. »

Le jeune Besse

M. Besse, demeurant à Bordeaux, 23 rue Servandoux, a envoyé au Congrès spirite et spiritualiste de 1900 la relation du fait suivant : (2)

« Au mois de mars 1892, habitant rue Saint-Genes, étant chez Mme Agullana, 4, rue Gratiolet, cette dame, à mon grand étonnement, me dit que ma femme allait concevoir ; dans 9 mois environ elle aurait un enfant du sexe masculin, brun ; (ajoutant que cet enfant m'avait déjà appartenu dans l'avant dernière incarnation avec Aïda, esprit ayant déjà prouvé bien des fois son identité). J'avais

(1) Compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste de 1900, p. 480.

(2) Compte-rendu du Congrès spirite et spiritualiste de 1900, p. 479.

beaucoup de raisons pour supposer peu fondée cette prédiction ou vision. Mais comme elle souffrait d'une lourdeur du côté de la matrice, je la fis visiter par une sage-femme, Mme Faugère, lui disant bien de voir si ma femme était ou devenait enceinte. Voici sa réponse : votre dame a une petite excoriation au col de la matrice qu'il est bon de brûler avec la pierre ; et il faut lui faire prendre des bains et lotions ; mais elle n'a pas l'aspect d'une femme enceinte.

« Fort de cette assertion, je la laissai donner les soins voulus à ma femme, lui disant bien de voir à chaque visite quel était son état ; comme chaque fois elle disait la même chose, il fut administré à ma femme des soins que j'aurais évités si j'avais été réellement fixé. Ma femme guérie du col de la matrice deux mois et demi après, partit pour la campagne ; elle se voyait grossir de plus en plus et quand elle revint deux mois après, l'enfant remuait. Il est né à l'époque indiquée par Mme Agullina et dans les conditions déterminées par elle.

Les deux Alexandrine

Le 15 mars 1910, la jeune Alexandrine Samona, âgée de cinq ans, fille du docteur Carmelo Samona, de Palerme, mourait d'une méningite. Trois jours après la mère eut un rêve au cours duquel sa fillette annonçait sa réincarnation prochaine ; le 21 mars ce songe se renouvela. Les époux firent alors des séances de spiritisme ; la petite Alexandrine et une sœur défunte du docteur Samona communiquèrent les prévisions suivantes :

Alexandrine renaîtrait avant le 25 décembre 1910

par l'intermédiaire de sa mère ; elle naîtrait en même temps qu'une autre petite fille. D'autres détails étaient donnés (1). Les évènements confirmèrent les affirmations données à Mme Samona, et cela est d'autant plus extraordinaire que celle-ci avait, en novembre 1909, été opérée à la suite d'une fausse couche ; de fréquentes hémorrhagies furent la conséquence de cette intervention chirurgicale, ce qui rendait improbable une nouvelle maternité.

Sur le désir manifesté de l'Au-delà, par Alexandrine, de nombreuses personnes avaient été mises au courant de ces prédictions spiritiques ; elles ont affirmé la véracité des faits.

Le 22 novembre, Mme Samona mit au monde deux jumelles. L'une d'elles avait des ressemblances avec la première Alexandrine, elle fut nommée Alexandrine. Pour la commodité du récit, je l'appellerai Alexandrine II.

Les caractères de similitude entre les deux Alexandrine étaient les suivants :

1° Hyperhémie à l'œil gauche (c'est-à-dire accumulation de sang dans l'œil gauche).

2° Légère séborrhée à l'oreille gauche.

3° Légère asymétrie de la face.

(1) Comme je dois résumer beaucoup ce cas, je renvoie les lecteurs désireux de l'étudier en détail aux *Vies successives* (édition citée pp. 337 à 345) de A. de Rochas, et à la *Réincarnation* (Henri Durville, imprimeur-éditeur), de M. Charles Lancelin, qui a eu l'occasion de constituer un dossier très complet sur cette preuve. Voir également Léon Denis, *le Problème de l'Etre et de la Destinée*, pp. 278 et suiv. (Henri Durville, imprimeur-éditeur) et Charles Lancelin, *la Vie Posthume* (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

Le numéro de Janvier 1911 de la revue sicilienne *Filosofia della Scienza*, dirigée par M. Innocenzo Calderone, contient un article du docteur Samona, suivi de l'attestation de plusieurs personnes.

Cet article était précédé d'une lettre à M. Calderone ; je la reproduis *in-extenso* à cause de la noblesse de caractère qu'elle décèle ; de nombreux savants officiels français devraient prendre exemple sur le courage du docteur palermitain.

Mon cher Calderone,

Malgré le caractère fort intime des faits qui ont précédé la naissance de mes deux fillettes, je n'hésite pas, dans l'intérêt de la science, à les livrer à la publicité par l'intermédiaire de ton estimable revue si répandue, sans taire le nom des diverses personnes qui en ont eu connaissance, au fur et à mesure qu'ils se sont déroulés.

Si je m'abstiens, moi, de les discuter, je trouve qu'il convient cependant de les divulguer pour que d'autres puissent le faire.

Aucune science ne progresse si elle reste dans l'ignorance des faits.

Si dans le domaine métapsychique par crainte du ridicule ou pour d'autres raisons de même ordre, chacun garde pour soi ces sortes d'accidents plus ou moins rares qui peuvent arriver, adieu l'espoir du progrès.

Je t'envoie un récit synthétique absolument fidèle des faits tels qu'ils se sont produits sans la moindre discussion de ma part relative aux intéressants problèmes auxquels ils donnent lieu, c'est-à-dire rêves prémonitoires, personnalités médianimiques, etc.

Le cas actuel se présente favorablement, je crois, au point de vue scientifique, car les personnes qui, dès le début, furent mises au courant des diverses particularités successives et qui les observèrent avec un grand intérêt, jouissent de la considération générale pour leur

moralité et leur intelligence. Outre la narration de ces faits, je t'envoie les déclarations de certaines de ces personnes qui confirment mes dires et je suis prêt à fournir d'autres témoignages de même nature et tous les éclaircissements qui seraient jugés utiles pour l'investigation scientifique.

Crois à toute l'estime de ton affectueux ami,

CARMELO SAMONA.

La publication de ces documents eut à l'époque un grand retentissement ; le phénomène suscita des controverses mais les partisans de la réincarnation nous ont répondu clairement à toutes les objections.

En mai 1913, le docteur Samona a publié dans *Filosofia della Scienza* une confirmation des faits : Alexandrine II âgée de deux ans et sept mois est tout à fait dissemblable moralement et physiquement de sa sœur jumelle ; par contre les points de similitude avec Alexandrine II s'accentuent chaque jour ; elle a les mêmes goûts, les mêmes manies, les mêmes frayeurs. Suivant l'expression du docteur Samona, sa vie est comme la répétition sur un écran d'un film cinématographique déjà vu.

Dans la *Vie posthume* (1), M. Charles Lancelin donne des détails inédits fort intéressants relatifs à de nouvelles preuves obtenues par le docteur Samona ; on a ainsi une confirmation éclatante de la réincarnation d'Alexandrine I dans le corps d'Alexandrine II. Mon éminent confrère m'a fait l'amitié de me confier la lettre autographe que le docteur lui écrivit le 20 mars 1921. Je lui en exprime ici ma sincère reconnaissance en renvoyant

(1) Ch. Lancelin, *La Vie Posthume* (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

mes lecteurs à son ouvrage pour l'étude approfondie de ce cas, vraiment probant.

LES DEUX BLANCHE

Se basant sur l'honorabilité « au-dessus de tout soupçon » du capitaine Florindo Batista, M. Léon Denis cite le fait suivant, rapporté dans la revue romaine *Ultra* : « Au mois d'août 1905, écrit le capitaine Florindo Batista, ma femme qui était enceinte de trois mois, eut, tandis qu'elle était encore couchée, mais parfaitement éveillée, une apparition qui l'impressionna profondément. Une fillette morte depuis trois ans, s'était tout à coup présentée à elle, manifestant une gaîté enfantine et lui disant d'une voix très douce les paroles suivantes : « Maman, je reviens ». Avant que ma femme fut revenue de sa surprise, la vision disparut.

« Quand je rentrai, ma femme, encore tout émue, me raconta son étrange aventure, et j'eus l'impression qu'il s'agissait d'une hallucination. Mais je ne voulus pas combattre la conviction qu'elle s'était faite d'avoir reçu un avertissement providentiel, et j'accédai à son désir d'attribuer à la fillette que nous attendions le nom de Blanche qui était celui de sa jeune sœur défunte.

« A cette époque, je n'avais aucune notion de ce que j'appris plus tard, et j'aurais taxé de folie qui m'aurait parlé de réincarnation, car j'étais intimement convaincu qu'une fois mort on ne renaissait pas.

« Six mois après, en février 1905, ma femme accoucha heureusement d'une fillette ressemblant de tout point à sa sœur défunte. Elle avait ses

grands yeux très noirs et ses cheveux épais et frisés. Ces coincidences n'enlevèrent rien à mon scepticisme matérialiste, mais ma femme très heureuse de la faveur obtenue, se convainquit absolument que le miracle s'était accompli et qu'elle avait mis deux fois au monde la même créature. Aujourd'hui la fillette a environ six ans et, comme était sa sœur défunte, elle est fort développée physiquement et intellectuellement.

« Afin que l'on comprenne ce que je vais dire, je dois ajouter que pendant la vie de la première Blanche, nous avions pour domestique une certaine Marie, suissesse, qui ne parlait que le français. Elle avait importé de ses montagnes une sorte de cantilène.

« Lorsque ma fillette mourut, Marie retourna dans son pays et la berceuse qui nous rappelait trop péniblement la chère défunte fut absolument exclue de la maison.

« Neuf ans s'étaient écoulés depuis cette époque et le souvenir de la fameuse berceuse s'était complètement effacé de nos souvenirs. Un fait vraiment extraordinaire est venu la rappeler à notre esprit.

« Il y a une semaine, tandis que j'étais avec ma femme dans mon cabinet de travail, voisin de la chambre à coucher, nous entendimes tous deux, comme un écho lointain, la fameuse berceuse et la voix venait de la chambre à coucher où nous avions laissé notre fillette Blanche endormie. Tout d'abord émus et stupéfaits, nous n'avions pas reconnu la voix de notre fillette ; mais en nous approchant de la chambre d'où partait cette voix, nous trouvâmes l'enfant assise sur son lit et chantant, avec un accent

nettement français, la berceuse qu'aucun de nous ne lui avait enseignée. Ma femme évitant de paraître trop étonnée, lui demanda ce qu'elle chantait et l'enfant avec une promptitude stupéfiante, lui répondit qu'elle chantait *une chanson française ;* quoiqu'elle ne connût de cette langue que quelques mots qu'elle avait entendu prononcer par ses sœurs. « Qui t'a donc appris cette belle chanson ? lui demandais-je ». « Personne, je la sais de moi-même » me répondit la fillette, et elle acheva de la chanter gaiement, comme si elle n'en eut jamais chanté d'autres de sa vie ».

Le guide de Me Jaffeux

Le 5 mars 1911, Me Th. Jaffeux, avocat à la cour d'appel de Paris, faisait à M. Léon Denis une fort intéressante communication dont voici le détail :

« Depuis le commencement de 1908, écrit-il, j'avais comme esprit guide une femme que j'avais connue dans mon enfance, et dont toutes les communications me présentaient un caractère de précision rare ; noms, adresses, soins médicaux, prédictions d'ordre familial, etc. Au mois de juin 1909, je transmis à cette entité de la part du père Henri, directeur spirituel du groupe, le conseil de ne pas prolonger indéfiniment un séjour stationnaire dans l'espace. L'entité me répondit à cette époque : « J'ai l'intention de me réincarner, j'aurais successivement trois incarnations très brèves. » Vers le mois d'octobre, elle m'a annoncé spontanément qu'elle allait se réincarner dans ma famille et elle m'a désigné le lieu de cette réincarnation ; un village du département de l'Eure-et-Loir ; j'y avais en effet

une cousine enceinte à ce moment. Je posais alors la question suivante : « A quel signe pourra-t-on vous reconnaître ?

— R. J'aurai une cicatrice de deux centimètres sur le côté droit de la tête. »

« Le 15 Novembre, la même entité m'annonça qu'elle cesserait de venir au mois de Janvier suivant et serait remplacé par un autre esprit. Je songeais dès ce moment à donner à cette preuve toute sa portée et rien ne m'eut été plus facile, après avoir fait constater officiellement la prédiction, de faire dresser un certificat médical à la naissance de l'enfant. Malheureusement, je me trouvais en présence d'une famille qui manifestait une hostilité farouche contre le spiritisme ; j'étais désarmé. Au mois de janvier 1910 l'enfant naquit avec une cicatrice de deux centimètres sur le côté droit de la tête. Il a, à l'heure actuelle, quatorze mois. »

Me Th. Jaffeux ne cachait pas ses convictions spirites et ses confrères du Palais étaient au courant des recherches expérimentales qu'il faisait. Me Eugène Philippe, avocat à la Cour d'appel de Paris, mon collègue au Comité de l'*Union Spirite Française*, avait reçu de son confrère quelques renseignements relatifs à cette prédiction, par un guide, de sa réincarnation prochaine. Bien souvent, Me Eugène Philippe cite ce cas au cours de ses conférences sur le spiritisme et le psychisme.

CHAPITRE V

Réfutation des Objections

L'oubli des vies passées (166). — Une objection d'ordre sentimental (178). — Le retour ici-bas n'est pas séduisant (198). — L'homme n'a pu être animal (202). — L'augmentation indéfinie de la parenté (203). — L'imagination et l'autosuggestion (203). — La suggestion dans le souvenir provoqué (205). — C'est une invention des capitalistes (206). — La loi des renaissances supprimerait la pitié (212). — La réincarnation n'est pas admise par tous les réincarnés (216). — Le progrès moral de l'humanité est inexistant (218). — L'oubli empêche l'épreuve d'être profitable (221). — L'orgueil de certains réincarnationnistes (223).

J'ai signalé à dessein les bases de la loi de réincarnation avant d'aborder l'étude des diverses objections apportées à notre théorie. L'erreur laisse toujours quelques traces et j'ai voulu indiquer d'abord la logique de la thèse. Mais il est utile de savoir quelles réponses il y a lieu de faire pour montrer l'exactitude de nos assertions à ceux qui, malgré les preuves doctrinales et expérimentales, seraient cependant troublés par certaines objections.

Je vais donc démontrer la valeur négative des principaux arguments mis en avant par ceux qui essaient de prouver que la loi des renaissances est inexacte et erronée.

L'Oubli des Vies passées

Souvent, quand je parle de la pluralité des existences, mon interlocuteur me répond :

— Vos motifs de croire sont peut-être raisonnables, mais vous devez cependant vous tromper. Si j'avais déjà vécu, je le sentirais bien, je le saurais, je m'en serais aperçu. Pourtant j'ai tout à fait oublié mes vies passées.

Voici ce qu'il convient de répondre à ceux qui tiennent un pareil langage.

L'Oubli n'est ni général ni total.

D'abord l'oubli des existences antérieures n'est ni *général* ni *total*.

1° Il n'est pas général ; certains ont des souvenances parfois très précises de leurs vies précédentes. C'est ainsi que, dans tous les milieux où je vais, je rencontre des personnes ayant eu des réminiscences plus ou moins vagues qu'elles ne s'expliquent pas, n'ayant pas connaissance de la loi des renaissances. Ceux qui ont eu ces ressouvenances ont remarqué en général que leurs impressions s'effacent au fur et à mesure qu'ils avancent en âge.

Réflexion utile à faire en passant, nombreux sont ceux qui, sans avoir jamais étudié les questions psychiques, admettent instinctivement l'idée de réincarnation. Quand on parle souvent de la loi des renaissances, on peut aisément en faire l'observation.

2° L'oubli n'est pas *total* non plus. Presque tous les humains ont ressenti les passagères impressions du « déjà vu » devant un site, du « déjà connu »

devant certaines personnes, du « déjà entendu » au cours d'un concert ou même d'une simple conversation ; que chacun fasse un rapide examen des sensations de sa vie présente, bien des petits faits d'abord obscurs, auxquels on avait prêté une très légère attention, mais qui cependant avaient étonné, deviendront très naturels ; ils s'expliqueront par la réincarnation.

Les associations d'idées font naître des souvenirs de l'incarnation actuelle qui, enfouis au plus profond de la mémoire, étaient en apparence tout à fait oubliés ; il y a de même des associations d'impressions qui font revivre, d'une façon plus ou moins imprécise, des bribes du lointain passé et des existences antérieures.

La Mémoire et le Cerveau

De plus, si l'on ne se souvient pas des faits qui ont précédé l'actuel passage sur la terre, c'est que, dans la vie présente, la mémoire est l'œuvre du cerveau ; celui-ci, de même que les nerfs, les muscles, le squelette, n'existait pas dans les existences antérieures ; comment alors ce cerveau pourrait-il se rappeler les impressions qu'il n'a pas reçues ?

M. Hector Durville a fait de patientes recherches afin de démontrer l'existence de l'âme et de son périsprit ; il est parvenu à isoler le fantôme des êtres vivants ; il a prouvé expérimentalement que, dans toutes les circonstances de la vie, le corps psychique est toujours relié au corps physique ; ainsi, quand il y a dédoublement — que ce soit par l'action d'un magnétiseur, par l'action de la propre volonté de l'individu, ou qu'il s'agisse d'un dédou-

blement inconscient (1) — « le sujet dédoublé est constamment en rapport avec son double par l'intermédiaire d'un cordon fluidique qui les relie, à quelque distance que celui-ci puisse s'éloigner » (2). Malgré cette relation permanente, l'être qui s'est dédoublé perd souvent la mémoire des actions accomplies par son double, donc en réalité par lui-même. De plus, comme le montrent les expériences de M. Hector Durville (3), les sensations sont perçues par le corps psychique. « Chez l'individu dédoublé, les sens physiques sont complètement abolis ; il ne voit rien par les yeux physiques, n'entend rien par les oreilles, ne perçoit aucune odeur ni aucune saveur par l'odorat et le goût ; le toûcher n'existe pas, car il n'éprouve aucune sensation de contact.

Toutes les impressions sont perçues par des sens distincts emportés par le fantôme, c'est l'individu tout entier et le corps physique n'est que l'outil, l'instrument mis à sa disposition par la nature pour lui permettre de s'exprimer physiquement. »

Ainsi, pour les êtres expérimentalement dédou-

(1) On peut arriver à se dédoubler volontairement, comme l'a prouvé M. Charles Lancelin, l'éminent expérimentateur de psycophysiologie ; voir, à ce sujet, sa *Méthode de dédoublement personnel*.

Le dédoublement peut également être spontané, témoins les bilocations, témoin encore le cas bien connu de l'institutrice Emilie Sagé ; voir à ce sujet mon ouvrage *Les Vivants et les Morts*, pp. 245 et suiv.

(2) Hector Durville, *Le Fantôme des Vivants*, 2e édition, p. 204 (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

(3) Hector Durville, *Le Fantôme des Vivants*, édition citée, pp. 248 à 283.

blés par les magnétiseurs, le corps physique continue son existence physique, mais il n'a cependant pas de vie réelle, au sens où l'on entend habituellement ces mots. Le cerveau ne garde généralement pas le souvenir des sensations épouvées par le corps psychique pendant les expériences ; quand le sujet est réveillé, il ne se rappelle pas ce que son double a fait. Faut-il en conclure que l'expérience n'a pas eu lieu ? Ce serait absurde.

Il en est de même pour les vies successives ; elles ont existé, nous les ignorons actuellement à cause de l'incarnation qui emprisonne notre corps psychique dans la matière, mais de cette ignorance ne saurait cependant découler l'inexistence de ce qui a été.

Pendant leur vie présente, certains gardent une empreinte physique très prononcée de leurs dernières existences. En rappelant toutes les réserves que j'ai faites en signalant son cas, je puis cependant indiquer que Mlle Djiska (1) a un type hindou très net. Il y a également des femmes ayant vécu au XVIIIe siècle et qui gardent, au cours de leur existence actuelle, un peu de la finesse du type de cette époque. Il en est de même pour d'autres auxquelles une existence jadis passée en Grèce aura laissé une telle impression qu'elles auront conservé le type très caractéristique des origines de ce pays.

L'Homme oublie les faits de sa vie actuelle

Du reste, comment le cerveau pourrait-il garder le souvenir des vies passées, pendant lesquelles il

(1) Voir plus haut, p. 90 et suivantes.

n'a pas ressenti d'impressions alors qu'il ne permet pas le rappel de tous les faits de la vie présente ; de nombreux points de cette vie restent très obscurs dans le souvenir. Parfois même, ils sont effacés totalement. L'homme conserve la mémoire des grandes lignes de son *curriculum vitae*, mais il oublie une multitude de faits et de détails. Combien d'êtres sont capables de préciser les actions qu'ils ont accomplies à l'âge de deux ans? Dira-t-on pour cela qu'ils n'ont pas vécu leur deuxième année? Mes fillettes, Nicole et Renée, ont eu une gouvernante anglaise pendant quatre années. Nicole a maintenant neuf ans et demi. A trois ans, elle parlait indistinctement le français et l'anglais ; aujourd'hui, elle ne connaît plus un mot de la langue britannique. Se trouvera-t-il quelqu'un osant prétendre qu'elle n'a jamais su l'anglais? Se rappelle-t-on les intrigues de tous les romans lus ou de toutes les pièces que l'on a vu jouer? Peut-on préciser les traits de tous ceux que l'on a connus? N'arrive-t-il pas que l'on rencontre, sans les reconnaître, des personnes jadis fréquentées?

« Vous ne croyez pas aux personnalités mouvantes (c'est-à-dire aux vies successives), a écrit Victor Hugo ; vous n'y croyez pas parce que vous ne vous rappelez rien de vos existences antérieures. Mais comment le souvenir des siècles évanouis resterait-il imprimé en vous-même quand vous ne vous souvenez plus de mille et une scènes de votre vie présente? Depuis ma naissance, en 1802, il y a eu en moi dix Victor Hugo. Croyez-vous donc que je me rappelle toutes leurs actions et toutes leurs pensées? »

Le Souvenir des vies passées n'est pas nécessaire

Ce souvenir des vies passées est-il bien nécessaire? Si nous avions constamment présentes à la mémoire nos existences de jadis, cela ne nous donnerait aucun avantage ; par contre, il en résulterait de multiples inconvénients. Ceux qui sont devenus de modestes employés n'éprouvraient-ils pas d'immenses regrets de n'être plus le riche seigneur d'autrefois? Les relations sociales deviendraient impossibles si, connaissant les vies précédentes des humains que l'on côtoie, l'on savait, par là même, que de passibles passants, de bons pères de famille, des gens ayant l'estime de leurs concitoyens, ont été, au cours des siècles, des tyrans sanguinaires, des assassins tristement célèbres.

Si l'oubli des vies antérieures n'avait pas été voulu par la sagesse de Dieu, l'existence ici-bas deviendrait impossible pour tout le monde ; dans nos existences passées, nous avons tous commis des fautes et il est préférable que, *momentanément*, le souvenir en soit perdu. Lorsque, à l'état spirituel, tout notre actif de bien et de mal s'est montré à nous, nos guides nous ont conseillé d'expier les fautes commises ; on nous a obligé à nous réincarner pour subir les épreuves nécessaires à notre rachat moral, à moins que nous n'ayions déjà acquis une évolution suffisante pour pouvoir désigner notre prison de chair. Lorsque la mort nous aura libérés, nous nous rendrons compte alors des progrès accomplis et nous compendrons mieux combien il était préférable qu'un voile soit momentanément jeté sur nos vies antérieures.

Ce qui se passe ici-bas en est du reste une preuve;

quand un crime a été commis, la justice humaine essaie de découvrir l'assassin ; parfois elle arrête un homme présumé coupable, parce que toutes les apparences sont contre lui. Aussitôt, la femme et les enfants de l'inculpé, *pourtant innocents d'une façon certaine*, sont méprisés par la foule ; si le drame s'est passé dans une petite ville, l'existence pour eux devient impossible ; ces pauvres êtres, qui déjà souffrent moralement, sont en butte à toute la lâcheté de ceux qui, s'ils comprenaient leur devoir de solidarité, devraient, au contraire, les soutenir. Et quand, par la suite, la police reconnaît son erreur, quand, devant une évidence absolue et un alibi rigoureusement exact, l'inculpé est rendu à sa famille avec un non-lieu fortement motivé, cela ne suffit souvent pas pour lui rendre l'estime et la considération de ses concitoyens.

De même, on fait subir aux enfants les conséquences des fautes de leurs parents. Combien de mariages ont été brisés quand on a appris la filiation illégitime de l'un des futurs époux.

Parfois, après avoir expié sa faute en accomplissant quelques années de prison, un homme jadis coupable d'une crime, parvient à se créer une nouvelle vie sous un nom d'emprunt ; l'ancien forçat est devenu un honnête homme, considéré et honoré. Par malheur, une indiscrétion est commise et tous apprennent le rôle horrible joué jadis par lui ; aussitôt, on se détourne, on oublie le rachat de la faute et voilà un être humain mis au ban de la société.

Je pourrais montrer de nombreux exemples de l'injustice des hommes, mais à quoi bon insister sur ce pénible sujet? Ce que j'ai rappelé suffit pour

donner une idée de ce que serait notre société si ceux qui sont incarnés en ayant obligatoirement la mentalité des êtres matériels, avaient la possibilité de lire le passé de tous, comme dans un livre ouvert.

Et puis, comme l'a très justement fait observer M. Michel Bonnamy (1), si « le souvenir de plusieurs existences pouvait se reproduire en l'homme, la confusion qui résulterait pour lui de tant d'événements incohérents, surtout lorsque sa mémoire viendrait à faiblir, constituerait pour lui une sorte de délire, une absence intermittente quant aux faits et aux événements présents, en un mot, un état de démence ».

Notre vie actuelle serait faussée

Souvent, ici-bas, la vie est rendue difficile par les préjugés, notamment par ceux du milieu de la race, des castes. Qui n'a pas eu sous les yeux d'exemples du peu de valeur réelle de ceux qui, nés, dans le monde des riches, ont été élevés pour mener l'existence oisive des inutiles? Ils ont appris le mépris des pauvres, l'indifférence pour les travaux manuels ; ils considèrent le travail comme un déshonneur. Cela, hélas, est si vrai que, dans certains milieux où l'on ferme les yeux sur l'immoralité notoire de ceux que l'on reçoit, l'on refuse impitoyablement de continuer des relations avec ceux dont la seule faute est, après une ruine complète, de vouloir gagner leur vie grâce au travail. N'a-t-on pas également l'exemple de ces nobles qui,

(1) Michel Bonnamy, *La Raison du Spiritisme*, édition p. 53.

étant dans l'obligation de travailler, se croient forcés de changer de nom ou d'enlever de leur patronyme la particule héréditaire? Pauvres malheureux qui ne comprennent pas que la seule noblesse est celle qui provient du travail, des qualités morales, de l'éducation !

Ces préjugés sont cause des difficultés que les solidaristes rencontrent lorsqu'ils préconisent l'interpénétration des classes ; celle-ci, en laissant chacun à sa place — la place due à ses mérites et à ses efforts personnels — permettrait aux humains de vivre réellement suivant la fraternité qui les lie tous par leur origine et par le but de leur création. On comprend aisément qu'il ne s'agit pas là de niveler tous les êtres ; jamais personne n'a pu confondre, de bonne foi, l'égalité et le nivellement, ce sont deux choses absolument distinctes.

Quel que soit l'avenir qui lui est réservé sur ce point, l'humanité actuelle est encore victime de ces idées erronées qui sont, en grande partie, cause du malheur des hommes. On peut se rendre compte de ce que ce serait si nous n'avions la chance d'avoir oublié nos vies antérieures. Car le rappel des souvenirs serait fatalement la cause de la persistance des haines, des jalousies, des préjugés acquis dans nos précédentes existences. Il en résulterait pour notre actuel passage sur la terre, déjà si parsemé d'embûches, des difficultés pour ainsi dire insurmontables. Cela rendrait impossibles les progrès sur nous-mêmes que nous avons à faire. Nous garderions les fausses idées acquises dans nos vies passées et le résultat serait véritablement désastreux.

L'oubli des vies passées est donc un bienfait du Créateur.

L'oubli est momentané

Comme je l'ai déjà dit, l'oubli des vies passées n'est ni général ni total. Mais, il est indispensable de le remarquer, il existe seulement pendant l'incarnation. Par la mort, l'esprit rentre momentanément dans la vie spirituelle et se dégage des liens matériels. Une fois passée la période de trouble, il lui est alors aussi facile de retrouver le souvenir de tout ce qu'il a fait depuis sa création qu'il nous est possible, ici-bas, de retrouver la page marquée d'un livre dont nous avons dû abandonner la lecture pour vaquer à nos occupations.

Les guides interviennent lorsque cela est nécessaire par suite du peu d'évolution de l'esprit.

La connaissance de la loi est suffisante

Les hommes doivent, pendant leur vie terrestre, essayer de connaître le but de leur création, mais ils n'ont pas le droit d'attacher une importance exagérée à la connaissance précise de tout ce qu'ils ont fait avant leur actuel passage sur la terre ; l'essentiel pour eux, c'est de savoir les motifs de ce passage, et de pouvoir se soumettre aux épreuves de tous genres qui en résultent ; ces épreuves sont tantôt une expiation des fautes passées, tantôt le résultat du choix fait consciemment afin de hâter l'évolution. Il faut donc toujours les subir avec résignation, mais sans passivité.

Sans passivité... J'insiste sur ce point, car cette objection nous est faite très souvent. Certes, le spiritisme donne le moyen d'avoir de la résignation dans l'adversité, mais de la RÉSIGNATION ACTIVE, per-

mettant de lutter avec courage contre l'épreuve ; il est donc absolument dissemblable du fatalisme qui enseigne que personne ne peut éviter son sort, qu'il faut, par conséquent, attendre du destin une amélioration, que des efforts personnels ne sauraient procurer. D'après le spiritisme, se résigner, ou mieux ne pas se révolter, n'empêche pas, AU CONTRAIRE, d'user de tous les moyens honnêtes pouvant abréger l'épreuve ; il faut avoir de la volonté, de l'énergie, afin de pouvoir triompher plus tôt des ennuis, des tracas, des soucis. Et, en agissant ainsi, en obéissant aux lois qui se dégagent du spiritisme, on améliore sa situation morale et matérielle, on acquiert de nouvelles qualités.

Donc, la connaissance des enseignements tirés de notre science ne donne pas seulement à l'homme la résignation nécessaire pour supporter l'épreuve, il lui procure encore le courage indispensable pour lui permettre parfois de la surmonter. Cependant, même si, malgré nos efforts, il ne pouvait pas vaincre l'adversité, le spirite aurait une consolation merveilleuse : la certitude SCIENTIFIQUE d'avoir, plus tard, une vie meilleure, récompense de son courage à subir les épreuves terrestres.

RÉSUMÉ

L'objection de l'oubli des vies passées est celle qui est le plus souvent faite ; mes lecteurs pourront maintenant, il me semble, facilement la réfuter, mais elle est si importante que je crois utile,

pour résumer l'argumentation, de citer les pages magistrales de Léon Denis (1) :

En revenant en ce monde, chaque être humain perd le souvenir de son passé ; celui-ci, enregistré dans le périsprit, disparaît momentanément sous l'enveloppe charnelle. C'est là une nécessité physique, c'est là aussi une des conditions morales de l'épreuve terrestre que l'esprit vient de nouveau affronter ; revenu à l'état libre, dégagé de la matière, il retrouve la mémoire des nombreuses étapes parcourues.

Cet oubli temporaire de nos existences antérieures, ces alternances de lumière et d'obscurité qui se produisent en nous tout étranges qu'ils paraissent à première vue, s'expliquent aisément. Si la mémoire actuelle ne nous permet pas de nous rappeler nos plus jeunes années, il n'est pas étonnant que nous ayons oublié des vies séparées entre elles par un long séjour dans l'espace. Les états de veille et de sommeil par lesquels nous passons chaque jour de même que les expériences de somnambulisme et d'hypnotisme nous prouvent que l'on peut oublier momentanément son existence morale sans perdre pour cela sa personnalité. Des éclipses de même nature touchant nos existences passées n'ont donc rien d'invraisemblable. Notre mémoire se perd et se ressaisit à travers l'enchaînement de nos vies comme pendant la succession des jours et des nuits qui composent l'existence actuelle.

Au point de vue moral, le souvenir de nos vies précédentes causerait ici-bas de profondes perturbations. Tous les criminels renaissant pour se racheter seraient reconnus, rejetés, méprisés, eux-mêmes seraient terrifiés et comme hynoptisés par leur propre souvenir. La réparation du passé serait rendue impossible ; l'existence deviendrait insupportable. Il en serait de même à des degrés divers de tous ceux dont le passé est souillé.

(1) Léon Denis, *Christianisme et Spiritisme*, Leymarie, éditeur, 12e mille, pp. 312 et suiv.

Les souvenirs antérieurs introduiraient dans la vie sociale des causes de haine, des éléments de discorde qui aggraveraient la situation de l'humanité et rendraient toute amélioration irréalisable. Le lourd fardeau des erreurs et des fautes, la vue des actes honteux inscrits sur les pages de son histoire accableraient l'âme et paralyseraient son initiative. Dans ceux qui l'entourent elle pourrait reconnaître des ennemis, des persécuteurs, des rivaux ; elle sentirait se réveiller et s'attiser en elle les mauvaises passions que sa nouvelle existence a pour but de détruire ou tout au moins d'atténuer.

La connaissance des existences passées perpétuerait en nous non seulement la succession des faits qui les composent mais encore les habitudes routinières, les vues étroites, les manies puériles et obstinées afférentes aux diverses époques et qui opposent un grand obstacle à l'essor de l'humanité. On en trouve encore les traces chez beaucoup d'incarnés. Que serait-ce sans l'oubli qui nous dégage momentanément de ces entraves et permet à une éducation nouvelle de nous reformer, de nous préparer à des tâches plus hautes?

Quand on considère mûrement toutes choses, on reconnaît que l'effacement temporaire du passé est indispensable à l'œuvre de réparation et que la Providence en nous privant ici-bas de nos lointains souvenirs a tout disposé avec une profonde sagesse.

Une objection d'ordre sentimental

On m'a très souvent fait l'objection suivante : Si la réincarnation existe vraiment, le même homme, dans ses vies successives, épousera plusieurs femmes et réciproquement ; votre théorie revient donc à dire que les liens de famille sont définitivement rompus par la mort.

Pour réfuter cet argument, il faut d'abord rappeler que l'on ne possède pas toujours le même sexe

au cours des vies successives. Pour s'en rendre compte, il suffit d'observer les êtres avec lesquels on est en relations, et de remarquer ceux que l'on coudoie dans la rue. Certains hommes ont l'allure féminine, alors que, au contraire, des femmes sont très masculines par leurs goûts, leurs manières, et même leur façon de se vêtir. A maintes reprises, les instituteurs, les professeurs, ont observé des garçons dont ils disent: « C'est une véritable fille », alors qu'il arrive souvent de dire d'une fillette très diable et très remuante : « C'est un garçon manqué. »

On peut répondre aussi que l'on ne doit pas confondre les affections terrestres avec celles du monde des esprits. Comment un esprit souffrirait-il de voir appartenir à une autre créature un être qui fût sien au cours de son incarnation? Croire cela possible serait bien mal comprendre ce qu'est un esprit. Seule la matière rend haineux, jaloux, envieux ; peu à peu, par suite de la loi d'évolution, les êtres arrivent à s'en dégager. La mort, il est vrai, ne suffit pas à permettre aux esprits de ne plus attacher d'importance à cette matière ; telle est la raison de l'existence de ces esprits inférieurs dont il faut tant se défier dans les expériences de spiritisme tout en comprenant, cependant, la nécessité d'essayer de leur être utile. Pour leur permettre d'évoluer, on les amène à se rendre compte de leur état, on leur explique les lois, on leur apprend à savoir utilement prier le Créateur en lui demandant pardon de ses fautes ; on leur fait également comprendre la nécessité de l'oubli des injures et des méchancetés.

Pour prier, il n'est pas nécessaire, à mon avis, de débiter de longues formules, si belles et si bien inspirées soient-elles. Il suffit d'avoir un élan sincère et spontané vers l'Etre suprême et vers les Esprits-Guides, en élevant vers eux sa pensée.

La meilleure des prières est encore le travail.

Il est difficile, dit-on, pour certains êtres, incarnés ou désincarnés, de trouver eux-mêmes une formule d'invocation. Mais tous, sans exception, sont capables de penser à celui qui les a créés. Cependant, s'il est absolument besoin d'avoir un texte, en voici un, très court, qui a donné les meilleurs résultats aux esprits et aux vivants auxquels je l'ai conseillé :

« *Mon Dieu, pardonnez-moi comme je pardonne moi-même à tous ceux qui m'ont fait du mal.*

« *Chers esprits protecteurs, aidez-moi.* »

Il convient, naturellement, de penser sincèrement aux idées exprimées par les mots et de pardonner du fond du cœur et très sincèrement.

Le pardon sans l'oubli total est incomplet. Je sais à quel point il est difficile de perdre le souvenir des méchancetés, parfois même des cruautés qu'il nous a fallu subir, mais en travaillant sa volonté, en acquérant la maîtrise de soi-même, on y parviendra. Et l'on goûtera alors de telles joies qu'on sera payé au centuple des efforts accomplis.

Dans certaines rues, les jours de pluie créent pour les commerçants une situation désagréable ; la boue s'accumule et chaque voiture, en passant, éclabousse les vitrines, les étalages. Dès que le beau temps est revenu, ils font laver leur boutique, et les maculatures disparaissent totalement. Par-

fois, cependant, l'employé chargé du nettoyage laisse quelques taches, semblable en cela à l'être qui pardonne sans annihiler complètement le souvenir des faits qui ont motivé sa clémence. Le pardon sans l'oubli n'est donc pas le réel pardon ; il faut apprendre à pardonner en effaçant totalement le souvenir des actes qui ont nécessité l'acte de pardon.

Les esprits qui ont gardé l'attachement à la matière peuvent, il est vrai, souffrir dans l'au-delà à cause de la persistance de leurs affections terrestres. Ainsi, par exemple, un avare continuera à être très malheureux parce qu'il aura l'impression qu'on lui vole son or, pour choisir un cas où seule la matière intervient. Mais cela fait partie de l'expiation, et ces impressions s'effaceront au fur et à mesure que l'évolution se fera.

Quand l'esprit est complètement dégagé de la matière il ne saurait éprouver de souffrances en voyant ceux qu'il a aimés, essayer de trouver le bonheur terrestre ; il se souviendra de son passage ici-bas et de ses affections *devenues plus fidèles encore, et plus fortes* pour protéger les créatures aimées et les aider utilement à profiter de leur pélerinage terrestre.

Fréquemment ce sont les mêmes êtres qui composent les familles et qui, sans s'en douter, se retrouvent dans plusieurs existences à différents titrs. Les liens fluidiques subsistant par delà les tombeaux, composent en effet les vraies familles bien plus que les liens matériels qui, eux, sont éphémères. Les attirances fluidiques permettent aux êtres d'élection de se retrouver sur la terre, même lors-

qu'ils n'appartiennent pas à la même famille. Cela fait dire que les amis, les vrais, sont la famille réelle, tandis que l'autre, celle qui est dûe aux liens du sang ou aux alliances, est souvent imposée comme expiation, comme par exemple, dans le cas où les enfants ont avec leurs parents des différences de goûts et de compréhension de la vie. Voilà l'explication d'une anomalie déjà signalée : il y a parfois des enfants si dissemblables de leurs parents qu'ils vivent continuellement en lutte et en discorde avec eux.

Nombreuses sont les familles où les questions d'intérêt ont été la cause de brouilles définitives et de procès ruineux, engagés entre frères et sœurs. Où est, alors cette voix du sang, tant vantée par nombre de romanciers et de moralistes ?

« Voyez donc, s'écriait Mme Séverine dans l'*Humanité*, le 24 juillet 1922, voyez donc ce que vaut la voix du sang lorsque celle de la peur, de l'intérêt ou de la haine souffle à l'oreille du consanguin ou de l'allié son perfide conseil.

« C'est Mlle Bessarabo, qui *donne* sa mère au bagne pour se tirer d'affaire ; dîne en ville le soir, avec petit verre de fine à la clef, se laisse interviewer à tire-larigot, consulte les catalogues, se remet au courant des modes nouvelles, court les magasins le lendemain ; accepte de *tourner* le film de son aventure ; et montre, en pirouettant, les nombreux *fafiots* que lui vaut sa détermination monstrueuse. L'ange de l'amour filial !

« C'est le beau-frère de Catherine Theuring qui désigne aux policiers la retraite où elle se cache avec Jean Heringuez, déserteur, fait expédier ce-

lui-ci en Centrale pour quatre ans, et manque de faire tuer deux hommes.

« C'est l'oncle d'Ernest Techow, le propre frère de sa mère, chez lequel le jeune homme s'était réfugié après avoir servi de chauffeur aux meurtriers de Rathenau, qui le dénonce et indique qu'on pourra le saisir dans son propre château, près de Francfort sur le Mein.

« Ce sont les enfants de Mme Vaux, si épouvantablement acharnés contre une femme qui fut épouse volage d'un mari brutal et ivrogne, c'est évident, mais qui, vis-à-vis d'eux, fut toujours une tendre mère et n'est peut-être pas coupable de ce dont on l'accuse. La mort de son mari l'a ruinée, elle a perdu par le suicide, lors du scandale, l'homme qu'elle aimait, et c'est sa fille, cette jeunesse de dix-huit ans qui l'accable et a tenté de dresser contre elle la cadette de neuf ans ; et c'est son fils, un garçon de dix-sept ans, qui intervient pour réfuter un témoignage favorable à l'accusée; qui se dément soi-même sans vergogne, et qui pouffe de rire à tel point que l'auditoire le hue, que ses voisins crient :

— Il est révoltant, sortez-le.

« Et dire qu'elle n'a pas été condamnée comme ils auraient aimé qu'elle le fût, que cet éphèbe n'aura pas la joie d'aller voir guillotiner celle qui l'enfanta, le nourrit, le berça, le cajola ; celle qui, l'autre jour, tandis qu'il la chargeait férocement, criait : « Mon Jean », en lui tendant les bras.

« Pouah, elle est jolie, la famille !

« Exceptions ? Autant que le drame judiciaire l'est dans la vie courante. Sans quoi on en verrait de belles. Pourquoi toutes les périodes de proscription

ont-elles contraint l'humanité à se voiler la face pour ne pas voir l'ignominie ambiante. Rappelez-vous sous un Sylla.

« Le père dénonçant le fils, le fils dénonçant le père ».

« Et sous la Révolution ! Et après la Commune !

« Là encore elle a joué dans les deux sens, la loi de l'héritage.

« Mais sans aller chercher les périodes tragiques, dans le calme plat de la vie courante, quelle déception ne réserve-t-elle pas, la famille, à qui n'en a pas su ou pu faire le foyer des mêmes pensées, des rêves communs, des aspirations dépassant le cercle étroit du bien-être à plusieurs.

« Toujours, à quelque minute, ça craque. On devine le plan ourdi, la combinaison intéressée qui vous met le cœur en peine et l'esprit à la dérive.

« Oh, chers parents de rencontre, frères retrouvés, amis qui marchons d'instinct du même pas, vers le même but. La famille, c'est la communauté des rêves, des instincts, des vœux, des pensées... »

Très souvent, hélas, on trouve dans les journaux le récit de crimes affreux commis par ceux qui devraient justement être arrêtés par la « voix du sang ». J'en donnerai un seul exemple, pris dans le *Matin* du 3 septembre 1922, qui relate comment, près de Clermont-Ferrand, un père a tranché le cou de sa fillette.

« Un crime abominable a été commis ce soir, à 19 heures, à Issoires. Un nommé Cousin, 30 ans, originaire de Gannat, qui était en train de divorcer, a tranché le cou de sa fillette, âgée de 10 ans. Celle-ci passait ses vacances chez un tailleur d'Issoire. Au-

jourd'hui, son père, venu la voir, l'emmena se promener, lui acheta même des jouets et des friandises, puis le soir la conduisit du côté du cimetière. Là un ouvrier qui travaillait dans un chantier voisin entendit la fillette qui pleurait. Croyant que l'individu qui l'accompagnait la maltraitait, il accourut. Et à ce moment, il vit Cousin qui jetait la fillette dans un massif d'orties et prenait la fuite.

« Le témoin de cette scène, écartant les orties, aperçut, baignant dans une mare de sang, le cadavre de la pauvre petite, la tête presque détachée du tronc. Elle avait été tuée net.

« Cousin ne tarda pas à être arrêté par les gendarmes. Le misérable avait encore les mains rouges de sang et semblait hébété. Il fallut le protéger contre la foule indignée qui lui lançait des pierres.

« D'après les premiers résultats de l'enquête, il aurait tué sa fillette parce que celle-ci lui aurait dit :

« Ma mère ne voudra plus revenir avec toi. »

Toutes les communications émanant de façon certaine de désincarnés sont d'accord pour le constater, la tendresse subsiste de l'autre côté du voile ; ceux qui ont quitté la terre ne perdent pas les délicatesses de leur cœur ; leur amour et leur tendresse n'ont cependant rien de comparable à ce que nous appelons de ces noms ici-bas. De plus, tous les esprits ne sont pas capables de conserver ces sentiments avec la même intensité.

En 1922, je faisais paraître, dans la *Revue Scientifique et Morale du spiritisme* (1) un article venant

(1) *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, 28, avenue des Sycomores, villa Montmorency, mai 1922, p. 141.

à l'appui de cette affirmation. Je ne crois pas inutile de le reproduire ici :

Attention délicate d'un Frère mort pour sa Sœur vivante

On n'a pas le droit, — je l'ai dit bien souvent, mais il est indispensable de le répéter, — d'affirmer à un être humain qu'il aura *certainement* la possibilité de communiquer avec ceux qu'il a chéris et que la mort a fait passer de l'autre côté du voile. Il faut, quand on expérimente, se garder d'avoir un but égoïste. On a cependant le droit d'espérer des messages de ses parents et de ses amis disparus, et on a le devoir de mériter cette faveur par une vie digne et morale, par une existence exempte d'ascétisme mais où l'amour du prochain tient la plus grande part.

J'expliquais tout cela, il y a près de sept mois à un père éploré, M. B., qui, à la suite d'une conférence, me demandait quelques explications afin de pouvoir, en toute connaissance de cause, étudier, sans embuches, les conséquences si consolantes de notre science.

Il suivit les conseils donnés dans leurs remarquables ouvrages par Allan Kardec, MM. Léon Denis, Gabriel Delanne ; il fit comprendre à sa femme et à sa fille, l'une et l'autre inconsolables, la nécessité d'avoir beaucoup de patience, une persévérance inlassable. Et, il y a à peine quelques semaines, il me conta une expérience vraiment remarquable.

En octobre 1921, M. et Mme B. perdirent un fils, jeune étudiant très intelligent qui leur donnait les plus beaux espoirs ; il leur restait une fille. Le père avait eu, dans sa jeunesse, des phénomènes d'ordre psychique auxquels il n'avait pas prêté grande attention. Les difficultés matérielles de la vie l'avaient empêché d'approfondir et il ne s'était pas occupé de l'étude de notre science.

Désemparé par l'épreuve qui l'atteignait si cruellement, le père ne savait comment s'y prendre pour consoler sa femme et sa fille Geneviève, quand il eut l'occasion d'aller entendre une conférence spirite. Séduit par notre théorie, il étudia d'abord sérieusement l'enseignement des auteurs autorisés, puis il expérimenta, par la table, avec sa femme et sa fille.

La patience, la persévérance ne faisaient pas défaut aux néophytes et ils furent récompensés au-delà de toute espérance.

Le 24 février 1922, seizième anniversaire de Mlle Geneviève B., une communication typtologique leur apporta une preuve de la présence autour d'eux de leur cher enfant, que nous appellerons Jacques.

Déjà, du reste, Jacques s'était manifesté soit par la table, soit en parlant à Mlle Geneviève B., médium auditif non développé. Cependant, il n'y avait rien là d'absolument probant, et M. B. a l'esprit trop critique pour accepter comme preuve des faits qui peuvent supporter une interprétation différente de celle du spiritisme. Mais, le 24 février, les doutes de la famille firent place à une certitude et cette date marque, pour mes amis, le début d'une ère de véritable consolation due à la science spirite. La mère a changé moralement et physiquement ; elle reprend goût à la vie, comprenant que le devoir des terriens est de se préoccuper des choses terrestres même après les plus terribles chocs moraux.

Voici, tel qu'il m'a été communiqué, le procès-verbal de cette mémorable séance. A noter que, la communication ayant été spontanée, il n'y a eu aucune évocation.

Je suis votre petit Jacques. Papa a raison de ne pas vouloir m'appeler souvent (1). *Je veux prouver ma présence réelle pour les seize ans de Geneviève. Je vais vous donner une preuve indiscutable. Ma carte d'étudiant*

(1) Cela veut dire : de ne pas vouloir faire souvent des séances.

N° 20505 a été perdue (1). *Je vais la déposer. C'est la plus belle preuve que je puisse donner. Ma sœur et maman ont besoin de cette preuve pour croire à mon existence auprès de vous ; Geneviève, cela est pourtant moins nécessaire... que Geneviève prenne à la table la place de maman.*

Jusqu'alors, M. et Mme B. étaient à la table et Mlle B. notait les lettres. A partir de ce moment, Mlle Geneviève se mit à la table et Mme B. écrivit sous la dictée de l'esprit.

Ce sera très court. Bon anniversaire, sois travailleuse, courageuse, c'est tout ce que j'ai à te dire. Je dépose, sans rien déranger, ma carte d'étudiant sous l'oreiller et le traversin de maman... c'est tout. Bonsoir. Je ne vous quitte pas... Bonne nuit...

Comme les parents ne se levaient pas, l'esprit dicta : *Mais n'êtes-vous pas pressés d'aller voir?*

Les assistants se levèrent aussitôt, mais M. B. se sentit pour ainsi dire retenu par une force invisible qui, suivant ses propres expression, « le repoussait doucement, comme un coup de vent, mais sans qu'il y ait d'air ».

Attendez, continua alors Jacques, *il y a une autre preuve, mon nom est mal écrit sur cette carte ; il y a un déplacement de lettre qui rend le nom inexact : il est écrit B...* (2) *et non B... Au revoir, bonsoir.*

M., Mme et Mlle B. ont alors été dans la chambre où ils couchent tous les jours où, sans aucun doute, la carte n'était pas au moment où Mme B. avait fait le lit elle-même, comme chaque jour.

Personne n'avait pénétré dans cette pièce, donc il

(1) Conservant pieusement tous les objets ayant appartenu à Jacques, la mère avait cherché en vain sa carte d'étudiant. Le numéro était ignoré des parents et de Mlle Geneviève.

(2) Par exemple, pour *Brod* on aurait écrit *Bord*. Inutile d'ajouter que *confidentiellement* je donnerai volontiers le nom exact aux incrédules de bonne foi.

est obligatoire d'éliminer la fraude, la supercherie ou la farce.

La carte était bien sous le traversin, le numéro dicté par typtologie était exact ; l'erreur de nom existe réellement. De plus, détail très important, Mme B. a retrouvé le lit exactement comme elle l'avait laissé après l'avoir fait ; il n'y avait aucune trace de dérangement ni de couverture, ni des oreillers, ni des draps.

En me faisant le récit de cette intéressante communication, dont j'ai naturellement retiré les détails intimes, M. B. ajouta :

« Quand nous sommes arrivés dans la chambre, en voyant tout en place, nous avons encore douté, mais lorsque nous avons vu, nous avons été vaincus et nous nous sommes tous embrassés, sans chercher à retenir nos larmes. »

Il me paraît impossible, quand on sait quelle bonne foi est celle de mes amis B. de pouvoir attribuer ce phénomène à autre chose qu'à un acte accompli par Jacques pour démontrer aux siens sa survivance réelle. De plus, ce cas est une source d'enseignements. Il nous apporte une fois de plus la preuve que la mort est seulement une séparation apparente et que nos chers disparus conservent à notre égard les qualités de délicatesse et d'attention qu'ils avaient sur la terre.

La façon dont ce frère, malgré son décès, vient souhaiter l'anniversaire de sa jeune sœur n'est-elle pas touchante au plus haut point?

Vous tous, qui cherchez à expérimenter, ayez confiance et persévérance. Avant de faire des séances, apprenez notre science, suivez les conseils si sages donnés par mon maître Gabriel Delanne ; lisez la méthode employée par M. Henri Sausse, méthode décrite dans l'introduction de son récent ouvrage : *Des preuves? en voilà.*

Alors, si vous n'avez pas le bonheur de pouvoir communiquer avec les vôtres — bonheur que pour ma

part, je n'ai jamais obtenu — vous aurez tout au moins la possibilité d'avoir des preuves que la mort n'existe pas. Et c'est déjà quelque chose qui vaut qu'on fasse de sérieux efforts et qu'on prenne quelque peine. »

Au cours de mes recherches expérimentales, j'ai eu l'occasion de constater la merveilleuse évolution qui se produit après la mort. Un jeune homme, que je nommerai Louis, mourut quelques semaines avant son mariage ; sa fiancée, que j'appellerai Suzanne, en conçut une peine infinie et elle était inconsolable. Il continuait, de l'au-delà, à aimer Suzanne d'un amour matériel ; il put se manifester par apparition, par l'écriture médianimique, par effets physiques, par incarnation. Pendant longtemps Louis resta près de la matière, repoussant les conseils qui lui étaient donnés, se refusant à prier parce qu'il ne voulait pas évoluer et désirant rester près de Suzanne qu'il aimait toujours de façon terrestre, avec jalousie, bien que la jeune fille lui ait conservé une fidélité remarquable. Le temps aidant il comprit n'avoir pas le droit de vouloir continuer à rester près de la terre ; il accepta de prier, de demander la protection de Dieu et celle de ses guides; ses manifestations devinrent moins fréquentes et un jour, il nous apprit qu'il aimait toujours Suzanne mais de façon différente. Mieux même, il lui conseillait de se marier, disant qu'il protégerait le nouveau ménage. Cette communication est d'une noblesse extraordinaire et dénote un changement considérable chez cet être. Son caractère intime m'empêche, à mon grand regret, de la publier et je suis obligé de citer cet exemple sous le voile de l'anonymat. Je garantis cependant l'exactitude rigoureuse de ce récit ; j'ai le dossier complet des

nombreuses manifestations de ce désincarné ; il s'en dégage la certitude absolue qu'elles émanent bien de Louis, qui a donné des preuves de son identité.

Nos relations avec cet esprit m'ont amené en avril 1922 à publier le document suivant dans la *Revue Scientifique et Morale du spiritisme*, que dirige mon maître et ami, M. Gabriel Delanne. J'avais donné comme titre à cet article « Fait curieux relatif à une exhumation ».

« Rien n'est plus passionnant, écrivais-je, que de suivre, par delà le tombeau, l'évolution morale des êtres.

« Chez les entités qui ont pu se manifester au cours de mes recherches expérimentales, menées avec prudence et méthode, j'ai déjà eu la joie de constater de grands progrès.

« Le cas le plus extraordinaire est peut-être celui d'un poilu, qui, malgré la mort, avait conservé pour sa fiancée un amour réellement matériel. Inutile de l'ajouter, j'ai eu les preuves d'identité les plus rigoureuses ; j'ai donc la certitude scientifique d'avoir, à maintes reprises depuis décembre 1919, été en communication avec ce mort, que j'appellerai Louis.

« Grâce à beaucoup de patience, nous sommes arrivés à lui faire comprendre qu'étant désincarné, il n'avait pas le droit de rester dans un plan matériel et peu à peu il a évolué. Il aime maintenant son ex-fiancée beaucoup plus que quand il était sur terre, mais d'un amour pur, sublime, éthéré. De plus il est devenu l'un des directeurs invisibles de nos recherches. Il va souvent dans le « noir » pour

employer son expression, afin d'y faire du bien en apprenant aux êtres encore plongés dans le trouble quel est leur état exact. Il a déjà pu ainsi nous amener un soldat de la grande guerre et une suicidée ; cette dernière s'est incarnée dans mon médium et nous a donné une preuve d'identité que je signalerai quelque jour en détail aux lecteurs de cette revue.

« Aujourd'hui, je voudrais narrer un cas qui, pour le moins, représente un phénomène très curieux de lucidité, lorsqu'il est détaché de toutes les manifestations données par Louis depuis sa mort. Je fais seulement remarquer que notre ami a donné des preuves irréfutables de sa survie et de la façon certaine, dont il protège celle qui fut sa fiancée ; aussi le fait que je cite est-il pour moi une preuve de plus. Mais quelle que soit l'interprétation, il s'agit là, sans aucun doute, d'un phénomène psychique.

« Il y a quelque temps la jeune fille devait aller assister à l'exhumation de la dépouille de Louis. Même pour ceux qui savent le peu de prix qu'il convient d'attacher à la mort, c'est là une cérémonie triste et pénible. Louis se manifestant à nous écrivit, pour son ex-fiancée, le message suivant :

« Il ne faudra pas avoir peur lundi ; mon corps ne sera pas vilain à voir. Pour envoyer. »

« Ce message fut, suivant son désir, adressé à la jeune fille qui, du reste partait avec un grand courage vers l'accomplissement de son devoir.

« Ceci se passait trois ans après le décès de Louis.

« L'exhumation eut lieu ; seul parmi les cadavres qui l'entouraient, le corps de Louis n'était pas « vi-

lain à voir » ce que personne ne pouvait évidemment supposer à l'avance. Les inhumations avaient eu lieu à peu près à la même époque, rien ne permettait de supposer une exception pour le corps de Louis ? Pourtant l'exactitude de l'affirmation, donnée par lui-même fut vérifiée absolument. La jeune fille m'a adressé une lettre que je publie en retirant seulement quelques détails intimes ; je laisse aux phrases leur tournure, elles prouvent l'émotion de ma correspondante qui s'en est excusé en terminant sa lettre.

« *Mon voyage, écrit-elle, ne s'est pas trop mal effectué, malgré le grand froid* (18 *à* 20 *sous zéro*) *à tel point que la fosse creusée de dimanche, il a été impossible de sortir le cercueil avant d'avoir donné force coups de pioche tout autour. Une bonne heure après mon arrivée, ce travail était terminé. Restait l'ouverture. Une malheureuse maman étant venue pour la même démarche que moi, pour son fils, a été prise d'une crise de désespoir devant la fosse ; il a fallu trois hommes pour l'enlever ; elle voulait se jeter dans le trou. Malgré toutes ces tristes choses, je n'ai pas eu peur et — vous ne me croirez peut-être pas — je n'ai pas versé une larme, ne voulant pas ébranler mon courage.*

« *Au moment de l'ouverture du cercueil, impossible de l'ouvrir, il était encore en très bon état. Il a fallu y aller à coups de pioche.*

« *Contrairement au pauvre homme qu'on avait exhumé avant, Louis n'exhalait aucune odeur. Mais quel coup cela vous fait de revoir ainsi ceux qu'on aime. Le corps était tel que le jour de sa mort, il se dessinait à travers le linceul, qui était intact. Ses*

mains étaient décharnées, mais encore jointes sur le corps. La poitrine seule commençait sa décomposition, mais très peu. Quant à la tête, si cela avait été permis, j'aurais pu faire comme Hamlet et la prendre avec moi. Plus un cheveu, plus la moindre trace de chair ; une vraie tête comme celles dont on se sert en classe pour l'anatomie. »

« Cette description était très nette, Louis avait eu raison d'affirmer que son corps ne serait pas vilain à voir ; contrairement à ce qu'il était possible de prévoir, il ne s'est exhalé du cercueil aucune mauvaise odeur au moment de l'ouverture. Notre jeune amie donne dans sa lettre des détails d'un caractère trop intime pour qu'il soit permis d'en faire état ici. Et elle ajoute :

« *Au moment du changement de cercueil, il m'a semblé entendre murmurer quelque chose à l'oreille, mais je suis incapable de dire quoi, je n'ai pas compris.* »

« Je ne veux faire aucun commentaire. Ce fait que j'ai cité mérite, à mon sens, d'être étudié par les chercheurs psychistes et spirites.

« Il s'en dégage en tout cas, une preuve de plus des bienfaits du spiritisme.

« Qui ne sera frappé en lisant cette lettre si émouvante, de la différence qui existe entre la désolation de cette mère non spirite, et le calme courageux de cette jeune fille qui assiste à une cérémonie épouvantablement triste ? Et pourtant elle a été émue, au delà de toute expression humaine, elle qui m'écrivait encore : « Le moment le plus impressionnant a été celui du changement de cercueil... cela je l'aurai longtemps devant les yeux ».

Allan Kardec a longuement réfuté l'objection de ceux d'après lesquels la théorie réincarnationniste aurait pour résultat de rompre définitivement par la mort les liens de famille.

Loin de briser ces liens, la loi des renaissances les fortifie ; au contraire, la thèse de l'unité d'existence les brise complètement.

« Les liens de famille, écrit-il (1) ne sont point détruits par la réincarnation ainsi que le pensent certaines personnes. Ils sont au contraire fortifiés et resserrés. C'est le principe opposé qui les détruit.

« Les esprits forment dans l'espace des groupes ou familles unis par l'affection, la sympathie et la similitude des inclinations ; ces esprits, heureux d'être ensemble, se recherchent ; l'incarnation ne les sépare que momentanément car après leur rentrée dans l'erraticité, ils se retrouvent comme des amis au retour d'un voyage. Souvent même, ils se suivent dans l'incarnation où ils sont réunis dans une même famille ou dans un même cercle, travaillant ensemble à leur mutuel avancement. Si les uns sont incarnés et que les autres ne le soient pas, ils n'en sont pas moins unis par la pensée ; ceux qui sont libres veillent sur ceux qui sont en captivité ; les plus avancés cherchent à faire progresser les retardataires. Après chaque existence, ils ont fait un pas dans la voie de la perfection ; de moins en moins attachés à la matière, leur affection est plus vive par cela même qu'elle est plus épurée, qu'elle n'est plus troublée par l'égoïsme ni par les nuages des passions. Ils peuvent donc ainsi parcourir un

(1) Allan Kardec, l'*Evangile selon le Spiritisme*, édition Leymarie, 48e mille, pp. 42 et suivantes.

nombre illimité d'existences corporelles sans qu'aucune atteinte soit portée à leur mutuelle affection.

« Il est bien entendu qu'il s'agit ici de l'affection réelle d'âme à âme, la seule qui survive à la destruction du corps car les êtres qui ne s'unissent ici-bas que par les sens n'ont aucun motif de se rechercher dans le monde des esprits. Il n'y a de durable que les affections spirituelles ; les affections charnelles s'éteignent avec la cause qui les a fait naître ; or cette cause n'existe plus dans le monde des esprits, tandis que l'âme existe toujours. Quant aux personnes unies par le seul mobile de l'intérêt elles ne sont réellement rien l'une à l'autre : la mort les sépare sur la terre et dans le ciel.

« L'union et l'affection qui existent entre parents sont l'indice de la sympathie antérieure qui les a rapprochée ; aussi dit-on en parlant d'une personne dont le caractère, les goûts et les inclinations n'ont aucune similitude avec ceux de ses proches, qu'elle n'est pas de la famille. En disant cela, on énonce une plus grande vérité qu'on ne le croit. Dieu permet dans les familles ces incarnations d'esprits antipathiques ou étrangers dans le double but de servir d'épreuve pour les uns et de moyen d'avancement pour les autres. Puis les mauvais s'améliorent peu à peu au contact des bons et, par les soins qu'ils en reçoivent, leur caractère s'adoucit, leurs mœurs s'épurent, les antipathies s'effacent ; c'est ainsi que s'établit la fusion entre les différentes catégories d'Esprits comme elle s'établit sur la terre entre les races et les peuples. »

L'unité d'existence, au contraire, si elle était réelle, ferait naître en même temps le corps et

l'âme ; donc il n'y aurait entre les esprits créés aucun lien antérieur, ce qui implique que les enfants sont étrangers à leurs parents au point de vue spirituel ; la filiation des familles se trouve en effet réduite à la filiation corporelle.

Les non réincarnationnistes se divisent en deux classes ; ils peuvent être, soit néantistes, soit spiritualistes, c'est-à-dire partisans de la survivance de l'esprit.

S'ils sont néantistes, les liens de la famille sont d'après eux à jamais détruits par la mort.

S'ils sont spiritualistes, et qu'ils n'admettent pas la possibilité de l'évolution *post mortem* ils sont obligés de concevoir la fixation définitive du sort des défunts ; quel que soit ce sort, il est déterminé pour toujours et les esprits n'ont aucun espoir de pouvoir se rapprocher de ceux qu'ils ont laissé sur la terre. Mieux même, pour les spiritualistes qui admettent les peines éternelles, n'y a-t-il pas lieu d'avoir la crainte continuelle que les morts aimés soient à jamais punis par la justice divine. Une mère dont le fils est décédé en état certain de péché mortel ne sera-t-elle pas poussée, si elle est croyante, à rechercher exprès l'enfer pour avoir quelque chance de retrouver son enfant ? Il y a là un cruel problème dont la solution me paraît impossible.

Il n'est pas utile d'insister davantage pour montrer à quel point la loi des vies successives, même considérée au point de vue spécial de cette objection d'ordre sentimental est plus conforme à la logique et à la raison que toutes les thèses échafaudées par les non-réincarnationnistes.

« En résumé, écrit Allan Kardec, (1) quatre alternatives se présentent à l'homme pour son avenir d'outre-tombe :

1° Le néant, selon la doctrine matérialiste ;

2° L'absorption dans le tout universel, selon la doctrine panthéiste ;

3° L'individualité avec fixation définitive du sort, selon la doctrine de l'Eglise ;

4° L'individualité avec progression indéfinie, selon la doctrine spirite.

« Selon les deux premières les liens de la famille sont rompus après la mort et il n'y a nul espoir de se retrouver ; avec la troisième, il y a chance de se revoir pourvu que l'on soit dans le même milieu et ce milieu peut être l'enfer comme le paradis ; avec la pluralité des existences qui est inséparable de la progression graduelle, il y a certitude dans la continuité des rapports entre ceux qui se sont aimés et c'est là ce qui constitue la véritable famille. »

Le Retour ici bas n'est pas séduisant

Souvent, après mes conférences, l'un de mes auditeurs déclare :

— Avoir l'obligation de revenir sur la terre pour souffrir et lutter n'est vraiment pas une perspective agréable.

J'ai même reçu à ce sujet la lettre suivante :

« J'ai connu un Monsieur, tuileur d'une loge maçonnique, esprit fort, par conséquent, qui, un peu au courant des théories concernant la réincarnation, déclarait: je crois le matérialisme supérieur

(1) Allan Kardec, l'*Evangile selon le Spiritisme*, édition citée, p. 46.

au spiritualisme. En effet, pour ma part, je préfère voir ma machine pensante disparaître à jamais ou se perdre dans le grand tout que de croire aux existences successives. Une seule vie me suffit amplement et la perspective de renaître et mourir, même pour progresser sans cesse, ne m'enchante guère. N'est-il pas plus agréable de voir la mort terminer pour toujours ce rude punsum qu'est la vie que d'avoir à nouveau et pour combien de temps à souffrir du froid, de la faim, de la soif, de la calomnie et de tant de misères en vue d'une récompense imprécise et lointaine. Je préfère me retirer des affaires au sein d'une modeste aisance que de courir sans cesse vers une fortune si péniblement acquise.

« Ainsi parlait ce contradicteur. Que répondriez-vous sur ce sujet à ce monsieur, tuileur d'une loge maçonnique ? »

Voici, à mon sens, ce qu'il convient de dire à ceux qui tiennent semblable raisonnement :

Ce matérialiste se contredit lui-même ; s'il préfère se retirer des affaires au sein d'une modeste aisance, c'est évidemment que, au fond de lui-même, il ne considère pas la mort comme la fin de tout. Si pour lui, dans le néant, on peut encore profiter de quelque chose, nous n'avons pas des mots la même compréhension et il appelle néant ce que nous appelons au-delà. Cet homme est un égoïste dont l'idéal n'est pas très élevé. En faisant son objection, il pense seulement à lui, il considère uniquement son cas ; les autres, dans cette circonstance, semblent lui être indifférents. Enfin, il est lâche, car il se contente de n'importe quoi pourvu qu'il en finisse. N'ayant pas le courage nécessaire pour re-

venir sur la terre, il admet les injustices criantes de la vie, sans chercher à les atténuer, sans pouvoir les comprendre. Si cet homme était moins égoïste, il songerait à ceux qui n'ont pas sa modeste aisance ; est-ce en leur cachant les motifs réels de leur misère, est-ce en leur faisant connaître ses théories déprimantes qu'il empêchera ceux qui souffrent physiquement, matériellement ou moralement, de devenir des révoltés, des haineux, des envieux ? La vie telle que la conçoit ce franc-maçon — et ceux qui raisonnent comme lui — n'a aucun but réel ; le déshérité d'ici bas ne pourra pas être consolé au moment de l'épreuve, inévitable sur la terre pour tous sans aucune exception, même pour ceux qui possèdent la fortune et semblent ainsi avoir la possibilité de satisfaire tous leurs désirs, tous leurs caprices.

Et puis vraiment, ce serait trop beau s'il suffisait d'échafauder une théorie suivant ses préférences personnelles pour qu'elle devienne exacte. Comment ? Parce que vous ne la comprenez pas, parce que vous ne vous donnez pas la peine de la méditer, parce que vous l'envisagez de façon superficielle la loi de réincarnatian n'a pas votre assentiment? C'est grand dommage mais vous devrez la subir quand même ; et elle vous atteindra d'autant plus que vous vous serez davantage révolté ; agissant ainsi, vous faites vraiment de la vie un pensum. Ah ! comme il en serait autrement, si vous saviez vivre, si vous saviez occuper utilement votre temps, si vous compreniez les bienfaits de la solidarité et de l'entr'aide ; quand on travaille davantage pour les autres que pour soi, on ne s'ennuie jamais

et les jours sont trop courts pour permettre d'accomplir dans sa totalité la tâche entreprise. En agissant bien, en usant modérément des plaisirs terrestres, en vivant pour son prochain plus que pour soi-même, on acquiert une force morale permettant de supporter les épreuves et on écourte le nombre d'existences nécessaires à l'évolution totale.

Quant aux calomnies dont parle le franc-maçon, il est pour ainsi dire impossible d'y échapper, même quand on vit presque seul en fréquentant ses semblables aussi peu que possible. Il faut donc faire son devoir, suivre le chemin qu'on s'est tracé, en tâchant de donner soi-même l'exemple à tous ceux que l'on approche, et en ne s'inquiétant nullement du « qu'en dira-t-on ? »

Le peu de logique des matérialistes est vraiment déconcertant ; ils croient au néant, sans pouvoir du reste, prouver sa réalité ; mais ils craignent la mort, même quand ils sont misérables et qu'ils souffrent de toutes façons. Homère fait dire à Achille : « J'aimerais mieux labourer la terre aux gages d'un pauvre homme que d'être le roi de tous les hommes (*Odyssée*, Chant XI, vers 489 et s.). On peut lire dans les *Essais* de Montaigne « tant les hommes sont accoquinez à leur estre misérable qu'il n'est si rude condition qu'ils n'acceptent pour s'y conserver. » (*Essais* Liv. II, Ch. 37). Déjà Mécène avait préféré être rendu impotent, cul-de-jatte, manchot, en déclarant que vivre lui suffisait. La Fontaine, ce puissant psychologue, a fait la même remarque. La devise des hommes est encore « plutôt souffrir que mourir » sauf cependant s'ils sont sincèrement réincarnationnistes. Les adeptes de la loi des réin-

carnations consentent, en effet, à supporter toutes les misères des existences successives, ils comprennent les bienfaits de l'épreuve, l'acceptent avec une sage résignation et sans passivité.

Quelle différence entre cette théorie et celle si égoïste, si lâche aussi, de ceux qui, parce qu'ils craignent de souffrir encore, préfèrent supporter l'existence du néant, à moins qu'ils n'aiment mieux l'illogisme et l'injustice d'une seule existence permettant de gagner le ciel... ou une hypothétique enfer.

L'Homme n'a pu être animal

Lorsque la grenouille voit dans l'eau des têtards, elle ne se figure sans doute pas avoir jadis été une de ces larves. Le papillon qui peut voler de fleurs en fleurs a peut-être conçu de cette faculté une folle présomption ; dans ce cas il dédaigne la vilaine chenille, qui rampe et va si doucement alors que lui dévore l'espace. Pourtant, jadis il était chenille.

Il en est de même pour l'homme. Lui aussi, il a dû passer par divers stades avant de devenir un être humain. Mais son orgueil démesuré, qui l'a amené à concevoir l'idée d'un Dieu anthropomorphe, l'empêche également d'admettre la possibilité d'une telle évolution.

Cet orgueil et cette prétention ne peuvent rien contre les faits, et les observations de psychologie animale permettent de ne pas tenir compte d'une objection qui a cependant le mérite de démontrer la nécessité de lutter contre les défauts dûs à la matérialité.

L'Augmentation indéfinie de la parenté

Si la théorie réincartionniste était vraie, dit-on quelquefois, il y aurait une augmentation indéfinie de la parenté.

C'est là encore une objection d'égoïste; celui qui la fait prouve qu'il ne se sent pas un amour assez large pour le reporter sur un grand nombre de personnes. Quand des parents ont plusieurs enfants, ils ne les aiment pas moins que s'ils en avaient un seul.

Et puis, celui qui fait cette objection montre par là avoir très mal compris la loi des vies successives. Si un être a eu déjà quatre incarnations, il ne retrouvera pas obligatoirement pour cela, dans le monde des esprits, quatre pères, quatre mères, quatre femmes et un nombre proportionnel d'enfants, de frères, de cousins ; au contraire, au fur et à mesure qu'il évoluera, il retrouvera tous les objets de son affection, mais ce sera à des titres divers de parenté ou d'amitié, ce qui n'a d'ailleurs aucune importance car seuls les liens fluidiques unissent réellement les êtres.

L'Imagination et l'Autosuggestion

Lorsque je cite, comme preuve de notre théorie, les souvenirs spontanés des vies successives, on me fait parfois observer que c'est là de l'imagination ou de l'autosuggestion.

J'ai indiqué d'assez nombreux exemples, choisis entre tous parmi ceux qui ne sont pas critiquables (1). Certains cependant, se sont demandés si

(1) Et cependant pour certains d'entre eux, j'ai, par scrupule, fait quelques réserves.

tous les détails des vies antérieures de ceux qui en avaient le souvenir spontané n'étaient pas le fait de leur propre invention, à leur insu, bien entendu, car leur bonne foi ne saurait être suspectée. Cette objection ne résiste pas à l'examen approfondi, du moins dans la plupart des cas que j'ai cités ; il en est, en effet, pour lesquels je l'ai reconnu, la certitude ne saurait être rigoureuse.

Ceux qui attribuent les cas observés à l'imagination ou à l'autosuggestion ne doivent pas, pour cela, abandonner l'étude de la loi de réincarnation; quand des enfants ont le souvenir spontané, net, précis, d'avoir déjà vécu, serait-il raisonnable de prétendre que ces rappels sont provoqués par l'autosuggestion et non par la réalité du passé, surtout quand les parents ne se sont jamais occupés d'études psychiques ? Certains peut-être pourraient attribuer ces souvenirs à l'imagination, sous le prétexte plausible que l'enfant parfois, dans l'organisation de ses jeux, ou de mille autres façons, donne l'impression de posséder déjà l'esprit d'invention ; mais là, encore, cette objection ne saurait résister à l'examen des faits. En effet, le propre de l'imagination c'est de construire des rêves, des chimères, de bâtir des récits et des contes qui sont du domaine de l'irréel, qui sortent du néant pour rentrer au néant. Or, dans les réminiscences d'enfants que j'ai choisies, parmi tant d'autres, il y a une concordance absolue entre les faits réels du passé et les souvenirs enfantins. Il ne saurait donc s'agir d'imagination, de rêves ; par conséquent cette objection est sans valeur.

Reprenons le cas du petit Espuglas-Cabrera (1)

(1) Voir plus haut, p. 113 et suivantes.

que j'ai discuté en détail. Les faits n'ont pas été cachés, ils n'ont pas été publiés sous le couvert de l'anonymat, mais au contraire les parents ont permis de donner leur nom et leur adresse. Ils ne connaisssaient aucun des détails dévoilés par leur fils, qui, âgé de quatre ans, était incapable d'imaginer une fable, vraie du reste, dans tous ses détails. Le jeune Edouard s'est rappelé l'endroit où il avait passé sa vie précédente, les noms de ses parents, ceux de ses frères ; il a indiqué la date de sa mort, inscrite sur les registres officiels, ce qui confirme l'affirmation d'un fait dont ses parents et lui-même ne pouvaient pas avoir eu connaissance.

Enfin ce cas est attesté par MM. Lopez Gomez et Julio Calvez Otéro.

La Suggestion dans le souvenir provoqué

Peut-il y avoir suggestion dans les expériences de régression de mémoire ? Cela dépend certes du magnétiseur, mais cette objection, si quelqu'un était tenté de la faire, n'aurait aucune valeur pour les cas sur lesquels je me suis appuyé. M. Fernandez Colavida, je le rappelle pour mémoire, a repris ses expériences en demandant à un autre magnétiseur de suggérer au sujet que les existences de son passé, dévoilées par lui, étaient irréelles, mais cet essai fut infructueux, en ce qui concerne la suggestion, ce qui donne une valeur probante aux déclarations du sujet.

M. de Rochas a fait relativement à la suggestion, une remarque fort intéressante au cours de ses expériences avec Mlle Gindato ; on lit en effet dans

Les Vies Successives (1) : « J'ai beau presser le milieu du front et reprendre les passes endormantes, je ne réveille aucun souvenir — ce qui prouve bien que quand les sujets me racontent leurs histoires, ce n'est pas moi qui les inspire. »

Du reste, je le rappelle, le colonel de Rochas a souvent fait à ses sujets des suggestions contraires. En dehors de la citation relative à ses études avec Mme Caro, le célèbre expérimentateur a eu maintes fois l'occasion de noter le peu d'importance de l'objection d'après laquelle les sujets observés parleraient sous l'influence de suggestions exercées par les magnétiseurs. Notamment, dans les *Annales des Sciences psychiques* de janvier 1906, il a fait la déclaration suivante :

« Ces suggestions ne viennent certainement pas de moi qui ai non seulement évité tout ce qui pouvait mettre le sujet sur une voie déterminée mais qui ai souvent cherché en vain à l'égarer par des suggestions différentes. Il en a été de même pour les autres expérimentateurs qui se sont livrés à cette étude. »

C'est une invention des capitalistes

Parmi les nombreuses lettres que je reçois à la suite de mes conférences, il en est une qui a spécialement attiré mon attention ; elle émane d'une mère qui, sans les avoir provoquées, a eu des preuves absolues de la survivance de son fils ; employé de chemin de fer, ce jeune homme de vingt-deux ans et six mois eut le thorax broyé, alors qu'il

(1) De Rochas, *Les Vies Successives*, édition citée, p. 259.

accrochait des wagons, par suite d'une fausse manœuvre du mécanicien, qui reconnut sa faute. Il paraît que ce genre d'accidents est assez fréquent mais que les Compagnies, puissantes auprès de la presse, s'arrangent pour que le public n'en soit pas averti ; de temps en temps il y a une nouvelle en trois lignes, mais jamais la mort d'un travailleur, victime de son devoir, ne semble aux rédacteurs en chef des grands journaux aussi intéressante que le vol du collier de perles d'une courtisane ou le match de boxe d'un champion de ce sport brutal. En tous cas, l'accident du jeune employé ne fut pas mentionné dans la presse (1). Après m'avoir narré les phénomènes spontanés lui ayant prouvé la survivance de son enfant — faits que je n'ai pas à discuter ici car ils sortent du sujet — ma correspondante me faisait part d'une objection qu'elle avait entendue dans un milieu communiste où je venais de défendre la science spirite et d'indiquer en passant quelques preuves de la loi des vies successives. Je reproduis textuellement cette réflexion afin de lui garder sa couleur locale ; bien à tort j'étais aux yeux de quelques-uns de mes auditeurs un représentant des capitalistes et des classes aisées. Et l'un d'eux disait à son voisin :

— Tout ça, c'est du boniment d'bourgeois pour nous faire croire qu'on r'vient et qu'ça sera not' tour d'êt' des rupins. »

Cette objection me rappelle ce que me disait un soir, un communiste notoire, farouche adversaire du spiritisme. « Votre spiritisme, me déclarait-il en

(1) Cela est important pour les preuves de sa survivance que la mère a eues sans les avoir recherchées.

substance, pourrait élever le peuple et nous n'en voulons pas, car nous avons besoin de brûtes pour faire la révolution. De plus, avec toutes vos histoires de réincarnation, vous essayez de faire croire aux malheureux qu'ils pourront être plus heureux dans un avenir lointain, et ainsi vous risquez de leur donner la résignation. »

Ces réflexions comportent un aveu dénué d'artifice que j'ai déjà signalé *publiquement* à mes auditeurs, devant *l'intéressé lui-même*. Quant à l'objection de la résignation, ne pourrait-on pas justement la retourner contre les meneurs du peuple, contre les artisans du grand soir où tout serait changé, et où le prolétariat commanderait, en instaurant sa dictature. Les malheureux ne sont-il pas arrivés à miser sur cette carte de la révolution tous les espoirs déçus de leur existence ? N'est-ce pas en songeant aux joies de cet heureux jour du « grand chambardement » qu'ils trouvent la force de supporter, de souffrir, d'attendre, pendant que leurs meneurs coulent joyeusement les minutes d'une vie, ressemblant étrangement à celle que mènent les bourgeois, si détestés ?

L'objection signalée par ma correspondante est en tous cas, fort intéressante à mes yeux ; je regrette qu'elle n'ait pas été formulée à haute voix, ce qui aurait pu se produire puisque la réunion où elle fut entendue était contradictoire. Voici comment il convient d'y répondre.

D'abord jamais personne n'a dit que, par suite de la réincarnation, l'homme va successivement, sans retour, et par une lente évolution, de la pauvreté à la fortune et au luxe ; si, malgré l'évidence

quelqu'un voulait affirmer la réalité de cette lente évolution sans retour, cette affirmation serait démentie par l'observation des faits. N'a-t-on pas vu, à toutes les époques de l'histoire, des hommes passer presque subitement de la pauvreté à la fortune ? N'en est-il pas, par exemple, qui gagnent des lots, qui volent et jouissent impunément d'une aisance malhonnêtement acquise ? N'y a-t-il pas également les nouveaux riches de la guerre dont la fortune subite montre que l'on peut passer de la pauvreté à la richesse sans pour cela évoluer lentement ? Pour donner des exemples en sens opposé, il me suffira de rappeler que certains riches, ont été, du jour au lendemain, complètement ruinés, par une catastrophe naturelle (inondation, tremblement de terre, révolution sociale) ce qui montre bien qu'on ne conserve pas forcément la richesse comme cela serait si l'évolution exigeait qu'on passe lentement, au cours des existences successives, de la misère à l'aisance, de l'aisance à la fortune, de la fortune au luxe somptueusement inutile ?

Nul plus que moi ne sait à quel point il y a des éprouvés sur cette terre ; de nombreux salariés ont été aigris par l'égoisme révoltant de mauvais patrons, ce qui ne veut pas dire que les mauvais patrons soient la majorité. Dans mes chroniques de la *France Active* sur la vitalité des associations, j'ai surabondamment démontré, et à maintes reprises, que malgré l'affirmation des meneurs, il y a en France des patrons solidaristes, désirant le mieux-être du prolétariat, étant même partisans d'une

forme d'association du capital et du travail (1). Il y a cependant des égoïstes, mais nous ne disons pas à leurs victimes que, dans une vie plus ou moins lointaine, ce sera leur tour d'être riches et de pouvoir, en usant de la loi du talion et en agissant en égoïstes, opprimer les autres et jouir du bonheur, plus apparent que réel, donné par la fortune.

Fait digne de remarque, il y a des humbles satisfaits de leur sort, qui s'estiment très heureux. Dans le petit bourg où j'ai passé mes vacances de 1921, j'ai rencontré un brave homme ; il a navigué pendant trente ans, a vu beaucoup de contrées, a beaucoup appris et s'est constitué une petite retraite de deux cents francs par mois, ce qui, à notre époque, est très modeste. Il cultive un petit champ, et il est très heureux, ne connaissant pas l'envie et ne comprenant pas pourquoi les hommes multimillionnaires passent leur temps à augmenter leur fortune, au lieu de songer à faire du bien autour d'eux. Car tous les riches ne comprennent pas que Dieu leur a prêté la fortune pour être ses banquiers auprès des créatures humaines.

Mais si certains êtres acceptent leur sort et leur médiocrité, d'autres, au contraire, ont une horreur profonde de leur situation actuelle ; ils ont un besoin inné de confortable et de luxe ; n'est-ce pas la réminiscence d'une vie passée où ils ont connu l'opulence ? Leur souffrance d'une position médiocre — souffrance que d'autres travailleurs ne ressentent pas — est peut-être l'épreuve choisie par eux

(1) Voir la *France Active*, numéros de mai, juin, juillet, août 1921.

au moment de leur réincarnation. En comprenant que la richesse, loin d'être un bonheur, est la plus terrible des épreuves (1) ils saisiront mieux aussi que, n'ayant pas su supporter cette épreuve dans le passé, ils sont amenés à accepter avec résignation, sans révolte, *mais aussi sans passivité* le juste châtiment de leurs propres fautes.

De leur côté, les capitalistes et les patrons, quand ils connaîtront la loi des vies successives, comprendront leurs devoirs envers la classe ouvrière ; les relations sociales seront plus faciles, comme je le montrerai dans le chapitre VII en étudiant les conséquences de la loi de réincarnation.

Pour citer des exemples de bons riches ayant compris leur devoir social envers leurs salariés, dois-je rappeler l'existence du Familistère de Guise, fondé par Jean-Baptiste-André Godin ? Je puis également mentionner l'exemple de M. et Mme Boucicaut, les fondateurs du Bon Marché, celui de l'entreprise de peinture, fondée à Paris en 1826 par Leclaire, maison qui existe toujours et est devenue la firme Brugniot, Laurent et C°.

Ceux qui seraient tenté de penser comme mon auditeur communiste peuvent se rassurer ; le spiritisme n'est pas un moyen trouvé par les mauvais riches pour leur permettre l'exploitation du peuple. La pluralité des existences, au contraire, aidera le monde à vivre mieux et plus agréablement. Mais jamais les réincarnationnistes et les spirites n'accepteront, pour jouer un rôle, de parler contre leur

(1) Je l'ai prouvé au cours de mes conférences contradictoires sur l'épreuve et je le démontre dans mon ouvrage en préparation *Les moyens d'accepter l'épreuve.*

conscience, ils ne sont pas les envoyés d'une classe, ils ne formulent pas « du boniment d'bourgeois », ils essaient au contraire par leur propagande, de faire régner ici-bas la concorde en avançant autant que possible l'ère de fraternité et de solidarité de tous les humains.

La Loi des renaissances supprimerait la pitié

Parfois, l'on me dit encore : « En essayant de faire croire que la loi des vies successives est une réalité, vous rendez à vos semblables un bien mauvais service. Si les hommes sont obligés, pour évoluer et pour expier, de revenir sur la terre, nous devons nous garder de leur être utile. Laissons-les souffrir, laissons-les gémir, ne leur venons jamais en aide, car leurs épreuves sont pour eux un moyen d'avancement et nous leur ferions tort en les empêchant de les subir.

M. Wiétrich, l'excellent orateur spiritualiste, a entendu, lui aussi, cette objection. Au cours d'une de ses conférences, il s'est élevé avec force contre le raisonnement de ceux qui cherchent ainsi à éteindre chez les autres les sentiments de pitié et de compassion qu'ils peuvent éprouver devant les souffrances d'autrui.

Il est à peine besoin de le faire remarquer, c'est là une objection faite par des égoïstes, qui tâchent ainsi de forger une mauvaise raison à la satisfaction de leur instinct d'étroite personnalité. Elle me remet en mémoire un récit dont je garantis l'authenticité absolue. Je parlais à quelqu'un dont les ressources annuelles représentaient environ cent mille francs, d'un de mes amis qui, faisant autant de bien qu'il

le peut, accomplit souvent son devoir de solidarité au prix de réels sacrifices.

— Comment, me fut-il répondu, il fait cela? Mais est-il certain de ne pas être dupé par les uns et par les autres? Nous avons, mon mari et moi, trouvé un excellent moyen de faire la charité sans pouvoir être grugés ; nous remettons chaque année au curé de la paroisse une certaine somme qu'il répartit lui-même. Et si un mendiant se présente chez nous, nous lui faisons invariablement répondre que nous avons nos œuvres.

— Sans doute, votre curé a-t-il beaucoup à répartir, dis-je tout en ne cachant pas mon étonnement d'un tel procédé.

— Oh ! me répondit-on, nous donnons cinquante francs chaque année. »

J'ai essayé de convaincre cette personne qu'elle suivait seulement de très loin l'enseignement du Christ, mais je ne suis pas certain d'y avoir réussi.

Comme le fait remarquer M. Léon Denis, Taine, le célèbre historien, n'a pas hésité à formuler cette objection ; dans ses *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, il s'est exprimé en ces termes :

« Si l'on croit que les malheureux ne sont malheureux qu'en punition de leurs fautes, que deviennent alors la *charité* et la *fraternité*? On peut avoir pitié d'un malade qui souffre et qui se désespère ; ne sera-t-on pas moins porté à la compassion vis-à-vis d'un coupable? Bien plus, la compassion n'a plus de raison d'être, elle serait une faute, car c'est la justice de Dieu qui s'affirme et s'exerce dans les souffrances des hommes et de quel droit pourrions-nous contrarier et entraver la justice divine? L'escla-

vage même est légitime et plus les hommes sont frappés, plus ils sont humiliés par la destinée, plus il faut les croire déchus et punis. »

On peut s'étonner qu'un esprit aussi pénétrant que celui de Taine se soit placé à un point de vue si étroit pour envisager ce grave problème.

En parlant ainsi, Taine a peut-être favorisé chez des mauvais riches l'éclosion de leurs bas instincts d'égoïsme et d'orgueil. Il a également permis aux salariés qui ont lu ce passage de laisser éclore en leur cœur la haine qu'ils n'ont déjà que trop de tendance à éprouver envers ceux qui possèdent. Et c'est là une très vilaine action, d'autant plus que cette objection est absolument spécieuse.

Pour la réfuter, je ne saurais mieux faire que de laisser la parole au Maître Léon Denis qui a démontré, en termes nets et imagés, à quel point elle est vaine. « Considérons d'abord la question, a-t-il écrit (1) au point de vue social ; nous l'envisagerons ensuite dans le sens individuel.

« Le spiritualisme moderne nous enseigne que les hommes sont solidaires les uns des autres, unis par un sort commun. Les imperfections sociales dont nous souffrons tous, plus ou moins, sont le résultat de nos errements collectifs dans le passé. Chacun de nous porte sa part de responsabilité et a le devoir de travailler à l'amélioration du sort général. L'éducation des âmes humaines les oblige, à tour de rôle, à occuper des situations diverses. Toutes doivent alternativement subir l'épreuve de la richesse et

(1) Léon Denis, *Le problème de l'Etre et de la Destinée*, 14e mille, p. 315, Paul Leymarie, éditeur.

celle de la pauvreté, de l'infortune, de la maladie, de la douleur.

« Devant toutes celles des misères de ce monde qui ne l'atteignent pas, l'égoïste se désintéresse et dit : « Après moi le déluge ! » Il croit échapper par la mort à l'action des lois terrestres et aux convulsions des sociétés. Avec la réincarnation, le point de vue change. Il faudra revenir encore et subir les maux que nous comptions léguer aux autres. Toutes les passions, toutes les iniquités que nous aurons tolérées, encouragées, entretenues soit par faiblesse, soit par intérêt, se redresseront contre nous. Ce milieu social, pour l'amélioration duquel nous n'aurons rien fait, nous ressaisira de toute la force de son étreinte. Qui a écrasé, exploité les autres, sera exploité, écrasé à son tour. Qui a semé la division, la haine en subira les effets. L'orgueilleux sera méprisé et le spoliateur souffrira. Si vous voulez assurer votre propre avenir, travaillez donc dès maintenant à perfectionner, à rendre meilleur le milieu où vous devez renaître ; songez à vous améliorer vous-même. Voilà pour les misères collectives, qui doivent être vaincues par l'effort de tous. Celui qui, pouvant aider ses semblables, néglige de le faire, manque à la loi de solidarité.

« Quant aux maux individuels, nous dirons en nous plaçant à un autre point de vue : nous ne sommes pas juges de la mesure précise où commence et où finit l'expiation. Savons-nous même dans quels cas il y a expiation? Beaucoup d'âmes, sans être coupables, mais avides de progresser, demandent une vie d'épreuves pour évoluer plus rapidement. L'aide que nous devons à ces âmes peut

être une des conditions de leur destinée comme de la nôtre, et il est possible que nous soyons placés à dessein sur leur chemin pour les soulager, les éclairer, les réconforter. Tout bien, tout mal, accompli, revenant vers sa source avec ses effets, c'est toujours un mauvais calcul de notre part que de négliger la moindre occasion de nous rendre utiles et serviables.

« Hors la charité point de salut », a dit Allan Kardec. C'est là le précepte par excellence de la morale spirite. Partout où la souffrance s'éveille, elle doit rencontrer des cœurs compatissants, prêts à secourir et à consoler. La charité est la plus belle des vertus ; elle ouvre l'accès des mondes heureux. »

La Réincarnation n'est pas admise par tous les désincarnés

On reproche souvent aux spirites les divergences apparentes qu'il y a, en ce qui concerne la loi des renaissances, entre la thèse soutenue dans les messages des esprits se manifestant en France et celle défendue dans les communications obtenues dans les pays anglo-saxons. C'est là au premier abord, un grave reproche et il convient de ne pas le négliger. Je me contente d'esquisser la question, dans cet ouvrage, car j'aurai à la traiter à fond lorsque je réfuterai dans leurs moindres détails les trois derniers sermons antispirites prononcés par le père Mainage. Lorsqu'en juillet 1921, j'ai eu l'occasion de rencontrer, à Londres, les chefs du mouvement spirite et psychiste, j'ai eu soin de leur demander leur opinion sur cette importante question. Leurs réponses ont été absolument favorables et m'ont

prouvé que, en Grande-Bretagne, l'idée réincarnationniste a fait de grands progrès.

M. Léon Denis avait déjà, dans le *Problème de l'Etre et de la Destinée* donné à ce sujet de précieuses indications, en prouvant qu'il y a *seulement apparence* de contradiction dans les enseignements spirites au sujet de la loi des renaissances (1).

Les esprits ont été obligés, dans certains milieux, de ménager des préjugés religieux très invétérés. Depuis, l'évolution s'est faite, ces préjugés ont disparu ; « nous voyons les affirmations spirites en faveur des vies successives se produire aujourd'hui (2) dans les pays d'outremer avec la même intensité que dans les pays latins. *Il y a eu gradation sur quelques points de l'enseignement ; il n'y a pas eu contradiction* (3) ».

Je trouve une preuve de mes affirmations dans l'ouvrage publié par Sir Oliver Lodge sous le titre *l'Evolution Biologique et Spirituelle de l'homme* (4). Dans la bibliographie de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, on ne manque pas de le faire observer (5).

(1) Je renvoie les lecteurs désireux d'avoir des détails à Léon Denis, *Le Problème de l'Etre et de la Destinée*, 14e mille, pp. 325 et suiv. (Henri Durville, éditeur).

(2) Au moment de la publication du 14e mille de l'ouvrage de M. Léon Denis, et non pas en septembre 1922, époque à laquelle j'écris ces lignes.

(3) Souligné par moi.

(4) Sir Oliver Lodge, *l'Evolution Biologique et Spirituelle de l'Homme*, 1925, Editions de la B. P. S., 8, rue Copernic.

(5) *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, villa Montmorency, 28, avenue des Sycomores, Paris. Janvier 1926, p. 30.

« Il est utile de remarquer que les idées qu'il (Sir Oliver Lodge) proclame sont celles même qui depuis Allan Kardec ont toujours fait le fond des ouvrages et des communications sprites. Notamment le fameux problème de la réincarnation est envisagé par Sir Oliver Lodge sous un jour favorable. Sans admettre, et en cela il est d'accord, je pense, avec la grande majorité des spirites actuels, que l'individualité vivante revienne telle quelle dans un nouveau corps, il considère que seule se trouve incarnée une portion du véritable « moi ». Adoptant les idées de Myers sur le « moi subliminal », il pense que ce moi, infiniment plus étendu qu'il n'apparaît à nos sens terrestres, est capable de fournir des incarnations successives qui ne l'absorbent point tout entier, et qu'ainsi il est bien exact de parler de réincarnations au moins partielles.

« Nous voilà loin, semble-t-il, de cette prétendue négation des doctrines palingénésiques que certains auteurs ont inexactement attribuée aux spirites anglais. On ne voit pas d'ailleurs très bien comment, en rejetant ces doctrines, il serait possible de soutenir les thèses optimistes dont l'illustre savant anglais s'est constitué l'enthousiaste champion. »

Le Progrès moral de l'humanité est inexistant

En songeant à cette objection, je vois encore l'air ironiquement aimable du jeune homme qui, salle de Géographie, après l'un de mes cours sur la loi des renaissances, me posa cette question :

— Si vraiment, pour évoluer, nous devons vivre

successivement de nombreuses existences, la planète où nous sommes placés devrait depuis sa création, avoir évolué elle aussi. Le progrès moral devrait exister et se faire sentir. Or, ce progrès moral est absolument nul ; les hommes du vingtième siècle sont aussi haineux, aussi égoïstes, aussi méchants les uns vis-à-vis des autres qu'à l'époque de l'âge de fer. »

Certes, en apparence, mon interlocuteur avait raison, mais cependant son objection est loin d'être irréfutable. Voici en substance, ce que j'ai répondu :

— Vous semblez, monsieur, avoir généralisé trop vite d'après les nombreux exemples que vous avez eus sous les yeux. Lorsque vous dites que l'Humanité n'a fait aucun progrès moral depuis sa création, vous exagérez beaucoup. L'évolution morale de notre planète est comme celle de ses habitants : très lente mais réelle. Pour l'apercevoir, il ne faut pas se contenter de faire des observations superficielles car si le vice est tapageur, la vertu, humblement se cache et se dissimule. Combien, sans qu'on puisse même s'en apercevoir y a-t-il de gens qui mènent une vie d'abnégation, de dévouement, de sacrifices. De nombreux écrivains, épris de psychologie, se sont étonnés de l'héroïsme latent enfermé au fond de l'être humain, et qu'une occasion comme la guerre, suffit à révéler. Mais si l'on voulait examiner vraiment ceux qui vivent en ce temps de paix où, pour le plus grand nombre, l'existence est plus difficile qu'elle ne le fut jamais aux jours sombres de l'horrible tourmente, que de remarques troublantes ne ferait-on pas. On constaterait certainement avec étonnement l'immense étendue de sacrifices de tou-

tes sortes dont sont capables de nombreux habitants de notre planète. Cela n'est-il pas un indice que si le progrès moral est difficilement perceptible, il n'est pas, pour cela inexistant?

« Quand on examine ce problème délicat, il faut bien se garder de créer son opinion d'après ceux qui vont au dancing, à moins qu'ils ne se ruent au ring où de malins impressarii exhibent, à prix d'or, les boxeurs célèbres, voire même certaines femmes, puisque maintenant les représentantes du sexe faible se livrent aux délices de ce sport brutal (1). Pour rechercher les progrès moraux de l'humanité, il faut pénétrer dans tous les milieux sociaux, dans les villes comme à la campagne. Celui qui agirait ainsi constaterait, j'en suis certain, à quel point, malgré les apparences, les hommes d'aujourd'hui sont moralement supérieurs à ceux de l'âge de fer auxquels vous faisiez allusion tout à l'heure.

« Mais admettons, ai-je continué, que vous ayiez raison. Cela prouvera-t-il quelque chose à l'encontre de la loi de réincarnation? Non et voici pourquoi :

« Il faut savoir, d'abord, que la terre est une planète inférieure, mais lorsqu'à la suite d'existences successives, les êtres ont évolué suffisamment pour appartenir au monde des esprits supérieurs, ils quittent alors notre globe et poursuivent leur perfectionnement dans d'autres mondes. Parfois, et d'une façon très exceptionnelle, ils sont envoyés sur la terre en qualité de missionnaires, tels par exemple Jésus-Christ et Jeanne d'Arc. Au contraire, de nombreux esprits inférieurs viennent constamment augmenter le nombre de ceux qui occupent notre monde. L'enseignement, universellement contrôlé, des esprits instructeurs explique très clairement que c'est là la raison pour laquelle le niveau moral de l'humanité s'élève de façon pour ainsi dire imperceptible, ce qui ne veut pas dire qu'il soit inexistant.

(1) Je suis très féministe, mais je trouve cependant que la femme exagère quand elle veut conquérir sa place parmi les champions du pugilat.

« Je vous remercie en tous cas, monsieur, ai-je terminé, de votre intervention. Elle me permet de demander à tous les réincarnationnistes de poursuivre inlassablement leur propagande. La connaissance de la loi des renaissances aide à comprendre les raisons du passage sur la terre ; elle permet de saisir les motifs qui nous obligent à pratiquer ENVERS TOUS NOS SEMBLABLES SANS EXCEPTION, la loi de solidarité et la fraternité. Quand, en majorité, les hommes connaîtront la réalité des vies successives, l'égoïsme, la méchanceté, la haine, seront vaincus et les progrès moraux de l'humanité, au lieu d'être difficiles à percevoir, seront au contraire aussi apparents aux yeux de tous que l'éclatante lumière du soleil aux beaux jours de l'été. »

L'Oubli empêche l'épreuve d'être profitable

Admettons, nous dit-on quelquefois, que vous ayiez raison ; les hommes ne se souvenant plus de leurs existences passées, ignorent la raison de leurs épreuves actuelles. En quoi ces épreuves peuvent-elles être profitables à l'esprit réincarné en ce qui

concerne l'expiation et le rachat des fautes de leurs vies précédentes?

Là encore je ne puis mieux faire que de reproduire la réponse du maître Léon Denis :

« Nous avons vu, écrit-il, dans *le Problème de l'Etre et de la Destinée* (1) que la souffrance n'est pas forcément une expiation. Toute la nature souffre; tout ce qui vit : la plante, l'animal et l'homme, est soumis à la douleur. La souffrance est surtout un moyen d'évolution, d'éducation. Mais dans le cas proposé, il faut rappeler qu'une distinction doit être établie entre l'inconscience actuelle et la conscience virtuelle de la destinée dans l'esprit réincarné.

« Lorsque l'esprit a compris, dans la lumière intense de l'au-delà, qu'une vie d'épreuves lui était absolument nécessaire pour effacer les résultats fâcheux de ses précédentes existences, ce même esprit, dans un mouvement de pleine intelligence et de pleine liberté, a spontanément choisi ou accepté sa réincarnation future avec toutes les conséquences qu'elle entraîne, y compris l'oubli du passé qui suit l'acte de réincarnation. Cette vue initiale, claire et totale, de sa destinée au moment précis où l'esprit accepte la renaissance, suffit amplement à établir la conscience, la responsabilité et le mérite de cette nouvelle vie. Il en garde ici-bas l'intuition voilée, l'instinct assoupi, que la moindre réminiscence, le moindre rêve suffisent à réveiller, et à faire revivre. C'est par ce lien invisible, mais réel et puissant, que

(1) Léon Denis, *Le Problème de l'Etre et de la Destinée*, édition citée, p. 321.

la vie présente se rattache à la vie antérieure du même être et constitue l'unité morale et la logique implacable de son destin. Nous l'avons démontré, si nous ne nous souvenons pas du passé, c'est que, le plus souvent, nous ne faisons rien pour réveiller ces souvenirs endormis. Mais l'ordre des choses n'en subsiste pas moins ; aucun anneau de la chaîne magnétique de la destinée n'est oblitéré, encore moins rompu.

« L'homme d'un âge mûr ne se souvient plus des détails de sa prime jeunesse ; cela l'empêche-t-il d'être l'enfant d'autrefois et d'en réaliser les promesses? Le grand artiste qui, au soir d'un jour laborieux, cède à la fatigue et s'endort, ne garde-t-il pas durant son sommeil le plan virtuel, la vision intime de l'œuvre qu'il va reprendre et continuer dès son réveil? Il en est ainsi de notre destinée. Elle aussi est un labeur constant entrecoupé plusieurs fois dans son cours par des sommeils, qui sont en réalité des activités de formes différentes illuminées par des rêves de lumière et de beauté.

« La vie de l'homme est un drame logique et harmonieux dont les scènes et les décors changent, varient l'infini, mais ne s'écartent jamais un seul instant de l'unité du but ni de l'harmonie de l'ensemble. C'est seulement à notre retour dans le monde invisible que nous comprendrons la valeur de chaque scène, l'enchaînement des actes, l'incomparable harmonie du tout dans ses rapports avec la vie et l'unité universelles...

« Suivons donc avec foi et confiance la ligne tracée par un doigt infaillible. Allons à nos fins, comme les fleuves vont à la mer en fécondant la terre et en réfléchissant le ciel. »

L'Orgueil de certains réincarnationnistes

Assez nombreux, malheureusement, sont ceux qui, croyant très sincèrement à la réalité de la loi des vies successives, s'imaginent, de très bonne foi avoir été incarnés jadis dans le corps d'un ou de plusieurs personnages glorieux.

Nombreux aussi peut-être sont ceux qui indiquent les incarnations précédentes des hommes modernes ayant conquis la célébrité. N'a-t-on pas été jusqu'à publier des listes relatant les vies antérieures du maréchal Joffre, de MM. Raymond Poincaré, Paul Deschanel, et de tant d'autres notoriétés.

Cela amène certains adversaires de la loi des renaissances à prétendre que notre thèse est pure imagination.

Voilà une objection qui, n'est pas bien importante. C'est pour cela, du reste, que je la traite en dernier lieu.

L'orgueil humain, hélas si répandu, peut trouver dans cette application de la loi des vies successives ample matière à se satisfaire, aidé en cela par l'autosuggestion. C'est ainsi que de très bonne foi, de nombreuses personnes affirment avoir été jadis soit Clovis, soit Napoléon, soit Louis XIV.

Parfois aussi des esprits farceurs jouent des tours à leurs trop fervents disciples et les induisent en erreur, par moquerie et peut-être aussi pour les rendre ridicules aux yeux de leurs contemporains.

Mais tout cela apporte-t-il un argument sérieux à l'encontre de la vérité de la loi des renaissances? Evidemment non, d'autant plus que je connais des personnes qui croient avoir le souvenir d'existences

au cours desquelles elles ont eu une très humble situation. Essayons de détromper ceux qui sont victimes des erreurs, dues à leur orgueil, mais n'attachons pas trop d'importance à leurs révélations prétendues sensationnelles. Elles risquent, c'est exact, de ridiculiser aux yeux des ignorants la thèse réincarnationniste, mais il en est de même de toutes les vérités.

Ne nous inquiétons donc pas outre mesure de ces abus, faits inconsciemment, de la théorie des vies successives, d'autant plus que nous savons maintenant quels arguments sérieux viennent prouver sa réalité.

CHAPITRE VI

Comment on expérimente la régression et la précursion de mémoire

On peut expérimenter en vue de chercher les existences antérieures ou de tâcher de connaître les existences à venir. J'ai donc divisé cette étude en deux parties.

Après avoir indiqué les procédés expérimentaux permettant d'étudier la régression de mémoire, je donnerai quelques précisions sur la précognition.

A. — LA REGRESSION DE MEMOIRE

Qualités indispensables a l'expérimentateur (228). — La méthode de Rochas (229). — La méthode Bouvier (237). — La méthode Lancelin (239). — La recherche de ses vies antérieures (244).

Qualités indispensables à l'expérimentateur

La science psychique fait de grands progrès ; nombreux sont aujourd'hui ceux qui connaissent ses principes élémentaires et qui voudraient pouvoir l'étudier davantage. Malheureusement les heures

sont comptées et les moments de loisir sont rares ; de plus, en dehors de la difficulté qu'il y a à connaître, parmi tous ceux qui sont publiés, les ouvrages sérieux, certains livres sont épuisés et introuvables, même aux prix les plus élevés.

J'ai donc cru être utile à mes lecteurs en indiquant les procédés employés pour étudier la régression de la mémoire ; je vais exposer aussi clairement que possible le mode opératoire. Mais avant tout, j'ai le devoir de mettre les chercheurs en garde contre les dangers présentés par ces expériences. Sous aucun prétexte, il ne faut en faire un jeu, une distraction, un amusement. Il ne viendrait à l'idée de personne, au cours d'une visite dans une usine d'explosifs, de vouloir essayer de faire soi-même les mélanges de divers produits dont le dosage exact constitue l'explosif ; il y aurait là, en effet, de graves dangers, non seulement pour soi, mais pour les autres. Il en est de même pour les expériences dont je vais expliquer le processus avec l'espoir de faciliter les recherches aux expérimentateurs consciencieux. Seuls doivent les tenter non seulement ceux qui ont des connaissances approfondies du magnétisme, mais encore ceux qui, déjà, ont appris à se servir de leur fluide et qui connaissent l'emploi des passes.

Evidemment, ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que d'entrer dans le détail du mode opératoire des passes. Je renvoie ceux de mes lecteurs que la question intéresse aux traités sérieux qui ont été écrits sur le magnétisme.

Beaucoup de sang-froid est indispensable au ma-

gnétiseur ; aucun événement, si imprévu et si grave soit-il, ne doit le démonter.

De plus, les causes d'erreurs sont fréquentes; ces recherches fort difficiles devraient être réservées à ceux qui, ayant une compétence psychique sérieuse, sont de plus des expérimentateurs patients, prudents et avisés.

Ces importants préliminaires étant posés, j'aborde l'étude des méthodes employées pour amener un sensitif à dévoiler son passé, à faire connaître ses existences antérieures. Il est à peine besoin de le faire remarquer, les magnétiseurs ont pour premier devoir de mener une vie probe, honnête, loyale ; ainsi ils inspirent pleine confiance à leurs sujets et ceux-ci auront envers eux l'abandon et la confiance; c'est là un point important pour la réussite des expériences.

La Méthode De Rochas

Le colonel de Rochas, au cours de ses études avec Laurent, jeune étudiant de vingt ans, a été amené en 1893, à constater le phénomène de la régression de mémoire.

D'une manière générale, le savant administrateur de l'Ecole Polytecnique procédait ainsi :

Ayant assis le sujet en face de lui, il faisait des passes longitudinales de haut en bas, en les combinant habituellement avec l'imposition de la main droite sur la tête du sujet. Il arrivait ainsi à extérioriser la sensibilité. Continuant les passes longitudinales, il poussait le sujet à revivre son existence passée, puis il l'amenait à ses vies antérieures.

Tel est le processus général ; il est donc *a priori* extrêmement simple. Mais, en réalité, il faut trouver le mode de travail qui convient à chaque sujet. Tantôt comme avec Laurent, il y a lieu, au cours de l'expérience, de prendre les pouces et de fixer son regard dans les yeux du sujet, avant de lui fermer les yeux avec les doigts ; tantôt il est nécessaire d'employer la ruse. Ainsi pour vaincre les résistances de Joséphine, M. de Rochas la vieillissait par punition, la récompensant au contraire en la rajeunissant (1). Cela est très facile, car l'expérimentateur peut, à sa volonté, ramener son sujet à l'état présent, le faire passer à un âge avancé ou le rajeunir ; il suffit d'employer les passes appropriées.

Il ne faudrait pas conclure de cette observation que l'expérimentateur fait absolument ce qu'il veut de son sujet, et qu'il peut, à volonté, lui suggérer, consciemment ou non, le résultat des expériences. A plusieurs reprises, le colonel de Rochas fait constater l'indépendance absolue sous ce rapport, des différents sujets qu'il étudiait. « On pourrait (2) écrit-il, supposer avec assez de vraisemblance que les sujets ont puisé les idées de vies successives dans mon propre cerveau, mais je n'y pensais nullement quand j'ai observé pour la première fois avec Joséphine le phénomène dont j'ai été longtemps à me rendre compte. La suggestion mentale n'a du reste jamais existé entre moi et mes sensitifs comme l'ont prouvé maintes fois les divergences qui se produisaient entre mes souvenirs plus ou moins erronés

(1) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée, p. 70.
(2) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée, p. 501.

des séances précédentes et leurs affirmations très nettes. »

En 1907, alors qu'il expérimentait avec Mlle Gintado, celle-ci ne se souvenait pas d'avoir vécu avant son existence actuelle. M. de Rochas note à ce moment : « J'ai beau presser le milieu du front et reprendre les passes endormantes, je ne réveille aucun souvenir, ce qui prouve bien que, quand les sujets me racontent leurs histoires, ce n'est pas moi qui les inspire » (1).

Jugeant inutile d'insister sur ce point, je me contenterai de citer encore un exemple. Le 17 décembre 1904, au cours de la treizième séance avec cette sensitive, M. de Rochas a noté : « Après avoir constaté, encore une fois, que Mayo n'est suggestible ni à l'état de veille, ni à l'état de somnambulisme... (2) »

Lorsqu'on fait des expériences de régression de mémoire, il est indispensable de toujours agir avec une extrême prudence. Il faut ne jamais perdre de vue ce qui est arrivé à Eugénie, alors qu'elle était expérimentée à l'Ecole de Médecine de Grenoble, en présence du docteur Bordier. Alors qu'elle était extériorisée, elle passa fortuitement à un mètre d'une étagère où se trouvait, dans une soucoupe, une quantité minime de sulfure de calcium phosphorescent; étant extrêmement sensible dans cet état, elle ressentit une très violente impression. A la suite de cet incident, elle ne voulut plus se rendre à la

(1) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée, p. 250.
(2) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée, p. 114.

Faculté de Médecine et cela empêcha de Rochas de continuer, avec ce sujet, des expériences régulières. Ainsi se manifeste, pour les chercheurs, la nécessité absolue de faire très attention lorsqu'ils extériorisent un sujet ; de graves accidents pourraient être le résultat d'imprudences ou d'inconséquences contre lesquelles on ne saurait trop mettre les expérimentateurs en garde.

Au premier abord, on pourrait considérer comme nécessaire d'accompagner les passes longitudinales de suggestions verbales ; ainsi, par exemple, de dire au sujet : vous avez quinze ans... maintenant vous avez douze ans... vous avez huit ans..., etc... Cela n'est pas indispensable.

Ayant endormi Joséphine au moyen de passes longitudinales pour savoir quels phénomènes elle présenterait, le colonel de Rochas fut étonné de constater que, sans aucune suggestion, il lui faisait remonter le cours de sa vie. L'expérimentateur, lorsqu'il agit ainsi, doit, de temps en temps, demander à son sujet quel âge il a. Lorsqu'il est arrivé à la première enfance, il continue à faire des passes longitudinales, et il obtient ainsi la possibilité de faire des observations sur les existences antérieures du sensitif qu'il étudie.

Il y a parfois intérêt à réveiller la mémoire du sensitif sur ce qui s'est passé pendant le sommeil ; en effet, on se le rappelle, le sommeil magnétique donne naissance à différentes phases de léthargie au cours desquelles le sujet continue à être en relation avec une partie du monde extérieur sans pouvoir, cependant, faire connaître ses impressions. Pour que le sensitif se rappelle tout ce qui s'est passé à tous

les moments de son sommeil, même pendant les phases de léthargie, il suffit, après le réveil, de presser sur son front le point de la mémoire somnambulique : ce point est au milieu du front. Cette pression peut également être faite, au cours du sommeil, pour connaître un détail d'une vie dévoilée dans des expériences précédentes.

Pour citer un exemple, je prendrai la quatrième séance de Joséphine, qui donna quelques détails sur une existence où elle aurait été Jean-Claude Bourdon (1). Endormie par les passes longitudinales, elle fut amenée à l'état de Jean-Claude et confirma tout ce qu'elle avait dit dans les expériences précédentes. Voulant savoir exactement à quelle époque ce Jean-Claude avait été soldat à Besançon, l'expérimentateur fit une pression du doigt sur le milieu du front. Il n'obtint pas de date précise, mais il apprit que la fête des soldats était célébrée le 1er mai et non le 14 Juillet. J'indique en passant que ce détail était conforme à la réalité ; l'époque où serait située la vie de Jean-Claude Bourdon, soldat, correspondait à celle où la Saint-Philippe (1er mai) était grande fête. Comment Joséphine, domestique, d'une intelligence très ordinaire, née en 1886, aurait-elle connu ce détail de la vie nationale de 1830 à 1848?

Lorsqu'un sujet est déjà entraîné, on peut procéder d'une autre façon. Lors de la sixième séance, M. de Rochas endormit Joséphine en lui tenant les mains. Il lui demanda alors ce qu'il devait faire

(1) On a pu contrôler divers points. Voir à ce sujet, A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée pp. 66 et suiv. Voir également mon ouvrage *Les Vivants et les Morts*, pp. 163 et suiv. (Henri Durville, imprimeur-éditeur).

pour qu'elle aille vers le passé. Elle répondit qu'il suffisait de dégager son corps fluidique. Pour y arriver, l'expérimentateur fit des passes longitudinales. Ce sont là du reste des modes opératoires qui viennent à l'idée des chercheurs ; chacun de ceux qui essaiera l'intéressante étude de la régression de mémoire, tout en s'inspirant de la méthode si ingénieuse du colonel de Rochas, pourra comme l'illustre devancier, trouver, suivant les sensitifs étudiés, des modes spéciaux. Dans cette matière, il ne saurait être posée de règle générale et intangible. Parfois avec certains sujets, il faut prendre des précautions spéciales mais c'est là surtout que doivent agir la science et l'intuition personnelles du magnétiseur. Il en a été ainsi lorsque M. de Rochas voulut faire remonter Mme Lambert, alors âgée de quarante ans, à l'époque qui précédait sa naissance. Il l'endormit en faisant des passes longitudinales mais il lui dit de se concentrer au lieu de s'extérioriser comme elle le faisait habituellement. Les résultats de l'expérience furent intéressants. Au contraire, avec Juliette, le 6 août 1905, M. de Rochas, ayant procédé par passes longitudinales, obtint d'abord la concentration au lieu de l'extériorisation de la sensibilité qu'il voulait montrer à M. François Porre, professeur d'astronomie à l'Univeristé de Gênes. Il réveilla alors la jeune fille qui prit part à la conversation générale. Il l'endormit à nouveau par le même procédé (passes longitudinales) et obtint cette fois l'extériorisation de la sensibilité.

Le 29 décembre 1904, alors que pourtant c'était la vingt-deuxième séance consacrée à cette jeune fille, le colonel de Rochas ne parvint pas à endormir

Mayo à l'aide de passes longitudinales. Après plusieurs essais infructueux, il eut l'idée de presser le point hypnogène du poignet droit et il obtint ainsi des résultants intéressants (1).

Ces quelques observations indiquent quelle patience il faut à l'expérimentateur ; une magnétisation prolongée est quelquefois nécessaire (une séance avec Joséphine exigea une magnétisation de près de deux heures). Le chercheur doit également être très prudent et avoir toujours une grande présence d'esprit. Le colonel de Rochas faisait sa cinquième expérience avec Joséphine ; la séance durait depuis plus de deux heures et l'expérimentateur était très embarrassé pour ramener son sujet à l'état normal. Il fit part à la jeune fille de sa perplexité. Celle-ci lui prit alors la main, en lui disant qu'elle ferait le nécessaire. En effet, au bout de peu d'instants, sans aucune passe, elle ouvrait les yeux et était complètement réveillée. Parfois le sujet est très difficile à travailler, comme par exemple Louise, et les passes longitudinales ne suffisent pas. Le colonel de Rochas prolongea les passes et parvint à endormir la jeune femme ; il employa alors la suggestion pour provoquer le phénomène de régression de mémoire : « Vous avez trente ans... Vous avez vingt-cinq ans. Vous avez quinze ans... etc. » Avec Mayo, il employa le procédé de suggestion, mais d'une façon différente. Au cours de la magnétisation, Mayo voyait se composer à sa gauche un fantôme lumineux ayant sa forme actuelle ; l'expérimentateur lui ordonna de donner à ce fantôme la

(1) A. de Rochas, *Les Vies successives*, édition citée p. 129.

forme qu'elle avait à seize ans, puis à quatorze ans, à douze ans, à dix ans... le sujet se vit alors à ces différents âges et décrivit en partie son existence à ces époques de sa vie. Parfois encore, le colonel de Rochas faisait des passes longitudinales en les appuyant des suggestions uniquement relatives en temps (1).

Mes lecteurs connaissent maintenant les moyens employés par le colonel de Rochas pour faire des recherches de régression de mémoire. J'attire leur attention sur la nécessité qu'il y a à faire revenir doucement le sujet à son état naturel dès que, en cours d'expérience, on constate une chose anormale. Cette réflexion m'amène à expliquer comment procéder pour réveiller. Pour y arriver, M. de Rochas faisait des passes tranversales mais tout doucement, afin de faire passer le sujet par toutes les phases de l'expérience. Cette lenteur est absolument indispensable ; ainsi, par exemple, le 3 septembre 1905, travaillant avec Juliette, il procédait au réveil avec trop de promptitude, le sujet paraissait en souffrir et il le pria de ralentir.

La Méthode Bouvier

M. Bouvier, de Lyon, s'est spécialement occupé de recherches sur la régression de mémoire. M. de Rochas a indiqué le résultat de ses travaux dans ses ouvrages et j'ai déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de citer le nom de cet habile expérimentateur.

Comme je lui demandais s'il a des procédés opératoires spéciaux, il m'a répondu :

(1) Il a procédé de cette façon avec Juliette.

— Comme méthode, je n'en ai pas d'autre que celle que vous connaissez ; endormir le sujet, faire des passes longitudinales, et les prolonger régulièrement pour passer d'une vie à l'autre. Pour ramener le sujet dans son état normal, je continue les passes, mais en sens inverse, en le faisant repasser par les mêmes phases, sans pour cela qu'il y ait urgence absolue. Très souvent, en effet, j'ai ramené les sujets dans l'état normal, d'un seul coup, en soufflant sur le front et en m'assurant que ceux-ci ne conservent aucun malaise opératoire. Je vais extraire quelques lignes de la *Paix Universelle*, du 31 mars 1905, dans laquelle j'écrivais ce qui suit :

« Le colonel de Rochas m'ayant donné connaissance de ses expériences sur la régression de la mémoire, je voulus de mon côté, me rendre compte si avec différents sujets il me serait possible de contrôler le phénomène, et j'eus bientôt entière satisfaction aussi bien avec les uns qu'avec les autres : toutefois j'ai plus particulièrement expérimenté avec un jeune homme, qui se fait un véritable plaisir de me servir pour ce genre d'études, où je pus constater que, malgré l'intervention de mes questions, à chacune de mes demandes il reste toujours la personnalité du moment sans jamais d'erreur dans ses réponses. J'ai pu l'interroger différentes fois, à plusieurs jours, et même plusieurs semaines de distance, sur les détails d'une vie ; ses réponses n'ont jamais été en contradiction. Bien mieux, dans certains cas, il relevait des détails qui m'échappaient, et il revivait ainsi le moment précis de l'existence que je lui faisais parcourir en arrière, c'est-à-dire en remontant le cours des siècles passés.

« Lorsque je le faisais retourner à l'état d'enfance, à deux ans, par exemple, la parole devenait plus difficile ; à un an, il ne parlait pas ou peu. Puis plus jeune, il faisait semblant de têter ou gémissait. Alors, je le faisais revenir en avant, et au lieu de revivre, je lui faisais revoir son passé : là, il me donnait des détails avec plus de facilité.

« Arrivé au moment de la naissance, je le faisais rentrer dans le sein de sa mère. Aussitôt, il se repliait sur lui-même, le bras au corps, les poings sur les yeux jusqu'à l'âge de cinq mois, puis une légère détente se produisait jusqu'au quatrième mois ; à trois mois jusqu'au moment de la conception, le corps se renversait en arrière, les membres détendus dans une inertie complète.

« Avant la conception, au moment où l'esprit est encore dans l'espace, il fait des efforts pour se soustraire à la force invisible qui semble l'attirer ; puis, remontant toujours, il répond sur ce qu'il fait, quel est son mode d'existence jusqu'à ce que de nouveau il reprenne le corps qu'il a précédemment quitté pour rentrer dans une nouvelle vie; mais, chose curieuse, chaque fois que je le fais pénétrer dans le sein de sa mère il passe par la même phase suivant l'âge ou plutôt l'instant que je lui fais revivre.

« Je dois dire que, pour faciliter le phénomène, je magnétise constamment pendant la durée de l'expérience, m'arrêtant seulement pour recueillir ses réponses et recommençant à chaque demande.

« Lorsque je veux le ramener à son point de départ, je lui fais parcourir le même chemin en sens inverse, ou bien je me contente de lui dire de revenir à son état normal, c'est-à-dire dans la vie présente au moment où nous sommes, mais dans ce cas, il lui semble rêver et sortir d'un cauchemar, de sorte qu'il me faut ensuite lui dégager la tête pour faire cesser le trouble entré dans son cerveau par ce retour trop brusque.

« Chaque fois que le sujet passe par une vie différente, la physionomie devient en rapport avec la personnalité. Comme homme, la parole, le ton, les allures diffèrent sensiblement avec le ton et les gestes de la femme ; de même lorsqu'il passe par la phase de l'enfance. »

La Méthode Charles Lancelin

On sait en quelle admiration le colonel de Rochas tenait M. Charles Lancelin, à qui il a écrit : « Vos travaux pour lesquels vous connaissez ma grande estime dépassent maintenant les miens et vous entrez dans un monde sur lequel je n'ai que de vagues notions. »

Il était donc juste de faire connaître à mes lecteurs quelle méthode emploie le célèbre expérimentateur des recherches psycho-physiologiques. Voici dans les plus menus détails, son mode opératoire :

« A. — Le côté magnétique n'est rien : tout est dans les préparatifs, la conduite de l'opération et les précautions.

« B. — Pour endormir j'utilise le procédé *magnétique* qui réussit le mieux à mon sujet du moment, généralement les passes longitudinales. Jamais de procédés *hypnotiques*, pas même la banale

suggestion « vous dormez ! » Les procédés hypnotiques causent toujours *un choc nerveux* qui affaiblit le sujet, lequel doit aborder l'expérience avec la plénitude de ses forces, pour aller aussi loin que possible.

« C. — Se faire préalablement du sujet un ami ayant en vous une confiance absolue : il faut qu'il remette bénévolement sa vie entre les mains de l'opérateur. Cette situation ne se crée pas en un jour, mais on y arrive. Le sujet doit être sûr du dévouement de l'opérateur, pour le cas d'accident toujours possible.

« D. — Ne jamais prendre un sujet par surprise ; il peut y avoir des résistances amenant d'insurmontables crises nerveuses. Je préviens le sujet. Très généralement haut le corps, terreur, souvent même refus. Je le fais alors assister à une séance menée très loin avec un bon sujet. Il voit d'une part que c'est assez simple, et d'un autre côté, je lui explique toutes les précautions que je prends. Cela lui donne confiance.

« E. — Quand il a consenti, je lui dis que, pour la première séance, nous ne sortirons pas de cette vie, et avant de l'endormir, je lui demande de façon précise les dates de ses maladies antérieures pour éviter ces périodes-là. Si grande que soit sa confiance quand il est endormi, il y a de la crainte, chez lui qui avant tout, doit être calmée par de la douceur et de bonnes paroles.

« F. — Pour la première séance, ne remonter que quelques années, peu à peu, et le ramener lente-

ment au réveil, de façon qu'il soit surpris de n'être même pas fatigué.

« G. — Au point ultime de chaque séance, lui demander s'il pense pouvoir aller plus loin la fois suivante, et agir toujours selon ce qu'il a dit.

« H. — Quand il est réveillé, lui dire franchement ce qu'il a fait et ce qu'il a autorisé de faire (1).

« I. — Chaque fois qu'on atteint un nouveau stade, s'y arrêter et entretenir avec le sujet une conversation en rapport avec ce stade.

« J. — Quand on atteint un âge où le sujet ne parle pas encore prendre son pouls ne plus le quitter, et à la moindre irrégularité, ramener le sujet à son âge normal.

« K. — Une précaution essentielle à mon avis est de dédoubler préalablement le sujet en corps physique et grand fantôme ; de la sorte, en cas d'accident toujours possible, on peut agir médicalement sur l'organisme et magnétiquement sur le fantôme. Ce procédé donne donc une double chance d'éviter les accidents.

« L. — La marche régressive que je suis habituellement avec Mme Lambert est la suivante : 30 ans —20 —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = 10 mois —8 —6 —4 —3 —2 —1 = 25 jours —20 —15

(1) J'ai donné ailleurs, un conseil contraire à celui de M. Charles Lancelin. Certes, l'argument qu'il donne a une grande valeur, mais en agissant comme il le fait, il faut augmenter encore les rigueurs du contrôle afin d'éviter chez le sujet une autosuggestion. A cause de cela, je suis, sur ce point, en désaccord avec l'éminent expérimentateur.

—10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = 20 heures —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = 50 minutes —40 —30 —20 —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = 50 secondes —40 —30 —20 —15 —10 —8 —6 —4 —3—2—1 = retournez dans le sein de votre mère. Vous y êtes depuis 9 mois —7 —5 —3 —2 —1 = depuis 25 jours —20 —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = depuis 20 heures —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = depuis 50 minutes —40 —30 —20 —15 —10 — 8 —6 —4 —3 —2 —1 = depuis 50 secondes —40 —30 —20 —15 —10 —8 —6 —4 —3 —2 —1 = retournez avant votre conception. Où êtes-vous ? etc...

« M. — Beaucoup d'enfants arrivent au monde à demi étouffés, il est très prudent de stationner quelque temps et pendant plusieurs séances, à une seconde après la naissance, pour *habituer le sujet à vivre* à ce moment — suivre le pouls de très près.

« N. — Ne rejeter dans la vie utérine que si le sujet en sommeil et avant toute régression en a donné l'autorisation.

« J'ai eu un sujet, Mlle D..., qui est venue au monde à demi-morte, étranglée par le cordon ombilical. C'était très délicat, car il y avait des jours où il pouvait passer dans la vie utérine et d'autres où cela était impossible. Comme il ne pouvait pas parler, j'avais imaginé un système cocasse mais efficace ; je lui mettais un doigt dans la bouche, et il avait la suggestion (donnée avant la régression) de têter si le passage était possible, de s'abstenir en cas contraire.

« O. — Il est de même très prudent de stationner

pendant plusieurs séances, et un certain temps chaque fois, à une seconde après la conception pour habituer le sujet à vivre en cette période. Ne pas le replacer dans les antériorités avant qu'il ait consenti avant toute régression.

« P. — Pour passer de la vie normale dans la vie utérine et de celle-ci dans les antériorités, il y a des sujets qui résistent au point de se rouler à terre en crise nerveuse. Les raisonner, ne pas les brutaliser.

« Un sujet brutalisé est un sujet perdu, en tant que sujet.

« Q. — De l'autre côté du voile les conversations finissent souvent (surtout quand le sujet n'a pas l'accoutumance) par des terreurs avec lesquelles il ne faut pas jouer. Ramener tout de suite le sujet.

« R. — Quand on le ramène, on peut aller plus vite que pour l'amener, mais il y a une limite de rapidité (qu'il ne faut pas dépasser, sinon le sujet revient tout étourdi à l'âge normal et est impropre à toute expérience.)

« S. — Peu à peu on peut simplifier la marche de la régression mais il faut aller prudemment et *toujours* être bien à ce qu'on fait.

« T. — Ne jamais perdre la tête, quoi qu'il arrive — et on ne sait jamais ce qui peut arriver.

« U. — Il est prudent d'entourer le sujet d'un cercle magique fait simplement avec le pied mais avec la volonté intense qu'il soit infranchissable à tout être de mal.

« Un jour pour avoir négligé cette précaution, j'ai vu le sujet crier qu'il était étranglé et je ne pou-

vais rien faire pour sa protection avant de l'avoir reconstitué. Ce sont des entités du mystère qui l'ont protégé jusqu'à ce que je puisse intervenir.

« *En résumé*, le sujet doit avoir une confiance allant jusqu'au sacrifice de lui-même et ce n'est pas du jour au lendemain qu'on crée cet état d'âme. Mme Lambert me laissa faire des expériences que, dit-elle, elle aurait refusées à M. de Rochas qu'elle trouvait moins prudent que moi. Je n'ai jamais eu d'accidents graves comme le colonel et cela par suite d'un luxe de précautions que je n'hésite jamais à pousser jusqu'aux limites les plus extrêmes. »

Voilà un exposé très détaillé du mode opératoire employé par M. Charles Lancelin. Il s'en dégage deux règles essentielles que j'ai le devoir de souligner :

1° Avant de tenter les expériences, il faut être absolument sûr de soi afin de pouvoir parer à tout danger.

2° On ne doit jamais commencer à travailler avant d'avoir la certitude qu'on a gagné absolument la confiance du sujet.

La Recherche de ses vies antérieures

Dans l'*Occultisme expérimental* (1) M. Charles Lancelin indique une méthode permettant de remonter, avec plus ou moins de certitude, aux dernières vies qu'on a vécues.

(1) *Introduction à quelques points de l'Occultisme expérimental* par Charles Lancelin, aux Editions Rhéa, 63, rue Denfert-Rochereau, Paris, pp. 67 et suiv.

« Pour faire ces recherches, on n'a pas besoin de protection autour de lui, ni même de le placer dans un sommeil aussi profond que pour l'expérience précédente. La seule condition essentielle est que le rapport soit établi aussi parfaitement que possible entre le sujet et la personne de qui le passé va faire l'objet des recherches. Si cette personne est elle-même le magnétiseur du sujet, cela n'en vaut que mieux, et l'enquête en sera facilitée.

« Pour arriver à serrer la vérité d'aussi près que possible, il importe d'avoir un certain nombre de sujets, cinq ou six, au moins, et plus on en utilisera, meilleurs seront les résultats.

Tout ceci bien compris, j'aborde le *modus agendi*. On convoque un sujet — un seul, les autres restant chez eux ou, tout au moins, aussi éloignés que possible. On endort ce sujet, magnétiquement, j'ai à peine besoin de le dire, tout procédé hypnotique étant brutal, produisant le sommeil uniquement par un choc nerveux qui, d'une part, diminue les forces mentales et nerveuses du sujet, et d'autre part, atrophie la confiance qu'il doit avoir en l'opérateur.

« Le sujet une fois placé en hypnose, devra recevoir deux suggestions essentielles — la première de ne jamais puiser aucun de ses réponses dans votre cerveau ou dans celui d'un des assistants ; — la seconde, de ne jamais énoncer dans ce qu'il vous dira, que ce qui, pour lui, sera une certitude, ou bien, s'il croit devoir énoncer une probabilité, de vous en avertir en vous prévenant du degré de croyance qu'il convient d'accorder à sa parole. Ces deux suggestions sont absolument indispensables avant d'aller plus loin.

« Quand le rapport est bien établi, tant au contact qu'à distance, on demande au sujet de vous raconter votre propre vie actuelle en en remontant le cours, et l'on rectifie s'il y a lieu ; on ramène même le sujet à ce qu'on lui demande de voir, s'il s'en écarte.

« Cette narration préalable a un double but : d'abord le sujet, forcé de s'attacher à votre intimité, finit par mieux vous connaître qu'à l'état de veille ; il arrive à ne plus voir que vous, ce qui, par la suite facilitera ses recherches dans vos antériorités ; de plus le récit qu'il vous fait montre, sans erreur possible, s'il puise ses réponses dans votre cerveau, ce qui indique que la suggestion précédente a été mal faite et qu'il convient de la réitérer.

« Quand enfin le récit du sujet a atteint l'époque de votre naissance, ordonnez-lui de chercher, dans le passé, votre vie antérieure et de vous la raconter. Quand il a terminé, mettez fin à la séance, et réveillez le sujet sans rien lui répéter de ce qu'il vous a dit, mais en lui laissant croire qu'il a dû se tromper et que rien dans ses paroles ne semble avoir correspondu à la réalité, de façon à le laisser dans le doute — un doute qu'il emportera avec lui quand vous le replacerez en hypnose, et qui l'incitera à chercher la vérité avec une plus grande énergie.

« Arrivé à ce point, c'est votre propre mentalité qu'il faut travailler et modifier pour la rendre adéquate aux contingences. Je m'explique :

« Si vous endormez le sujet suivant en possédant dans votre cerveau le récit que le premier sujet vous a fait de votre vie antérieure, il y a beaucoup de chances, énormément de chances pour que l'importance que vous attribuez malgré vous à ce récit

influe, sans qu'il s'en doute, sur le cerveau du second sujet — c'est ce qu'on appelle la *suggestion mentale*, phénomène d'autant plus à redouter qu'il se produit à l'insu à la fois de l'agent et du sujet, et qu'il se rencontre à tout instant dans les expériences de psychologie.

« Il est assez difficile de détruire une impression première mais il importe absolument de ne pas pousser plus loin si l'on n'arrive pas à faire table rase de cette impression. Pour atteindre ce but, dites-vous bien que le sujet est loin d'être infaillible, que bien souvent on l'a pris en défaut, que ce qu'il vous a raconté peut provenir chez lui d'une lecture, d'un souvenir subliminal, que sais-je ? et que, enfin, l'ordre de recherches auquel vous l'utilisez présente de souveraines difficultés au milieu desquelles il y a toutes chances possibles pour qu'il se soit trompé ; qu'il a pu, par exemple, prendre pour votre vie antérieure, et vous en transmettre le récit comme tel, la vie d'une personne ayant joué dans la vôtre un rôle prépondérant, etc. Il importe en un mot que votre confiance en son récit arrive à faire place en vous — non pas à une certitude d'erreur qui influencerait, mais en sens contraire, votre nouveau sujet, certitude que d'ailleurs il vous serait presque impossible d'atteindre, — tout au moins à un doute absolu.

« Seulement, quand vous serez arrivé à ce point, vous pourrez opérer avec le deuxième sujet. Vous agirez avec lui de la même façon qu'avec le premier, lui donnant les mêmes suggestions, vous faisant de même raconter votre vie présente, et abordant de la même façon votre existence antérieure.

« S'il vous fait le même récit que le précédent

sujet ne le croyez pas encore et dites-vous bien que, malgré vous, la suggestion mentale a pu opérer et qu'il a pu trouver dans votre cerveau le souvenir de ce qu'a dit l'autre sujet. En tout ceci la croyance aux affirmations d'un sujet, si nettes, franches et catégoriques qu'elles soient doit être dominée par la prudence la plus absolue.

« Vous agissez ensuite de même avec chacun des autres sujets. S'il en est parmi eux qui vous racontent votre vie antérieure d'une façon différente ou la situant en un temps autre, tant mieux pour vous ; cela suscitera dans votre cerveau des doutes sur l'ensemble des témoignages, doutes qui, chez vous, n'auront rien de factice, et seront, par suite, des obstacles tout naturels, à la production des suggestions mentales.

« Quand tous les sujets dont vous disposez vous auront raconté votre première vie passée, il s'agira pour vous de faire des recoupements entre leurs témoignages ; c'est à vous de voir si leurs récits, malgré les différences qui s'y rencontrent, peuvent concorder ; dans le cas contraire, il importera de les mettre simultanément en hypnose et de discuter avec eux jusqu'à ce que vous obteniez une solution satisfaisante. A plus forte raison doit-il en aller de la sorte s'il y a entre eux désaccord complet à ce propos, par exemple si l'un place sous Louis XIII ce que l'autre a placé au VI^e^ siècle, si l'un situe cette vie en Espagne et l'autre en Angleterre, ou s'il y a divergence entre eux quant aux événements de cette vie ; il convient alors de discuter avec eux en évitant de les faire heurter de front, mais en observant et en leur faisant remarquer les contingences diverses, d'un côté comme de l'autre ; de façon à voir où

peut être l'accord entre eux. Si l'on n'y aboutit pas à la première séance collective, ne pas craindre de les reprendre une fois, deux fois... Leurs idées subliminales peuvent se modifier dans l'intervalle qui, vous donnant à vous-même le temps de la réflexion, peut vous faire trouver enfin le joint de la discussion.

« Dans tous les cas, il importe de ne pas réunir plus de deux sujets à la fois, car, en agissant de la sorte, on aboutira plus rapidement qu'en les plaçant tous dans une hypnose simultanée. Ceci peut sembler un paradoxe, mais, pour comprendre l'utilité du conseil, il suffit de savoir que généralement les sujets en hypnose réagissent les uns sur les autres — une séance où trois sujets seraient réunis aurait grande chance de n'aboutir à aucun résultat.

« Lorsque les divergences sont conciliées ou éliminées, et que le *processus* de la première vie antérieure est suffisamment assis, on peut passer à l'exploration de celle qui la précède dans l'ordre des temps, ce qui se fera de façon absolument identique.

« Toutefois une précaution est bonne à prendre que voici : Parmi tous ces témoins qui ont évoqué la première vie, il en est qui ont donné des récits plus ou moins fantaisistes. C'est par celui qui semblera avoir commis les plus grosses erreurs, qu'il conviendra de commencer la série, de telle façon que le doute de son témoignage précède, dans votre esprit, son témoignage lui-même, ce qui empêchera la suggestion mentale de s'opérer entre vous et le sujet suivant. Par conséquent, réservez pour la fin de cette seconde série, les sujets qui se sont

montrés les plus clairvoyants au cours de la première.

« On peut de la sorte remonter de vie en vie ; mais plus on s'éloigne dans le passé, plus la difficulté s'accroît, et il arrive un moment où elle est insurmontable — les meilleurs sujets ne voient plus — et tous font, de tous les siècles qu'on leur a fait successivement franchir une *olla podrida* où il devient impossible d'établir des vues d'ensemble, au mieux quelques détails, et c'est tout.

« On voit que cette expérience est assez longue, très méticuleuse et, par suite, difficile à mener à son aboutissement. Mais elle est possible et, dans les recherches scientifiques, l'impossible seul peut arrêter l'homme qui *veut* savoir...

« Mais quand *tous les sujets* ont raconté vos vies antérieures telles qu'elles leurs apparaissent dans le recul des temps et aussi loin dans le passé que vous avez pu les conduire, quand enfin les recoupements successifs de leurs témoignages vous ont amené à dégager une moyenne — si je puis m'exprimer ainsi — qui vous semble le mieux en accord avec la réalité possible, vous n'êtes encore qu'à la moitié du travail de reconstitution, et la phase qui reste à parcourir est au moins aussi difficultueuse que la première. Il vous faut vérifier tout ce qui vous a été dit, de façon à en acquérir une certitude bien assise, et cette vérification est assez souvent assimilable à un travail de bénédictin ; si les faits à contrôler tiennent en quelque façon à l'époque actuelle ou à celles qui précèdent immédiatement, il vous faudra rechercher et provoquer les témoignages des contemporains ; s'ils remontent trop

haut dans le passé, ce sont les historiens, les annalistes, les mémoires du temps que vous aurez à fouiller. Agir autrement et vous en tenir à la seule affirmation des sujets sans y adjoindre aucun contrôle, ce serait en quelque sorte construire un édifice auquel manqueraient les fondations. »

B. — LA PRECURSION DE MEMOIRE

Comme je l'ai indiqué dans *Les Vivants et les Morts* (1), le colonel de Rochas a quelquefois amené ses sujets non plus à regarder leur passé mais à voir leur avenir. Les recherches de précognition ou de précursion de mémoire, seraient, à mon sens, utiles mais à condition de les faire simplement au point de vue scientifique. Je suis, en effet, d'avis que la connaissance de l'avenir serait nuisible ; à quoi bon connaître à l'avance des catastrophes ou des ennuis? A quoi servirait, par exemple, de savoir à l'avance, l'année de sa mort comme cela est arrivé au colonel de Rochas? En 1910, celui-ci faisait une expérience avec Mme Lambert, et il la poussa jusqu'en 1917 ; le sujet affirma qu'à cette date son magnétiseur serait mort depuis trois années ; or le colonel de Rochas mourut en octobre 1914.

Mais discuter sur l'utilité de la connaissance de l'avenir nous entraînerait hors du cadre de cet ouvrage. Je me contenterai donc d'indiquer le mode opératoire employé par M. de Rochas, tel que j'ai pu le dégager en étudiant son ouvrage *Les Vies successives*. Après avoir endormi le sujet à l'aide de passes longitudinales, on le réveille par des passes transversales ; quand il et revenu à son état normal, on continue les passes transversales. On endort ainsi à nouveau le sujet en le faisant marcher vers

(1) *Les Vivants et les Morts*, par Henri Regnault, chez Henri Durville, 23, rue Saint-Merri, Paris, p. 166.

l'avenir. Pour le réveiller, il faut faire lentement des passes longitudinales. A cause de leur propriété de permettre l'étude de la précognition, les passes transversales ont été nommées « passes veillissantes », par le colonel de Rochas.

Le danger de ces expériences a très justement été mis en lumière par M. Charles Lancelin : « Le phénomène de la précursion de la mémoire, écrit-il (1), consiste à situer le sujet dans l'avenir au lieu de le situer dans le passé. On voit par cette seule définition tout le péril que peut présenter l'expérience ; car enfin si l'on situe un sujet à une époque à venir, où dans la réalité, il sera mort depuis des années, qu'a-t-on entre les mains? un cadavre ou un organisme vivant? et en pareille occurence que retrouvera-ton au réveil, en admettant que le réveil soit possible?

« Cette considération m'a toujours empêché de réaliser l'expérience dont, à tout prendre, l'utilité ne m'est jamais apparue — car nous avons pour pénétrer dans l'avenir d'autres procédés aussi efficaces — ne fût-ce que la vision directe. Et, d'autre part, à cause même du danger qu'elle présente, la production de ce phénomène nécessite un luxe de précautions qui constitue, par soi-même, une énorme perte de temps.

« Il ne faut pas croire, en effet, qu'il suffit de dire au sujet en hypnose : « Vous êtes de dix ans plus âgé », ce qui pourrait amener je ne sais quel accident si, dans la réalité, le sujet doit mourir, par exemple, dans trois ans... La marche à suivre

(1) *Introduction à quelques points de l'Occultisme expérimental*, par Charles Lancelin, édition citée, p. 51.

doit être beaucoup plus lente. La voici telle que me l'a indiquée, au cours d'une conversation, mon regretté maître, le colonel de Rochas. Il ne l'a jamais décrite dans aucun de ses ouvrages (1) sans doute parce qu'il en jugeait la connaissance inutile et dangereuse, et, si je la donne ici, c'est qu'il est à ma connaissance que certains expérimentateurs actuels font trop bon marché du terrible *aléa* que présente une telle tentative.

« Il convient avant toute chose d'examiner médicalement le sujet à l'état normal pour se rendre compte des conditions de son organisme dont toute défectuosité, si minime soit-elle, doit faire ajourner l'expérience : en d'autres termes, le sujet doit être à tous points de vue, dans un parfait état de santé.

« Quand il est en sommeil, on lui fait refaire à lui-même, par autoscopie, un nouvel examen de son état de santé et si le résultat en est favorable, alors seulement on peut commencer l'expérience.

« On ordonne au sujet — suggestion — de vivre le lendemain, puis le surlendemain, puis, successivement, chacun des jours suivants, mais en accompagnant chaque terme de la progression d'un examen autotoscopique destiné à dénoter le moindre trouble fonctionnel... S'il s'en révèle un quelconque, on arrête l'expérience au point où elle est arrivée, pour ne la reprendre que quelque temps après ce même point. Si alors le même obstacle se repré-

(1) En effet, la méthode n'a pas été décrite de façon précise par le colonel de Rochas, mais en étudiant très attentivement *Les Vies successives*, j'ai pu dégager le processus que j'ai esquissé avant de citer le très intéressant passage du volume de M. Charles Lancelin.

sente, on interroge le sujet, meilleur juge que qui que ce soit, pour savoir s'il y a danger à poursuivre. Si le sujet consent, il convient d'avancer avec la plus grande circonspection, *heure par heure* et toujours avec les mêmes précautions autoscopiques pour chaque pas en avant. Chaque opération causant une certaine fatigue au sujet, une séance ne doit pas dépasser trente progressions, c'est-à-dire quand tout se présente normalement, un mois de temps. Toute séance doit être précédée d'un rigoureux examen autoscopique, et être séparée de la suivante par un intervalle d'au moins quarante-huit heures. Dans ces conditions et toujours en admettant que les choses se présentent bien, chaque gain d'une année représentera douze séances, c'est-à-dire avec l'intervalle minimum de quarante-huit heures entre chaque séance, environ un mois de travail — et cela, je ne saurais trop le répéter, avec les plus minutieuses précautions de chaque heure, de chaque minute, de chaque seconde. C'est alors surtout qu'un expérimentateur doit avoir, sans trêve, présent à l'esprit qu'il a littéralement charge d'âme et que sa responsabilité peut être lourde. »

CHAPITRE VII

Conséquences de la Loi de Réincarnation

Au moment où commence l'action de *Réincarné*, le roman du docteur Lucien Graux — qui, à mon avis a aidé l'idée de réincarnation à pénétrer dans la masse — le comte Louis de Marigonde se croit en proie à l'idée fixe et même, à la folie parce que, par dix fois, il a eu le même rêve, rêve précis où les événements étaient nets, bien ordonnés, rêve où tout semblait être le rappel d'une existence antérieurement vécue. Si ce héros de roman n'est pas emprunté à la vie réelle, comme l'affirme l'auteur, il y a cependant sur cette terre de très nombreux êtres qui ont parfois un rappel confus du passé et qui, eux aussi, voient là une idée fixe, un commencement de folie. Tout cela ne deviendrait-il pas très net à leurs yeux s'ils connaissaient la loi de réincarnation?

De même si Rétif de la Bretonne, le singulier romancier de la Révolution, avait eu la notion exacte de cette loi, il n'aurait pas imaginé sur la destinée de l'homme, une théorie sensationnelle dans laquelle il y a tout de même comme une lueur du principe des vies successives ; elle est ainsi rapportée par Maron dans son *Histoire de la Révolution* (Paris, 1856, p. 121).

« Il n'y a jamais eu sur la terre, dit Rétif, et il n'y aura jamais qu'une même quantité de substance

humaine ; les hommes d'aujourd'hui composeront donc les hommes qui existent dans trois, quatre, cinq générations. Et où va l'homme? Nous serons hommes sur la terre tant que notre planète produira des hommes ; ensuite nous serons hommes dans notre soleil où nous aurons une existence plus parfaite ; puis quand notre soleil sera absorbé par Thot, nous serons hommes dans Thot, c'est-à-dire incomparablement plus parfaits.

« Ensuite, renvoyés par Thot dans les soleils, nous repasserons sur une comète, sur une planète et nous recommencerons éternellement.

« Qu'est-ce donc que Thot? C'est le père du soleil et de tous les systèmes planétaires. Seul il peut être heureux, et il l'est par le travail... »

Je ne connais pas les idées philosophiques de Mme Lucie Delarue-Mardrus ; je sais cependant que, dans le *Trou de la serrure*, elle considère le merveilleux principe « Aimons-nous les uns les autres », comme une utopie extravagante (1). Pourrait-elle écrire une telle monstruosité même par tendance au paradoxe, si, après avoir étudié sans parti-pris notre science, elle comprenait la loi des renaissances?

Puisque cette loi existe, et qu'elle a été expérimentalement contrôlée, quelles seront donc ses conséquences sociales?

Il est possible, avant de les étudier en détail, de les résumer en une phrase.

Grâce à la connaissance généralisée et à la compréhension du principe des vies successives, les

(1) Voir à ce sujet *La Vie Nouvelle* (éditeur M. Courier, Beauvais) de mars 1921, p. 21.

hommes et les peuples parviendront à mettre ici-bas, réellement en pratique, la sublime maxime de Jésus-Christ, base première du bonheur :

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES

Je vais le démontrer en recherchant les conséquences de la pluralité des existences, d'abord pour l'individu, ensuite pour la société.

A. — LES CONSEQUENCES POUR L'HOMME

L'HOMME ACCORDERA UNE MOINDRE IMPORTANCE AUX CHOSES TERRESTRES (260). — NÉCESSITÉ ET JUSTICE DE LA MORT (269). — L'ÉTENDUE DE LA PROFONDEUR DE L'INDIVIDUALITÉ (272).

L'Homme accordera une moindre importance aux choses terrestres

La loi des vies successives est l'une des meilleures armes permettant de lutter contre les théories dissolvantes et dangereuses du matérialisme. Pour être logiques avec eux-mêmes, les matérialistes devraient avoir seulement la crainte du gendarme et agir sans scrupules, puisque, d'après eux, la mort est la fin de tout. N'est-ce pas à cause du développement de ces doctrines que les crimes, les vols, les méfaits se multiplient? Je ne sais si les statisticiens ont eu la pensée de rechercher quelles sont les idées philosophiques des voleurs, des assassins, à l'époque où ils commettaient leur forfait (1). Il y aurait là une étude fort intéressante à faire ; on trouverait, j'en suis certain, une majorité de matérialistes et une minorité de spiritualistes parmi les forbans de la société ; le mot spiritualiste voulant dire, je le rappelle, tous ceux qui croient à la survivance de quelque chose après l'anéantissement du

(1) Je dis « au moment du forfait » parce que, avec l'aide du remords et la réflexion aidant, les idées peuvent changer.

corps physique par la mort, quelle que soit du reste leur philosophie ou leur confession.

L'exécution au Mans de l'assassin Tisseau vient à l'appui de cette opinion. Avant d'aller à l'échafaud, ce bandit fit une confession publique qui peut se résumer en quelques phrases :

— Je n'avais reçu, a-t-il dit, en substance, aucune instruction spiritualiste ; je n'avais d'autres croyances que celles qui résultent des désirs de mon corps. J'ai été logique avec moi-même en cherchant dans les biens de ce monde le maximum de jouissances. Comme mes moyens ne me permettaient pas de me les offrir, j'ai tué pour conquérir ma part de bonheur. »

Les auteurs qui donnent aux hommes le conseil d'être égoïstes et cruels encourent une terrible responsabilité, tant au point de vue moral qu'au point de vue social, car sans même qu'ils s'en doutent parfois, leurs œuvres poussent les êtres faibles au vol, au banditisme, au crime.

Mais, songez-vous en me lisant, existe-t-il donc de tels écrivains? Hélas, oui. J'en donnerai pour seule preuve une chronique parue dans l'*Œuvre*, du 4 septembre 1922, sous la signature de M. G. de La Fouchardière, homme d'esprit qui, en l'occurence met son talent au service d'une très mauvaise cause.

Je cite cet article à titre documentaire, afin de prouver à quel point certains littérateurs peuvent s'égarer quand ils veulent rire de tout, même des tentatives les plus élevées faites dans le but de rendre meilleures les jeunes générations.

« Je lis avec intérêt, dans le journal féministe *La Française*, une étude sur les « Ligues de Bonté »

qui ont leur siège au N° 10 de la rue des Pyrénées.

« Les Ligues de Bonté ont déjà enrôlé 100.000 enfants, qui ont fait serment solennel : 1° de faire chaque jour un acte de bonté ; 2° de protéger les faibles et les malheureux ; 3° de défendre la veuve et l'orphelin ; 4° de respecter le vieillard et l'infirme, etc., etc.

« C'est le serment prêté jadis par les chevaliers, qui furent de rudes fripouilles bardées de fer. C'est le serment prêté aujourd'hui par les avocats, qui sont bons au point de ne voir le mal nulle part et de présenter les pires fripouilleries comme des actes hautement honorables dont le tribunal voudra bien remettre l'auteur en liberté.

« Mais nous avons tous prêté ce serment. Nous l'avons prêté par procuration, le jour de notre baptême, en jurant de renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Nous l'avons renouvelé le jour où nous avons reçu la confirmation. Et les jeunes garçons des générations nouvelles le répètent le jour, où s'enrôlant dans un bataillon de boy-scouts, ils se déguisent en Rio-Jim pour être bons et s'arment, pour être forts, d'un interminable bâton, bien encombrant pour les promenades en plein air et bien ridicule dans le Métropolitain.

« Fort heureusement les serments n'ont aucune importance pas plus que ceux qui sont prêtés le jour de la naissance que ceux qui sont prêtés le jour du mariage ; pas plus les serments prêtés par les peuples. Un serment, c'est une bonne intention qu'un être sincère exprime à un moment donné ; c'est un gage fallacieux qu'un être faible se laisse arracher, pour faire plaisir à quelqu'un ou pour s'en

débarrasser ; c'est une fausse monnaie par quoi un individu pratique achète une réalité tangible.

« On peut prendre l'engagement d'être bon comme on peut prendre l'engagement d'être beau, et sans plus de conséquences... En réalité, on naît bon comme on naît bête, et c'est la même chose ; c'est la même tare congénitale.

« Don Quichotte était bon parce qu'il était comme ça, et non parce qu'il avait fait serment de faire un acte de bonté tous les jours. L'acte de bonté que Don Quichotte accomplissait quotidiennement lui retombait sur le dos en coups de bâton ; c'était justice, et Cervantes a écrit un livre vraiment moral. La bonté, on en crève ; Don Quichotte en fût crevé sans l'intervention des gens raisonnables.

« 100.000 petits malheureux ont pris l'engagement de faire chaque jour un acte de bonté. Quelle catastrophe s'ils tiennent cet engagement. Car 200.000 fripons vont aussitôt surgir. Tartufe peut chercher longtemps son Orgon, mais Orgon n'attend jamais longtemps son Tartuffe ; et le fromage que tient maître Corbeau attire aussitôt maître Renard, parce que maître Renard sait que maître Corbeau laisse facilement tomber ce qu'il tient.

« Il existe par le monde deux espèces d'individus : ceux qui sont bons et ceux qui en profitent. La bonté serait donc extrêmement malfaisante si elle se manifestait toujours par des actes ; fort heureusement dans la plupart des cas, elle s'évapore en discours.

« Mais trop souvent les enfants prennent au sérieux les discours des grandes personnes. A la rentrée, il va y avoir, dans les écoles, lycées et collèges, 100.000 gosses voués à la bonté, c'est-à-dire

au martyre. Tous les autres gosses vont se faire une idée très nette de la poire précoce et des moyens de s'en servir. La bonté c'est un état passif plutôt qu'une vertu active. L'exploitation des poires, par contre, est un programme pratique. Les Ligues de Bonté organisent, par une démarcation très nette, la corruption de la jeunesse.

« Je voudrais fonder, pour remédier au mal, une Ligue contre l'abus de la bonté... Chaque adhérent s'engagera à réfléchir une minute avant d'accomplir un acte de bonté. Par exemple avant de retirer de l'eau un chien qui se noie, il devra se poser deux questions : 1° « ce sauvetage ne sera-t-il pas un mal pour moi ? (car le chien est peut-être enragé) » ; 2° « ce sauvetage sera-t-il un bien pour le chien? (car le chien n'a peut-être pas de moyens honorables d'existence) ».

« Seul adhérent de ma Ligue jusqu'à présent, je fais un serment pour le cas où je me trouverais dans la situation du maître d'école qui vit un enfant suspendu au-dessus d'un puits. Je demanderai à l'enfant : « Qu'est-ce que tu veux faire plus tard? » Si l'enfant me répond que plus tard, il veut être officier ou financier, je fais, serment, par bonté, de le laisser tomber...

« Maintenant, n'est-ce pas, je ne vous ai pas caché qu'un serment est une bonne intention, très fugitive, exprimée par un être sincère dans un moment d'aberration ou de lucidité ».

Est-il utile de réfuter les nombreuses erreurs que contient cet article? Je ne le crois pas. Il suffirait de demander quelques renseignements aux membres du Comité de direction des *Ligues de Bonté*

pour être fixé sur le rôle très utile qu'elles ont rempli chez les écoliers. Mais de tels écrits montrent à quel point ceux qui luttent contre la haine et l'égoïsme ont le devoir d'intensifier leur action. Et combien il faut plaindre des écrivains qui n'ont aucun scrupule à essayer de saper par la base des associations d'inspiration aussi noble que celle des *Ligues de Bonté*. N'est-ce pas en lisant de telles œuvres que les hommes sont incités à laisser libre cours à leurs mauvais instincts ? Des articles de ce genre ne créent-ils pas des assassins comme Tisseau, dont je narrais plus haut la lamentable confession?

Quelles sont les conséquences logiques des théories matérialistes? Celui qui les met en pratique doit seulement avoir une crainte, celle du châtiment terrestre. Donc, pourquoi se gêner à condition qu'on soit assez intelligent pour dissimuler ses sentiments réels et ne pas se laisser prendre? Pourquoi ne pas être de ceux qui se permettent habilement toutes les actions, par arrivisme et par égoïsme? Pourquoi ne pas faire partie des hypocrites qui, sous de faux dehors, donnent libre cours à toutes leurs passions? Pour les adeptes du matérialisme, seuls les plaisirs immédiats doivent compter; il est nécessaire de profiter, sans tarder, de toutes les joies de la vie, car la mort, sans cesse, rôde autour des hommes, elle peut survenir à l'improviste. Après elle, c'est le néant à moins que ce ne soit l'inconscience éternelle par le retour au « Grand Tout » ; il convient de se hâter et de ne pas laisser échapper une seule joie terrestre.

Telles sont les conclusions normales du raisonnement matérialiste. Loin de moi la pensée de con-

clure que tous les partisans de la néfaste doctrine se conduisent suivant les conséquences de la théorie qu'ils préconisent. Il en est — pour ma part, j'en connais plusieurs, — qui sont très bons et très justes, et qui dirigent leur vie selon les principes de ce qu'ils appellent, avec emphase, la morale laïque. Ceux-là suivent leurs bons instincts naturels, ils écoutent sans s'en douter la voix de leur conscience. Je n'ai jamais, en tous cas, rencontré aucun matérialiste capable de m'expliquer comment la morale laïque pourra, par exemple, être assez puissante pour empêcher un désespéré de mettre fin à ses jours par le suicide. Et pourtant, bien souvent, j'ai posé cette question, soit à mes contradicteurs en conférence publique, soit au cours de discussions particulières.

Si la science spirite était plus répandue, si, d'une façon plus générale, la loi de réincarnation était plus connue, les hommes attacheraient-ils tant de prix aux choses d'ici-bas? Certes, je ne le répéterai jamais assez ; il faut se méfier, à ce sujet, de l'exagération ; *point n'est besoin de subir des privations volontaires, des mortifications et de vivre d'une existence d'anachorète.* En ce qui concerne les plaisirs du corps, il suffit d'écouter la nature et d'être raisonnable, en faisant concorder ces plaisirs avec les lois de la morale et en ayant pour règle de conduite de penser davantage aux autres qu'à soi-même. Il faut jouir des moments de bonheur et de calme, comme le voyageur profite de l'oasis où il se repose. Il n'est pas nécessaire de créer l'épreuve, la vie d'ici-bas est pour tous une expiation, elle se chargera bien de nous faire souffrir ;

il est donc inutile de rechercher les douleurs physiques ou morales.

Mais, s'il est permis de goûter les plaisirs terrestres, il faut les apprécier à leur juste valeur ; il faut rester dans une juste mesure et ne pas se créer du nécessaire qui serait, en réalité, du superflu.

Dans un conte charmant (1), Adrien de Sarrazin a montré la facilité avec laquelle les hommes croient nécessaire ce qui est, en réalité, superflu. Se faisant passer pour un bon génie, le calife promet à Amendaï, qui lui a sauvé la vie, de lui accorder toujours le nécessaire et jamais le superflu. Son protégé demande d'abord la somme modique lui permettant de manger du riz tous les jours à sa faim, puis, de semaine en semaine, il en arrive à réclamer comme nécessaire, en essayant de le démontrer, un palais avec un harem.

N'est-ce pas l'image exacte de la vie où, pour la plupart, les hommes excellent à se créer des besoins factices dont ils poursuivent la réalisation au prix de très grands efforts, et en perdant leur temps, au point de vue de leur évolution?

Pendant les années de l'horrible guerre 1914-1918, combien d'hommes ont compris, tout en ayant une meilleure santé physique, l'inutilité de certaines habitudes de luxe et de confort exagéré. N'est-ce pas la conséquence de ce que, lors de ces graves moments, chacun pensait moins à lui-même? Cela ne vient-il pas aussi de ce que, à ces heures tragiques, la vie primitive, à nouveau vécue,

(1) Adrien de Sarrazin, *Le Nécessaire et le Superflu*, édité par l'Œuvre, 9, rue Louis-le-Grand, Paris.

développait chez la plupart des combattants, l'instinct de parfaite solidarité et de réelle fraternité que les habitudes citadines et les exigences de la lutte pour la vie matérielle étouffent si fréquemment? Cela est si vrai que, dans les quartiers ouvriers, les locataires d'une même maison se rendent mutuellement des services, notamment en cas de maladie; trouve-t-on cela, dans les immeubles habités par les riches?

La vie des animaux, quand on sait l'observer, peut être très instructive. Dans *Tu ressusciteras* (1), un jeune pâtre, sachant à peine lire, mais d'une intelligence supérieure, dit à ce sujet :

« J'adore mes animaux, car c'est à eux que je dois le peu de bonheur qu'il m'est permis de goûter.

« Chez eux, voyez-vous, nulle contrainte, nulle hypocrisie. Ils savent vivre normalement et harmoniquement, parce que leurs instincts constituent souvent un guide plus sûr que toutes les déductions paradoxales de la pensée et de l'intelligence.

« Il y a beaucoup de choses à apprendre des animaux, plus qu'on ne le pense généralement. Combien l'homme, quoique doué de raison, leur paraît pratiquement inférieur par son genre de vie, par tous les besoins artificiels qu'il se crée et qu'il poursuit et surtout par le peu d'amour qu'il éprouve réellement pour son prochain. L'homme qui devrait être le roi de la création, n'est bien souvent que l'esclave de ses propres passions. Mais comme, extérieurement, il se croit obligé de rendre hommage à la beauté, au bien, à la vertu, il a imaginé à cette fin le super-défaut qui a nom hypocrisie ; c'est derrière ce misérable décor que se passent la plupart des actes de la vie humaine, et nous pouvons ainsi avoir l'illusion que ces actes sont dictés par de nobles mobiles.

(1) De Tauride et Barthès, *Tu ressusciteras*, édition Jouve, Paris, 1920, p. 44.

« Puisque l'homme est la créature choisie, il doit s'astreindre à une discipline consciente et naturelle, il doit garder l'empire sur soi, s'efforcer de devenir vraiment supérieur, en tous points, à toutes les autres créatures, entretenir et embellir l'intelligence, qu'il a reçue en partage et lui ajouter le savoir-vivre qui ne lui a pas été donné, mais qu'il peut acquérir en copiant les animaux. »

Nécessité et justice de la mort

La connaissance de la réincarnation donne à ceux qui restent sur terre, alors que les êtres aimés sont enlevés par la Camarde, les notions précises de la nécessité et de la justice de la mort. L'étude des principes de la loi des renaissances donne aux humains le moyen de supporter avec calme les épreuves les plus terribles.

En 1918, un de nos jeunes amis fut enlevé à l'affection des siens. Sujet d'élite, élève de l'Ecole Normale Supérieure, cet adolescent donnait les plus belles espérances et ses parents avaient consenti pour lui tous les sacrifices ; j'ai fait l'impossible pour leur inculquer que, malgré ce décès, leurs dépenses n'étaient pas perdues.

« Bien des pères de famille déplorent la mort prématurée d'enfants pour l'éducation desquels ils ont fait de grands sacrifices, et se disent que tout

cela est en pure perte. Avec le spiritisme, ils ne regrettent pas ces sacrifices, et seraient prêts à les faire, même avec la certitude de voir mourir leurs enfants, car ils savent que, si ces derniers ne profitent pas de cette éducation dans le présent, elle servira d'abord à leur avancement comme esprits ; puis, que ce sera autant d'acquis pour une nouvelle existence, et que, lorsqu'ils reviendront, ils auront un bagage intellectuel qui les rendra plus aptes à acquérir de nouvelles connaissances. Tes sont ces enfants qui apportent, en naissant, des idées innées, qui savent, sans pour ainsi dire avoir besoin d'apprendre. Si des parents n'ont pas la satisfaction immédiate de voir leurs enfants mettre cette éducation à profit, ils en jouiront certainement plus tard, soit comme esprits, soit comme hommes. Peut-être seront-ils de nouveau les pères de ces mêmes enfants qu'on dit heureusement doués par la nature et qui doivent leurs aptitudes à une précédente éducation ; comme aussi, si des enfants tournent mal par suite de la négligence de leurs parents, ceux-ci peuvent avoir à en souffrir plus tard par les ennuis et par les chagrins qu'ils leur susciteront dans une nouvelle existence (1) ».

La Camarde atteint souvent les jeunes gens avant les vieillards ; enlevant parfois ceux qui se rendent utiles, elle épargne les égoïstes ; en le constatant, on est tenté de crier à l'injustice de Dieu. Mais c'est là une iniquité apparente, car tout, dans les desseins du Créateur, a une cause réelle.

« Réjouissez-vous, au lieu de vous plaindre, quand il plaît à Dieu de retirer un de ses enfants

(1) Allan Kardec, *La Genèse*, édition citée, p. 27.

de cette vallée de misères. N'y a-t-il pas de l'égoïsme à souhaiter qu'il y restât pour souffrir avec vous? Ah ! cette douleur se conçoit chez celui qui n'a pas la foi et qui voit dans la mort une réparation éternelle ; mais vous, spirites, vous savez que l'âme vit mieux, débarrassée de son enveloppe corporelle (1) ».

Une communication, reçue par Mme Bl. Barchou le 5 février 1904, confirme les principes exprimés par Allan Kardec.

Il ne faut pas croire, dit l'esprit, « que parce qu'un enfant disparaît de la terre, il ne peut pas venir de l'au-delà vous parler de choses graves, et que son langage devrait être celui d'un enfant, erreur que ne peuvent commettre que ceux qui n'ont pas étudié ; bien souvent quelques mois ou quelques années passées sur la terre n'ont pour but que de faire subir l'épreuve aux parents tout en amenant un progrès pour l'esprit qui a beaucoup souffert souvent de l'obligation de la réincarnation, qu'on n'accepte jamais gaiement, à moins qu'elle ne soit sollicitée, alors, c'est pour remplir une mission » (2).

J'ai cité cet auteur, car dans son ouvrage on trouve des cas intéressants où les preuves d'identité semblent très sérieuses (3).

(1) Allan Kardec, *L'Evangile selon le Spiritisme*, édition citée, p. 73.

(2) Bl. Barchou, *Identité des Personnalités*, Imprimerie Herrisey, à Evreux, édition 1925, p. 42.

(3) Voir notamment les manifestations de Ramajo, chef d'une tribu des Indes. Ouvrage cité pp. 19 à 35.

L'Etendue et la profondeur de L'Individualité

Grâce à la connaissance du principe des vies successives, nous pouvons constater l'étendue et la profondeur réelle de l'individualité. En dehors des facultés que l'homme possède, aux yeux de tous, il en a d'autres qui restent latentes. Elles peuvent apparaître dans certains cas, telles la télépathie, la vue à distance, mais même quand elles restent cachées, elles n'en existent pas moins, *gardant toute leur plénitude*, et elles se révéleront quand la mort aura débarrassé l'esprit de sa chrysalide corporelle.

Les recherches expérimentales entreprises pour obtenir la régression de la mémoire et retrouver le souvenir des existences antérieures de certains êtres humains montrent la possibilité de ces importantes constatations sur l'étendue de l'individualité.

De plus, il est possible de rechercher expérimentalement ses existences passées ; cela est difficile, c'est vrai, mais comme je l'ai également signalé, on peut aussi faire sur soi l'introspection, en vue de se rappeler ses vies anciennes. Ce souvenir aidera à conserver l'individualité acquise dans le passé, et facilitera la rapidité de l'évolution vers le but idéal et suprême de la création.

Grâce à la réincarnation, l'homme pourra suivre l'enchaînement des causes et des effets de tous ses actes. Ainsi, malgré les trompeuses apparences, il lui sera loisible de constater la réalité de la loi de réelle équité.

Quand on sait que la mort n'est pas la séparation

définitive, non seulement on ne l'appréhende pas pour soi, mais encore on gémit moins quand elle atteint ceux que l'on aime. On se plaît, dans des discours funèbres, à rappeler les mérites du disparu et à parler des espérances que ses qualités permettaient. C'est là juger avec une vue par trop terre à terre qui ne sait pas planer au-dessus de la matière. Qu'importent les succès d'ici-bas? Qui nous dit, du reste, que l'être momentanément disparu n'aurait pas trouvé dans une existence prolongée des déceptions et des épreuves plus fréquentes sur notre planète que les triomphes et la gloire?

Le coupable doit racheter ses fautes par de nouvelles et pénibles existences ; chacun de nous peut sentir au plus profond de sa conscience la répercussion de toutes ses actions, bonnes ou mauvaises. Parfois, les malheurs qui s'abattent sur un être ne sont pas une expiation, mais, au contraire, le résultat d'un choix librement fait afin d'évoluer plus rapidement, et cela aussi est conforme à la stricte justice.

B. — LES CONSEQUENCES POUR LA SOCIETE

La terre sera plus habitable (274). — Bons et mauvais riches (281). — Influence de la connaissance réincarnationniste sur les hommes de gouvernement (289).

La Terre sera plus habitable

La théorie des vies successives permet, le lecteur s'en souvient, d'expliquer les différences morales, sociales, intellectuelles, physiques qui, dès leur naissance ici-bas, existent entre les êtres humains. Lorsque, par la propagande des spirites et des théosophes, notre thèse sera répandue dans la masse, comprise de la majorité et admise par elle, il y aura sur la terre beaucoup moins de haine, d'envie, de jalousie, d'orgueil, d'égoïsme. Ces défauts engendrent aussi bien des mesquineries que de graves malheurs, leur disparition est souhaitable, mais la diminution du nombre de ceux qui sont guidés par eux sera un véritable bienfait social. Certes, cela peut faire sourire l'observateur superficiel qui constate les mauvais effets de la guerre au point de vue moral et social et se contente des apparences. Mais, en réalité, l'humanité se transforme et va vers une ère de bonheur, bonheur relatif évidemment, puisqu'il sera terrestre. Et la diffusion du principe réincarnationniste et de ses conséquences, comparable en cela à la diffusion des inventions modernes, se fera avec une rapidité inimaginable. Déjà, il est pos-

sible de parler sérieusement de cette question devant un public non préparé sans soulever un tollé général et sans faire rire ses auditeurs. En aurait-il été de même il y a vingt-cinq ans?

En 1615, Salomon de Caus, architecte et ingénieur de Louis XIII, eut l'idée d'employer la vapeur comme force motrice : cette découverte, qui devait bouleverser les coutumes de notre monde, remonte au début du XVII^e^ siècle ; pourtant c'est seulement au commencement du XIX^e^ que Stephenson inventa la locomotive. Dès 1832, un service de trains permettait aux voyageurs de se rendre de Lyon à Saint-Etienne ; il fallut dix ans pour que ce mode de locomotion soit un peu répandu ; aujourd'hui, villes et villages sont reliés par le chemin de fer, mais on aurait beaucoup étonné les ingénieurs qui tracèrent la voie ferrée Lyon-Saint-Etienne en leur annonçant qu'un siècle serait à peine écoulé avant que l'invention de Stephenson ait transformé le monde, économiquement et intellectuellement.

Il en est de même pour la diffusion des idées réincarnationnistes ; le temps de la propagation intense est heureusement révolu. En France, comme à l'étranger, nos doctrines, nos expériences notre science, recoivent, dans tous les milieux, le meilleur accueil ; elles sont écoutées, critiquées, discutées. Les campagnes de presse ont beau se renouveler, des journalistes incompétents en la matière tels par exemple M. Léon Daudet, ont beau essayer de faire croire, sans appuyer leur affirmation, que notre siècle est celui du crépuscule spirite (1) les faits infligent un démenti

(1) Voir l'*Action Française* du 17 septembre 1921.

à ces mauvais observateurs. « Malgré les dénigrements de parti-pris des sceptiques, malgré les anathèmes des religions, malgré les dédains de la science officielle, il (le spiritisme) s'est imposé de plus en plus à l'attention des chercheurs indépendants parce que les faits sur lesquels il repose ont été affirmés dans le monde entier par des légions d'investigateurs à l'esprit indépendant, parfaitement au courant de toutes les hypothèses explicatives qui avaient pour but de lui enlever sa véritable signification, c'est-à-dire la démonstration de nos rapports avec l'au-delà » (1).

M. J. Peebles est un spirite sincère d'Australie. Bien qu'il soit centenaire, il continue à faire, par la plume et par la parole de la propagande pour notre science. Il a écrit : « Que de changements depuis que je suis descendu sur cette planète. A ma naissance, Napoléon venait à peine de mourir. La reine Victoria n'était qu'un tout petit enfant et les Wigwams des Peaux-Rouges se dressaient dans tout l'ouest américain. Aujourd'hui ? Chemins de fer, téléphone, télégraphie, lumière électrique, télégraphie sans fil. Quand j'étais gamin, personne n'imaginait qu'il put un jour être parlé de spiritisme mais maintenant cette magnifique notion de l'harmonie entre l'âme d'ici-bas et l'autre vie, fait de merveilleux progrès dans le monde. C'est qu'à vrai dire *il n'y a de réel que le spirituel.* Je répèterai ici avec Victor Hugo, que j'ai rencontré à Paris autrefois dans une séance spirite : « Les neiges de l'hiver sont sur ma tête, mais l'éternel printemps est dans mon cœur. » Oui, l'amour, la joie et l'espoir ne vieillissent jamais. Dans mes conférences je ne dis pas au public « Préparez-vous à mourir » mais « préparez-vous à vivre ». Tout être mort sur son lit funèbre est un ange masqué. La porte que Saint Jean vit ouverte dans le ciel n'a jamais été fermée. Mettez un grain de blé dans la terre et il finira bien par percer les montagnes et s'élever vers le firmament. Dans tout bloc de granit il y a un ange qui attend le ciseau du sculpteur. J'ai vu dans ma vie plus d'aurores que de crépuscules. J'y ai vu plus de sourires que de larmes; j'y ai entendu plus de cris joyeux que de râles d'agonie. Je n'ai jamais vu la nuit profonde. Par-dessus les nuages il y avait toujours le soleil et les étoiles. Quoi qu'il arrive je n'ai pas peur. Il n'y a rien de dangereux dans l'univers car l'univers est l'œuvre de Dieu qui est bon. Je suis trop occupé à préparer ma vie astrale pour penser à ma mort terrestre. Et je n'ai jamais porté de vêtements de deuil. Ils ne servent à rien ; ils coûtent cher et ne peuvent être pour les humains que de sombres rappels de l'âge noir. A la minute de mourir, je sourirfai et je ne veux pas qu'on pleure. Je répète avec Lord Byron : « Ils ne tombent pas ceux qui meurent. Le sol peut boire leur sang, leurs têtes peuvent sécher au soleil, leurs membres peuvent être attachés aux portes des villes et aux murs des châteaux mais leur esprit, par-dessus, continue son voyage » (1).

On peut rapprocher cette citation de la sérénité avec laquelle le grand Camille Flammarion a attendu la mort.

Il est également possible de comparer les paroles du spirite J. Peebles sur les progrès de la pro-

(1) Gabriel Delanne, *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, numéro de septembre 1921.

(1) *The progressive Thinher*, 9 juillet 1921 (traduction M. Cassiopée dans *La Revue Spirite*, septembre 1921).

pagande de notre science avec l'affirmation faite par M. Géo London après le congrès spirite international tenu à Paris en septembre 1925. « Incontestablement, écrit-il, (1) l'opinion publique s'est intéressée à ces travaux supranormaux. Signe des temps. Un tel congrès, avant la guerre, n'eut alimenté que la verve des revuistes et des humoristes. Aujourd'hui les rangs des sceptiques se sont singulièrement clairsemés et nombre de profanes, tout prêts encore à se moquer, refrènent leurs sarcasmes, en se demandant avec anxiété si, après tout, la vérité n'est point dans le réveil des morts, la survie, la réincarnation, la communication avec les esprits. »

Voilà qui tend à prouver à quel point nous avons raison d'espérer une diffusion rapide de notre thèse; voilà de quoi stimuler l'ardeur des propagandistes de notre science qui ne doivent jamais oublier à quel point ils sont efficacement aidés dans leur tâche par leurs protecteurs invisibles.

Quoi que fassent nos adversaires pour essayer d'étouffer notre voix ou pour répandre des erreurs, le nombre des adeptes du spiritisme s'accroît de façon considérable ; nombreux surtout sont ceux qui mettent en pratique la ligne de conduite qui découle de l'enseignement spirite et cela est très important. Il ne suffit pas d'affirmer des convictions, il faut encore prêcher d'exemple.

Comme l'a si justement observé M. Charles Lancelin (2), à l'heure actuelle, une théorie domine celle

(1) *Cyrano* (journal satirique), 20 septembre 1925.
(2) *Introduction à quelques points de l'Occultisme expérimental*, par Charles Lancelin, édition citée, p. 85.

d'une vie terrestre unique pour chacun des êtres humains: l'homme — celui qui médite et par suite qui croit — pense que « dans l'au-delà il sera puni ou récompensé pour ce qu'il a fait ici-bas. Or une telle croyance ne peut donner le jour qu'à une morale personnelle avant tout, celle assez immorale, au fond, de l'intérêt bien entendu ; c'est, qu'on le veuille ou non, une prime à l'égoïsme. Quand, au contraire, la doctrine des vies successives sera, par voie expérimentale, devenue aussi évidente pour les masses qu'elle l'est en ce moment pour nous, quand, par suite, l'homme saura, que, chacune de ses vies étant la résultante des vies postérieures, il est récompensé ou puni *par* cela même qu'il a fait, et qu'en chacune de ses existences dans la matière il est appelé à récolter lui-même le bien qu'il aura semé pour les autres hommes — alors l'égoïsme aujourd'hui triomphant sera remplacé tout naturellement et, en quelque sorte forcément, par un altruisme de plus en plus fécond ; alors l'homme ne sera plus un loup pour l'homme ; et les mots, aujourd'hui vides de sens, de fraternité humaine représenteront une admirable réalité et s'inscriront au fronton des temples comme dans la tendresse des cœurs. »

Depuis quelques années, l'égoïsme, le matérialisme, la haine *paraissent* déchaînés sur notre planète et il semble difficile de trouver un moyen de lutter contre eux ; comme déjà je l'ai fait observer, *le mal est moins profond qu'on ne le pense généralement ;* ceux qui ne se conduisent pas bien sont très bruyants, on les remarque mais ils sont moins nombreux que les êtres accomplissant en si-

lence leur modeste devoir quotidien. Malgré les apparences, proches sont les temps où grâce à la diffusion de la science spirite, l'égoïsme, l'orgueil, le matérialisme, la haine seront le triste apanage d'une faible minorité.

Les enfants du vingtième siècle lorsqu'ils apprennent l'histoire, peuvent considérer comme étranges les récits du temps où il fallait plusieurs journées pour se rendre de Paris à Marseille. D'ici quelques générations, les enfants regarderont comme des légendes les anecdotes écrites par les chroniqueurs modernes pour fustiger l'égoïsme de ceux qui veulent garder la monnaie au lieu de la laisser circuler. A ce moment, dans toutes les écoles, il y aura un enseignement spécial des sciences psychiques (1), les humains seront réellement meilleurs et l'on regardera comme fables extravagantes et impossibles les nombreux articles consacrés dans les gazettes d'après guerre à signaler le peu d'égards des hommes qui, afin de pouvoir être assis dans les voitures de transport en commun, n'hésitent pas à bousculer les femmes et les enfants.

Dans ces temps bienheureux, peut-être plus proches que je n'oserai le concevoir malgré la certitude que j'ai de leur avènement, on ne fera plus de réformes sans avoir au préalable consulté, non seulement les intéressés, mais encore les subalternes qui auront à appliquer ces réformes. Ainsi tout ira bien dans un monde devenu meilleur, où l'on comprendra réellement la solidarité et la fraternité ; à cette époque il n'y aura plus de conflits sociaux, chacun ayant compris la monstruosité de la lutte de classes que des utopistes, à l'extrême droite comme à l'extrême gauche, se plaisent à préconiser, afin de flatter la masse et de pouvoir comme le renard de La Fontaine, vivre aux dépens de ceux qui les écoutent.

(1) Déjà au British College, une classe nouvelle a été créée; elle est dirigée par M. J. H. Mekenzie et il y est traité des problèmes de la science psychique (*Bulletin de l'Union spirite française*, numéro de septembre 1921).

Bons et Mauvais Riches

De même qu'il y a de bons patrons, il y a de bons riches parmi ceux qui sont favorisés de la fortune ; certains donnent sans compter, avec délicatesse, non seulement leur superflu mais encore une partie de leur nécessaire, sans négliger pour cela de faire la charité morale.

S'il y a de bons riches, il en est aussi pour lesquels la fortune est très fréquemment le prétexte de vains étalages de vanité ; nombreux sont ceux qui insultent par un luxe inutile et même souvent ridicule, les êtres humains qui, malgré leur ardeur au travail, peinent, souffrent et parviennent difficilement à boucler leur modeste budget. Faut-il quelques exemples ? Dans un hôtel très chic de Paris, quatre personnes ont dépensé près de deux mille francs pour souper ; l'une d'elles, à qui en apprenant cela je ne cachais pas mon indignation, m'avouait ne pas s'être beaucoup amusée. Personne ne peut avoir la pensée de prohiber les soupers, mais il devrait être défendu de dépenser aussi mal sa fortune alors que tant d'enfants meurent de faim.

Les menus qui sont affichés devant les restaurants à la mode ne sont-ils pas un défi à ceux qui souffrent et peuvent en allant à leur travail, les consulter avec envie s'ils n'ont pas la chance de connaître une sage philosophie ?

Je conserve précieusement une collection de cartes d'un restaurant de Monte-Carlo où les prix sont véritablement scandaleux ; j'en prends une au hasard ; c'est celle d'un dîner de janvier 1921. Voici quelques prix : Marennes, 14 francs ; petite marmite 10 francs ; jambon daudens aux épinards sauce madère 16 francs ; bécasse flambée 40 francs ; laitues 6 francs ; endives 9 francs ; asperges de Gênes 28 francs ; pomme bonne-femme 7 francs ; tarte 7 francs ; coupe Coppélia 12 francs.

Chose vraiment désolante, en général, ceux qui sont aussi prodigues pour eux-mêmes, ne pensent guère, sauf avec une ostentation vaniteuse, à réserver cette part du pauvre dont l'usage existe encore dans quelques rares villages français.

Quand on ne comprend pas son devoir de solidarité, la richesse est à la fois source d'orgueil, de paresse et d'égoïsme. Des hommes, sans savoir pourquoi ils sont sur la terre, font des efforts continus et acharnés afin de gagner les honneurs et la richesse. Certains, même, pour atteindre leur but ne reculent ni devant le mal ni devant le crime. A quoi cela les avance-t-il ? Même s'ils arrivent au terme de leur ambition, seront-ils satisfaits ? Non, car ils désireront toujours davantage. Pourtant, sans parler de la mort qui leur retirera en une seconde tant de biens périssables péniblement acquis, il suffit parfois de peu de chose pour les ruiner complètement et les plonger dans la misère.

Que garderont-ils de tant de vains efforts, eux qui ont toujours eu en vue les seules richesses terrestres.

S'ils connaissaient la loi des renaissances, s'ils avaient étudié le spiritisme et s'ils mettaient ses enseignements à profit, tous ces êtres ne perdraient pas ainsi leur temps, et il n'y aurait plus de mauvais riches.

Comme je l'ai mentionné déjà, le spiritisme n'enseigne pas le mépris complet de la fortune terrestre. Tout en ne négligeant pas ses propres intérêts, il faut surtout acquérir la richesse morale, la seule que rien ne pourra détruire au cours des diverses phases de l'évolution. Que tous les hommes fassent de sérieux efforts, pour devenir bons, charitables, solidaristes, quel que soit le milieu où ils accomplissent actuellement leur incarnation. Voilà le vrai but des existences terrestres. Quand il sera compris par la masse, les hommes sauront pardonner à ceux qui leur nuisent, ils sauront oublier les offenses et ils aideront de toutes façons ceux qui seront placés sur leur chemin, sans chercher à savoir si, dans cette vie ou dans d'autres existences, ils leur ont fait du mal.

« La France, écrit François Marie Doreau, dans *Une de mes vies...*, croit que la lutte des classes est nécessaire, pis encore, bienfaisante, alors que c'est un accident regrettable qui peut et doit être aboli par une juste répartition des richesses, base réelle du vrai socialisme. Avec la notion de durée et celle des vies successives, elle a perdu le sens du réel, oublié ce que sait l'Orient, qu'il y a des âmes très jeunes et aussi des âmes très vieilles, que l'égalité est un leurre, si la fraternité est une loi, et qu'il

n'est de liberté véritable que là où il y a connaissance. »

Ces conséquences de la loi de réincarnation et de l'enseignement spirite sont admirablement résumées dans une communication médianimique citée par M. Léon Denis (1).

« La grande idée de la réincarnation est seule capable de revivifier la société décadente qui est la nôtre.

« Seule elle peut refréner cet égoïsme envahissant qui désagrège Famille, Patrie, Société, et qui substitue à la généreuse idée du devoir cette conception féroce d'une individualité qui doit s'affirmer quand même et à tout prix.

« Ce matérialisme qui a ruiné la croyance en la vie future et les dogmes incomplets qui ont dénaturé le sublime principe des religions ont flétri dans l'âme humaine ces fleurs admirables d'un idéal supérieur aux basses contingences de la vie matérielle et aux brutales impulsions des intérêts...

« La science a beau multiplier ses merveilles, l'homme a beau prodiguer les admirables facultés de son intelligence et de son génie : tous ses efforts restent stériles s'il n'a en lui les sources vives de la vie spirituelle, s'il ne sent palpiter en lui cette vie impérissable qui assure son immortalité et qui le rend conscient de cet univers dont il est une des vivantes et éternelles particules. L'homme est grand ; il est grand parce que lui-même est l'ouvrier de sa propre grandeur ; l'homme est grand parce qu'il se crée pour son propre effort sa personnalité future, parce que tous les acquis de son intelligence de sa raison et de son cœur, il les doit à son travail et à son expérience.

(1) Léon Denis, *Christianisme et Spiritisme*, édition citée, p. 256.

« O divine réincarnation, par toi la brute inconsciente devient l'être de génie ; par toi le méchant acquiert la suprême bonté, l'ignorant la connaissance de toute chose.

« Par toi l'homme graduellement prend conscience de lui-même. Chaque vie lui apporte une expérience, chaque existence une force et une puissance nouvelles, par toi chaque douleur et chaque épreuve est un but ; chaque joie est une récompense. Par toi la solidarité la plus étroite relie toutes les créatures et le progrès, la réalisation d'une société meilleure est l'œuvre séculaire et commune.

« Lorsque l'idée de la réincarnation se sera de nouveau rendue maîtresse de la mentalité humaine, le progrès social fera un pas immense. Les misères et les épreuves de l'homme lui paraîtront moins douloureuses parce qu'elles auront pour lui un sens précis. Il goûtera ses joies avec plus de sécurité parce qu'il sentira sa vie devenue stable par son immoralité. L'univers ne lui apparaîtra plus comme une implacable machine dont les rouages brisent impitoyablement toutes les créatures, sans se soucier de leurs cris et de leur râle.

« L'homme comprendra alors qu'il existe un grand foyer dont la flamme réchauffe et anime tout l'univers et dont il est appelé à devenir un rayon conscient et fécond après avoir appris dans la série de ses existences successives le secret de l'éternelle vie : c'est-à-dire l'intelligence qui sait, la conscience qui agit, et l'amour qui aime ».

Donc, quand la loi des vies successives sera universellement répandue, et que tous suivront ses

principes, les hommes comprendront que les injustices qui les révoltent sont une apparence et qu'ils paient en réalité les fautes de leur passé personnel ; ils deviendront meilleurs du haut en bas de l'échelle sociale qui, quoi qu'on fasse, devra toujours exister, car si l'égalité des êtres humains est souhaitable, le nivellement de tous est absolument irréalisable. Mais l'échelle sociale existera sans cloisons étanches entre ceux qui sont à ses divers barreaux ; elle existera également sans haine d'un côté et sans mépris arrogant de l'autre côté. Les classes sociales sont une obligation, mais aux temps que je prévois leur existence ne sera pas une source de conflits, car tous ceux qui les composent auront le moyen de s'interpénétrer grâce à l'association étroite du capital, du travail de l'intelligence. Alors les hommes vivront en parfaite harmonie, suivant les règles d'une fraternelle solidarité.

En effet, suivant les termes employés au Congrès spirite de 1900, par M. Eugénio Garcia Gonsalo, docteur ès-lettres, docteur ès-philosophie, « la solidarité sans la réincarnation est un anachronisme ».

Quand la loi des renaissances sera connue de la majorité des hommes, lorsque ses conséquences seront appliquées, la richesse ne sera plus, comme elle l'est si souvent aujourd'hui, une mauvaise conseillère. On a souvent remarqué que les classes laborieuses accomplissent mieux leurs devoirs de fraternité que les gens aisés ? Comme elle est vraie, cette réflexion faite par M. Félix Lapaire dans son livre *La Mare stagnante* : « Le peuple, écrit-il, pratique la solidarité, car pauvre, il trouve encore le moyen de venir en aide à plus pauvre que lui. »

Quand les conséquences de la réincarnation seront appliquées par la majorité des hommes, on ne lira plus de rappels à la solidarité semblables à celui de M. Clément Vautel, dans le *Journal* du 3 novembre 1925. « L'autre soir, écrit-il, les habitants de Douvres sursautèrent avec ensemble ; ils venaient d'entendre le son sinistre de la cloche d'alarme qui, pendant la guerre, annonçait les raids de zeppelins et de gothas.

« On a beau faire le malin, c'est là un rappel du passé qui vous fait tout de même quelque chose...

« Les policemen se hâtèrent d'aller voir qui se permettait d'évoquer de si fâcheux souvenirs. Ils découvrirent, auprès de la cloche, un pauvre diable qui leur dit :

« — C'est moi qui ai sonné... Je suis un vétéran de l'attaque de Zeebruge, et je meurs de faim. Personne n'a l'air de se soucier de moi... Alors, qu'est-ce que voulez ? Sentant que j'allais défaillir, j'ai usé de mes dernières forces pour donner l'alarme. Et maintenant faites de moi ce que vous voudrez.

« Le malheureux clochard a été conduit en prison ; il est défendu de faire fonctionner la sonnette ou la cloche d'alarme sans motif valable... Et l'extrême misère n'en est, paraît-il, pas un.

« Mais je me permets de croire, au contraire, que le vieux soldat, sans gîte et sans pain, le Bélisaire de Douvres a eu raison de troubler, de heurter un peu l'égoïsme et l'ingratitude de ses concitoyens en leur faisant entendre, à l'heure des plaisirs, la voix tragique d'un passé si proche encore et déjà oublié.

« Il serait même bon que la cloche d'alarme résonnât de temps en temps et pas seulement à Dou-

vres... Cela secouerait les gens qui ont tout oublié et si vite.

« On pourrait en tous cas, installer dans chaque quartier de nos grandes villes, dans ces déserts d'hommes où tant d'isolés, d'abandonnés, de naufragés cherchent vainement une aide matérielle ou un réconfort moral, on pourrait, dis-je, installer une cloche d'alarme avec cette pancarte :

Si vous avez besoin d'être secouru
immédiatement
Tirez fort !
Tout appel injustifié expose à des poursuites
judiciaires.

« Ce serait la ressource suprême de ceux et de celles qui, dans la foule indifférente et brutale, songent au suicide ou au crime... Cette espèce de tocsin personnel leur offrirait une dernière chance de salut ; il ne faut, le plus souvent, pour guérir un désespéré qu'une main tendue, une parole bienveillante, un peu d'attentive bonté. Mais c'est parfois aussi difficile à trouver dans un « grand centre de civilisation » qu'un verre d'eau fraîche au beau milieu du Sahara.

« La cloche d'alarme sauverait sans doute bien des existences : elle serait, dans nos cités, le signe visible que nous y cherchons vainement de la solidarité humaine.

« Mais la vie moderne fait tant de bruit et les égoïstes ont l'oreille si dure, que cette cloche, pour se faire entendre, devrait être à peu près aussi sonore que la Savoyarde. »

Si, au lieu d'essayer de ridiculiser notre science, M. Clément Vautel acceptait d'étudier ses principes

et ses conséquences, il aurait pu ajouter que la meilleur cloche d'alarme contre l'égoïsme est la mise en pratique de l'enseignement spirite et réincarnationniste.

L'Influence de la connaissance réincarnationniste sur les Hommes de Gouvernement

Avant de traiter ce sujet, je tiens à faire remarquer à mes lecteurs que dans ce chapitre, je me garde bien d'aborder les questions politiques ; il est cependant impossible de rechercher les conséquences d'une loi aussi importante que celle de la réincarnation sans faire de la sociologie. Si je m'étais contenté de donner les preuves de notre théorie et de réfuter les objections, je n'aurais pas, il me semble, rempli ma tâche ; je désire amener mes lecteurs à partager mes convictions, mais cela ne suffirait pas si je ne leur faisais en même temps concevoir quel bonheur l'humanité connaîtrait si la majorité des hommes pensait comme nous et mettait en pratique l'enseignement spirite. Ceux qui l'auront compris deviendront, eux aussi, des propagandistes et ils augmenteront le nombre des artisans de l'ère nouvelle dont déjà les observateurs perspicaces voient poindre l'aurore.

Pour moi, le mot peuple veut dire la totalité de tous les citoyens d'une nation et non pas seulement l'ensemble des classes laborieuses. Jamais une nation ne pourra connaître le maximum de bonheur si ses gouvernants ne savent pas défendre les intérêts du peuple. Jusqu'ici les hommes d'Etat ont toujours

pris les intérêts d'une certaine caste, généralement celle qui pouvait mieux les soutenir par leur influence financière ou par leur appui moral ; aux temps déjà lointains du servage, seuls les puissants étaient protégés. Peu à peu la masse prolétarienne a conquis une grande force par l'union, et elle est parvenue à arracher les réformes sociales utiles dont l'heureux effet a ses répercussions sur le monde entier. Mais cela n'a pas été sans heurts, et les luttes sont loin d'être terminées, parce que, toujours, les hommes de gouvernement sont des êtres faibles n'ayant pas trouvé le moyen de garder leur indépendance et de se placer au-dessus des partis. Tantôt ils ont gardé une reconnaissance trop visible à ceux qui leur ont permis d'arriver au pouvoir, tantôt ils ont trahi les leurs dès qu'ils ont pu se passer d'eux et ils ont changé leurs conceptions premières non pas par conviction mais par intérêt; quoi qu'il en soit, en regardant le passé et même le présent, il est permis de conclure que, sauf de très rares exceptions, les hommes qui ont eu à diriger leur pays n'ont jamais recherché l'intérêt du peuple, au sens où je comprends ce mot.

Pour donner un exemple de la moralité politique des gouvernants modernes, il me suffira de rappeler que certains négociateurs du Traité de Versailles se sont bien gardés de révéler au Parlement de leur pays le secret de leurs rapports avec les autres Etats. Cependant ils n'ont pas hésité à vendre très cher leurs mémoires à d'habiles éditeurs.

Jusqu'à notre époque, les gouvernants ont été les créatures des puissants de la terre ; les classes riches et les financiers ont pu diriger le monde mal-

gré les efforts des classes laborieuses, dont la puissance cependant augmente chaque jour grâce à l'association.

Si demain, cette puissance devenait supérieure à celle des autres classes, nommées dirigeantes, les hommes de gouvernement avec leur mentalité fausse prendraient uniquement les intérêts des prolétaires, ce serait là une faute grave dont la Nation serait la victime.

Lorsque les idées réincarnationnistes seront celles de la majorité des hommes dans toutes les classes et dans tous les milieux, il n'y aura plus de luttes mais une interprétation. A ce moment, aucune dictature ne sera possible, pas plus à droite qu'à gauche. Et les gouvernants pourront remplir leur tâche.

Pour guider une nation vers la prospérité et le bonheur, un gouvernement doit s'appuyer sur tout le peuple qu'il représente. Si les parlementaires connaissaient notre morale et s'ils l'appliquaient, il n'y aurait plus de renégats se faisant un marchepied de la classe ouvrière pour abandonner ensuite lâchement les intérêts de leurs mandants ; il n'y aurait plus de démagogues, gens de mauvaise foi, sans convictions, sans sincérité, girouettes qui laissent guider leur pensée par l'actualité.

Dans *Paris-Soir*, du 29 octobre 1924, M. Sirius parlait du président du Conseil d'alors, et il disait :

« Il ne connaît rien à son métier de gouvernant.
« Il a d'ailleurs une tare ; il se mêle de faire son
« métier honnêtement. Il entend demeurer hon-
« nête. On dit, partout, aussi bien dans les couloirs
« de la Chambre que sur les boulevards, aussi bien
« à Paris qu'en Province : Il « est un honnête

« homme ». Et çà, c'est fâcheux, très fâcheux, « extrêmement fâcheux. Si j'avais l'avantage d'approcher notre ministre et l'autorisation de lui « offrir quelques conseils, je commencerais par le « mettre en garde contre une réputation aussi scabreuse. Il est, malheureusement, un peu tard. « Pour tout le monde, il est un honnête homme. Il « a beau se débattre, s'efforcer d'établir le contraire, rien n'y fera. La légende est créée. Or, « quand on s'occupe de vouloir gouverner les « hommes, on prend le soin d'abandonner tous « scrupules et de laisser son honnêteté au vestiaire. « Les gouvernants ont affaire à des coquins de « toutes sortes et de tous poils, qu'ils rencontrent « un peu partout, dans la politique, dans la « finance, dans la diplomatie. Les coquins roulent « toujours les honnêtes gens. Les honnêtes gens « n'ont qu'un moyen de ne pas être roulés, c'est « de se montrer aussi coquins, à l'occasion, que « les coquins. Sans quoi, ils ne luttent point à « armes égales. « Ils sont bons » d'avance.

« L'art de gouverner est très délicat. Catherine « de Médicis avait trouvé un excellent moyen : elle « divisait pour mieux régner. Mazarin faisait chanter et payer... De nos jours la bonne méthode, « c'est de permettre aux coquins de poursuivre en « paix la série de leurs coquineries. Si vous les « heurtez, si vous intervenez stupidement dans « leurs histoires, si vous leur montrez soudainement le visage rébarbatif d'un honnête homme, « oh! alors, les coquins vont se coaliser et s'efforcer « d'avoir votre peau. L'honnête homme, au gouvernement, est un fléau. Il empêche l'honorable

« corporation des coquins de mener à bien ses « savantes opérations. »

M. Sirius a vraiment des gouvernants une conception dissemblable de la nôtre. Il a oublié la sage parole de Montesquieu : « La vertu est plus nécessaire aux démocraties qu'à tous les autres régimes ». Quand on songe que *Paris-Soir* est l'un des organes des gens pour lesquels le matérialisme est la seule doctrine possible, il n'est pas étonnant de voir défendre dans ce journal des théories aussi dangereuses pour la société.

Quelle différence entre le gouvernant type désiré par M. Sirius et le gouvernant tel qu'il serait si, au lieu de s'efforcer de devenir plus coquin que les pires escrocs, l'homme d'Etat cherchait à appliquer les conséquences pratiques de la loi des renaissances.

Le jour où les temps que je prévois seront révolus, tous ceux qui ont une partie du pouvoir abandonneront la préoccupation de leurs intérêts personnels ; ayant compris que les biens terrestres ne sont pas tout, ils seront inaccessibles aux tentations de toutes sortes auxquelles plus que tous les autres, les hommes d'Etat sont en butte ; ils seront alors uniquement guidés par le désir de diriger le peuple suivant l'intérêt général de la Nation. Le bonheur universel deviendra possible, ce sera l'époque d'entr'aide générale prévue par des hommes généreux comme Fourier, Considérant, Godin et quelques autres.

Conclusion

Avant de tirer la conclusion qui résulte de cette rapide étude de la loi des renaissances, j'ai le devoir d'indiquer ma confiance absolue dans l'avenir de notre pays. A l'heure où je termine la révision de mon ouvrage (1), les nuages s'amoncellent, le ciel s'assombrit de plus en plus. La crise financière apparaît comme très grave aux yeux des esprits les moins timorés, et l'on se demande avec anxiété quelle est la destinée de notre pays. Nombreux sont ceux qui se rendent réellement compte du péril révolutionnaire et du danger que représente la propagande effrénée organisée en France par le parti communiste. Nombreux sont ceux qui craignent l'avenir.

Je suis pour ma part de ceux qui se rendent compte de la situation très grave dans laquelle se trouve la France, qui prévoient que peut-être quelque mouvement révolutionnaire se produira, mais j'ai une confiance inébranlable dans l'avenir et un optimisme que rien ne saura atteindre.

Les Français ont un ressort étrange, mais ils le montrent seulement à l'heure où le danger leur apparaît ; c'est ainsi que durant la guerre 1914-1918, aux heures les plus tragiques de notre histoire, on a vu se lever les êtres capables de sauver notre pays.

---

(1) Nous sommes aux premiers jours de novembre 1925. Hélas ! mon avant-propos est encore d'actualité ; pourtant, sauf ce qui a trait à l'alliance spiritualiste universelle, il a été écrit en 1921.

Dans quelque temps, — il est impossible de prévoir s'il faut compter ce temps en mois ou en années, — notre peuple sera placé en face de la réalité. Il se rendra compte du danger sérieux couru par notre nation, mais des hommes nouveaux surgiront et la France reprendra sa place à la tête des nations civilisées.

Le docteur Graux, avant de publier *Réincarné*, en a, raconte-t-il (1), envoyé les épreuves à des hommes et à des femmes notoires de France et même de l'étranger ; il leur a demandé leur opinion sincère sur les problèmes abordés dans son « roman de l'au-delà » en leur promettant de ne dévoiler leur nom sous aucun prétexte. Un ancien ministre, un grand industriel, un illustre professeur de sciences, un peintre fameux, une célèbre tragédienne, un poète honoré, un aviateur renommé, le directeur d'un asile d'aliénés, un évêque lui ont répondu. Tous, sans exception, croient à la réalité du spiritisme, tous ont une certitude absolue, mais tous aussi, pour garder leur situation personnelle, se déclarent prêts à continuer à affirmer publiquement le contraire. « Le temps est matérialiste, dit l'un d'eux, il faut être matérialiste comme le temps », alors qu'un autre, le professeur de sciences, pense avec raison :

« Il y a peut-être aujourd'hui beaucoup plus de croyants honteux que de narquois incrédules ».

D'après l'affirmation de M. Lucien Graux, ces lettres sont authentiques ; certains ont prétendu

(1) Lucien Graux, *Réincarné*, édition citée, pp. 251 et suiv.

qu'il les a imaginées. Peu importe, car, je le sais, il y a dans la vie des gens qui passent sur tout, MÊME SUR LEURS CONVICTIONS, pour satisfaire leurs instincts matériels et garder la considération des êtres de leur milieu social.

Le docteur Graux est ravi de son expérience ; il y trouve la preuve qu'il y a dans le monde des consciences droites. Je ne partage pas du tout son opinion. Ses correspondants ont montré leur grande confiance dans sa loyauté, mais ils ont aussi manifesté la bassesse de leur nature. Est-il honnête d'enseigner aux autres ce qu'on sait être faux? Est-il honnête d'avoir une opinion et de ne pas oser l'affirmer parce qu'elle *semble* en désaccord avec celle de la majorité de ses contemporains? Mais si les hommes avaient le courage de faire part loyalement de leurs convictions intimes, on constaterait avec stupeur le nombre considérable de ceux qui croient à la survie, aux existences successives, et à la possibilité qu'ont les morts, de pouvoir, dans certains cas, communiquer avec les vivants. Alors, seuls, les non-spirites auraient honte de leur opinion et n'oseraient pas avouer leur incrédulité.

Je ne trouve pas de mots assez énergiques pour flétrir la lâcheté de ceux qui, ayant une certitude absolue, enseignent le contraire de ce qu'ils croient et laissent dans l'erreur ceux qui ont foi en eux.

Ceux qui ont eu la chance de pouvoir étudier le spiritisme ont dû comprendre que la réincarnation sera le trait d'union entre tous les hommes ; il est temps d'affirmer nettement ses convictions, sans respect humain, et en termes assez clairs pour

qu'aucune discussion d'interprétation ne puisse être possible. Dans tous les milieux, il faut continuer le bon combat, cette lutte d'idées dont la lumière jaillira malgré toutes les attaques, et toutes les calomnies. Quand on a le bonheur de pouvoir étayer sa conviction sur des faits réels, tangibles, scientifiquement contrôlés, il faut affirmer ses croyances envers et malgré tous.

Il y a au Louvre un tableau de Poussin où l'on voit le Temps délivrer la Vérité ; cette allégorie du dix-septième siècle peut être considérée comme d'actualité ; il est donc permis d'entrevoir une heureuse et proche époque où tout ira mieux ici-bas.

Lancieux, août-septembre 1921
Croix-de-Vie, septembre 1922
Paris, 1921-1926

APPENDICE

Le Spiritime dans la vie sociale

Voici le texte du rapport que j'ai présenté au *Congrès Spirite International* qui s'est tenu à Paris, en septembre 1925 :

En ce qui me concerne, la réalité du spiritisme est nettement établie, par des moyens scientifiques. Je n'ai pas à m'occuper des preuves qui viennent étayer notre certitude, pas plus que je n'ai à rechercher quelles sont les conséquences du spiritisme pour l'individu. Cette tâche a été accomplie par beaucoup de nos militants et je rappellerai seulement la très belle description faite par mon ami, M. Mélusson (de Lyon), sur les qualités nécessaires au vrai spirite.

Je voudrais m'attacher à esquisser, très rapidement du reste, les conséquences qui découlent de notre science, non plus pour les individus pris isolément, mais pour la masse des hommes; je voudrais montrer l'application du spiritisme en sociologie. En effet, si l'on considère les choses de façon idéale, la société est composée de la somme des individus. Si tous les hommes sont bons, la société qu'ils forment sera bonne; si la majorité des hommes est bonne, la société qu'ils forment pourra être bonne ; si la majoritée est composée d'hommes médiocres, la société sera médiocre.

En considérant les dirigeants de la société, on est amené à souhaiter leur perfection; plus ils se rapprocheront de cette perfection, mieux ils sauront guider les autres et la société qu'ils gouverneront sera meilleure.

Il est évident que les vrais spirites, tels que les conçoit M. Melusson, ne sauraient exister ici-bas, car nous sommes tous des êtres humains, faibles par notre humanité elle-même, mais nous devons essayer de mettre en application les principes qui feront de nous de vrais spirites. Le jour où tous les hommes seraient spirites, au sens réel du mot, la perfection sur la terre serait une réalité et la vie des humains serait devenue une perfection.

Nous devons donc faire l'impossible pour propager le spiritisme, étendre ses bienfaits ici-bas. Mais si le but à atteindre est facilement désigné, il faut se rendre compte que le résultat désiré ne sera pas obtenu avant l'expiration de longs délais.

Quand on réfléchit à ce vaste problème, il ne faut jamais perdre de vue que, d'une façon générale, le monde est composé de matérialistes et de spiritualistes. Or, le mal vient du matérialisme; il faut donc tout faire pour réparer ses ravages, pour le chasser de notre terre. Pour obtenir ce résultat, il serait bon d'arriver à l'union spiritualiste, au sujet de laquelle Mme Brissonneau (de Rochefort) présente un mémoire à notre Congrès. Spirite, ayant éprouvé moi-même les bienfaits merveilleux du spiritisme, je suis un ardent défenseur de la nécessité de grouper tous les spiritualistes en une force invincible. Les nombreux efforts que j'ai déjà accomplis pour atteindre ce but, les multiples démarches faites m'ont prouvé la possibilité de cette alliance, mais ils m'ont également démontré que, à notre époque, la réussite d'une telle croisade est fort difficile. Ceux qui accepteront de militer en faveur de cette noble idée seront des novateurs, semant pour l'avenir des fruits

que leurs petits-enfants recueilleront, à moins qu'ils ne puissent les recueillir eux-mêmes au cours de leurs existences à venir.

Mais si l'alliance de tous les spiritualistes en vue d'une action commune est encore prématurée, il n'en est pas moins vrai que très nombreux sont ceux qui, d'une façon ou d'une autre, croient fermement à la réalité d'un Etre supérieur, à l'existence d'un principe pensant emprisonné dans le corps physique, à la survie de ce principe pensant après la mort. L'un des devoirs principaux des spirites est la tolérance vis-à-vis de toutes les religions, de toutes les philosophies, de toutes les écoles, en un mot, de tous les autres spiritualistes, auprès desquels ils ne doivent jamais faire aucune tentative pour essayer de leur enlever leur foi et leurs sincères convictions.

Mais à côté de tous les spiritualistes fermement convaincus de posséder la vérité, il en est de nombreux qui sont ceux qu'on appelle les tièdes; ils continuent de pratiquer par habitude ou par respect humain sans avoir aucune conviction. Ceux-là peuvent être assimilés en quelque sorte aux athées, aux matérialistes.

Comme tout le mal social que nous devons subir, vient de l'absence de croyance en Dieu et en la survie, il faut donc ramener les tièdes et amener les matérialistes à accepter la foi en Dieu, à connaître la certitude de l'existence de l'âme, et à accepter la survie de cette âme.

Pour obtenir ce résultat, quel est le meilleur système?

Pour le connaître, je me suis attaché à faire l'étude comparée des religions, des différentes écoles d'occultisme, des diverses écoles de psychisme.

Les nombreux amis que je compte dans les milieux spiritualistes m'ont souvent dit :

« Vous avez eu besoin du spiritisme pour reconquérir une croyance que votre ancienne religion ne pouvait plus vous donner; devenu athée pour avoir voulu rai-

sonner ce qui vous avait été enseigné, vous ne pouviez combattre votre athéisme par le retour aux dogmes et aux mystères. Maintenant vous croyez à Dieu, à l'âme, à la vie de l'au-delà, vous êtes entré dans le vestibule d'un temple merveilleux; vous abandonnerez un jour ce vestibule pour pénétrer plus avant dans le magnifique édifice. »

J'ai étudié sans parti pris les autres doctrines, j'ai eu de longues conversations et j'ai accepté de difficiles discussions. Et pourtant je reste spirite, je demeure un militant acharné de notre science.

Pourquoi cela? Il serait trop long d'en détailler ici toutes les raisons; je me contenterai d'en esquisser les motifs en insistant surtout sur les points qui nous intéressent plus particulièrement en ce qui concerne les conséquences du spiritisme dans la vie sociale.

Le spiritisme par lui-même est suffisant. Ses expériences, scientifiquement contrôlées, donnent la preuve réelle de l'existence de l'âme et de la survie de cette âme après la décomposition du corps physique par le trépas. Le langage employé par les spirites est simple, facile à comprendre, même par la masse; la propagande du spiritisme auprès de tous les êtres humains, quelle que soit leur condition sociale et leur instruction, est donc possible. Parmi toutes les philosophies spiritualistes, toutes les écoles et toutes les religions, je n'en connais pas qui possèdent au même degré cette facilité de propagande. De plus, le spiritisme étudie des questions traitées depuis les temps les plus anciens; il n'y a sans doute pas une famille au monde où n'ait eu lieu l'un quelconque des phénomènes psychiques expliqués si clairement par le spiritisme. Les propangandistes de notre science ne me démentiront certes pas quand j'affirme qu'il ne m'est pas arrivé, quel que soit le milieu où je me trouvais, de faire une conférence sans qu'un au moins de mes auditeurs ne vînt confirmer l'existence, dans sa famille, de l'un des phénomènes qui sont

soit la manifestation de l'existence de l'âme des vivants, soit la preuve de la survie de l'âme après la mort. Mieux même, je connais un docteur matérialiste intransigeant, qui refuse d'étudier le spiritisme, taxé par lui de folie ; il me conta cependant une apparition produite au moment de la mort de son père ; il attribue cette manifestation à une hallucination visuelle, mais il montre par là même la possibilté des phénomènes, considérés au point de vue observation, sans essai d'interprétation.

Certes, la tâche des propagandistes modernes est encore ardue ; mais combien devons-nous avoir de reconnaissance pour tous ceux qui furent les pionniers du spiritisme, à une époque où le public n'acceptait même pas l'existence des phénomènes.

Il est possible de diviser en trois stades l'histoire du spiritisme :

1er *stade :* on nie l'existence des phénomènes ;

2e *stade :* on accepte la réalité des phénomènes, mais on n'est pas d'accord sur leur interprétation spirite ;

3e *stade :* la réalité des phénomènes est admise ainsi que leur interprétation spirite.

On peut considérer le premier stade comme dépassé.

Il y a bien encore aujourd'hui quelques ignorants et des adversaires de mauvaise foi pour lesquels le moindre phénomène physique est une impossibilité; mais ceux-là sont une telle minorité que leur avis n'est pas pris en considération ; les adversaires du spiritisme, qu'ils soient matérialistes ou spiritualistes, tels, par exemple, le Père Mainage, le Père Lucien Roure, et certains protestants reconnaissent tous la réalité des phénomènes, mais ils cherchent à leur donner une interprétation différente de la nôtre.

Nous sommes donc arrivés au deuxième stade de l'histoire spirite. Grâce à l'aide de nos amis invisibles, grâce au nombre des militants de notre science et à leurs efforts ininterrompus, nous sommes peut-être très

près du temps où l'interprétation spirite des phénomènes sera acceptée par la majorité des hommes en attendant l'époque, fertile en bonheurs humains, où tous connaîtront la réalité spirite.

Le spiritisme apprend à ses adeptes la nécessité de la bonté, de la tolérance; il démontre également que tous les hommes sont solidaires les uns des autres. Ces points sont suffisamment établis pour que je n'aie pas à en apporter ici la preuve. Or, la bonté, la tolérance, la solidarité sont les conditions essentielles de la bonne harmonie de ceux qui vivent en commun. Elles donnent la possibilité de la liberté, de l'égalité, de la fraternité qui sont à la base de toutes les sociétés modernes, quelle que soit la forme de leur gouvernement.

Si tous étaient tolérants, il n'y aurait plus de graves conflits d'opinion, chacun pouvant librement discuter sa pensée et ses doctrines; si tous comprenaient la solidarité qui unit les humains, il n'y aurait plus de haine, d'envie, d'égoïsme. Comme il ne faut pas confondre l'égalité des droits avec le nivellement des situations, on arriverait alors à constituer entre les différentes classes sociales une collaboration et une interpénétration permettant d'établir solidement la paix intérieure et la paix extérieure. On pourrait également, comme l'a fait notamment Godin au Familistère de Guise, réaliser la participation de tous les producteurs aux bénéfices créés grâce à leur collaboration.

Le spiritisme démontre l'égalité de toutes les créatures, dès leur origine; il conduit donc à accepter que tous, grâce à leurs efforts, puissent accéder aux plus hautes situations sociales.

Le spiritisme apprend à développer le corps psychique en harmonie avec le corps physique ; il amène donc à la culture de soi-même, au développement de la volonté; il permet à ses adeptes d'acquérir une force considérable. La somme de ces forces, quand la majorité des hommes admettra le spiritisme, créera des

nations puissantes au point de vue moral et psychique.

Le spiritisme apprend aux hommes la raison des épreuves qu'il leur faut subir, épreuves qui si souvent apparaissent comme une injustice ; il évite donc les révoltes contre l'iniquité apparente du sort. Comme les révoltes individuelles engendrent les révoltes des masses, on conçoit facilement le rôle pacificateur que notre science est appelée à jouer. Les révoltes individuelles viennent de l'égoïsme des mauvais riches, qui oublient trop leur rôle réel et se complaisent dans le luxe et les jouissances dégradantes ; le spiritisme rappelle à ceux qui possèdent qu'ils sont les banquiers de Dieu ; il les amène à être simples, il les fait souvenir que la seule noblesse est celle qui résulte des qualités de l'âme. Là encore, le rôle social que peut jouer notre science est fort important.

Jusqu'ici, j'ai considéré le rôle du spiritisme sur les masses. Mais quels résultats n'obtiendrait-on pas si les gouvernants pouvaient mettre nos théories en pratique. Sachant être tolérants, ils comprendraient mieux que personne la nécessité d'être indépendants aussitôt leur arrivée au pouvoir; ils sauraient diriger les destinées de leur pays en restant au-dessus de tous les partis.

N'ayant pas de besoins exagérés, ils n'auraient pas l'esprit de lucre et ne profiteraient pas de leur haute situation pour rechercher des profits personnels; sachant la minime importance des biens terrestres, par égard aux qualités morales, seule richesse emportée dans l'au-delà, ils pourraient résister aux nombreuses tentations, qui sont le lot des dirigeants, et ils n'oublieraient pas que toutes les actions mauvaises, même très cachées et connues de soi seul, ont leur répercussion après la mort.

Grâce au spiritisme, l'on pourra un jour considérer comme une impossibilité l'affirmation de Victor Hugo:

« Tout l'équipage humain semble en démence ; on met un aveugle en vigie, un manchot à la barre. »

A mon avis, l'heure est venue d'essayer de faire pénétrer dans la vie sociale les conséquences du spiritisme; nos militants ne doivent pas hésiter à faire de sérieux efforts pour occuper les places politiques. Il serait évidemment prématuré d'accoler à son nom l'épithète de spirite, mais on doit établir les programmes électoraux en confirmité avec l'enseignement spirite. Même quand on n'a aucune chance de succès, les campagnes électorales seront un moyen excellent de propagande ; elles donneront l'occasion d'apprendre aux masses l'enseignement de bonté et de tolérance qui se dégage de notre science sans qu'on ait à prononcer devant elles des mots qui sont encore mal compris.

Certes, s'il n'est pas possible de se déclarer spirite au cours d'une campagne électorale, nos propagandistes devront cependant, en cas d'interruption, affirmer leur certitude, mais en indiquant que c'est là affaire de conviction personnelle et qu'ils ne sont pas candidats en vue de défendre telle ou telle science, telle ou telle doctrine, telle ou telle religion, mais afin d'exposer un programme de politique générale basée sur des principes de solidarité, de justice, de tolérance, de bonté, politique qui apportera à tous le maximum de bonheur dans l'équité.

Les réponses faites par les candidats, en cas d'interruption, basées sur leurs croyances spirites, seront faites avec tact.

S'ils sont élus aux fonctions publiques, nos propagandistes devront exercer leur mandat en faisant les plus grands efforts pour réaliser leur programme ; ils continueront, en dehors de leur fonction, leur action personnelle en vue de divulguer le spiritisme et ils n'hésiteront pas, si cela est nécessaire, à affirmer, avec beaucoup de tact, leur conviction, *mais seulement quand ils auront acquis auprès de leurs collègues l'autorité nécessaire.* Même sans parler de spiritisme, comme il leur sera facile d'appliquer les conséquences

de notre science dans de nombreuses questions, telles, par exemple, l'éducation des enfants, la rééducation des égarés, le relèvement des prisonniers, etc... Par la suite, quand le nombre des élus sera suffisant, il sera sans doute possible de préparer une nouvelle génération en organisant l'enseignement libre du spiritisme, au même titre que l'enseignement des religions.

J'en suis certain, si de nombreux militants spirites voulaient bien, comme je l'ai déjà fait, s'engager dans cette voie, ils rendraient de grands services à l'humanité.

Cela peut paraître une inovation en France, mais déjà, à l'étranger, des efforts ont été faits dans ce sens. Certains hommes ont pris nettement position de défenseurs du spiritisme, comme a bien voulu me l'indiquer mon excellent ami et confrère, Pascal Forthuny, si compétent en tout ce qui touche le spiritisme mondial.

1° En Angleterre. — Un groupe s'est constitué au Parlement (Chambre des Communes), et il représente une vaste partie de l'opinion ; ce groupe est encore embryonnaire, mais il lutte contre les lois désuètes (Vagrancy Act.), offensantes pour les médiums et hostiles à la pratique expérimentale du spiritisme ;

2° Au Brésil. — Depuis un an, plusieurs députés ont réclamé au Parlement les libertés du spiritisme contre la pression des Eglises ;

3° En Australie. — Divers membres du Parlement ont appuyé avec succès la demande de la constitution d'une église officielle spirite dans le Dominion.

En France, je connais personnellement des hommes politiques, ayant occupé de hautes situations, qui non seulement admettent notre science, mais encore en acceptent les principes; malheureusement, ils n'ont pas pu se dégager assez des contingences terrestres et ils

n'osent pas affirmer leur conviction. Cela rend tout à fait vraisemblable la conclusion donnée par le docteur Lucien Graux à son roman *Réincarné :*

« Est-il donc, demande-t-il, parmi nos contemporains, et en dehors des spirites avoués, des croyants qui n'osent pas? Que l'on veuille bien n'en pas douter. » Pour en avoir la preuve, l'auteur a demandé l'avis confidentiel de certaines personnalités. Un ancien ministre lui a écrit : « Malgré toute une vie politique où j'ai bien des fois (à cause des opinions qu'*il faut avoir*) affirmé le contraire, je suis très incliné à croire que nous ne mourrons pas... Maisa llez donc dire cela aux camarades de groupe ou dans nos travaux de Commissions parlementaires ! »

Je plains sincèrement cet homme qui, pour occuper une situation terrestre, accepte d'avoir une opinion en contradiction avec sa propre conviction. Et je ne trouve pas de mot assez puissant pour flétrir sa conduite. Tant que le monde sera gouverné par de tels êtres, pourra-t-on espérer un meilleur sort pour l'humanité? Evidemment, non. Essayons donc d'établir dans la vie sociale les conséquences du spiritisme. Nous préparerons ainsi pour les hommes un avenir de bonheur général, de réelle fraternité universelle ; nous obtiendrons ce merveilleux résultat sans qu'il y ait besoin de révolutions sanglantes, de guerres internationales. Et ainsi, nous travaillerons de façon pratique à aider l'humanité à suivre l'évolution naturelle à laquelle elle est destinée.

Les idées exposées par moi ont été adoptées à l'unanimité par les membres de la 3e Commission, et ce rapport a donné lieu au vote de la résolution suivante :

« *Les spirites ont le devoir moral de pénétrer dans tous les cercles de la société pour y effectuer avec tact une propagande par le fait et par l'exem-*

ple. Les spirites doivent, autant que possible, faire montre de leur croyance en tout temps et en tout lieu, et notamment dans les occasions de cérémonies familiales : mariages, enterrements, etc... »

TABLE DES MATIERES

PRÉFACE 9
AVANT-PROPOS 21

CHAPITRE PREMIER

LE PRINCIPE DES VIES SUCCESSIVES 25

CHAPITRE II

EXPOSÉ HISTORIQUE 37

CHAPITRE III

CE QUE LA RÉINCARNATION EXPLIQUE 63
Les inégalités dès la naissance 63
Antipathie et sympathie 65
Le déjà vu 66
L'hérédité physique s'atténue par l'évolution 67
L'hérédité morale est plus rare que l'hérédité physique 71
Aptitudes différentes chez les frères et sœurs 72
Enfants différents de leurs parents 73
Connaissances naturelles, vocations irrésistibles 74
Les enfants prodiges 74
Vies plus ou moins longues 75

CHAPITRE IV

Les preuves 77
A. *Les preuves doctrinales* 78
Le souvenir spontané des vies passées 78
Le souvenir spontané chez les enfants 105
Une ressemblance curieuse 122
L'instinct de justice 123
Les enfants prodiges 124
L'existence du génie 134
L'instinct maternel 135
La réincarnation est conforme à la logique.. 136
B. *Les preuves expérimentales* 140
Le souvenir provoqué des vies passées 140
Réincarnations prédites et effectuées 149

CHAPITRE V

Réfutation des objections 165
L'oubli des vies passées 166
Une objection d'ordre sentimental 178
Le retour ici-bas n'est pas séduisant 198
L'homme n'a pas pu être animal 202
L'augmentation indéfinie de la parenté 203
L'imagination et l'autosuggestion 203
C'est une invention des capitalistes 206
La loi des renaissances supprimerait la pitié 212
La réincarnation n'est pas admise par tous les désincarnés 216
Le progrès moral de l'humanité est inexistant 218
L'oubli empêche l'épreuve d'être profitable 221
L'orgueil de certains réincarnationnistes .. 223

CHAPITRE VI

Comment on expérimente la régression et la précursion de mémoire 227
A. *La régression de mémoire* 228
Qualités indispensables à l'expérimentateur 228
La méthode de Rochas 229
La méthode Bouvier 237
La méthode Lancelin 239
B. *La précursion de mémoire* 252

CHAPITRE VII

Conséquences de la loi de réincarnation 257
A. *Les conséquences pour l'homme* 260
L'homme accordera une moindre importance aux choses terrestres 260
Nécessité et justice de la mort 269
L'étendue et la profondeur de l'individualité 272
B. *Les conséquences pour la société* 274
La terre sera plus habitable 274
Bons et mauvais riches 281
Influence de la connaissance réincarnationniste sur les hommes de gouvernement .. 289
Conclusion 295
Appendice 299